

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

ou

PHILOSOPHIE DES LANGUES.

TOME DEUXIÈME.

PAR M. AUGUSTE COMTE, DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES LETTRES.

IMPRIMERIE DE HAUQUELIN ET BAUTRUCHE,
rue de la Harpe, 90.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE

OU

PHILOSOPHIE DES LANGUES,

PRÉSENTANT L'ANALYSE

DE L'ART DE PARLER,

CONSIDÉRÉ DANS L'ESPRIT ET DANS LE DISCOURS, AU MOYEN DES USAGES
COMPARÉS DES LANGUES HÉBRAÏQUE, GRECQUE, LATINE, ALLEMANDE,
ANGLAISE, ITALIENNE, ESPAGNOLE, FRANÇAISE ET AUTRES ;

PAR

M. ALBERT-MONTÉMONT,

MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,
AUTEUR DES LETTRES SUR L'ASTRONOMIE, DE L'HISTOIRE UNIVERSELLE DES VOYAGES,
TRADUCTEUR DE WALTER SCOTT ET D'HORACE, ETC.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

MOQUET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

COUR DE ROHAN, 3, PASSAGE DU COMMERCE.

1845

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

SUITE DU CHAPITRE III

DE LA 1^{re} PARTIE DE LA 2^e DIVISION DE L'ART DE PARLER.

4^o TEMS DU CONNECTIF D'IDENTITÉ.

Le tems, considéré d'une manière abstraite et générale, est un être métaphysique, lequel n'a de réalité que dans l'imagination; la notion que cette faculté intellectuelle s'en forme, naît de la succession continue de ses idées qui lui représentent les êtres comme successifs dans l'ordre des rapports qui constituent leur existence. La notion du tems comme celle du mouvement naît de la succession des idées; elle ne s'acquiert point par celle du mouvement dont elle ne dépend aucunement; car soit que les corps se meuvent ou qu'ils soient en repos, nous pouvons concevoir le tems; l'une et l'autre s'acquièrent par la réflexion que nous faisons sur les idées successives que les corps excitent dans notre esprit par leur coexistence successive aux différens êtres qui les environnent. Le tems est donc la succession continue des idées que les êtres occasionnent dans notre esprit par la succession continue de leurs rapports dans l'ordre. Le tems n'est donc qu'un mode, une modification métaphysique que l'esprit attribue aux êtres quand il les considère; il n'a point de réalité hors de nous; il est même indépendant des corps, car l'ame seule par le sentiment intérieur qui l'avertit de son existence, pourrait s'en former la notion, comme elle se forme celle d'unité, de cause, de moyen, d'effet, etc.

L'existence successive des êtres est la seule mesure du tems qui soit à notre portée, comme le tems devient à son tour la mesure de l'existence successive. Pour la me-

surer, nous la divisons par des points fixes caractérisés par des faits particuliers. Ces points fixes, nous les nommons *époques* et *périodes*. L'*époque* (du grec ἐποχή, venu de ἐπῆκειν arrêter) est un instant dont on arrête en quelque manière la rapide mobilité pour en faire comme un lieu de repos d'où l'on observe, pour ainsi dire, ce qui coexiste, ce qui précède et ce qui suit. La *période* est une continuité d'instans dont le commencement et la fin sont déterminés par des époques : de περι *circum*, et de ὁδος *via*; parce qu'une portion du tems bornée de toutes parts est comme un espace autour duquel on peut tourner.

Après ces notions préliminaires, nous dirons que les tems verbaux ou du verbe sont les formes qui expriment les différens rapports d'existence de l'action énoncée par le verbe aux diverses époques que l'on peut envisager dans la durée. D'après cette définition, nous devons considérer deux choses : les rapports d'existence à une époque, et l'époque qui est le terme de comparaison.

PREMIÈRE DIVISION GÉNÉRALE DES TEMS.

« L'existence peut avoir en général trois sortes de rapports à l'époque de comparaison : rapport de simultanéité lorsque l'existence est coïncidente avec l'époque ; rapport d'antériorité lorsque l'existence précède l'époque ; et rapport de postériorité lorsque l'existence succède à l'époque ; de là trois espèces générales de tems : les présens, les prétérits, les futurs » (Beauzée) ; dénominations qu'il est plus naturel de désigner par les formes de *simultanés*, *antérieurs*, *postérieurs*, parce qu'elles sont plus conformes au caractère des idées que les tems expriment. Nous exposerons la raison de cette substitution après quelques notions préliminaires qui en vont préparer la réponse.

Les tems simultanés sont les formes du verbe qui expriment la simultanéité d'existence à l'égard de l'époque de comparaison.

Les antérieurs sont les formes du verbe qui expriment l'antériorité d'existence à l'égard de l'époque de comparaison.

Les postérieurs sont les formes du verbe qui expriment la postériorité d'existence à l'égard de l'époque de comparaison.

« C'est véritablement du point de vue de l'époque qu'il faut envisager les autres parties de la durée successive pour apprécier l'existence, parce que l'époque est le point d'observation » : ce qui coexiste est simultané; ce qui précède est antérieur; ce qui suit est postérieur. « Il n'est pas possible que les tems des verbes expriment autre chose que des rapports d'existence à quelque époque de comparaison; il est également impossible d'imaginer quelque espèce de rapport autre que ceux que l'on vient d'exposer : il ne peut donc, en effet, y avoir que trois espèces de tems, et chacune doit être déterminée par l'un de ces trois rapports généraux ». (Beauzée).

Ces trois espèces générales de tems se sous-divisent en plusieurs branches selon les divers points de vue accessoires qui peuvent se combiner avec les idées générales et fondamentales de ces trois espèces primitives.

SECONDE DIVISION GÉNÉRALE DES TEMS.

La sous-division la plus générale des tems doit se prendre dans la manière d'envisager l'époque de comparaison : pour déterminer les diverses relations de cette époque, il faut la comparer à un point fixe de la durée qui en marque les diverses positions d'une manière invariable pour celui qui parle et pour ceux à qui le discours est transmis soit de vive voix soit par écrit.

Ce point fixe est l'instant même de la production de la parole. « C'est celui qui dans toutes les langues sert de dernier terme à toutes les relations de tems que l'on a besoin d'exprimer, sous quelque forme que l'on veuille les rendre sensibles. On peut donc dire que la position

de l'époque de comparaison est la relation à l'instant même de l'acte de la parole ».

Or le tems, comme nous l'avons dit, est un point de vue, un lieu fictif, où l'esprit place, pour les observer, les instans divers qui se succèdent rapidement dans l'existence des êtres. Pour fixer la position de ces instans qui lui échappent sans cesse, il considère le tems comme partagé en trois périodes déterminées : la période *actuelle*, qui coïncide avec l'acte de la parole, une période *antérieure*, qui précède l'acte de la parole, et une période *postérieure* qui suit l'acte de la parole.

De là, la distinction de trois espèces de périodes : période présente, période passée, et période future.

La période présente comprend la série des instans qui fixent l'existence actuelle ou comme simultanée à l'acte de la parole, ou comme antérieure à l'acte de la parole, ou comme postérieure à l'acte de la parole.

La période passée comprend la suite des instans qui ont coïncidé avec ou précédé ou suivi une époque passée antérieure à l'acte de la parole.

La période future comprend la suite des instans qui coïncideront avec ou précéderont ou suivront une époque future postérieure à l'acte de la parole.

On peut donc dire qu'il y a dans chaque période une époque de comparaison autour de laquelle se groupent les instans divers de l'existence et qui est le centre où se rapportent toutes les relations possibles des époques de la durée. Or ces trois époques sont exprimées par ces trois formules : *je lis, je lisais, je lirai*. *Je lis* (je suis lisant) est l'existence actuelle rapportée à l'acte de la parole. *Je lisais* (j'étais lisant) est l'existence présente rapportée à la période antérieure à l'acte de la parole dont elle est séparée par un intervalle qui est mesuré par une autre existence antérieure à l'acte de la parole. *Je lirai* (je serai lisant) est l'existence présente rapportée à la période postérieure à l'acte de la parole dont elle est séparée par un intervalle mesuré par une autre existence postérieure à l'acte de la parole.

Ces deux formules, *je lisais*, *je lirai*, sont des modifications de l'existence présente ou simultanée à l'acte de la parole ; elles en sont des transformations rapportées à d'autres époques ; car elles portent dans leur essence le caractère commun de simultanéité qui marque le présent. Mais cette simultanéité n'est point le caractère d'une relation avec le moment de la parole , puisqu'elles en sont détachées, séparées par une distance qui n'est déterminée que par une époque à laquelle elles coïncident ou parce qu'elles précèdent ou suivent dans la période passée ou future. C'est cette relation à une époque antérieure ou postérieure à l'acte de la parole qui constitue leur caractère distinctif.

De ce caractère particulier résulte la distinction du tems absolu et du tems relatif ; le premier, qui exprime l'existence absolue au moment de la parole sans aucun rapport avec quelque autre existence ; le second qui exprime l'existence démêlée du moment de la parole et rapportée à une époque qui est séparée de l'acte de la parole par un intervalle plus ou moins déterminé.

De cette manière de considérer le tems comme absolu et relatif vont sortir les développemens du système des tems comme des conséquences lumineuses et méthodiques qui seront les preuves naturelles des principes que nous avons déduits de la nature des tems généraux du verbe. Ajoutons, à l'appui de ces notions, une réflexion du comte de Tracy dans sa Grammaire générale, sur la distinction des tems absolus et des tems relatifs.

« Le présent dans le discours, dit-il, est toujours l'instant de l'acte de la parole, et cette époque est toujours la même dans tous les discours ; à la vérité, elle est perpétuellement variable ; mais cela est indifférent parce que toutes les autres qui sont énoncées sont relatives à celle-là et se groupent autour d'elle.

« L'idée du présent n'est susceptible ni de plus ni de moins : ainsi il ne peut y avoir qu'un tems présent à chaque mode des verbes. Le passé et le futur, au contraire, admettent divers degrés : aussi les verbes dans chacune de leurs manières d'être, ont-ils ou du moins peuvent-

ils avoir plusieurs tems passés et plusieurs tems futurs. »

« Cette seule réflexion, ajoute-t-il, suffirait pour m'empêcher d'adopter le système des tems de Beauzée. Je respecte ses lumières plus que qui que ce soit, mais je ne comprends pas comment il n'a pas senti qu'il ne pouvait y avoir ni présent antérieur ni présent postérieur. De tels présens ne sont présens que relativement à une autre époque que celle de l'acte de la parole ; et lui-même venait très-bien de prouver que c'est à celle-là que l'on doit rapporter tous les tems des verbes. »

Le présent actuel est absolu ; les autres sont relatifs à des époques passées ou futures, et par conséquent ne sont plus présens, si par présent l'on doit entendre l'instant simultané à l'acte de la parole comme l'étymologie du mot le marque ; *présent* venant de *ens*, *entis*, ancien participe de *esse*, et de *præ*, devant, *tems étant devant la parole*, *tems placé sous l'acte de la parole*.

Les autres dénominations de passé, prétérit, parfait, imparfait, plusque parfait, etc., sont encore plus vagues, plus indéterminées, plus fausses : c'est ce qui va être démontré dans la classification des tems.

TROISIÈME DIVISION GÉNÉRALE DES TEMS.

Il est donc certain que l'époque de comparaison a trois caractères distinctifs d'après ses trois sortes de positions dans la durée, lesquelles ne sont que trois manières générales d'envisager le tems comme divisé en période présente ou passée ou future. Il est manifeste que les tems sont : 1° *absolus*, s'ils n'indiquent d'autre rapport qu'avec l'acte de la parole, qui est le point fixe autour duquel se groupent les divers instans de la durée dans la période présente ; 2° *relatifs*, si à leur idée primitive de relation avec l'acte de la parole, ils ajoutent l'idée déterminative de relation à une époque placée dans la période passée ou future.

Il est donc évident que les tems sont absolus dans la période présente, et qu'ils sont relatifs dans la période passée et dans la période future. Or dans chacune de ces périodes, les tems expriment trois sortes de relations :

ou de simultanéité ou d'antériorité ou de postériorité. D'où il suit que les trois espèces générales de tems se subdivisent en trois espèces subalternes qui sont caractérisées par la position de l'époque de comparaison : 1° dans la période présente ; *simultané à l'acte de la parole, antérieur à l'acte de la parole, postérieur à l'acte de la parole* ; 2° dans la période passée, *simultané à un passé, antérieur à un passé, postérieur à un passé* ; 3° dans la période future, *simultané à un futur, antérieur à un futur, postérieur à un futur*.

Observons que les deux dernières espèces ne sont que des modifications de la première rapportée à des époques différentes, et concluons : 1° que du simultané à la parole sortent comme des conséquences naturelles le simultané à un passé et le simultané à un futur ; 2° de l'antérieur à la parole, l'antérieur à un passé et l'antérieur à un futur ; 3° du postérieur à la parole, le postérieur à un passé, et le postérieur à un futur : conséquences qui seront justifiées par l'analogie des tems dans leur génération et par leurs usages dans les différens discours.

DERNIÈRE SOUS-DIVISION DES TEMS.

La dernière sous-division des tems doit se prendre dans la manière d'envisager l'époque de comparaison ou sous un point de vue général et indéterminé ou sous un point de vue spécial et déterminé.

Sous le premier aspect, les tems des verbes expriment tel ou tel rapport d'existence à une époque quelconque ou déterminée : sous le second aspect les tems des verbes expriment tel ou tel rapport d'existence à une époque précise et déterminée.

Sous le rapport de simultanéité l'existence est coïncidente avec l'époque ; mais sous les deux autres rapports, d'antériorité et de postériorité, l'existence est séparée de l'époque par une distance que l'on peut envisager d'une manière vague et générale, ou d'une manière spéciale et précise ; ce qui fait distinguer les antérieurs et les postérieurs en deux classes. Dans l'une de ces classes, on

considère la distance d'une manière vague et indéterminée ou plutôt on y considère l'antériorité ou la postériorité sans aucun égard à la distance, et conséquemment avec abstraction de toute distance déterminée; dans la seconde classe, on considère la distance d'une manière précise et déterminée. De ces caractères généraux d'éloignement ou de proximité relativement à l'époque, se tire la distinction des antérieurs et des postérieurs en éloignés ou indéfinis, et en prochains ou immédiats. Les antérieurs ou les postérieurs éloignés sont des formes qui expriment l'antériorité ou la postériorité d'existence avec l'idée accessoire d'une grande distance à l'égard de l'époque de comparaison. Sous cet aspect, nous disons pour l'antériorité, *j'ai lu*, qui signifie *il ya longtems que j'ai lu*; *j'avais lu quand vous êtes arrivé*, qui signifie, *il y avait longtems que j'avais lu quand vous êtes arrivé*, pour la postériorité, *je lirai*, qui signifie *je dois être longtems avant de lire*, *je devrai être longtems sans lire*, *vous aviez dîné avant que je ne fusse*, qui signifie *il y avait longtems que vous aviez dîné quand je commençai à lire*.

Les antérieurs et les postérieurs expriment encore l'antériorité et la postériorité d'existence avec l'idée accessoire d'une courte distance à l'égard de l'époque de comparaison. Sous ce nouvel aspect se trouvent ces formules, pour l'antériorité, *vix legi cùm intravit, quand j'eus eu lu il entra*, ou *aussitôt que j'ai eu lu il est entré*; *modo legi*, *je viens de lire*, *modo legeram*, *je venais de lire*, pour la postériorité, *je vais lire*, *jam jam lecturus sum*, *j'allais lire*, *jam jam lecturus eram*, *je serai sur le point de lire*, *jam jam lecturus ero*. Les antérieurs prochains se forment par *venir de* ou par *eu* ajouté au verbe; les postérieurs prochains ou immédiats se forment par *je vais* ou par *eu* ajouté au verbe: ainsi, *je viens de faire* signifie *il n'y a qu'un moment que j'ai fait*; *je vais faire*, *je ferai dans un moment*.

La proximité et l'éloignement d'antériorité ou de postériorité ne sont point caractérisées en latin et en grec par des syllabes ajoutées au verbe: ces langues ont re-

cours à des adverbes ou à des périphrases pour en préciser la valeur. L'italien, l'espagnol, l'allemand et l'anglais emploient les mêmes moyens pour correspondre à la rigoureuse précision du français. Il n'y a donc que le français qui admette des tems prochains et éloignés. Voyez le tableau du verbe en sept langues.

Les antérieurs et les postérieurs prochains sont les mêmes formes de tems que les grammairiens nomment *tems surcomposés*, dénomination trop vague comme prise de la forme matérielle du tems et comme impropre à exciter dans l'esprit aucune notion exacte de la nature de cette espèce de tems.

5° MODES DU CONNECTIF D'IDENTITÉ.

Nous avons dit précédemment que le connectif variable exprime la coexistence, l'identité d'existence d'une modification avec son sujet ; nous avons classé en toutes leurs espèces, les tems de cette existence intellectuelle, c'est-à-dire, l'ordre selon lequel se sont succédé dans l'esprit les idées composées de l'identité de la modification avec le sujet. Rappelons-nous encore que nous avons démêlé dans le sentiment de l'identité : 1° le produit du jugement, 2° le produit du raisonnement ; c'est-à-dire, 1° le sentiment de rapport qui aperçoit seulement dans la modification une relation d'identité avec le sujet, sans rapporter cette identité à aucune époque de comparaison, 2° le sentiment moral qui démêle, abstrait cette identité de la modification et du sujet pour la rapporter à une époque de comparaison, l'acte de la parole, avec laquelle le sujet de l'identité est en relation ou de principe (première personne) ou d'objet (seconde personne) ou de moyen (troisième personne) dans la fin de la pensée. Ajoutons maintenant que ces deux manières selon lesquelles l'existence est sentie par l'esprit s'expriment dans le connectif sous deux formes distinctes qui constituent les deux modes généraux de l'identité : mode déterminé, *mode abstrait* ou dépouillé de détermination.

Les modes sont donc dans le connectif variable les formes qui caractérisent les différentes manières dont la coexistence du sujet avec sa modification a été sentie ou rapportée à la fin de la pensée. Il faut donc distinguer deux modes généraux : mode déterminé par la personnalité du sujet, mode abstrait de cette personnalité.

Le mode déterminé ou personnel désigne dans l'identité un rapport avec la personne du sujet rapporté lui-même à l'acte de la parole avec laquelle il est en relation ou de principe (première personne) ou d'objet (seconde personne), ou de moyen (troisième personne) dans la fin de la pensée, c'est à dire, dans le point de vue selon lequel l'identité est exprimée par l'esprit. C'est ce mode qui constitue véritablement le verbe, la parole, l'énonciation de la pensée par la parole, et sans lequel il n'y aurait point de proposition ou d'expression de la pensée, en un mot, point de phrase-pensée.

Le mode abstrait ou impersonnel désigne dans le connectif d'identité l'abstraction de toute personnalité, en conséquence de quoi il ne peut être jamais l'expression de la pensée ni former aucune proposition, sans qu'il soit cependant privé des modifications et des rapports qui constituent la phrase, c'est à dire une idée sous la forme de phrase, enfin une phrase-idée.

Il suit de ces définitions que les modes caractérisent différents points de l'existence intellectuelle, et que chaque mode doit avoir son système de tems qui lui soit propre. Or comme le mode abstrait ne désigne dans le connectif variable que l'existence abstraite de personnalité, et que cette abstraction lui donne l'indétermination des noms et des modatifs, son existence ne doit comprendre que les divisions générales des tems. Mais le mode personnel étant déterminé par la personnalité et le nombre du sujet de la modification, doit comprendre le sujet des tems.

Puisque le mode abstrait est ou nom ou modatif, il doit se décliner comme le nom et le modatif. C'est donc une expression impropre que celle de conjugaison du verbe dans ce mode.

Le connectif variable au mode déterminé devra, en conséquence de sa relation directe avec le sujet de la phrase, s'accorder avec les personnes du nom dans toutes les langues; avec ses nombres, le singulier, le pluriel dans toutes les langues, et le duel dans toutes les langues qui l'admettent comme le grec, le polonais; avec les genres dans quelques langues, comme l'hébraïque, la suédoise. Il devra même se décliner à l'instar du nom, selon qu'il exprimera une phrase principale ou une phrase objective ou une phrase circonstantive. Il faut nous expliquer.

Le nom est susceptible de décliner sa terminaison selon les rapports qu'il doit exprimer dans la phrase; quand il est sujet de la phrase, il est à sa forme primitive et générale dont les autres ne sont que des transformations sous d'autres points de vue de la pensée; il est toujours le nom de la même idée envisagée sous différens aspects; il est à sa désinence primitive, au cas direct; il est le nom principal auquel se rapportent tous les autres de la phrase comme ses déterminations et ses rapports. Quand il est l'objet de l'action, et par conséquent l'objet de la phrase, il est au mode subordonné; il est au cas de l'accusatif qui s'exprime sans préposition et quelquefois avec une préposition, selon l'expression matérielle du verbe; il est au cas oblique, c'est à dire, à un cas accessoire. Quand il est le principe, le motif, le moyen de l'action, il est au cas du génitif ou de l'ablatif, qui expriment tous deux à peu près les mêmes circonstances de l'action. Quand il est sujet de la phrase et objet de l'acte de la parole, il est au cas du vocatif; il est encore au cas direct comme le nominatif, et, comme lui, il est le nom principal auquel se rapportent les autres de la phrase. Il tient cependant un peu de la nature de l'objet de la phrase, et par conséquent il porte quelque idée de subordination comme l'accusatif; car il pourrait être rapporté à l'objet de l'action, comme dans cette phrase : *O lieux chéris, je vous quitte pour jamais*, c'est-à-dire, *je quitte vous, lieux chéris!* Il doit donc prendre à peu près la forme du nominatif avec l'idée de dépendance de l'accusatif.

Il est donc évident que le nom, dans tous ces cas, est le même que le nom considéré sous différens rapports. Or le connectif-variable constitutif de la *phrase-pensée* peut varier sa forme primitive, comme le nom fait son nominatif. En effet, comme la phrase peut être, ainsi que le nom, ou principale ou objet ou circonstance d'une autre phrase, le connectif-variable, sous ces rapports différens, devra donc varier sa forme primitive sous autant de formes accessoires, qui toutes ne seront que des modes particuliers accessoires du mode général. Ainsi quand la phrase sera principale, le connectif sera au mode direct et principal, au mode indicatif, dont les autres ne sont que des transformations; ce mode répondra au cas du nominatif.

Quand la phrase sera l'objet d'une volonté non exprimée matériellement, et qui, sous cette forme, conservera le rang de principale ou de phrase absolue, indépendante, le connectif-variable sera au mode que les grammairiens nomment impératif, et qui répond au cas du vocatif. Il tiendra du mode principal ou positif, en ce qu'il pourra former une phrase principale, et du mode subordonné, en ce qu'il sera l'objet d'une volonté énoncée.

Quand la phrase sera l'objet d'une volonté exprimée, et par conséquent objet de la phrase principale ou phrase subordonnée à la principale, le connectif-variable prendra un mode correspondant au cas de l'accusatif; il sera au mode que les grammairiens nomment *subjonctif*, et que d'autres, avec plus de raison, désignent par la dénomination de *subordonné*.

Quand la phrase exprimera une circonstance de l'action, un motif, un moyen, une cause hypothétique, une condition, une possibilité, le connectif-variable prendra un mode correspondant au cas du génitif ou de l'ablatif, et que les grammairiens nomment imparfaitement *optatif conditionnel*, mais que Beauzée, avec plus de raison, appelle *suppositif*.

Il est donc vrai que l'indicatif, l'impératif, le subjonctif, le suppositif ne sont que des nuances, des usages par-

ticuliers du mode personnel ou déterminé; ce ne sont point de nouveaux modes, mais des variations de ce mode, des points de vue différens du même mode.

Il est donc évident que les prétendus modes indicatif, impératif, subjonctif, suppositif, ne sont que les cas du mode déterminé ou attributif dont ils forment la déclinaison; il n'y a donc réellement dans le connectif-variable que trois modes distincts: le mode personnel ou déterminé, le mode impersonnel ou abstrait, composé du mode-modificatif et du mode-subjonctif; trois modes qui ont chacun leur système particulier de déclinaison, et qui divisent en quelque sorte le connectif-variable en trois élémens du discours. D'où il suit que la dénomination de conjugaisons répondant exactement à celle de déclinaison, puisqu'elle exprime les mêmes points de vue, dans les prétendus modes particuliers du connectif, que la déclinaison dans les cas du nom, la grammaire peut retrancher ce mot de sa nomenclature sans aucun inconvénient; elle peut même y gagner du côté de la clarté, et par là s'élever à un plus haut degré de lumière; car en ramenant tous les mots invariables au même système de déclinaison, elle montre plus évidemment l'unité des élémens du discours et fait de grands progrès vers la vérité. C'est ainsi que la science grammaticale devrait se dépouiller de toutes les fausses dénominations, qui portent tant d'obscurité dans la connaissance du discours; il est certain qu'elle ne parviendra à son point de perfection, à la simplicité de la vérité qu'après avoir refait sa nomenclature et avoir adopté un langage analogue à celui de l'idéologie et de la logique; car les idées ne font de progrès qu'autant que la langue s'épure et se perfectionne. Alors bien loin d'être une science abstraite et trop métaphysique, elle sera, au contraire, appropriée à la force de l'intelligence des enfans par la simplicité de ses principes, qui portent sur des points positifs et sensibles; tant il est vrai que les langues sont d'une simplicité admirable, et que presque toutes les grammaires sont d'une complication telle qu'elles n'offrent que ténèbres et désespoir aux élèves.

Nous résumons nos observations, et nous répétons qu'il n'y a dans le connectif variable que trois modes : le mode substantif, le mode modificatif, le mode verbal ou personnel ; que dans le premier, il est susceptible de toutes les variations des substantifs ; que dans le second il éprouve toutes celles qui constituent les déclinaisons des modificatifs ; que dans le troisième, où il est encore considéré comme un substantif, non-seulement il marque les cas, mais encore quelquefois les genres, toujours les nombres du nom, et toujours les personnes du pronom ; qu'enfin dans tous trois il marque les tems. La Grammaire du comte Destut de Tracy n'admet aussi que trois modes et rejette la dénomination de conjugaison pour lui substituer celle de déclinaison.

Observons que le mode verbal est le plus composé, que le mode nominal en est une abstraction par la privation des personnes ; que le mode modificatif en est une autre abstraction en conséquence de laquelle il est privé de marquer par lui-même des rapports, et se trouve réduit à s'adjoindre constamment à un nom dont il a adopté les formes.

Le mode modificatif ou adjectif se retrouve toujours dans la composition des deux autres ; il est donc le plus simple des trois modes.

Le mode substantif ou nominal se forme du mode modificatif et du connectif d'identité simple ; il est donc un peu composé.

Le mode verbal ou personnel se forme du mode nominal sous l'idée accessoire de relation avec les personnes du pronom ; il est le plus composé des modes ; il renferme donc le mode nominal et le mode modatif ; il doit donc se décliner selon les rapports du nom, selon les variations du modatif, et de plus adopter les relations de personnes.

Ainsi, en suivant les degrés de la composition de ces modes, nous pourrions commencer le développement des particularités de chacun par celles du mode-adjectif (participe), continuer par celles du mode nominal, puis

finir par celles du mode verbal. Mais cet ordre n'est pas celui de leur génération ; car l'esprit, en commençant ses analyses, ne va point du simple au composé ; cette opération ne peut se faire que postérieurement ; nous commençons par ce qu'il y a de plus composé ; nous décomposons les masses en parties composées pour arriver enfin aux parties simples, aux élémens. Les langues opèrent d'abord sur les sensations qu'elles désignent par les interjections ; elles décomposent ces sensations et démêlent en elles un être existant sous une modification qu'elles désignent l'un par la dénomination de substantif, l'autre par celle de modificatif ; puis elles démêlent dans ces deux idées un rapport qui les unit et en déduisent le *connectif* ; enfin, par diverses abstractions, elles décomposent, pour ainsi dire, le connectif variable en trois élémens divers qui en constituent les modes et qui, portant les caractères des trois élémens généraux du discours, sont soumis comme eux au même système de déclinaison.

Ainsi, l'ordre pour développer les variations des trois modes du verbe, est ou synthétique ou analytique ; l'un et l'autre a son plus grand degré de lumière selon qu'il est le plus subordonné à la plus grande liaison des idées. Nous suivrons donc celui qui s'adaptera le mieux aux vues de notre système.

MODE PERSONNEL OU VERBAL DU CONNECTIF D'IDENTITÉ.

Périzonius, note 1^{re} sur le chapitre XIII du livre 1^{er} de la Minerve de Sanctius, compare ainsi les modes des verbes aux cas des noms : « Eodem planè modo se habent *modi* in verbis quo *casus* in nominibus. Utrique consistunt in diversis terminationibus pro diversitate constructionis. Utrique ab illâ terminationum diversâ formâ nomen suum acceperè, ut illi dicantur terminationum varii *casus*, hi *modi*. Denique utrorumque terminationes singulares appellantur à potissimo earum usu, non unico ».

Le parallèle que ce disciple du célèbre grammairien espagnol établit entre les cas du nom et les modes du verbe, est juste, et prend son fondement dans les différentes relations des modes; mais il ne porte que sur les modes personnels du verbe, et on peut en faire un semblable sur les variations du mode participe ou modificatif et du mode infinitif ou nominal; car ces trois modes généraux ont chacun leur système de déclinaison comme le nom. Si donc la similitude des variations de chaque mode est exacte avec celles du nom, on doit, pour plus de simplicité et d'unité, appeler *cas* les variations de chaque mode général, et réserver la dénomination de mode pour caractériser les manières différentes dont l'existence est énoncée dans le discours sous les rapports des trois éléments distincts. Le comte Destutt de Tracy ne reconnaît que ces trois modes généraux.

D'où il suit que les prétendus modes impératif, suppositif, subjonctif, optatif, ne sont que les cas du mode positif ou indicatif comme le génitif, l'ablatif, le datif, l'accusatif, le vocatif, ne sont que les cas du nominatif du nom; ces prétendus modes ne sont donc que des nuances, des usages particuliers du mode positif auquel ils ajoutent une idée de rationalité, et que pour raison nous nommons *rationnels*; chacun caractérise par une idée particulière cette rationalité: l'impératif par le commandement, le subjonctif par la subordination à une volonté, le suppositif par l'hypothèse, l'incertitude; l'optatif par le désir, le souhait; le suppositif et l'optatif rentrent dans la même classe comme désignant une incertitude qui est ou principe hypothétique ou effet conditionnel; l'impératif et le subjonctif se rapprochent par l'idée accidentelle de subordination à une volonté que le premier caractérise par la forme absolue de la phrase pensée principale, et le second par la forme relative de phrase pensée dépendante.

Après avoir prouvé par l'analogie que ces prétendus modes sont les cas du mode verbal, nous allons le prouver par l'usage des langues.

Les Hébreux n'ont ni suppositif, ni subjonctif, ni optatif; les Latins confondent le suppositif et l'optatif avec le subjonctif qui sert à les désigner à la fois; les Grecs ou plutôt leurs grammairiens appellent optatif ce qui est nommé suppositif dans la grammaire française; les langues modernes font du suppositif à peu près le même usage que les Grecs de l'optatif, d'où il suit que la dénomination de suppositif doit se trouver dans les grammaires à la place de celle d'optatif, qui a l'air de présenter une nouvelle idée, et qui est la même chose sous un autre nom; l'impératif est tronqué partout, puisqu'il n'a pas de première personne en grec ni en latin, quoique nous ayons en français celle du pluriel; qu'au contraire il n'a point de troisième personne chez nous, tandis qu'il en a dans ces deux autres langues; qu'enfin il n'a point en latin d'antérieur-futur, quoiqu'il ait ce tems en grec et dans nos langues modernes. Ces modes ne tiennent donc point à l'essence du verbe, comme le positif, le participe et l'infinitif; leurs caractères différentiels ne tiennent point à la nature du verbe; ce sont des idées ajoutées accidentellement à la signification fondamentale, et il aurait été possible d'introduire plusieurs modes de la même espèce, par exemple, un mode interrogatif, un mode négatif, etc.; car le mode verbal se modifie encore par ses relations avec le sujet de la phrase, qui produisent le genre, le nombre, la personne; par ses relations avec l'acte de l'esprit, qui produisent l'affirmatif, le négatif, l'interrogatif, le provocatif et le désidératif; variations qu'il faut ici éclaircir.

Les personnes, en grammaire, considérées d'une manière abstraite et générale, sont les diverses relations que peut avoir à la production de la parole le sujet de la proposition; et dans les verbes, ce sont les diverses terminaisons que le connectif variable reçoit selon la relation actuelle du sujet de ce verbe à la production de la parole.

Dans toutes les langues, les verbes au mode personnel sont soumis à la variation de personne, puisque c'est

par cette variation qu'ils sont l'énonciation fidèle de la pensée.

Le nombre verbal est la forme qui marque la concordance du verbe avec le sujet de la proposition. Cette variation est commune au connectif variable dans toutes les langues.

Le genre verbal est la concordance du verbe avec le nom distribué en différentes classes; cette variation, ainsi que celle de nombre, n'est qu'accidentelle, et ne modifie le verbe que dans quelques langues, comme l'hébraïque, la suédoise.

Il n'est point ici nécessaire d'entrer dans de plus grands développemens sur les variations de personne, de genre et de nombre; ce ne sont que des accidens du verbe qui marquent son identification avec le sujet de la proposition.

Les règles en sont expliquées à l'article de la concordance du connectif variable.

L'esprit, en déterminant le caractère de l'identité, donne à son acte ou délibération différentes formes pour en exprimer les manières. Ces formes, que nous avons déjà citées, sont l'*affirmatif*, le *négatif*, l'*interrogatif*, le *provocatif*, le *désidératif*. La délibération affirmative prononce le caractère positif ou rationnel de l'identité sous une forme propre à montrer la certitude qu'elle a de la coexistence de la modification avec le sujet : *il vient, il viendra*. La délibération négative prononce le caractère de l'identité sous une forme qui montre la certitude qu'elle a de la privation ou absence de coexistence entre la modification et le sujet : *il n'est pas venu*. La délibération interrogative exprime le doute de l'esprit qui cherche à savoir la certitude du caractère dont l'identité est revêtue. Dans cette phrase, *est-il venu?* la délibération, après avoir compris *venir* sous une forme positive, absolue, d'après les apparences qui ont occasionné son jugement, doute encore si elle est conforme ou non à la réalité, et pour dissiper son doute, elle demande le témoignage d'une certitude étrangère ou extérieure. Dans cette autre phrase : *viendrait-il si je l'appelais?* la délibéra-

tion, après avoir placé l'action *venir* sous une forme rationnelle relative, demande si son acte s'accordera avec l'expérience de l'action. La délibération provocative, après avoir compris une identité sous une forme affirmative, fait exprimer à l'objet de la parole son acte sur une identité qu'il semble ignorer ou craindre de découvrir : *n'est-il pas venu ?* Notre délibération est pour nous certaine, et nous demandons la forme de la délibération d'un autre, c'est-à-dire, s'il juge comme nous affirmativement. Elle est différente de l'interrogative en ce qu'elle marque la certitude de la part de celui qui parle, et la question qu'il adresse à un autre pour lui faire déclarer son opinion sur une coexistence qu'il paraît ignorer ou céler ; au lieu que l'interrogative exprime le doute de celui qui parle et la question qu'il fait à celui qui l'écoute pour connaître la vérité. La délibération désidérative exprime le désir d'une coexistence qui n'a pas lieu et qui est un besoin pour la personne de la parole : *que ne vient-il !* L'affirmatif et le négatif sont employés dans les trois modes généraux du verbe ; les autres ne sont usités qu'au mode verbal. L'affirmatif, le négatif sont usités à tous les cas du mode verbal ; l'interrogatif, le provocatif, le désidératif ne se trouvent ni à l'impératif ni au subjonctif ; le désidératif ne se trouve qu'au suppositif, et c'est ce que la grammaire grecque nomme *optatif* dont les usages s'étendent plus loin que son nom ne le porte.

Ces manières dont l'esprit analyse la co-existence et prononce sur l'identité de la modification avec le sujet, sont, par ce caractère, faciles à distinguer des cas du mode verbal et des autres qui expriment cette co-existence, ce rapport sur lequel l'esprit prononce sa délibération.

LE POSITIF.

Le positif est dans le mode verbal-personnel la forme qui exprime l'identité de fait, la co-existence certaine et positive dans le tems entre le sujet et sa modification. Il

exprime la co-existence dégagée de toute incertitude, de toute contingence, de toute volonté, en un mot, de toute rationalité; il indique l'identité pure et fondamentale sans le mélange de quelque idée accessoire et accidentelle que les autres modes personnels y ajoutent. Delà vient que le positif est le seul cas du mode personnel qui dans toutes les langues admette toutes les espèces de tems autorisées par l'usage de leur syntaxe; c'est ce qui le rend propre à représenter la co-existence principale de toute proposition. Aussi est-il presque toujours construit en phrase principale, et si quelquefois il est tourné en phrase accessoire, il exprime encore une identité certaine, une circonstance arrivée dans le tems, un objet de l'acte de l'esprit affirmatif.

De tous les cas du mode verbal le positif (l'indicatif), l'impératif et le suppositif sont les seuls qui se construisent en phrase principale; c'est ce qui les distingue du subjonctif qui exprime la co-existence comme subordonnée à une co-existence principale. Mais l'impératif et le suppositif ajoutent à la co-existence pure du connectif l'idée de commandement et d'hypothèse; c'est ce qui les sépare du suppositif, qui est le cas pur et direct. Delà vient que les autres cas du mode verbal ont un système de tems moins définis et moins précis. On peut consulter à cet égard le tableau du verbe grec. Le simultané-passé-périodal (l'imparfait), l'antérieur-passé-périodal (plus-que parfait), le postérieur-passé-périodal ne se trouvent que dans le positif; ils n'ont point de tems correspondans pour les autres cas du mode personnel. La preuve en est qu'il y a aux autres cas moins de tems, et que ces tems sont dérivés des tems historiques du cas positif.

LE SUBORDONNÉ A LA VOLONTÉ.

Aucune grammaire n'a parfaitement démêlé la nature de l'impératif et du subjonctif; toutes leur donnent un système très-incomplet de tems, au lieu qu'elles recon-

naissent au suppositif un système complet dont tous les tems ont des correspondans au positif. Cette erreur vient de ce que les grammairiens ont toujours séparé l'impératif du subjonctif, qui doit se réunir avec lui en un même cas du mode verbal. En effet, l'impératif n'a que des tems absolus correspondans aux tems absolus du positif; le subjonctif n'a que des tems relatifs correspondans aux tems relatifs du positif.

Or l'époque de comparaison de l'impératif et du subjonctif est l'acte de la parole transformée en volonté comme la production de la parole est l'époque de comparaison du positif. De même que les tems du positif qui n'ont de relation qu'avec la production de la parole sont appelés absolus et sont simultanés, ou antérieurs ou postérieurs à la parole, de même les tems du cas subordonné à la volonté, qui n'ont de relation qu'à cette volonté, sont absolus et se distinguent en simultanés, antérieurs et postérieurs à la volonté ou parole de la volonté; car la volonté est ellipsée. Tels sont les tems du prétendu mode impératif.

Et, pour continuer le parallèle, de même que les tems du positif qui ont relation à une époque intermédiaire de comparaison antérieure ou postérieure à la parole, époque primitive, sont appelés relatifs et sont ou simultanés ou antérieurs ou postérieurs à cette époque secondaire de comparaison, de même les tems du cas subordonné qui ont relation à une époque secondaire, sont appelés relatifs et sont ou simultanés ou antérieurs ou postérieurs à cette époque secondaire. Tels sont les tems du prétendu mode subjonctif. Ainsi les tems de l'impératif qui sont l'objet d'une volonté non exprimée, sont absolus; ainsi les tems du subjonctif qui sont l'objet d'une volonté exprimée, sont relatifs; ainsi les tems de l'impératif et ceux du subjonctif forment le système des tems du cas que nous appelons *subordonné à la volonté*. D'où il suit que la volonté étant la parole modifiée par l'idée de commandement, les tems absolus du cas *subordonné* manquent de première personne, parce que le principe de la

parole ne se commande pas à lui-même, à moins qu'il ne se suppose divisé en deux parties, dont l'une commande à l'autre, comme *benedic, anima mea, domino*; mon âme, bénis le seigneur. Il suit encore delà que les tems relatifs du cas *subordonné* sont simultanés ou antérieurs ou postérieurs à une époque secondaire de comparaison, et non à la volonté à laquelle ils sont toujours postérieurs, quoi- qu'elle puisse être présente, passée ou future.

La volonté est donc elliptique à l'impératif; elle est la parole même de celui qui parle, et son commandement peut exiger l'action à l'instant même de sa production, ou se transporter au moment où l'action sera finie, ou prescrire l'action dans le tems à venir; l'action pourra donc être ou simultanée ou antérieure ou postérieure à l'instant de l'énonciation de la volonté. *Lis maintenant* est une action voulue à l'instant même de la volonté; elle lui est simultanée. *Ayez lu ce livre quand je reviendrai* est une action que l'on veut qui soit faite à l'époque du retour où l'on transporte sa volonté; c'est une forme de postérieur à la parole, à laquelle répond l'aoriste 1^{er} de l'impératif du verbe grec; c'est l'expression d'un tems historique. Mais s'il est question d'une vérité constante, résultat d'observations faites sur des actions antérieures à la parole, c'est le tems absolu antérieur à la volonté, c'est le passé de l'impératif grec; ἀνθρωπε, πρῶτον ἐπίσκεψαι ὑποῖόν ἐστι τὸ πρᾶγμα· εἶτα καὶ τὴν σεαυτοῦ φύσιν καταμαθε, εἰ δυνασαι βαστάσαι. Πένταθλος εἶνα βούλει ἢ παλαισῆς; ἴδε σεαυτοῦ τοὺς βραχίονας τοὺς μηροὺς, τὴν ὀσφύνκαταμαθε ἄλλος. Ἄ γάρ πρὸς ἄλλο πεφυκε. Ce passage d'Épictète signifie, d'après la traduction de Diderot, dans sa lettre sur les sourds et muets : « Homme, aie d'abord appris ce que c'est que la chose « que tu veux être; aie étudié tes forces et le fardeau; aie « vu si tu peux l'avoir supporté; aie considéré tes bras et « tes cuisses; aie éprouvé tes reins si tu veux être quin- « quation ou lutteur. » Il est certain que ces formes d'antérieur-présent expriment des actions objectives d'une volonté qui se transporte à la fin, à l'événement de ces actions pour les rendre antérieures; car la volonté de

celui qui parole n'est point postérieure à ces actions, qu'elle conseille, mais elle place l'exécution de son commandement impératif à l'issue des actions; c'est par cette transposition seule que l'usage de l'antérieur est autorisé, puisqu'un autre tems pourrait exprimer le même fonds d'idées, comme, *apprends ce que c'est.... vois.... considère... éprouve*, ou bien, *tu dois apprendre, il faut que tu voies, il faut que tu considères*; mais non avec les mêmes circonstances, car autant de tours différens, autant de circonstances différentes. — Si l'action est voulue devoir se faire dans un tems à venir, on emploie le postérieur de l'impératif ou le futur de l'impératif grec : *τις, honorato*, honore ou doit honorer; en allemand, *soust loben*.

Cette forme de l'impératif n'est démêlée dans aucune grammaire; elle est confondue avec *honora, honore maintenant, lobe*. Beauzée lui-même l'a confondue avec le présent de l'impératif, et en en faisant une espèce de présent, il en a cherché les caractères différentiels dans les effets, dans la fin de la pensée. Mais ces effets sortent d'une cause qui les produit, et cette cause, c'est la nature différentielle du tems.

Le présent de l'impératif exprime une simple exhortation, un conseil, un avertissement, une prière même, ou tout au plus, de la part de l'autorité, un consentement, une simple permission, une tolérance : *aut si es dura, nega; sin es non dura, venito* (Properce). *Aut si es dura, nega*, c'est comme si Properce avait dit : si vous avez de la dureté dans le caractère, et si vous consentez vous-même à passer pour telle, il faut bien que je consente à votre refus, *nega*, refusez maintenant : simple concession.

Le postérieur de l'impératif exprime un commandement exprès et absolu ou du moins une exhortation si pressante qu'elle semble exiger l'exécution aussi impérieusement que l'autorité même. *Si es non dura, venito*; c'est comme si l'auteur eût dit : mais si vous ne voulez point avouer un caractère si odieux, si vous prétendez

être sans reproche à cet égard, il vous est indispensable de venir, il faut que vous veniez, *venito, vous viendrez, venez incessamment* : prière urgente qui approche du commandement absolu et qui en imite le tour impérieux.

Et potum pastas age Tytire, et inter agendum,
Occursare capro (cornu ferit ille) caveto. (VIRGILE.)

Et potum pastas age Tityre, n'est qu'une simple instruction dont le ton est modeste. Mais quand Virgile s'intéresse pour Tytire, il craint pour lui quelque accident ; il élève le ton afin de donner à son avis plus de poids et par là plus d'efficacité, *occursare capro caveto. Cave*, prends garde, serait plus faible et moins honnête, parce qu'il marquerait trop peu d'intérêt. Il faut quelque chose de plus pressant ; *caveto*, tu prendras garde. C'est le ton même de la loi : *ad divos adeunto castè* (Cic. II de Leg. VIII, alit. 19).

L'intérêt porté sur le tems présent n'est donc qu'une simple exhortation, un avertissement ; mais l'intérêt qui se porte dans l'avenir marque un sentiment qui presse, exprime une volonté qui veut suivre l'action jusqu'à son exécution, en écartant les obstacles de sa fin. L'intérêt borné au présent, abandonne l'action à elle-même après le conseil donné ; il semble l'oublier, n'y prendre plus de souci.

Le postérieur de l'impératif, que Beauzée confond dans la classe du simultané présent, est donc un tems réellement distinct par un caractère différentiel, *amator ab hero*, faites si bien que votre maître vous aime : voilà le postérieur passif ; il est évident que l'action de se faire aimer est postérieure à la volonté qui conseille ; *lege, ego audio*, lisez, je vous écoute ; l'action de lire doit se faire à l'instant de la production de la parole.

Ce tems est constaté dans la langue allemande par *Sollen*, joint à l'infinitif : *soust loben*, doit louer, laudato ; *lobe*, loue, lauda. Voyez le tableau du verbe en sept langues.

La suppression des pronoms en français est l'indice qui fait distinguer l'impératif du subjonctif et de l'indicatif. Il en est de même en allemand.

Delà il suit que l'impératif est la forme du verbe la plus simple et la moins chargée de désinences, et qu'elle est regardée par Leibnitz comme la vraie racine des verbes.

Quoique l'impératif soit un cas du mode personnel, il n'a dans aucune langue la première personne du singulier, parce qu'on ne se commande point proprement à soi-même, ou plutôt, parce que, quand on se notifie à soi-même la volonté que l'on a de faire quelque chose, on se divise, pour ainsi dire, en deux personnes dont l'une parle à l'autre ; *Benedic, anima, domino* (ps. 102 et 103) ; et alors celle à qui l'on parle est la seconde.

Ce cas du mode subordonné est plus ou moins défectueux de personnes dans chaque langue. En grec et en latin il n'y a que des secondes et des troisièmes personnes. Les personnes défectives se remplacent par celles qui leur correspondent dans le subjonctif.

La suppression des pronoms n'est pas seulement le caractère distinctif de l'impératif ; l'ellipse de la volonté y est encore nécessaire. Si donc la volonté y est exprimée dans le discours, le cas du mode subordonné reprend ses pronoms sujets, et se change en subjonctif, dénomination à laquelle M. de Tracy préfère celle de *subordonné*, qui, dans notre système, embrasse à la fois l'impératif et le subjonctif.

Le caractère distinctif du subjonctif comme de l'impératif, est d'être l'objet d'une volonté ; cette subordination lui donne un caractère de postériorité, et soit que la volonté exprimée soit présente, passée ou future, le subjonctif lui est également postérieur. La volonté énoncée fixe l'action de son objet à une époque secondaire de comparaison avec laquelle il est en relation, ou de simultanéité ou d'antériorité ou de postériorité. C'est donc une erreur de regarder ces formes : *Il faut que je le dise*, comme présent du subjonctif ; *que j'aie lu*, comme un

passé. Cette manière de classer les tems est fautive ; il est évident qu'il y a là quelque chose de mal démêlé.

La destination unique du subjonctif est de présenter l'existence unie à une idée de dépendance, de subordination à une volonté ; cette subordination se mêle nécessairement à une idée de postériorité qui en fait le caractère distinctif. On le voit clairement par la correspondance des tems du positif : *Je veux qu'il fasse, il fera; je veux qu'il ait fait, il aura fait.* « A la signification des tems du subjonctif, il se mêle toujours une certaine expression du futur indiquée dans plusieurs langues par leur composition ; et dans beaucoup de locutions, ils sont remplacés par des futurs positifs. Le subjonctif ne doit même pas avoir d'autres futurs que ces tems-là, et point de présents ; car le mode subordonné exprime toujours une idée de futurition à l'acte de la volonté. » (De Tracy.)

Cette réflexion d'un grammairien philosophe est une preuve de raison incontestable en faveur de notre système. C'est par une suite d'aperçus aussi justes, que le comte de Tracy a porté dans la grammaire générale la lumière de la philosophie, et en a posé des principes solides qui doivent fixer l'éternelle variation de la langue de la grammaire.

Une preuve de fait que les tems du subjonctif sont des postérieurs, c'est que si l'on combine la volonté avec l'action voulue, le connectif d'identité se sépare pour se mettre au tems de la volonté, et l'action prend la forme de postérieur : *Il faut que vous travailliez, tibi laborandum est.* Si nous décomposons la volonté de cette autre forme, *erat illi laborandum*, nous aurons, *oportet ut laboraret.* Cette postériorité empêche que les tems du subjonctif ne soient présents, car ils ne pourraient l'être qu'autant que la volonté serait présente, et que le tems subordonné serait simultanément à cette volonté.

Le français et le latin confondent l'optatif avec le subjonctif sous la même expression. Si donc on trouve dans les verbes de ces langues des antérieurs ou des simultanés à l'action de la phrase principale qui exprime la volonté,

c'est que ce qui paraît volonté n'est qu'une supposition, une contingence, et les prétendus subjonctifs sont les formes de l'optatif ou suppositif. Les exemples font foi de cette volonté.

Mais, puisque les tems du subjonctif objet de la volonté sont en relation à une époque secondaire de comparaison, ils sont relatifs, et tirent leurs caractères distinctifs de cette époque secondaire. La volonté détermine donc seulement la période, et l'époque secondaire caractérise la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité des tems subordonnés.

Si donc la volonté est présente ou future, les tems du subjonctif seront placés dans la période future; ils conserveront dans le grec la figurative du simultanément-présent et de l'antérieur-présent pour marquer leur relation d'objet avec la volonté présente. Si la volonté est au passé, ils seront placés dans la période passée, et prendront leurs inflexions et leurs désinences dans les tems historiques du positif correspondant; car les tems périodaux ne sortent pas du positif qui est le seul cas de la déclinaison verbale où ils soient usités. La rationalité des tems subordonnés ou voulus n'exige point dans la période passée ce degré de précision qu'il faut admettre dans la narration des tems positifs passés; c'est ce qui rend indéfinis les tems rationnels passés.

Les développemens que nous avons donnés sur le cas subordonné ont expliqué suffisamment le système des tems qui le constituent. Nous y ajouterons seulement une réflexion que fait Beauzée sur la position de l'époque de relation.

« Le moment déterminé par l'un des simultanés du
« verbe principal est pour les tems du subjonctif ce que le
« seul moment de la parole est pour les tems de l'indica-
« tif : c'est le terme immédiat des relations qui fixent
« l'époque de la comparaison. A l'indicatif les tems ex-
« priment des rapports d'existence à une époque dont la
« position est fixée relativement au moment de la parole :
« au subjonctif, ils expriment des rapports d'existence à

« une époque dont la position est fixée relativement au moment déterminé par l'un des présents du verbe principal.

« Or ce moment, déterminé par l'un des simultanés du verbe principal, peut avoir lui-même diverses relations au moment de la parole, puisqu'il peut être ou actuel ou antérieur ou postérieur. Le rapport d'existence au moment de la parole qui est exprimée par ces tems du subjonctif, est donc bien plus composé que celui qui est exprimé par un tems de l'indicatif. Celui de l'indicatif est composé de deux rapports; rapport d'existence à l'époque et rapport de l'époque au moment de la parole : celui du subjonctif est composé de trois; rapport d'existence à une époque, rapport de cette époque au moment déterminé par l'un des simultanés du verbe de la phrase principale, et rapport de ce moment à celui de la parole. »

La langue grecque a distingué les tems voulus des tems suppositifs. La langue latine les confond sous une même expression. Les langues modernes ont les tems du subjonctif sans avoir tous ceux du suppositif; elles y suppléent pour le cas subordonné.

Le latin emploie les tems voulus de la période future pour exprimer les suppositifs de la période présente. Cet usage n'a pas seulement lieu pour la période présente, mais encore pour la période passée ou future du suppositif.

D'où il suit que les tems voulus et les tems suppositifs dans les langues défectives, seraient mieux caractérisés par l'idée générale de rationnel qui renferme les deux autres comme ses espèces. En effet, le rationnel exprime ce qui est de droit comme le positif exprime ce qui est de fait; il ajoute à la coexistence intellectuelle d'un sujet avec un modificatif l'idée accessoire de volonté qui caractérise le subordonné, ou l'idée accidentelle de possibilité qui caractérise le suppositif.

Nous avons placé les tems subordonnés à la volonté immédiatement après les tems positifs, parce qu'ils cor-

respondent au cas de l'objectif (accusatif), qui est un cas direct dans le nom, et qui doit prendre rang immédiatement après le nominatif. Nous continuerons donc par le suppositif qui correspond au cas de circonstantif ou régime indirect des noms. De cette manière nous observerons la plus grande liaison des idées, et nous mettrons dans nos développemens un ordre méthodique conforme aux principes de l'analyse.

LE SUPPOSITIF.

Le suppositif est un cas du mode personnel qui, en énonçant directement l'existence intellectuelle d'un sujet avec relation à un modificatif, y ajoute l'idée accessoire d'hypothèse ou de supposition.

L'acte de la parole, qui est l'époque primitive de comparaison de tous les tems de chaque mode, se modifie au suppositif par l'idée de possibilité. Ainsi, au positif l'acte de la parole prend un caractère de certitude; au subordonné un caractère de volonté soit elliptique soit exprimée; au suppositif un caractère de possibilité, d'incertitude, de condition, de supposition, de restriction, de désir, de permission. Exemples : Que n'ai-je fait ce que vous m'avez dit ! Que ne puis-je vous suivre ! Fasse le Ciel que vous réussissiez !

Οὐδ' εἰ μάλα πολλὰ καιροῖτε,

Non pas même quand vous travailleriez beaucoup.

Οὐκ ἂν ἔγογε τὸν πρὸς δῶμα νεοίμεν,

Je ne retournerais pas même à votre maison.

Φόρτον δε δὶς εἰκος ἄμαξαι οὐκ ὀκλεύσειαν,

Or deux fois dix chariots n'auraient pas ébranlé ce poids, c'est à dire, vingt chariots n'auraient pas ébranlé cette lourde masse.

Ἴτσειαν Λαγκιοὶ ἔμα δάκρυα σοῖσι βέλεσιν.

(HOMÈRE, 1 chant de l'Iliade.)

Que les Grecs expient mes larmes par tes flèches.

Ces exemples suffisent pour faire comprendre la nature du suppositif qui, dans la grammaire grecque, prend le nom d'optatif. Il est clair que cette dénomination d'optatif ne porte que sur un usage particulier du suppositif, qu'elle n'embrasse pas tous les usages de ce cas, et que par conséquent, elle est très-incorrecte. Beauzée qui a, d'après l'abbé Girard, adopté la dénomination de suppositif, a parfaitement prouvé le vague et l'insuffisance du mot d'optatif pour désigner ce cas du mode personnel.

Les tems du suppositif n'ont point dans la période passée de correspondans aux tems périodaux du positif; l'indétermination de la coexistence de ce cas influe sur le système de ses tems, et exige moins de précision; car quand on parle d'une action possible ou supposée, on n'a pas besoin d'en préciser l'époque aussi scrupuleusement que pour une action positive qui a lieu dans le tems.

Dans la langue grecque ces tems sont parfaitement définis et distingués des tems positifs par des désinences particulières; ils sont définis dans les langues modernes de l'Europe qui n'ont que les tems relatifs qu'elles appellent conditionnels et hypothétiques; quant aux tems absolus, elles y suppléent par l'usage des tems du positif auxquels elles adjoignent un submodatif ou adverbe.

Le suppositif, comme le positif, peut présenter dans le discours la coexistence sous la forme principale, tandis que le subjonctif est toujours sous la forme de phrase subordonnée à une volonté qui forme sa principale. C'est ce caractère de construction qui distingue en latin le suppositif du subjonctif, puisqu'ils sont tous deux exprimés sous la même forme dans la déclinaison du verbe.

Nous résumons les cas du mode verbal ou personnel : de même que les cas du nom se réduisent à trois, le subjectif (nominatif), l'objectif (accusatif), et le circonstantif (régime indirect, génitif, ablatif, datif), de même les cas du mode verbal se réduisent à trois, le positif (l'indicatif), le subordonné (l'impératif, le subjonctif), et le suppositif (l'optatif, le conditionnel, l'hypothétique).

MODE IMPERSONNEL DU CONNECTIF D'IDENTITÉ

« L'idée de l'existence intellectuelle sous une relation à une modification est ce qui sert de fondement aux différents modes du verbe qui conserve dans tous sa nature essentiellement indestructible.

« Si, par abstraction, l'on envisage comme un être déterminé cette existence d'un sujet quelconque sous une relation à une modification, le verbe devient nom, et c'en est le mode nominal (infinitif). Si, par une autre abstraction, on envisage un être indéterminé, désigné seulement par cette idée de l'existence intellectuelle sous une relation à une modification, comme l'idée d'une quantité faisant partie accidentelle de la nature quelconque du sujet, le verbe devient modificatif (adjectif), et c'en est le mode-modificatif (participe).

« Ni l'un ni l'autre de ces modes n'est personnel, c'est à dire, qu'ils n'admettent point d'inflexions relatives aux personnes, parce que l'un et l'autre expriment de simples idées ; l'un, un être déterminé par sa nature ; l'autre, un être indéterminé désigné seulement par une partie accidentelle de sa nature ; mais ni l'un ni l'autre n'exprime l'objet d'un jugement actuel, en quoi consiste principalement l'essence de la proposition et du discours. C'est pourquoi les personnes ne sont marquées ni dans l'un ni dans l'autre, parce que les personnes sont dans le verbe des terminaisons qui caractérisent la relation du sujet à l'acte de la parole.

« Mais si l'on emploie en effet le verbe pour énoncer actuellement l'existence intellectuelle d'un sujet déterminé sous une relation à une modification, c'est à dire, s'il sert à faire une proposition, le verbe est alors uniquement verbe, et c'en est le mode personnel. » (Beauzée.)

Le mode impersonnel du connectif variable (infinitif, participe) est donc le signe d'un jugement porté dans l'esprit, comme le mode personnel est le signe d'un jugement exprimé dans le discours. Ainsi, le jugement se désigne

par le connectif-d'identité-idée, et s'exprime par le connectif-d'identité-pensée.

Or, le mode-nominal (l'infinitif) et le mode-modificatif (le participe) du connectif-d'identité-idée sont naturellement variables par les trois rapports généraux du tems indéterminé, c'est à dire, relatifs à une époque quelconque non rapportée à l'acte de la parole; ils expriment la simultanité, l'antériorité, la postériorité de l'action relativement à l'époque de comparaison qui est le tems du verbe de leur phrase principale, de la phrase dont ils dépendent. C'est donc cette indétermination, cette abstraction de l'existence du connectif-d'identité dans ces modes, qui le rend impersonnel, qui empêche que « les personnes ne soient marquées ni dans l'un ni dans l'autre; car les personnes sont dans le verbe des terminaisons qui caractérisent la relation du sujet à l'acte de la parole. »

« L'exclusion générale des inflexions personnelles démontre que le connectif au mode nominal ne peut constituer une proposition sans sujet, et point de sujet de la proposition qui n'ait à l'acte de la parole une relation fixe et précise, c'est à dire, une personne déterminée dont le signe doit au moins pouvoir se trouver dans le verbe qui constitue la proposition. » (Beauzée.)

Mais le mode-nominal et le mode-modificatif ou, si l'on veut, le nom-verbal et le modificatif-verbal, selon la nature du modatif (adjectif) qu'ils renferment, sont assujétis aux variations des voix et sont ou actifs ou passifs ou moyens (neutres).

De ce que le connectif d'identité abstraite (le mode impersonnel) présente l'existence sous la nature de l'idée du nom et du modificatif, il doit, dans le discours, avoir des rapports comme le nom et le modificatif; il doit se décliner comme eux. Le modificatif-verbal est subordonné à un nom; il doit s'accorder avec ce nom comme le simple modificatif; le nom-verbal n'est pas subordonné à un nom d'être revêtu du caractère substantif dans la phrase, mais à un modificatif avec lequel il peut être mis

dans la même relation que le nom; il n'est donc pas soumis à la syntaxe d'accord, mais à celle du régime.

Le nom-verbal est différent du nom d'être, en ce qu'il forme une phrase et que le nom n'en forme point : si le nom verbal était revêtu du caractère du substantif, c'est à dire déterminé par un déterminatif (article), il deviendrait nom-substantif, comme *dîner*, nom verbal, se change en nom substantif par le déterminatif *le dîner*. Le nom-substantif ne peut devenir nom-verbal par la suppression du déterminatif; il ne peut, dans ce cas, se changer qu'en modificatif, comme ἡ ἀρετὴ πλοῦτος ἐσθι, la vertu est richesse; ἀνδρῶπιος εἰμι, je suis homme. Mais si du nom-substantif on veut faire un nom-verbal, il faut un changement dans la désinence ou une addition de désinence verbale, comme de *latin*, *moral*, on fait *latiniser*, *moraliser*.

Le modificatif-verbal (participe) diffère du modificatif-qualificatif (adjectif), en ce qu'il exprime le tems, et que celui-ci en est dépourvu; l'un désigne l'action du sujet placée dans le tems de son existence, l'autre, les qualités, les formes de ce sujet; le premier désigne ses rapports, le second ses dispositions au moyen de rapports.

D'où il suit que le nom-verbal et le modificatif-verbal ont chacun un système particulier de déclinaison.

Dans l'état de nom la fonction principale du connectif d'identité est de modifier l'existence par des rapports avec les autres élémens de la proposition; il est susceptible d'être d'un genre qui est le neutre, et de marquer le nombre singulier et les cas, non pas pour s'accorder avec les autres élémens du discours, mais pour, ainsi que les noms substantifs, exprimer ses propres modifications, et, quand cela est nécessaire, un rapport de dépendance.

Cette observation, qui est du comte de Tracy, détruit l'assertion de Beauzée, qui refuse toute inflexion numérique au nom-verbal. Prenons une phrase où le nom-verbal remplisse le rôle de sujet : *quàm turpis est assentatio cùm vivere ipsum turpe sit nobis!* (Cic.) Il est évident 1^o que *vivere* est sujet dans la phrase accessoire, 2^o que le connectif d'identité *sit* n'est au singulier que parce que

son sujet *vivere* est du nombre singulier, 3^o et que *turpe* n'est au genre neutre que parce que son sujet est du neutre. En suivant ce raisonnement on dira peut-être que *sit* n'est à la 3^e personne que parce que le sujet est de la 3^e personne, et l'on en conclura que le nom-verbal est susceptible de variation de personne. Nous répondrons que comme le nom-substantif n'est pas susceptible de personne, le nom-verbal en est privé par la même raison; que le nom-substantif, ainsi que le nom-verbal, ne peut marquer ni la seconde ni la première personne, et que s'ils paraissent être au-delà de la troisième personne par leur relation avec le connectif-variable, c'est plutôt une absence qu'une propriété de personne; car la variation de personne caractérise le pronom, le genre caractérise le nom-substantif, les différens rapports de l'identité dans la phrase caractérisent les régimes du nom-verbal, qui sont également propres aux noms et pronoms.

Quand le connectif-variable est dans l'état de modificatif, il doit, comme les autres modificatifs, marquer les nombres et les cas, et il doit avoir tous les genres, afin de s'accorder avec les noms dans les langues où les modificatifs se déclinent.

D'où il suit que le connectif-d'identité-idée doit se décliner par des variations de désinences comme les mots dont il remplit les fonctions dans le discours, et se diviser en deux élémens distincts formant deux modes séparés comme les espèces du mode impersonnel.

LE MODE NOMINAL.

Le *mode-nominal*, que Beauzée appelle *nom-verbe*, est un mode impersonnel qui exprime l'identité abstraite de l'existence intellectuelle avec relation à un modificatif, en la présentant sous l'idée d'un nom.

« L'infinif (nom-verbal) est un véritable nom, puisqu'il ne peut être appliqué à aucun sujet, et qu'il est universellement employé dans l'oraison aux mêmes fins que le nom, et en latin avec les mêmes cas. » (Beauzée.)

Beauzée a très-bien prouvé que les formes de l'infinif expriment les cas directs du nom, c'est à dire, le nominatif, l'accusatif, et que les gérondis en marquent les cas indirects, le génitif, l'ablatif, le datif; il a confirmé ses observations par une foule d'exemples : *cùm vivere ipsum turpe sit nobis* (Cic.), *vivere* subjectif (nominatif); *occurrere capro caveto* (Virg.), *occurrere* objectif (accusatif); *sed ratio rectè scribendi conjuncta cum loquendo est* (Quintill.), *scribendi* génitif, *loquendo* ablatif; *memoria excolendo augetur* (Quintil.), ablatif; *emporetica inutilis scribendo* (Plin.), datif; *epidicum querendo operam dabo* (Plaut.); *cùm oculis ad cernendum non egeremus* (Cic.), accusatif précédé d'une préposition; *et inter agendum occurrere capro caveto* (Virg.); *namque ante domandum ingentes tollent animos* (Virg.)

« Ce n'est, dit ce judicieux grammairien, qu'en considérant les gérondis comme des noms que l'on peut rendre raison du génitif qui est souvent le régime du génitif en *di*; comme dans ces phrases : *aliquot fuit principium generandi animalium* (Varr.); *fuit exemplorum legendi potestas* (Cic.); *vestri adhortandi causâ* (Tit. Liv.). On dit *generandi, animalium*, comme on aurait pu dire *generationis animalium*; *exemplorum legendi* comme *lectionis exemplorum*; *vestri adhortandi*, comme *adhortationis vestri*. »

Beauzée dit que les gérondis, quoique semblables aux participes par leurs désinences, dérivent directement et immédiatement de l'infinif dont ils forment la déclinaison, comme les autres cas du nom dérivent du nominatif par des transformations successives. On pourrait ajouter que, si le génitif est le cas générateur des autres cas du nom, savoir : l'ablatif, le datif, de même le gérondis en *di* est le cas générateur des gérondis en *do* et en *dum*. La ressemblance de désinence n'est donc pas une raison pour faire placer un mot dans une telle classe, si la nature des rapports de ce mot est différente de ceux qui caractérisent les mots de cette classe. Cette ressemblance de désinence est peut-être le motif qui a engagé Beauzée à ranger les supius dans la classe des participes; mais la diffé-

rence des rapports est, au contraire, le motif qui nous empêche de partager son opinion sur la nature des supins qu'il confond avec les participes.

Or, l'analogie et les usages du langage nous démontrent que l'opinion de cet habile grammairien est une méprise fondée, peut-être, sur ce que les gérondifs lui ont paru correspondre exactement à tous les cas du régime indirect du nom, et qu'il ne devait pas y en avoir d'autres dans la langue latine. Nous avons plusieurs raisons pour ne point partager son sentiment.

D'abord, les supins, comme les gérondifs, dérivent de l'infinitif, puisqu'ils sont souvent, comme les gérondifs, remplacés par l'infinitif. Nous nous servons des exemples cités par Beauzée.

« On lit dans Plaute : dum datur mihi [ocasio tempusque abire ; et dans Térence, summa eludendi occasio est mihi nunc senes ; dans Cicéron, tempus est nobis de illà vitâ agere ; et dans Lucrèce, timentes ne quod ob admissum fœde dictumve superbè, pœnarum grave sit solvendi tempus adactum ; dans Lucrèce, ad sedare sitim fluvii fontesque vocabant ; et dans Velleius Paternulus, cives romanos ad censendum ex provinciis in Italiam revocarunt. »

« Il est plus rare de trouver l'infinitif pour le second gérondif ; mais on le trouve cependant, et le voici dans Virgile : et cantare pares et respondere parati ; ce qui, de l'aveu de tous les commentateurs, signifie, et in cantando pares et ad respondendum parati. »

« Concluons donc enfin que les gérondifs ne sont effectivement que différens cas de l'infinitif, et qu'ils ont, comme l'infinitif, la nature du verbe et celle du nom. »

On lit de même dans Virgile : non nos ferro libyos populare penates venimus, nous ne sommes pas venus ravager avec le fer les demeures des Lybiens. *Populare* est évidemment pour *populatum*.

On ne trouve jamais à la place d'un participe un infinitif qui en suive la même construction, comme dans les exemples précédens ; c'est que le participe est une autre

nature de mot, et que le supin est de la nature de l'infinitif.

En effet, le supin en *um* exprime un rapport d'objet comme le gérondif en *dum* : *suspensi Eurypilum scitatum oracula Phœbi mittimus* (Virg.); *servitum matribus ibo* (Virg.); *curte is perditum* (Ter.); *cùm oculis ad cernendum non geremus ic.* ; *namque ante domandum ingentes tollent animos* (Virg.) Ces exemples font voir que la nature du supin en *um* est d'exprimer l'objet d'une action sans changement de lieu, rapport qui correspond plus exactement au datif du nom.

Le supin en *u* marque un rapport de principe déterminant un modificatif comme le gérondif en *do*; l'un et l'autre correspondent à l'ablatif dont ils sont les espèces : *miserabile visu* (Virg.) ; *memoria excolendo augetur* (Quintil.) Ainsi, le supin en *u* détermine un modificatif-qualificatif, et le gérondif en *do* un modificatif d'action. Le supin en *u* se trouve quelquefois au modificatif d'action *obsonatu redeo* (Plaut.) ; *primus cubitu surgat, postremus cubitum est* (Cat. rust.). Cet usage particulier n'empêche pas qu'il ne conserve son caractère propre de déterminer un qualificatif (adjectif), comme l'infinitif ne se change pas en gérondif, quoiqu'il en fasse quelquefois les fonctions.

De là il suit que la déclinaison du nom-verbal caractérise plus de sous-espèces de rapports que le nom-substantif par ses désinences propres. En voici le système dans la langue latine.

TABLÉAU DE RÉGIMES LATINS.

ACTIF. PASSIF.

SUBSTANTIFS ET OBJECTIFS	} Simultané à l'action du verbe principal. } Antérieur à l'action du verbe principal. } Postérieur à l'action du verbe principal.	Amare,	amari.	Aimer.
		Amavisse,	amatum esse.	Avoir aimé.
		{ Amatam esse, } Amaturum fuisse, amandum fuisse.	amandum esse. amandum fuisse.	Devoir aimer. Avoir dû aimer.
CIRCONSTAN- TIFS	} de principe	déterminant un substantif.	Amandi.	De aimer.
		Déterminant un modificatif { qualificatif. . . } } actionnel . . .	Amatu.	D'être aimé.
	} de fin	terme d'une action avec changement de lieu.	Amatum.	En aimant.
		terme d'une action sans changement de lieu.	Ad amandum.	Pour aimer. A aimer.

Le subjectif (nominatif) et l'objectif (accusatif) du nom-verbal, ont des désinences communes; ils sont moins déclinés en latin qu'en grec : voyez le tableau du verbe grec. Ils forment des phrases dépendantes, et ont, comme les autres phrases, un sujet qui se met à l'accusatif, car leur destination étant de présenter une idée sous la forme de phrase, ils ne portent point le caractère absolu de la phrase-pensée. *Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter.* (Pers., sat. I); *te* subjectif de *scire*, est à l'accusatif, parce que la phrase *scire* est une idée sous la forme de phrase. *Mihi semper-placuit non rege solùm, sed regno liberari rempublicam* (Cic.); *homines esse amicos Dei quanta est dignitas* (D. Greg. magn.); *Cupio me esse clementem* (Cic.) Les subjectifs de toutes ces phrases-ideas sont à l'accusatif, parce que ces phrases sont considérées comme des noms. Beauzée prétend que ces phrases n'ont pas de subjectifs, en conséquence il dit que *te*, *rempublicam*, *homines*, sont des régimes de prépositions sous-entendus. Cette manière d'analyser n'est point celle des langues; ici la grammaire est à côté de la pensée. C'est donc mal à propos que Beauzée critique l'observation de Lancelot, qui, dans sa grammaire générale II, XVII, dit que l'infinitif dans *scire malum esse fugiendum*, est comme un mode conjonctif qui a le pouvoir de joindre la proposition qu'il constitue à une autre proposition principale; « car, dit-il, *scio* vaut seul une proposition; et si vous ajoutiez *malum esse fugiendum*, ce serait deux propositions séparées; mais mettant *esse* au lieu de *est*, vous faites que la dernière proposition n'est plus que partie de la première; et de là est venu qu'en français nous rendons presque toujours l'infinitif par l'indicatif du verbe et la particule *que* : *je sais que le mal est à fuir*, et alors ce *que* ne signifie que cette union d'une proposition avec une autre, laquelle union est en latin enfermée dans l'infinitif, et en français aussi, quoique plus rarement, comme quand on dit : *il croit savoir toutes choses.* »

Le rapport de l'action de la phrase objective avec le

verbe principal marque ou simultanéité ou postériorité d'existence; et soit que la phrase principale soit présente, passée ou future, ce rapport peut être toujours le même : « Cupio me esse clementem, cupiebam me esse clementem; scio, sciebam, sciam te profecturum esse; credo, credebam, credam illum profectum esse. Si les rudimentaires avaient cherché dans l'analyse de ce rapport qu'ils nomment vaguement *que retranché*, les principes des règles multipliées et chargées d'exceptions qu'ils en ont données, ils auraient épargné aux élèves bien des peines pour l'étude d'un rapport de phrase qui devient si net et si clair dans la méthode latine de Gueroult.

L'infinifif présente donc l'existence sous trois rapports, selon les trois temps généraux et indéterminés de simultanéité, d'antériorité et de postériorité; *amare* en est le simultané, *amavisse* l'antérieur, *amatum esse* le postérieur. Remarquons que *amarier* est l'ancien antérieur de l'infinifif, auquel on a substitué depuis *amavisse*; on y reconnaît la désinence caractéristique des antérieurs en *ero*, et il se trouve souvent dans les poètes : c'est à tort que les commentateurs le confondent avec le simultané de l'infinifif (le présent) et qu'ils ne voient dans *er* qu'une syllabe paragogique.

Quapropter, quoniam, quæ paulò diximus ante,
In commutatum veniunt, constare necesse est
Ex aliis ea, quæ nequeant convertier unquam.

(*Lucrèce.*)

On en trouve des exemples dans Virgile. Ici remarquons le supin *commutatum* précédé d'une préposition, et concluons qu'il est un véritable cas de l'infinifif et que Beauzée l'a mal à propos confondu avec les participes.

Remarquons encore avec Beauzée que *amassere*, selon le témoignage et les preuves de Vossius, *Analog.* III, XVIII, est l'ancien futur de l'infinifif, auquel on a depuis substitué les phrases *amatum esse*, *amatum fuisse*, jugées plus analogues aux futurs des modes personnels.

Remarquons enfin que *fore* est l'ancien infinitif pré-

sent, auquel on a depuis substitué *esse*. Il exprime un rapport de simultanéité comme *esse*. En effet, *essem*, subjonctif-simultané, dérive de *esse*; de même *forem*, subjonctif-simultané, dérive de *fore*. Cette analogie est donc une preuve qui fait reconnaître la simultanéité de *fore*. L'usage de la langue latine est d'employer *esse* dans la période présente, et *fore* dans la période future; *esse* sert à former le postérieur-présent de l'infinitif *honoratum esse*, τειῖν; *fore* sert à former le postérieur-futur de l'infinitif, *honoratum fore*, τίσειν. Les exemples font foi de cet usage. C'est donc une erreur des rudimentaires de confondre *fore* avec *futurum esse* comme synonymes.

Le grec est la seule des huit langues comparées qui ait à l'infinitif un système de temps aussi complet que les autres modes. Ses temps du participe sont aussi développés que ceux de l'infinitif : voyez le tableau du verbe grec. Mais en revanche, il n'a point de gérondifs ni de supins; il y supplée par l'usage de l'infinitif précédé de préposition et de l'article : comme τὸ τοῦ φιλεῖν αἴτιον, amandi causa; τὸ λιάν φιλεῖν τοῦ μὴ φιλεῖν ἀἴτιον, valde amare non amandi causa; ἐν τῷ φιλεῖν τὸν θεόν, in amare ou in amando deum; κατὰ τὸ μοῦ κρίνειν, secundum meū judicare. L'usage de l'article se trouve presque toujours devant l'infinitif, qui s'emploie encore aux cas correspondants à ceux de l'infinitif latin, comme τὸ εὐχεσθαι τῷ θεῷ ἀρεσκει, orare Deo placet.

Le latin est la seule des huit langues comparées qui ait au mode nominal un système de déclinaisons semblable à celui du nom. Le grec et les langues modernes n'ont ni les gérondifs ni les supins; elles y suppléent par l'emploi des prépositions. Le français n'a du gérondif qu'une seule forme : *en aimant*, amando.

Des observations qui précèdent il suit que l'infinitif, le gérondif, le supin, forment un seul et même mode du verbe, appelé mode nominal ou nom verbal. C'est aussi l'opinion du comte de Tracy : voyez sa grammaire philosophique à l'article des modes.

Le mode modificatif du connectif-d'identité est un mode impersonnel qui énonce sous la forme d'un modificatif l'existence intellectuelle d'un sujet avec relation à un attribut.

« Le participe (modificatif-verbal), quoiqu'adjectif, est aussi verbe, puisqu'il en a la signification fondamentale, qui consiste à désigner par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut ; et il reçoit les diverses inflexions temporelles qui en sont les suites nécessaires : en grec, en latin, en allemand, etc., il est soumis à différentes terminaisons relatives aux nombres, aux cas et aux genres comme les adjectifs, pour, ainsi qu'eux, s'accorder en genre, en cas et en nombre, avec le nom auquel il est appliqué.

« On peut donc dire avec vérité que le participe est un adjectif-verbe, puisqu'il réunit dans sa nature propre la nature indestructible de l'adjectif et celle du verbe ; et de là vient qu'on lui a donné le nom de participe. C'est une sorte de mot dont l'essence comprend également et nécessairement les deux natures, en sorte que l'une n'y est pas plus éminemment que l'autre. »

De cette observation de Beauzée il suit que le mode-modificatif ou modificatif-verbal est composé d'un modificatif et du connectif-d'identité simple ; il participe de la nature des deux. Or le mode nominal renferme également un modificatif et un connectif-d'identité simple ; le mode personnel ou attributif comprend de même un modificatif et un connectif-d'identité ; par conséquent, l'un et l'autre participe, comme le mode-modificatif, de la nature du modificatif et du connectif d'identité ; donc la dénomination de participe leur convient également ; donc cette dénomination est impropre au modificatif-verbal.

Les trois modes du connectif variable présentent l'existence du sujet chacun sous la forme d'un élément de la proposition et le partagent, en quelque sorte, en trois élé-

ments distincts par le caractère distinctif dont ils le revêtent dans la phrase ; c'est ce caractère distinctif qui doit être le fondement des dénominations différentes données aux formes du connectif variable. Il est évident que ce n'est point d'après une semblable analyse que les grammairiens ont assigné des noms aux différents éléments du discours ; car on ne trouve dans presque toutes leurs grammaires que l'idée d'une circonstance particulière prise pour base de leurs définitions. Beauzée, qui avait rectifié tant de fausses définitions et refait tant de fausses analyses, avait tracé le plan et les moyens d'une bonne définition, p. 303 et 304 du t. 2 de sa grammaire. Mais on ne trouve pas dans les grammaires postérieures à la sienne l'imitation de ses principes ; lui-même n'y a pas toujours été fidèle dans les applications : voyez la comparaison de son système des temps verbaux avec le nôtre.

« Les modificatifs de qualité (adjectif) ainsi que les noms expriment une idée uniquement comme faisant partie d'une autre ; mais c'est abstraction faite de l'idée d'existence : ils ne renferment pas cette notion d'existence. *Courageux* représente bien *courage* comme appartenant ou plutôt comme devant appartenir à un sujet, mais non pas comme existante affectivement ; et en cela il est un attribut incomplet. Car pour signifier complètement qu'une idée est renfermée dans une autre, il faut auparavant signifier qu'elle est, qu'elle existe. Or c'est là une propriété dont, par une abstraction singulière, tous nos adjectifs se trouvent dépouillés et qu'il faut qu'ils recouvrent pour redevenir des attributs complets.

« *Étant, existant* est le substantif adjectif qui renferme l'idée d'existence, non que ce soit plus qu'aux autres sa signification spécifique, mais parce que c'est sa signification propre, et que par conséquent il ne peut en être séparé sans être anéanti. Aussi est-ce par son moyen qu'on la rend aux autres ; et il n'y a d'adjectifs qui la renferment, qui par conséquent expriment complètement une idée existant dans une autre, qui par suite soient des attributs que ceux dans lesquels l'adjectif *étant* est implici-

tement compris. Ces adjectifs sont ce que nous appelons des verbes.

« Les verbes sont simplement des adjectifs renfermant en eux-mêmes l'adjectif *étant*, des adjectifs dont on n'a point séparé par un excès d'abstraction l'idée d'existence. Leur forme essentielle, fondamentale, est ce que nous appelons leur participe; ce qui ne veut pas dire, au reste, que ce soit leur forme primitive, au contraire; car c'est toujours du composé que l'on arrive au simple: mais il n'en est pas moins vrai que le verbe nommé *aimer* est dans la réalité l'adjectif *aimant*. En un mot, les adjectifs proprement dits sont des verbes mutilés; et les verbes sont des adjectifs entiers. » (Destutt de Tracy.)

Par ces observations il est évident que le participe est l'idée essentielle du verbe, qu'il signifie la combinaison du connectif d'identité avec un modificatif, et qu'il convient également aux trois modes généraux du verbe, puisqu'il exprime l'idée fondamentale de leur nature. Donc la dénomination de participe est fautive. Il est facile de prouver par de semblables arguments la fausseté des dénominations techniques employées par les grammaticiens et les rudimentaires.

Le mode-modificatif du connectif d'identité ou le modificatif verbal énonce l'existence sous les trois rapports généraux du temps indéterminé, comme simultané, antérieur, postérieur au temps du verbe de la phrase principale, qui est l'époque secondaire de comparaison.

Modificatif verbal	{	simultané. Precans, priant.
		antérieur. Precatus, ayant prié.
		postérieur. precaturus, devant prier.

Le système des temps du modificatif verbal en grec est plus développé que celui du latin, qui laisse indéfinis tous ses temps. Les langues modernes à l'imitation du latin ne distinguent que les trois temps généraux dans les modatifs verbaux. Le grec en varie la forme selon les trois voix du verbe; le latin avec les langues modernes n'ayant que

deux voix déterminées ne leur donne que deux variations, *actif et passif*.

L'usage des voix dans ces langues n'est point uniforme; chacune a sa manière d'en faire l'application. Dans le latin, dans l'allemand, comme dans le grec, les modatifs-verbaux sont soumis à la déclinaison des noms, et varient de genre, de nombre et de cas. Dans les langues modernes qui n'ont point de cas, ils varient seulement de genre et de nombre. Dans l'anglais, qui ne distingue ni cas, ni genre, ni nombre, ou plutôt qui n'a qu'un seul genre, un seul nombre pour les noms, ils n'éprouvent aucune variation.

Dans le français, les modatifs-verbaux sont, comme le nom, susceptibles de genre et de nombre. Le système de leur déclinaison porte sur des principes dont l'analyse est mal développée dans les grammaires; nous allons tâcher de la présenter sous un point de vue plus simple et plus méthodique.

Dans l'origine de la langue française les modificatifs-actionnels ou verbaux étaient déclinaibles à toutes les circonstances, comme on le voit par cette phrase : « Pour ce que j'appelleray de leurs oreilles escoutantes mal, à elles-mêmes, quand elles escouteront bien. » (Précidence du langage français, p. 11, édition 1579.)

Mais l'usage ayant distingué les modes d'action les a caractérisés dans les modificatifs verbaux par la variabilité ou l'invariabilité de leurs formes.

Le modatif-actionnel simultané (participe présent) exprime ou la faculté d'action ou l'action même. Quand il exprime la faculté ou possibilité d'action, il se décline : *une femme aimante*, est une femme qui peut aimer, qui veut aimer, qui est disposée à aimer; *une personne obligeante* n'oblige pas toujours.

Mais il ne se décline pas, s'il est suivi de son régime : *les courtisans préférant leur avantage particulier* au bien général, ne donnent que des conseils intéressés (Duclos).

Quand le modificatif d'action exprime l'action même

d'un sujet, il ne se décline pas : *Calypso voyant deux étrangers aborder en son île, reconnut le fils d'Ulysse.*

Il est évident que la variabilité du modificatif-verbal est déclinée ou indéclinée selon les différens caractères ou modes d'action.

Considéré par rapport au mode d'action, le modificatif-verbal antérieur (participe passé) *imité, imitatus*, est ou actif ou passif, selon que son sujet est ou le principe ou l'objet de l'action qu'il renferme. Quand il est actif, il signifie *été imitant*, et répond à *imitatus*, modificatif antérieur des verbes déponents et neutres-passifs latins, lequel se trouve rarement dans le sens passif; il reste neutre, indécliné, non varié : nous avons *imité* les vertus que vous avez louées.

Quand il est passif, il signifie *été imité* et répond au passif *amatus* du latin, qui ne se trouve point sous cette forme, comme *imitatus*, dans le sens actif, pour l'expression duquel on prend le tour de phrase faussement nommé ablatif absolu; dans cette acception, le modificatif français est décliné :

Et pourquoi vos soupirs seraient-ils *repoussés* ?
Aurait-il oublié vos services *passés* ?

Le modificatif-verbal, quoique actif par sa construction analytique, se décline encore lorsqu'il est précédé de l'objet de son action, qui en est fictivement le sujet passif : *les vertus que vous avez louées, nous les avons imitées*. Il correspond à ce tour latin : *litteras quas habeo scriptas*, les lettres que j'ai écrites. Les Latins ne l'employaient que quand le participe était passif; car si le participe était actif, il ne s'accorderait pas avec son régime placé devant lui : *virtutes quas imitatus sum*.

Les Allemands laissent indécliné le modificatif-actif antérieur : *ich habe den herrn gelobet*, quand même son objet serait placé devant lui : *der herr welchen ich gelobet habe*, le seigneur que j'ai loué. Mais ils varient les modificatifs simultanés, ainsi que le grec : *liebender*,

φιλων ; *liebende*, φιλοῦσα ; *liebendes*, φιλοῦν ; de même que les modificatifs antérieurs passifs : *gelobter*, laudatus ; *gelobte*, laudata ; *gelobtes*, laudatum.

Les Italiens varient, comme les Français, le modificatif antérieur, si son régime objectif est placé devant lui, ou, comme les Latins, ils ne le varient pas du tout. Ils se servent assez indifféremment de l'un ou de l'autre, car ils disent également sans accord : *la luna aveva perduto i raggi* ; ou avec accord : *la luna aveva perduti i raggi*, la lune avait perdu ses rayons. *La lettera c'ho scritto*, sans concordance, ou avec concordance, *la lettera c'ho scritta*, la lettre que j'ai écrite.

Néanmoins, il est à remarquer que les grammairiens italiens ne sont point d'accord à cet égard : Veneroni prétend que le cardinal Bentivoglio et plusieurs auteurs modernes ne font point de distinction entre les participes déclinables et les indéclinables ; Biagioli établit le contraire, comme on le verra dans notre chapitre des modificatifs, où ce sujet est développé dans tous ses détails.

Le modificatif antérieur français est donc ou actif ou passif. Quand il est actif, il est accompagné du verbe *avoir* et ne se décline pas, à moins que son objet ne soit placé devant lui ; quand il est passif, il se décline toujours et se lie à son sujet par le verbe *être*. Si le sujet est répété comme objet ou circonstance de son action, le modificatif-verbal se décline si cet objet n'est point après lui : exemples de ces différentes formes du modificatif.

La chanson que j'ai *entendu* chanter, n'a pas été *composée* par la personne que j'ai *entendue* chanter, mais par celle qui l'a *refusé*.

Cette dame s'est *proposée* pour modèle à ses enfans ; elle s'est *proposé* de montrer la géographie à ses enfans.

C'est pour n'avoir pas distingué ces deux modes d'action que Beauzée a reconnu faussement un supin dans le français et dans les langues modernes. Il est clair que la forme *amatum*, appelée supin par les rudimentaires, n'est point de la nature du modificatif-verbal antérieur. Ce qui est supin dans le latin, est un cas de l'infinitif qui exprime

Posteriorité d'existence : *scitatum oracula Phæbimittimus* (Virg.) Ce qu'il appelle supin dans le français est un modificatif antérieur actif : *nous avons imité les vertus que vous avez louées*. Le modificatif latin, qui correspond à *imité*, est *imitatus* pour l'actif et *amatus* pour le passif. Beauzée lui-même convient qu'ils sont des participes passés, et qu'ils expriment antériorité de tems. Le supin du latin est donc l'opposé du supin français pour le rapport de l'existence, pour l'espèce du tems; le supin du latin est un véritable nom-verbal au régime-circonstantif; comme on le voit évidemment dans Lucrèce, qui l'emploie avec une préposition, *in commutatum veniunt*; le supin du français est un véritable modificatif verbal antérieur qui ne correspond jamais au supin latin que nous traduisons par *pour changer*. Donc, il n'y a point de supin en français.

Les premiers grammairiens donnèrent aux mots des noms fondés sur l'observation de quelques circonstances particulières qui les avaient le plus frappés. Ceux qui ensuite observèrent les usages d'une autre langue, adoptèrent les dénominations des premiers, sans s'embarrasser si les formes des mots de cette langue étaient semblables à celle des mots de la première; ils forcèrent les faits à se plier à leur système, et non leur système à se subordonner aux faits, et il arriva que leurs dénominations furent souvent inexactes et varièrent continuellement selon les caractères que chaque grammairien y remarquait. C'est ainsi qu'en faisant de la grammaire latine la base de la grammaire française, on a trouvé des supins dans la langue française, tandis qu'il aurait été plus convenable de prendre pour modèle la langue grecque avec laquelle le français a plus d'analogie qu'avec le latin. Cependant ni l'un ni l'autre moyen n'aurait pu servir de régulateur constant et sûr. Il fallait remonter à l'origine des idées, et de la composition des idées déduire la composition des signes. C'est pour n'avoir pas suivi ces principes que chaque langue a eu son système différent de mots et de syntaxe, et que chaque grammaire particulière n'a jamais été l'exacte déduction de la grammaire générale. C'est

aussi ce qui a fait dire à M. de Tracy que « la langue de la grammaire varie continuellement, parce qu'elle n'a jamais été faite sur les principes solides. » De cette dissidence de systèmes il est résulté que dans nos études, à chaque nouvelle langue que nous voulons apprendre, nous avons à étudier entre les signes de cette langue la grammaire de ces signes dont la nomenclature et les règles ne se trouvent point conformes à celles de la langue que nous connaissons déjà (et nous ne parlons ici que des principes généraux) : inconvénient très-grave qui multiplie les difficultés, retarde les progrès de nos connaissances, rend les études fatigantes et rebutantes à la jeunesse, et qui ne disparaîtra que lorsque les principes généraux de la grammaire étant fixés d'une manière invariable, seront pris pour base et règle de toute grammaire particulière. Mais revenons aux modificatifs verbaux.

Le modificatif verbal postérieur ne présente à l'observation aucun accident remarquable : il est invariable en français, et formé du verbe *devoir* avec l'infinitif; il est déclinable en latin comme les autres modificatifs verbaux; en grec sa composition matérielle est semblable à celle du français avec la différence de la déclinaison propre à chaque langue. Nous n'en ferons pas l'objet d'une plus ample analyse.

§ 2. USAGES DES FORMES DU VERBE.

1^o Conformité du système métaphysique des temps et des modes avec l'idéologie des langues.

La raison trouve dans la nature des tems des preuves qui confirment notre système : 1^o les simultanés à un passé et à un futur sont la même forme que le présent transporté dans une période différente ; ils portent dans leur essence le caractère commun de simultanéité ; la différence est que la simultanéité dans le présent se rapporte à l'acte de la parole, époque primitive, sans indiquer de relation avec une autre époque et que cette simultanéité dans le passé et le futur coïncide avec une

époque antérieure ou postérieure à l'acte de la parole, ce qui leur donne un double caractère de relation; relation à l'acte de la parole qui n'est plus en eux qu'un accessoire, et relation à l'époque secondaire de comparaison qui constitue leur caractère distinctif et principal. Ils ne sont donc que des transformations du présent; on peut s'en convaincre par les décompositions suivantes : 1^o Dans la période future, *quand vous viendrez, je lirai*, cette formule répond à celle-ci, *quand votre action de venir se fera, je pourrai dire, je lis*; 2^o dans la période passée, *je lisais quand vous êtes venu*; cette formule répond à celle-ci, *quand votre action de venir a eu lieu, je pouvais dire, je lis. Je lus quand vous vîntes*, répond à, *quand votre action de venir eut lieu, je pus dire, je lis*.

2^o Autour de chaque simultané se rangent les antérieurs et les postérieurs comme des variétés de la même existence envisagée sous des rapports différens. En effet, si l'on décompose les antérieurs et les postérieurs, l'on y retrouvera l'idée du simultané autour duquel ils se groupent : *J'imité* (je suis imitant), *imitor* (sum imitans); *j'ai imité* (je suis ayant imité, je suis ayant été imitant), *sum imitatus*; *je dois imiter* (je suis devant imiter), je suis devant être imitant), *sum imitaturus*, *in eò sum ut imiter*. La présence de, *je suis, sum*, dans tous ces tems est une preuve évidente que ces tems ne sont que la même existence envisagée sous trois aspects dans la même période. L'italien, l'espagnol, l'allemand, l'anglais, expriment ces décompositions dans la forme matérielle de leurs tems.

Si nous nous transportons dans la période passée, nous y trouverons les mêmes résultats : *j'imitais* (j'étais imitant), *imitabar* (eram imitans); *j'avais imité* (j'étais ayant imité, j'étais ayant été imitant), *eram imitatus*, *je devais imiter* (j'étais devant imiter. J'étais devant être imitant), *eram imitaturus*; *j'imitai* (je fus imitant), *fui imitans* (1^{er} aoriste grec); *j'eus imité* (je fus ayant imité, je fus ayant été imitant), *fui imitatus* (2^e aoriste grec); je

du imiter (je fus devant imiter, je fus devant être imitant), *fui imitaturus*.

Le latin comme le français peut encore exprimer un degré d'antériorité ou de postériorité plus précise dans le premier de ces tems, c'est *j'avais eu imité*, *fueram imitatus*; *j'avais dû imiter*, *fueram imitaturus*. Ce n'est pas que le latin soit toujours aussi précis, il ne se prête à ces décompositions que par les verbes déponents, parce qu'il a dans ce cas comme le français un participe antérieur actif, *imitatus*, qui correspond à l'antérieur actif *imité* (été imitant), qu'il ne faut pas confondre avec *imité*, participe passé, ni avec *amatus*, comme nous l'avons démontré précédemment.

Si nous descendons à la période future, nous trouverons de pareils résultats : *J'imiterai* (je serai imitant), *imitabor* (ero imitans); *j'aurai imité* (je serai ayant imité), *ero imitatus*; *je devrai imiter* (je serai devant imiter), *ero imitaturus*. Ici le latin peut encore, de même que dans la méthode passée, exprimer un degré plus précis d'antériorité et de postériorité; *j'aurai eu imité* (je serai ayant eu imité), *fueo imitatus*; *j'aurai dû imiter* (je serai ayant dû imiter), *fueo imitaturus*.

Il est vrai que ni toutes les langues, ni tous les verbes dans chaque langue qui emploie ces formules, ne s'expriment pas par de semblables décompositions; car avant d'avoir le verbe simple *être* avec tous ses modes, elles ont eu dans tous leurs développemens les verbes composés, les verbes modificatifs. En effet, il est dans la nature de notre intelligence de commencer par le composé, par les masses pour arriver au simple, aux élémens; et les langues n'ont pu compléter le verbe simple et élémentaire qu'après l'avoir abstrait du verbe-modificatif. Mais elles ne l'auront abstrait qu'autant qu'elles en auront eu besoin pour engendrer les différens tems de la déclinaison; il sera donc complet dans les langues modernes qui en font un usage constant; il sera défectueux de quelques formes dans le latin qui en a fait moins d'usage; il sera très-imparfait dans le grec qui n'en a

abstrait que les trois tems généraux, présent, passé et futur, et quelques autres pour exprimer les formes d'un son dur et difficile par la rencontre de plusieurs consonnes qui s'entrechoquent dans la génération du passé et du plusque parfait, décompositions qui n'ont lieu que pour l'euphonie, et qui, hors du passé et du plusque parfait, ne se trouvent employées que pour le besoin de la mesure du vers, comme on le voit dans les poètes :

Ἠπειλήσεν μῦθον ὃ δὴ τετελεσμένον ἐστὶ (Homère).
 Ἰδέ γὰρ ἐξερῶ, τὸ δὲ καὶ τετελεσμένον ἐστὶ (Homère).

Si donc on décompose le matériel de l'expression du verbe et qu'on sépare le radical de la désinence, on retrouvera dans cette désinence la forme plus ou moins mutilée du verbe simple, du verbe d'identité intellectuelle et primitif; c'est ce que nous avons fait voir dans le commencement de ce chapitre.

Nous avons démontré que les simultanés passés ou futurs étaient des transformations du simultané présent; nous pouvons maintenant conclure 1° que les antérieurs passés ou futurs sont des transformations de l'antérieur à la parole que l'on pourrait bien nommer antérieur-présent si l'expression du présent, qui est cependant vraie dans ce cas, ne prêtait point à équivoque; 2° que les postérieurs passés ou futurs sont de même des transformations du postérieur à la parole ou postérieur-présent. *J'avais lu, j'eus lu, j'aurai lu*, sont en effet l'équivalent de ces formes : « Quand une telle action se faisait, se fit ou se fera, je pouvais dire, j'ai lu; je pus dire, j'ai lu; je pourrai dire, j'ai lu. » *Je devais lire, je dus lire, je devrai lire*, correspondent à « quand une telle action se faisait, se fit, se fera, je pouvais dire, je dois lire; je pus dire, je dois lire; je pourrai dire, je dois lire. »

Rapprochons les tems du verbe : à chaque tems simultané correspondent un antérieur et un postérieur; à *je lis*, correspondent, *j'ai lu, je dois lire*; à *je lisais*, *j'avais lu, je dois lire*; à *je lus*, *j'eus lu, je dus lire*; à *je lirai*, *j'aurai lu, je devrai lire*.

Ainsi, *j'ai lu* est l'antérieur de *je lis*, *j'avais lu*, celui de *je lisais*, *je lus*, celui de *je lus*, *j'aurai lu*, celui de *je lirai*.

Nous avons dit précédemment que *je lisais*, *je lirai*, sont le simultané de *je lis*, transporté dans d'autres périodes; *je lisais* est donc *je lis*, considéré comme passé, *je lirai* est donc *je lis*, considéré comme futur. Par conséquent *je lis*, pourra dans l'occurrence s'employer pour *je lisais*, *je lirai*. Telle est la comparaison des simultanés périodaux.

J'ai lu qui est antérieur à *je lis*, peut devenir simultané si on le construit avec un autre antérieur dans la même période; *j'ai lu quand vous avez chanté*. Or, si nous voulons le transporter dans la période passée entièrement écoulée, nous nous servirons de *je lus* qui est son correspondant. En effet, lorsque *je lus*, manque dans une langue, on le remplace par *j'ai lu*. C'est ainsi qu'en latin *legi*, signifie *je lus*, *j'ai lu*. *Je lus*, correspond donc à *j'ai lu* (simultané relatif), comme *je lisais* correspond à *je lis*. Or, de même que *j'ai lu* (toujours pris dans un sens relatif), ne correspond point à *je lis*; de même, *je lus*, ne correspond point à *je lisais*. Par conséquent, *je lus* ne pourra devenir la traduction de *je lisais*. C'est donc une erreur dans les grammaires grecques et anglaises, de traduire *je lus* par *je lisais*. La même erreur qui se trouvait aussi dans les grammaires allemandes, est disparue dans les dernières éditions de Strasbourg. *J'ai été*, *ich bin gewesen* (je suis été); *je fus*, *ich bin gewesen*, *j'étais*, *ich war*. Voyez à cet égard la grammaire philosophique de M. Destutt de Tracy. L'aoriste 1^{er} du grec ne peut donc se remplacer par l'imparfait. Si donc l'aoriste 1^{er} manque dans le grec, il se suppléera par l'aoriste 2^e, car si le plusque parfait se remplace souvent par l'imparfait, le passé absolu par le présent, le futur antérieur par le futur simultané, et que chacun de ces antérieurs se trouve quelquefois à la place de son simultané correspondant, par la même raison, l'aoriste 2^e se trouvera souvent à la place de l'aoriste 1^{er}.

riste 1^{er}, comme celui-ci s'emploira quelquefois pour l'autre; cette permutation aura même lieu par motif d'euphonie et d'élégance toutes les fois que l'aoriste 1^{er} présentera dans sa composition matérielle un choc de consonnes dures et mal sonnantes, et réciproquement, si la formation de l'aoriste 2^e, moins chargée de consonnes, se trouve impropre à peindre un effort, un fracas, un déchirement de la nature, on se servira de l'aoriste 1^{er} pour faire entrechoquer les consonnes. C'est par ce motif d'euphonie que l'analogie de la langue grecque rejette l'aoriste 1^{er} dans certains verbes, et l'aoriste 2^e de plusieurs autres. Nous en donnerons des exemples lorsque nous chercherons dans la syntaxe les preuves de notre système des tems.

Je lus est donc un simultané d'une nature différente de *je lisais*. En effet, si nous disons, *j'attendais le courrier, il n'est pas arrivé*, nous marquons le commencement et la continuation d'une action dont nous désirons les effets; *j'attendais* désigne les progrès de l'action qui tient en suspens jusqu'à son issue. Si, au contraire, nous disons *j'attendis le courrier, il arriva bientôt*, nous marquons l'effet d'une action dont l'issue est réelle, c'est une action entièrement finie dans une époque fixée par *il arriva bientôt*. *Je lisais* exprime donc les progrès d'une action dont on attend l'issue et l'événement pendant plusieurs époques qui se suivent, et *je lus* marque l'effet de cette action, sa fin, l'époque à laquelle elle finit. *Je lus* est périodique parce qu'il a lieu dans une période, dans une suite d'instans ou d'épôques; *je lisais* est périodal, parce qu'il est composé d'une suite d'instans, pendant lesquels peuvent se faire des actions périodiques. Périodique et périodal étant des termes dont la synonymie ne se démêle pas au premier coup-d'œil, nous avons préféré *historique* à *périodique* dans la dénomination des tems, et nous avons nommé *je lisais* simultané *périodal*, et *je lus* simultané *historique*, qui est synonyme de époque.

2° Conformité du système des tems avec les analogies des langues.

Après avoir décomposé les formes du connectif variable dans leur nature et dans leur génération, qu'il nous soit permis de les recomposer en quelque sorte pour confirmer par des observations générales l'ordre du système dont nous venons de faire l'exposition. Nous déduirons nos observations de l'analogie que présente la génération des tems, et dans une même langue et dans des langues différentes.

ANALOGIE DE LA GÉNÉRATION DES TEMS.

L'analogie est dans la forme des mots la conformité de leurs inflexions et de leurs désinences avec les idées élémentaires qui entrent dans la composition de leur nature. C'est dans la forme des mots l'expression de la raison (rationis, du rapport) selon laquelle les langues ont fait la classification des idées élémentaires qui composent l'idée que le mot exprime ; car les langues sont les méthodes analytiques qui décomposent la pensée comme la grammaire est la méthode analytique qui décompose les signes du langage, et c'est en conséquence de ce rapport que Condillac a dit : « Étudier la grammaire, c'est étudier les méthodes que les hommes ont suivies dans l'analyse de la pensée. » Or il est clair que l'analogie existe dans les mots et la raison dans les idées ; il est évident que toute classification n'est juste, que tout système n'est vrai qu'autant qu'il est l'expression fidèle de l'analogie. Ainsi, de même que l'analogie des langues est dans une harmonie parfaite avec la raison des idées ou la métaphysique des idées ou le génie des langues, de même tout système doit être dans une harmonie parfaite avec l'analogie des langues. Nous disons plus : il faut qu'un système (nous entendons grammatical), pour être vrai, soit en harmonie parfaite non seulement avec l'analogie des signes, mais encore avec la raison des idées ; car un système sous une apparence de conformité avec

l'analogie, peut n'être pas en harmonie parfaite avec la raison ; le rapport des formes matérielles du discours peut faire illusion ; il y a bien des manières de les envisager, et sous ces différens aspects, elles peuvent se trouver dans un rapport de conformité où elles paraissent s'engendrer les unes les autres, et dériver les unes des autres ; mais que l'on en fasse un autre système suivant la nature des facultés intellectuelles dont les idées sont le produit, que l'on démêle ensuite les idées qui entrent dans la composition des signes, que l'on compare enfin le système des signes avec celui des idées ; s'il n'y a pas de correspondance parfaite entre la classification de l'un et celle de l'autre, il est incontestable que le système des signes n'offrirait qu'une apparence de conformité. Nous voudrions ne pas étendre ce reproche au système de Beauzée. Nous en développerons le motif à la conclusion de ce chapitre, non point pour faire la critique de ce profond grammairien qui avait des connaissances si étendues en matière de grammaire, mais pour faire ressortir plus de lumière sur notre système ; car les idées, ainsi que les choses, s'éclairent par le contraste et se prêtent de nouvelles couleurs sous lesquelles la vérité se montre avec plus d'évidence. Au reste, s'il s'est mépris dans l'ensemble de son système comme d'excellens grammairiens l'ont démontré, il a donné des notions très-justes sur les détails.

« Remarquons, d'abord, dit-il, que dans la plupart des langues il y a des tems simples et des tems composés.

« Les tems simples sont ceux qui ne consistent qu'en un seul mot, et qui, entés tous sur une même racine fondamentale, diffèrent par les inflexions et les terminaisons propres à chacun.

« Je dis *inflexions* et terminaisons ; et j'entends par le premier de ces termes les changemens qui se font dans le corps même du mot avant la dernière syllabe ; et par le second les changemens de la dernière ou des dernières syllabes. *Pung o* et *pung-am* ne diffèrent que par des terminaisons ; et il en est de même de *pupuger-o* et *pupuger-am* : au contraire, *pungo* et *pupugero* ne diffèrent

que par des inflexions, de même que *pungam* et *pupugeram*, puisqu'ils ont des racines et des terminaisons communes : enfin *pungam* et *pupugero* diffèrent et par les inflexions et par les terminaisons.

« Les tems composés sont ceux qui résultent de plusieurs mots dont l'un est un tems simple de verbe même et le reste est emprunté de quelque verbe auxiliaire.

« On entend par verbe auxiliaire un verbe dont les tems servent à former ceux des autres verbes ; et l'on peut en distinguer deux espèces, le naturel et l'usuel.

« Le verbe auxiliaire naturel est celui qui exprime spécialement et essentiellement l'existence et que l'on connaît ordinairement sous le nom de verbe substantif ; *sum* en latin, *je suis* en français, *io sono* en italien, *yo soy* en espagnol, *ich bin* en allemand, *I am* en anglais, *ἐμι* en grec. Je dis que ce verbe est auxiliaire naturel parce qu'exprimant essentiellement l'existence, il paraît plus naturel d'en employer les tems que ceux de tout autre verbe pour marquer les différens rapports d'existence qui caractérisent les tems de tous les verbes.

« Le verbe auxiliaire usuel est celui qui a une signification originelle tout autre que celle de l'existence et dont l'usage le dépouille entièrement quand il sert à la formation des tems d'un autre verbe pour ne lui laisser que celle qui convient aux rapports d'existence qu'il est alors chargé de caractériser. Tels sont, par exemple, en français les verbes *avoir* et *devoir* quand on dit *j'ai loué*, *je dois louer* ; ces verbes perdent alors leur signification originelle ; *avoir* ne signifie plus possession, mais antériorité ; *devoir* ne marque plus obligation, mais postériorité. Je dis que ces verbes sont auxiliaires usuels, parce que leur signification primitive ne les ayant pas destinés à cette espèce de service, il n'ont pu y être assujétis que par l'autorité de l'usage. *Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi.* (Horace, *Art. poét.* 72.)

« Les langues modernes de l'Europe font bien plus usage des verbes auxiliaires que les langues anciennes ;

mais les unes et les autres sont également guidées par le même esprit d'analogie. »

Or, les tems simples sont les simultanés ; les tems composés sont les antérieurs et les postérieurs. Voyez le tableau du verbe en sept langues. On trouve les mêmes tems simples actifs dans la langue française, l'italienne, l'espagnole, l'anglaise, l'allemande ; leurs tems simples passifs sont formés par le verbe *être* ; leurs tems antérieurs composés sont formés à l'actif par *avoir* et au passif par les formes antérieures et composées d'*être* : leurs tems postérieurs composés sont formés à l'actif et au passif par *devoir*. Il y a quelques irrégularités pour l'italien, l'allemand et l'anglais.

Les tems antérieurs de l'italien sont formés par le verbe *être* au lieu d'*avoir*, qui est commun aux autres langues.

Les tems simultanés futurs de l'anglais et de l'allemand sont composés ; les tems anglais sont formés de l'infinitif et de *Will* (je veux) qui signifie alors *je suis disposé, je suis sur le point de, je vais*. Les tems allemands sont composés de l'infinitif et de *werden* (devenir), d'où il suit que l'anglais et l'allemand ont plus d'auxiliaires que l'espagnol, l'italien et le français.

L'anglais se sert de *to be* (être) au passif de tous les tems ; mais à l'actif il décline les antérieurs par *have* (avoir) et les postérieurs par *will* ou *shall*. *To be* décline ses antérieurs par *have* et ses simultanés futurs par *will*.

L'allemand suit une méthode différente : *haben* (avoir) décline les tems antérieurs comme *to have* (avoir) anglais ; *werden* décline les tems simultanés-futurs ; mais *seyn* décline ses tems antérieurs par ses propres formes comme l'italien fait *essere*. Ainsi *seyn* et *werden* sont auxiliaires l'un de l'autre ; *seyn* décline les tems antérieurs de *werden*, et *werden* décline les simultanés-futurs de *seyn*. *Werden* sert à la déclinaison de tous les simultanés-futurs de tous les verbes ; *seyn* est non-seulement l'auxiliaire des antérieurs de lui-même et de *werden*, il

est encore l'auxiliaire de tous les tems simultanés, antérieurs et postérieurs du passif, procédé qui ne se trouve pas dans l'anglais ; *haben* décline les tems antérieurs de l'actif.

Les formes composées de l'allemand se ressemblent dans plusieurs tems, se distinguent par la place : les tems rationnels simultanés-futurs adoucissent la voyelle médiale de la forme positive dont ils sont dérivés, si cette voyelle est sujette à modification. Le modificatif passif se place toujours après le connectif dans les tems passifs ; il se place toujours devant dans les tems rationnels. L'identité *seyn* qui est divisée du connectif dans les tems simultanés-futurs, suit la même règle ; et dans le cas où elle se rencontre avec le modatif passif, elle se place immédiatement après lui. Dans les tems du suppositif conditionnel et dans deux formes objectives de l'acte de l'esprit, *que j'aurai, que j'aurais*, on ne transpose ni le modatif passif ni l'identité. L'initiale *ge* placée devant le modatif passif, exprime antériorité. Dans les verbes passifs cette initiale se place seulement au modatif passif du verbe décliné et se retranche dans le verbe auxiliaire.

L'espagnol et le portugais ont deux auxiliaires qui ne sont pas en usage dans les autres langues modernes ; ce sont *ser* (être) et *estar* (exister). *Ser* est l'auxiliaire naturel et intellectuel, *estar* est l'auxiliaire usuel et réel ; *ser* est usité à certains tems où *estar* ne l'est pas, et celui-ci l'est à d'autres tems où le premier ne l'est pas, en sorte que l'usage décide l'emploi qu'il en faut faire dans la déclinaison. Non-seulement ils se permutent dans la même langue ; mais *estar* dans l'espagnol est même usité à des tems où dans le portugais l'on se sert de *ser*, et réciproquement.

On voit dans le tableau du verbe à la colonne de l'espagnol deux tems qui manquent à l'italien ; ils se trouvent dans le portugais.

La langue latine forme à l'actif sans auxiliaire tous les tems simultanés et antérieurs. Les postérieurs sont composés de *sum* et du modatif postérieur actif ou passif,

selon que la voix est active ou passive. Les simultanés du passif sont encore simples ; mais les antérieurs de ce mode sont composés de *sunt* et du modatif antérieur passif.

La langue grecque porte ses tems dans chaque mode par des changemens de terminaisons et d'inflexions. L'augment marque antériorité relativement à l'acte de la parole ; le redoublement élève cette antériorité à une époque plus éloignée ; la figurative caractérise le relatif de cette antériorité et la rend ou simultanée ou antérieure à une époque placée dans le tems qui n'est plus, et fictivement par extension, dans le tems à venir. Ainsi *εἰμι* (je suis) n'entre pour auxiliaire que dans les tems où la formation du verbe présenterait une consonnance trop dure à l'oreille ; d'où vient qu'il est incomplet dans sa déclinaison et se remplace par *γινομαι*.

ANALOGIE DES TEMS DANS QUELQUES LANGUES MODERNES DE L'EUROPÉ.

Trois langues modernes, la française, l'italienne, l'espagnole, présentent dans leurs formes tous les développemens des idées élémentaires que nous avons analysées dans les tems du verbe ; elles entrent donc parfaitement dans les vues de notre système.

1^o On trouve dans ces trois langues les mêmes tems simples ; et dans l'une comme dans l'autre, il n'y a de simples que ceux que nous regardons comme des simultanés.

	Français.	Italien.	Espagnol	
Simultanés	du présent. . . . Je loue.	Lodo.	Alabo.	
	du passé {	périodal. . Je louais.	Lodava.	Alabava.
		historique. Je louai.	Lodai.	Alabé.
	du futur Je louerai.	Loderò.	Alabaré.	

2^o Les tems où nous avons reconnu pour caractère fondamental l'idée d'antériorité et que nous avons compris

sous la dénomination commune d'antérieurs sont composés dans les trois langues; dans toutes trois, c'est communément le verbe qui signifie originellement, quelquefois celui qui exprime fondamentalement l'existence, qui est employé comme auxiliaire des antérieurs et toujours avec le modicatif (participe) passif du verbe décliné.

	Français.	Italien.	Espagnol.
Antérieurs	du présent J'ai	Hō	Hé
	du passé { périodal. . J'avais historique. J'eus	Aveva Ebbi	Habia Hube
	du futur. J'aurai	Avrō	Habré

3° Les postérieurs ont encore leur analogie distinctive dans les trois langues, quoiqu'il y ait quelque différence de l'une à l'autre. Nous nous servons en français de l'auxiliaire *devoir* avec l'infinitif simultané du verbe. « Les Espagnols, dit Beauzée, emploient le verbe *haber* (avoir) suivi de la préposition *de* et de l'infinitif du verbe principal; tour elliptique qui semble exiger que l'on sous-entende le nom *hado* (la destination), ou quelque autre semblable. Les Italiens ont adopté le tour français et plusieurs autres. Les Portugais, dont la langue suit les procédés de l'espagnole, ont le même tour d'expression. Ce tour se trouve quelquefois dans le latin et dans le grec.

	Français.	Italien.	Espagnol.
Postérieurs	du présent Je dois	Debbo	He
	du passé { périodal. . Je devais historique. Je dūs	Doveva Dovetti	Habia Hu bé
	du futur. Je devrai	Dovr	Habré

ANALOGIE DES TEMS DANS LA LANGUE LATINE.

La langue latine, dont le génie paraît d'ailleurs si différent de celui des trois langues modernes, nous conduit encore aux mêmes conclusions par ses analogies propres, et fournit de nouvelles preuves de notre système des tems. Chacune des trois espèces y est caractérisée par des analogies particulières qui sont communes à chacun des tems compris dans la même espèce.

1^o Tous les tems que nous nommons simultanés sont simples à l'actif et au passif; ils ont une racine commune qui se modifie dans le passé et dans le futur par une racine immédiate toute différente et qui caractérise leur analogie propre.

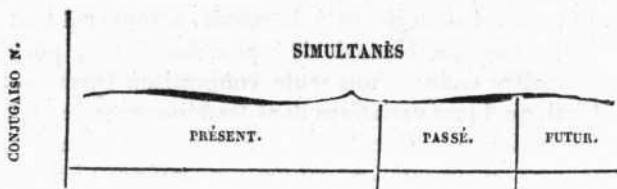
	Actif.	Passif.
Simultanés	présent. Laud- o	Laud- or
	passé. Lauda- b- sm	Lauda- b- ar
	futur. Lauda- b- o	Lauda- b- or

Observons que la racine commune et générale des simultanés est *lauda* par le retranchement de *re* de l'infinitif *laudare*; si l'*a* final de la racine ne se retrouve pas au présent, c'est qu'il est contracté, car il est évident par les formes subséquentes que primitivement l'on a dit *laudao* et ensuite par contraction *laudo*, comme en grec on dit *τιμαω* et par contraction *τιμῶ*. Cette racine générale passe aux antérieurs.

Ajoutons que la finale du radical éprouve quatre métamorphoses selon les différences de verbe à verbe; qu'elle se change en e, u, i, ce qui a donné lieu à la distinction chimérique des quatre conjugaisons de la langue latine. Ainsi le radical peut se terminer par quatre voyelles a, e, i, u, et jamais par o, qui est la voyelle réservée pour la désinence du simultané-présent, du simultané-futur et de l'antérieur-futur.

Admettant la priorité de la lettre e dans la génération

des verbes radicaux, comme nous l'avons exposé précédemment, nous dirons qu'en latin la racine primitive des verbes se termine par *e*, qui se permute en *a*, *u*, *i*, et nous donnerons pour raison de cette assertion que le plus grand nombre des verbes est en *e* au radical comme il se voit au simultané-passé et au simultané-futur, et que les autres *a*, *u*, *i*, ne sont que les permutations de l'*e*, lettre caractéristique de l'existence.



Première.	Lauda-o (Laudo, par contraction).	Lauda-b-am.	Lauda-b-o
Deuxième.	Mone o.	Mone-b-am.	Mone-b-o
Troisième.	Regu-o (Rego, par contraction).	Rege-b-am.	Rege-b-o
Quatrième.	Ini-o.	Ini-b-am.	Ini-b-o

L'*u* étant une voyelle gutturale se change par le *g* consonne gutturale et s'élide après le *g*, le *c*, le *q*, lorsque ces consonnes sont suivies d'un *a* ou d'un *o* et qu'elles sont d'une intonation forte ; mais si l'intonation gutturale devient faible et douce, l'*e* se reproduit dans son droit et montre l'existence ainsi qu'on le voit aux simultanés-passés et futurs. Cette lettre *e* se retrouve à côté de *b* dans les verbes de la 4^e conjugaison qui ne sont pas formés de *ire*.

« Au reste, dit Beauzée d'après Lancelot, il ne faut point être surpris de trouver ici *regebo* pour *regam*, ni *expedibo* pour *expediam* ; on en trouve des exemples dans les auteurs anciens et il est vraisemblable que l'analogie avait d'abord introduit *expediebo* comme *expediebam*. »

Remarquons l'analogie selon laquelle se forment ces simultanés par quatre racines communes différentes, par les quatre voyelles *a*, *e*, *u*, *i* ; remarquons en outre que

ces variétés n'existent jamais aux antérieurs dont le radical se termine toujours en *i*, ni aux postérieurs qui ont une autre formation ; ajoutons que ces distinctions, outre qu'elles ne sont pas nécessaires, ne sont pas invariables, puisque beaucoup de verbes sont par l'infinitif de la 3^e conjugaison, et par le présent et le futur de la 4^e ; rappelons-nous que dans la langue grecque les anciennes grammaires avaient fait sortir de pareilles nuances l'appareil effrayant de treize conjugaisons, et que la nouvelle méthode, plus conforme à l'analogie et à la raison, a renversé tout cet échaffaudage qui faisait le désespoir des élèves, pour ne reconnaître enfin qu'une seule conjugaison éprouvant, il est vrai, quelques variations dans les désinences de certains tems seulement. Concluons, d'après la même analogie, que dans les grammaires latines il n'était pas plus raisonnable d'offrir l'appareil de quatre conjugaisons fondées seulement sur quelques variétés de désinences dans certains tems (nous ne parlons pas encore des verbes déponents, des verbes neutres et irréguliers qui ne sont que de nouvelles applications de l'unique conjugaison) ; et qu'établir des distinctions semblables d'après des faits particuliers qui ne sont que de pures modifications de la règle générale, c'est créer gratuitement des difficultés qui n'ont d'autre résultat que de retarder les progrès des études. Mais poursuivons la génération des simultanés.

Nous avons distingué des tems absolus et des tems relatifs, et nous avons dit que les tems relatifs étaient des transformations du présent dans d'autres époques que celles de la parole. Or le simultané absolu est exprimé par la forme simple du radical ; la relation des simultanés relatifs est exprimée par l'adjonction du *b* qui fait leur caractère distinctif commun, modifié ensuite par la désinence *am* qui place cette relation dans le passé, et par la désinence *o* qui la place dans le futur.

2^o Tous les modes dont l'idée caractéristique commune est l'antériorité, sont encore simples à la voix active ; ils dérivent de l'antérieur-présent, qui, lui-même, dérive de la racine générale du simultané-présent *lauda*, à laquelle

il ajoute *ν*, consonne labiale voisine du *β*, et qui sert de caractéristique distinctive dont la destination est de séparer les antérieurs non-seulement du simultané-présent, mais encore des autres simultanés. De même que les simultanés relatifs ont pris la transfigurative *β* pour se distinguer du simultané absolu, de même les antérieurs relatifs prennent la figurative *ερ* pour marquer leur relation à une époque déterminée.

Des terminaisons particulières, qui modifient le radical commun, sont destinées à désigner l'époque de comparaison : l'antérieur-présent se termine par *i*, qui est commun à toutes les espèces de verbes ; l'antérieur-passé, comme le simultané-passé, se termine par *am*, désinence caractéristique de la période passée ; l'antérieur futur, comme le simultané-futur, se termine par *o*, désinence qui caractérise la période future. Les tems correspondans de la voix passive sont tous composés de l'auxiliaire naturel et du participe antérieur.

	ACTIF.	PASSIF.	
Antérieur	présent.	Laudav- i	sum ou foi
	passé.	Laudav- er- am	eram ou fueram
	futur.	Laudav- er- o	ero ou fuero

} laudatus,
a, um.

L'identité de génération des antérieurs dans tous les verbes, doit être une raison suffisante pour faire reconnaître qu'il n'y a, en latin comme en grec, qu'une seule et unique conjugaison.

CONJUGAISON.	ANTÉRIEURS		
	Présent.	Passé.	Futur.
Première.	Laudav- i	Laudav- er-am	Laudav- er-o
Deuxième.	Delev- i	Delev- er-am	Delev- er-o
Troisième.	Carps- i	Carps- er-am	Carps- er-o
Quatrième.	Iniv- i	Iniv- er-am	Iniv- er-o

Seulement on pourrait faire les observations suivantes sur la génération du premier des antérieurs.

Les antérieurs ont deux sortes de figuratives, *v* et *s*; *v* est commun à la 1^{re}, 2^e et 4^e conjugaison; *s* caractérise la 3^e conjugaison; *v* répond au χ des antérieurs de la conjugaison grecque, et *s* au σ de l'aoriste 1^{er}.

1^o *v* précédé de *a*, *av*, caractérise l'inflexion du radical des verbes de la première conjugaison dont l'antérieur-présent se termine en *avi*; les exceptions sont très-peu nombreuses: comme *dimicavi* ou *diminui* de *domicare*; et par imitation, *cubo*, *cubui*; par une double contraction *juvo*, *juvi* (pour *juvavi*), par une autre métaphore, *sto*, *steti*; *do*, *dedi*.

2^o Le *v* s'est généralement contracté avec l'*e* final du radical primitif; ce qui a produit l'inflexion *vi* comme à l'antérieur-présent de la 2^e conjugaison qui fait rarement *evi*. Quelques verbes retranchent *ev* (*sedi* pour *sedevi*); certains verbes de cette classe ont, de plus, un redoublement (*mordeo*, *momordi*); plusieurs verbes prennent la figurative de la 3^e conjugaison (*rideo*, *risi*); les uns la combinent avec les consonnes de même intonation du radical (*lugeo*, *luxi* pour *lugsi*); les autres, sans la combiner, changent la consonne précédente en lettres de même nature (*jubeo*, *jussi* pour *jubsj*); d'autres rejettent la consonne précédente (*tergeo*, *tersi*).

3^o Le *v* précédé de *i* forme l'inflexion *ivi*, qui est générale dans les verbes de la 4^e conjugaison. Il y a quelques exceptions à remarquer. Quelques verbes et tous les composés de *eo* *ivi* font *ivi*, ou par contraction *ii*; quelques-uns prennent *s* figurative de la 3^e conjugaison.

4^o Les verbes dont la figurative est *s*, et qui composent la 3^e conjugaison, éprouvent beaucoup de métamorphoses à l'antérieur-présent: nous allons en faire la classification d'après les variétés de la forme du radical primitif que nous distinguons,

1^o en *io*, *facio*, *feci*, *facere*; verbes qui, par le simultané-présent, sont de la 4^e conjugaison, et par l'infinitif de la 3^e conjugaison;

2^o En *uo*, *arguo*, *argui*;

3^o En *bo*, *bibo*, *bibi*;

- 4° En *co* et *sco*, dico, dixi ; cresco, crevi ;
- 5° En *do*, cudo, cucudi ; fundo, fundi ;
- 6° En *go*, figo, fixi (figsi) ;
- 7° En *ho*, traho, traxi ;
- 8° En *lo*, colo, colui ;
- 9° En *mo*, gemo, gemui ;
- 10° En *no*, cano, cecini ;
- 11° En *po*, carpo, carpsi ;
- 12° En *quo*, coquo, coxi (coqsi) ;
- 13° En *ro*, terro, trivi ;
- 14° En *so*, laccio, laccio, laccio ;
- 15° En *to*, flecto, flexi (flectsi) ;
- 16° En *vo*, vivo, vixi ;
- 17° En *xo*, nexo, nexui.

On a pu remarquer qu'il y a peu de verbes dont l'antérieur-présent ait *v* pour figurative.

Nous avons dit que le passif de l'antérieur-présent se forme du verbe *sum* avec l'adjonction du participe antérieur-passif. Il est donc essentiel d'établir quelques règles pour la formation de ce tems.

1° La règle générale à la 1^{re}, 2^e et 4^e conjugaison, est de remplacer par la syllabe *tum*, la désinence *vi* de l'actif : ainsi, laudavi, laudatum ; delevi, deletum ; inivi, initum ; fovi, fotum. Si la désinence est en *i* précédé de *u*, il faut retrancher *u* seulement et ajouter *tum* : sonui, sonitum ; monui, monitum. Il y a quelques irrégularités.

Si la désinence est en *i* précédé de la consonne *s*, on change *i* en *um* seulement : ainsi, risi, risum ; mulsi, mulsum ; jussi, jussum ; *i* étant précédé de *d*, on change *di* en *sum* : vidi, visum ; *i* étant précédé de *r*, *n*, *l*, se retranche : reperi, repertum ; veni, ventum ; singultivi, singultum. Il n'est pas inutile de remarquer que la première conjugaison n'a point d'antérieur-présent en *si*, et par conséquent jamais de participe en *sum*.

2° La règle générale à la 3^e conjugaison, c'est que le modificatif verbal se termine généralement en *tum* :

argui, argutum. Il se termine moins souvent en *sum* : lusi, lusum.

Il résulte de tout ce qui vient d'être remarqué, 1° qu'en retranchant la terminaison du simultané présent, il reste la racine commune des simultanés, et qu'en retranchant la terminaison de l'antérieur-présent, il reste pareillement une racine commune aux antérieurs; 2° que les deux simultanés relatifs ont une inflexion commune *b* qui leur est exclusivement propre, et qui indique dans ces deux tems, une idée commune, laquelle est évidemment la simultanéité relative à une époque déterminée; 3° qu'il en est de même de l'inflexion en *er* commune aux deux antérieurs relatifs; qu'elle indique dans ces deux tems une idée commune qui est l'antériorité relative à une époque déterminée; 4° que l'idée de passé ou de futur de l'époque étant la dernière des idées élémentaires renfermées dans la signification des tems relatifs, elle y est indiquée par la terminaison même; que l'époque passée soit des simultanés, soit des antérieurs, y est indiquée par *am*, *lauda-b-am*, *lauda-v-er-am*, et l'époque future par *o*, *lauda-bo*, *lauda-v-er-o*.

Remarquons que la terminaison *er* était la caractéristique ancienne du passé de l'infinitif; que cette forme s'est conservée dans les poètes qui l'ont employée quelquefois pour le besoin du verbe : Ex aliis ea quæ nequeunt converteri unquam (Lucrèce).

C'est donc une méprise des grammairiens de regarder cette forme comme appartenant au présent de l'infinitif.

La langue latine est dans l'usage de n'employer dans les postérieurs que l'auxiliaire naturel, ce qui donne aussi le développement naturel des idées élémentaires de chacun de ses tems.

Postérieur	{	présent. . . .	Sum laudaturus, a, um.	Laudandus, a, um.
		passé. . . .	Eram —	—
		futur. . . .	Ero —	—

On voit que le modificatif-verbal futur est commun à ces trois tems, ce qui annonce une idée commune aux

trois. Mais *laudaturus* comme modificatif s'accorde en genre, en nombre et en cas avec le sujet du verbe; il exprime le rapport de ce sujet avec l'action qui constitue la signification propre du verbe.

On voit d'autre part les simultanés du verbe auxiliaire servir à la distinction de ces trois tems. Le simultané-présent *sum*, fait envisager la postériorité exprimée par le modificatif-verbal dans le sens absolu, et sans rapport à aucune époque déterminée; ce qui, dans l'occurrence, le fait rapporter à l'époque actuelle, *laudaturus nunc sum*. Le simultané-passé, *eram*, fait rapporter la postériorité du modificatif verbal à une époque déterminément passée, d'où cette postériorité pouvait être envisagée comme simultanée à la période passée : *laudaturus eram*, c'est-à-dire, *tunc poteram dicere*, *laudaturus nunc sum*, simultané à la période passée. C'est à proportion la même chose du postérieur-présent *ero*; il rapporte la postériorité du modificatif verbal à une époque déterminément future, d'où elle pourra être envisagée comme simultanée à la période future : *laudaturus ero*, c'est-à-dire, *potero tunc dicere*, *laudaturus nunc sum*.

Après ces développemens, si l'on compare le système de Beauzée avec notre manière d'envisager les tems, on pourra voir que la différence existe plus encore dans la nomenclature que dans les divisions. Rappelons-nous que Beauzée démontre à l'article du participe et de l'infinitif que le caractère commun de ces modes, est l'indétermination de l'époque de comparaison, qu'ils peuvent se rapporter à toutes sortes d'époques, et qu'en conséquence, ils ne sont soumis qu'à la première division générale des tems en simultané, antérieur, postérieur, formes indéterminées. Or quelles sont les dénominations propres à caractériser des tems indéterminés? Il est évident que ce ne sont point celles de présent, passé et futur, puisque Beauzée lui-même, dans sa 2^e sous-division des tems, après avoir fixé la position de l'époque de comparaison au moment de la production de la parole, déduit de ce point fixe de relation les caractères déterminés, 1^o de

présent pour l'existence qui coïncide à l'acte de la parole, 2° de passé ou prétérit pour l'existence qui précède l'acte de la période, 3° de futur pour l'existence qui succède à l'acte de la parole.

De ce que les idées de présent, de passé, de futur sont déterminées et positives par leur relation fixe à l'époque de comparaison, il suit qu'elles ne sont que des idées modificatives et accessoires de celles de simultané, d'antérieur, de postérieur, qui sont les idées générales et fondamentales de l'existence. Or les idées de simultané, antérieur et postérieur sont primitives et essentielles à l'existence; car si l'on dépouille, par exemple, *j'aime*, ou *j'aimais*, ou *j'aimerai*, de l'idée positive et accessoire de relation à l'époque présente ou à une époque passée, ou à une époque future, il ne restera à ces trois formes déterminées que la forme commune et indéterminée, *aimer* (être aimant) qui, à cause de l'abstraction de toute époque fixe, se rapporte à toutes les époques de relation. C'est ainsi que les participes, les infinitifs (excepté ceux du grec), se mettent à toutes les époques; *illum legere credo, credidi, credam, credideram, credidero, crederem*.

Donc Beauzée n'a point suivi l'origine et la génération des idées, dans sa nomenclature des tems; donc ses dénominations sont inexactes pour ne pas dire fausses. Voyez les développemens de ces conséquences à la fin de ce chapitre.

ANALOGIE DES TEMS DANS LA LANGUE GRECQUE.

L'esprit d'analogie qui caractérise la langue grecque rapporte la génération de ses tems verbaux au même système que les autres langues. Rappelons-nous que les tems se distinguent par leur relation au moment de la parole. Or cette relation est indiquée dans le verbe grec par des inflexions initiales et médiales. Les inflexions initiales sont l'augment et le redoublement qui se placent

au commencement du verbe ; les inflexions médiales sont la figurative et la pénultième.

L'augment détermine l'antériorité des tems relativement au moment de la parole ; ainsi tous les tems qui précèdent l'acte de la parole , sont marqués d'un augment. Τυπτω, je frappe ; ετυπτον, je frappais ; τετυφα, j'ai frappé ; ετετυφειν, j'avais frappé ; ετυφα, je frappai, ετυπον, j'eus frappé.

Mais ces tems sont antérieurs à la parole à divers degrés ; le plusqueparfait l'est plus que le parfait ; ces degrés sont marqués par le redoublement au parfait τετυφα et par un second augment avec le redoublement au plusqueparfait ετετυφειν. De même l'aoriste 2^e est plus éloigné de l'acte de la parole que l'aoriste 1^{er} ; à défaut de redoublement et de double augment, cette antériorité se marque par la différence de pénultième et de figurative ; ετυφα, ετυπον, Remarquez ici 1^o que l'aoriste 2^e a la terminaison de l'imparfait et l'aoriste 1^{er} celle du parfait ; 2^o que l'aoriste 2^e se distingue de l'imparfait par la différence de pénultième, et l'aoriste 1^{er} du parfait par la différence de figurative ; d'où il suit que l'un et l'autre sont des tems réellement distincts, non-seulement par les inflexions, mais encore par la signification.

La postériorité des tems relativement à l'acte de la parole se distingue par l'absence d'augment et de redoublement : τυψω, je frapperai ; τυπῶ, je dois frapper.

Voilà ce qui regarde l'absolu des tems. Le relatif des tems, leur relation à d'autres tems dans la période présente, passée et future, se détermine par la figurative et la pénultième. Les simultanés sont caractérisés par la même figurative ; ainsi l'aoriste 1^{er} et le futur 1^{er} ont la même figurative dans tous les modes : λυσω, ελυσα. L'imparfait, comme nous l'avons dit précédemment, étant la continuation du présent qui dure encore ou se transpose dans la période passée, n'a point de figurative et se contente d'un augment : ελυον, ετυπτον.

Les antérieurs sont caractérisés par une figurative commune qu'ils portent dans tous les modes ; λελυκα,

ἐλελυκειν. L'antérieur futur (3^e futur) présente une idée composée d'antériorité et de futurition; il prend l'augment et le redoublement du parfait et la figurative du futur 1^{er}, λελυσομαι, τετυψομαι. L'antérieur-passé historique (aoriste 2^e) désigne le degré le plus éloigné d'antériorité; c'est ce qu'il marque par sa pénultième tirée du postérieur-présent (futur 2^e); τυπῶ futur 2^e, ετυπον, aoriste 2^e.

Tous les postérieurs s'expriment par le modicatif-verbal postérieur, avec l'auxiliaire naturel εἰμι ou l'usuel μελλω; d'où vient que le futur 2^e étant rare dans la déclinaison verbale se trouve ordinairement remplacé par cette décomposition: τυπῶ ou εἰμι, τυπτειν ou μελλω τυπτειν.

Le futur 2^e, l'aoriste 2^e, d'un côté; le futur 1^{er} et l'aoriste 1^{er}, d'un autre côté, sont dans une grande analogie entre eux; ils ont mêmes figuratives et mêmes pénultièmes: τυπῶ, ετυπον; τυψω, ετυψα. En effet, le futur 2^e et le futur 1^{er} sont tous deux postérieurs à l'acte de la parole, τυπῶ, je vais lire, τυψω, je lirai, mais à divers degrés; le futur 2^e est plus près du moment de la parole, par conséquent il est antérieur relativement au futur 1^{er}. L'aoriste 2^e et l'aoriste 1^{er} sont tous deux antérieurs à l'acte de la parole, ετυπο j'eus frappé, ετυψα je frappai, mais à divers degrés; l'aoriste 2^e marque une antériorité plus éloignée, il est donc antérieur relativement à l'aoriste 1^{er}. D'après cette gradation d'antériorité et de postériorité, les deux postérieurs serviront donc à la formation des deux antérieurs dans l'ordre suivant lequel il se correspond: λαβο (de λαμβανω) futur 2^e, ελαβον, aoriste 2^e; φιλησω futur 1^{er} (de φιλειω,) εφιλησα, aoriste 1^{er}.

Ces quatre tems considérés par rapport à l'acte de la parole, sont donc l'aoriste 2^e et l'aoriste 1^{er}, antérieurs à la parole, le futur 2^e et le futur 1^{er}, postérieurs à la parole: sous ce rapport ils peuvent donc se remplacer l'un par l'autre toutes les fois que l'exige l'analogie ou le génie de la langue.

Tous les verbes grecs n'ont pas tous les tems de la déclinaison du mode personnel et de l'impersonnel. Les uns qui ont l'imparfait n'ont pas l'aoriste 2^e; d'autres qui

ont l'aoristique 2^e, n'ont pas l'imparfait ; ceux-ci ont l'aoriste 1^{er} sans avoir l'aoriste 2^e, et réciproquement ; ceux qui ont le parfait actif, ont rarement le parfait moyen ; peu de verbes emploient le futur 3^e et seulement au passif ; ils suppléent au manque de cette forme à l'actif et au moyen par une périphrase tirée de l'aoriste 1^{er} ou par ce tems même.

ΑΟΡΙΣΤΕ ΔΕΥΤΕΡΗ.

Très-peu de verbes ont à la fois un aoriste 1^{er} et un aoriste 2^e actif. Cette seconde forme d'aoriste ne se trouve guère que dans certains verbes dérivés et allongés, comme λαμβανω prendre, qui vient de l'insulté ληβω, aoriste 2^e ελαβον j'eus pris ; dans quelques verbes qui ont au présent deux consonnes, τυπτω frapper, ετυπον j'eus frappé ; dans d'autres où l'aoriste 1^{er} aurait formé une mauvaise consonnance, et par conséquent n'est point en usage ; dans les verbes en μι ; et dans quelques autres que l'usage fera connaître.

L'aoriste second passif, au contraire, existe assez souvent dans un même verbe avec l'aoriste 1^{er} en φθη ou φην. Ainsi le verbe κρυπτω, je cache, a au passif tout à la fois l'aoriste 1^{er} εκρυφθην je fus caché, et l'aoriste 2^e εκρυβην, j'eus été caché.

Dans ces sortes de verbes, c'est l'euphonie et l'usage qui décident à employer une forme plutôt que l'autre. Les tragiques paraissent avoir préféré la première, quoi qu'elle soit plus douce.

Enfin souvent un verbe est employé à l'aoriste second passif sans l'être pour cela au même tems de l'actif et du moyen. Voir à cet égard la grammaire grecque de M. Bur-nouf.

FUTUR SECOND.

Ce qui est vrai de l'aoriste second, l'est également du futur second : on ne suppose même, en général, des futurs

seconds actifs que pour en déduire l'aoriste second, comme l'aoriste 1^{er} se déduit du futur 1^{er}; car le futur second actif et le moyen sont très-peu usités. Le petit nombre d'exemples qu'on en trouve pourraient être regardés comme des formes irrégulières du futur 1^{er}, si par sa nature il n'était destiné à représenter un tems différent. Voir la grammaire grecque de M. Burnouf,

PREUVE DE L'EXISTENCE DE L'AORISTE DEUXIEME ET DU FUTUR DEUXIEME.

Dans la division des tems verbaux nous avons fait voir que l'aoriste 2^e et le futur 2^e sont destinés à préciser des époques différentes de celles qui sont représentées par l'aoriste 1^{er} et le futur 1^{er}; nous en concluons que leur existence est aussi nécessaire que celle des autres. Il est vrai qu'il y a peu de circonstances où l'on se serve concurremment des premières et des secondes formes de ces tems, et que souvent on les emploie les unes pour les autres, suivant l'euphonie et l'usage du discours; ce qui fait que l'aoriste 2^e se traduit souvent comme l'aoriste 1^{er}, le futur 2^e comme le futur 1^{er}, et réciproquement. C'est ainsi qu'en français nous disons, *je pars à l'instant*, pour *je partirai*; *j'ai dîné tout à l'heure*, au lieu de *j'aurai dîné tout à l'heure*, sans en conclure que les tems remplacés soient des formes surabondantes.

Ce n'est donc que sous le rapport de l'étymologie et de la dérivation que l'on peut regarder le futur 2^e et l'aoriste 2^e comme des formes surabondantes du futur 1^{er} et de l'aoriste 1^{er}. Jamais les tems nommés secondaires n'expriment essentiellement les mêmes modifications de l'existence que les tems principaux; toujours c'est par une métonymie nécessaire ou par un motif d'euphonie qu'ils s'emploient les uns pour les autres. D'où il suit que l'aoriste 2^e et le futur 2^e sont aussi essentiels dans la nomenclature des tems du verbe que l'aoriste 1^{er} et le futur 1^{er}.

PARFAIT MOYEN.

Le parfait moyen est encore moins une seconde forme de parfait actif, que le futur 2^e et l'aoriste 2^e ne sont des formes secondaires du futur 1^{er} et de l'aoriste 1^{er}. En effet, ceux-ci expriment le même mode d'action sous des tems différens, et nous trouvons des aoristes seconds et des futurs seconds à l'actif, au passif, au moyen. Mais le parfait moyen exprime un mode d'action différent du parfait actif et du passif. Le verbe *πειθω*, par exemple, signifie au parfait actif *πεπειθα*, j'ai persuadé, j'ai déterminé quelqu'un à faire une chose; au passif, *πεπεισμαι* j'ai été persuadé, j'ai été déterminé par quelqu'un à faire quelque chose; au moyen *πεποιθα* j'ai cédé à la persuasion, j'obéis, je crois, j'ai confiance, j'espère.

Le parfait moyen exprime donc un mode d'action, une manière d'être ou d'agir bien différente de celle qui est représentée par le parfait actif; c'est le même tems appliqué à un autre mode; ce n'est pas une seconde forme du même tems avec la même signification; c'est un tems différent dans la conjugaison grecque; autrement, nous pourrions dire que le parfait passif est également une nouvelle forme du parfait actif.

Par la même raison, le plusque parfait moyen n'est pas une seconde forme de plusque parfait actif; autrement, le plusque parfait passif serait aussi une forme secondaire du parfait actif. Car ces trois parfaits expriment le même tems appliqué à trois modes d'action différente. Si donc l'on admet le parfait moyen comme seconde forme du parfait actif, il faut de même admettre le parfait passif comme troisième forme du parfait actif.

Tous les verbes n'ont point à la fois, comme *πειθω*, les trois formes du parfait, parce qu'ils ne sont point susceptibles d'exprimer les trois espèces de modification qui constituent les trois modes d'action.

Quelques verbes, par leur pénultième, confondent sous

la même forme le parfait actif et le parfait moyen; γραφω, γεγραφα; βαπθω (primitif βαφω), βεβαφα; ελεγχω, ηλεγχω.

Dans ces verbes, c'est le sens de la phrase qui fait connaître l'espèce de mode d'action.

D'autres verbes ont le parfait moyen sans avoir le parfait actif, parce qu'ils expriment des actions absolues renfermées dans le sujet auquel on les applique : φευγω, fuir, prendre la fuite, πεφευγα; γηθω, se réjouir, γεγηθα; διω (primitif δειδω), craindre, avoir peur, δειδια.

Si le parfait actif présente dans sa formation une mauvaise consonnance, comme dans κευθω cacher, κεκευχα, ou quelque équivoque, comme λειπω, au parfait λελειφα qui est aussi celui de λειβω, on le remplace par le parfait moyen κεκευθα, λελοιφα. De même, si, par quelque motif d'euphonie ou d'analogie, le parfait moyen n'est pas usité, on le remplace par le parfait actif. Observons que le changement d'ε en ο se fait aussi dans le dialecte attique : τρεφω, τετροφα pour τετρεφικ; et dans le verbe δειδω craindre, parfait actif δεδοικα. La différence essentielle entre le parfait actif et le parfait moyen consiste donc en ce que l'un aspire la consonnance et que l'autre ne l'aspire pas.

Si l'on trouve dans la dérivation des tems des raisons grammaticales suffisantes pour prétendre que l'aoriste 2^e, le futur 2^e, le parfait moyen sont des secondes formes de l'aoriste 1^{er}, du futur 1^{er}, du parfait actif, nous trouverons dans la signification du modificatif verbal des raisons logiques aussi imposantes pour dire que le parfait est une seconde forme du présent. En effet, le parfait, dans certains verbes, exprime des idées-conséquences, dont le présent marque le commencement : ειδω je vois, οιδω j'ai vu et je continue à voir, donc je sais; μνησμαι je reçois l'idée d'une chose, je mets en ma mémoire, μεμνημαι je me souviens d'une chose, je me rappelle l'idée d'une chose; κτασμαι j'acquiers, κεκτημαι je possède; δερνω je regarde, δεδορκα je vois; ειχω je m'accorde avec, ειθη je ressemble; εθω je m'accoutume, ειωθη j'ai coutume; τανμακω je conçois de l'admiration, θανμακα j'admire, θνεσκω je meurs, τεθνηκα je suis mort. Or de ce que ces

parfaits rappellent des idées passées, mais encore existantes au moment de la parole, pouvons-nous conclure que le parfait relativement à sa signification, est une seconde forme de présent? Une pareille cause serait une grande erreur; que de verbes présentent cette irrégularité de signification, et les tems des verbes grecs correspondent exactement aux tems des verbes français. Donc l'aoriste 2^e, le futur 2^e et le parfait moyen ne peuvent pas être des secondes formes d'aoriste 1^{er}, de futur 1^{er} et de parfait actif; donc l'aoriste 2^e, le futur 2^e sont des tems essentiellement différens de l'aoriste 1^{er}, du futur 1^{er}; donc le parfait moyen exprime un mode d'action différent du parfait actif, donc il n'est pas une seconde forme de parfait.

C'est ainsi qu'en latin le parfait *novi* signifie *je sais*, comme venant du présent *nosco*, je prends connaissance, je m'informe, et que *memini*, *odi*, *cæpi*, et d'autres verbes, signifient *je me souviens*, *je hais*, *je commence*, comme venant de présents inusités.

3. CONFORMITÉ DU SYSTÈME

DES TEMS ET DES MODES AVEC LES VUES DE LA SYNTAXE.

Puisque les modes et les tems expriment les divers rapports du connectif d'identité dans la phrase, ils sont des moyens de syntaxe; mais ces moyens, ainsi que les cas de la déclinaison du nom, sont variables dans les différens langages; l'expression d'un même rapport ne s'énonce pas toujours par les mêmes signes; la conjonction qui marque le rapport des phrases entre elles, renferme souvent une idée accessoire, un point de vue particulier en conséquence duquel une langue ne se sert pas du même cas de mode ou du même mode qu'un autre dans les mêmes circonstances. Il y a des langues où l'on ne se sert point du subjonctif dans les mêmes occurrences où d'autres exigent qu'on y ait recours; il y en a qui emploient le mode abstrait ou impersonnel, où d'autres adoptent le

subjonctif; et il peut y en avoir où l'on n'emploie jamais le subjonctif ni le suppositif, sans qu'elles y perdent rien du côté de la clarté, comme les rapports du nom en français se marquent par la place d'une manière aussi claire qu'en latin par les cas.

En effet la plupart des langues modernes ont négligé la déclinaison dans les noms; elles marquent les rapports du sujet et de l'objet de la phrase par une place fixe et les rapports de circonstance par un connectif invariable posé devant le nom (préposition); elles n'ont point établi de distinction positive entre le subjonctif et le suppositif qu'elles confondent dans l'usage; d'où il résulte que dans aucun des trois modes elles n'ont de déclinaison complète. Le latin n'a point de suppositif, il y supplée par le subjonctif; la déclinaison de son mode nominal est plus complète que celle du grec qui distingue seulement les tems et supplée à l'expression des rapports par un connectif-invariable adjoint au mode nominal. Il n'y a point de suppositif et de subjonctif dans l'hébreu et dans le suédois.

Puisque les rapports des phrases l'une à l'autre sont déjà suffisamment marqués par les conjonctions comme les rapports des mots par les prépositions, nous concluons que la déclinaison des modes, ainsi que celle des noms, est peu utile, et qu'il peut y avoir des langues sans déclinaison. Mais il est important de remarquer que l'usage ou l'absence de la déclinaison introduit un système différent de construction; c'est ce que nous allons observer (par l'analyse des analogies et des disproportions dans l'usage varié que les langues font des tems et des modes du connectif d'identité dans les mêmes occurrences. Nous prendrons pour objet de nos observations la langue grecque, la latine et la française. Il sera facile de faire l'application des mêmes principes à d'autres langues.

USAGES DES TEMS

du mode attributif ou personnel du connectif variable.

USAGES DES TEMS ABSOLUS POSITIFS.

Le discours, dit M. de Tracy, raconte des choses futures et des choses passées; mais au fond il est toujours au présent, car il exprime toujours une expression actuelle. C'est pour cela que dans tous les tems on trouve toujours un présent en les décomposant.

Οἱ φρονησεως καὶ ἀρητῆς ἀπειροί, εὐωχίαις δὲ καὶ τοῖς τοιοῦτοις αἰ ζυνοντες, κατω, ὡς εοικε, φερονται, καὶ ταυτῇ πλαννῶται διαβίου· πρὸς δὲ τὸ ἀληθεσ ἀνω οὐτ' ἀνεβλεψαν πωποτε, οὐτ' ἀνηγεχθησαν, οὐδὲ βεβαιου τε καὶ καθαρθῆς ἡδονῆς ἐγευσαντο. (Plato, in republ. Dialog. O'.)

Ceux qui, dépourvus d'intelligence et de vertu, se livrent continuellement à la joie des festins et aux plaisirs de ce genre, sont, pour ainsi dire, penchés vers la terre; et ils errent ainsi au hasard pendant tout le voyage de la vie : jamais ils ne regardent en haut pour contempler la vérité, jamais ils ne s'élèvent, un plaisir solide et pur n'a jamais charmé leur ame.

1^o Dans le style descriptif pour donner plus de vivacité d'énergie aux images, aux tableaux en les plaçant en quelque sorte sous les yeux dans un tems actuel, pour rendre le rapport général d'existence plus sensible que l'époque de comparaison, on emploie les tems qui ont un rapport plus immédiat à l'acte de la parole, à la place de ceux qui ont un rapport plus éloigné à l'acte de la parole, qui, à cet égard tendent à se rapprocher de la contingence des tems rationnels.

C'est ainsi que le présent se met pour les antérieurs à la parole : *Je le rencontre en chemin, je lui demande où il va, je vois qu'il s'embarrasse.* Dans ce récit on voit que *je rencontre* est dit pour *je le rencontrai, je demande pour je le demandai, où il va pour où il allait,*

je vois pour je vis, et qu'il s'embarrasse pour qu'il s'embarrassait.

L'on trouve ce tems employé abstraction de toute époque, avec une égale relation à toutes les époques possibles; c'est dans ce sens qu'il sert à l'expression des propositions d'éternelle vérité : *Dieu est juste; les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.* C'est que ces vérités sont les mêmes dans tous les tems, qu'elles coexistent avec toutes les époques où se transporte l'instant de la parole.

Il en est de même des vérités morales qui contiennent en quelque sorte l'histoire de ce qui est arrivé et la prédiction de ce qui doit arriver. Ainsi dans cette maxime de Larochefaucald : « La haine pour les favoris n'est autre chose que l'amour de la faveur. » Le verbe *est* exprime une simultanéité relative à une époque quelconque et actuelle, et antérieure, et postérieure : c'est que les propositions d'éternelle vérité essentiellement présentes à l'égard de toutes les époques, ne sont ni ne peuvent être antérieures ni postérieures à aucune.

Or de ce que ces propositions sont simultanées à toutes les époques de la durée, elles pourront s'exprimer non-seulement par le simultané-présent, mais encore par le simultané-passé et par le simultané-futur, selon les différentes vues de l'esprit.

Si la fin de la pensée est de mettre sous les yeux les vérités, les propositions d'éternelle durée, le verbe s'exprimera par le simultané-présent. Relisez les exemples précédents.

Si la fin de la pensée est d'instruire par le récit des événemens, qui, ayant eu les mêmes causes, ont produit les mêmes effets, le verbe s'exprimera par le simultané-passé historique.

Qui ne sait se borner, ne sut jamais écrire. (BOILEAU.)

Ne sut est évidemment pour *ne sait* jamais écrire.

Τας μεν των φαυλων συνηθειας ολιγος χρονος διελυσε.

Isocrate.

Un court espace de tems détruit toujours les liaisons des méchans.

L'aoriste 1^{er} διελυσε a le même sens que le présent διαλυει (*détruit*).

Si la fin de la pensée est d'avertir des dangers, de donner des conseils, d'exposer des règles de conduite, le verbe s'exprimera par le simultané-futur.

Δεδοκται νη βουλη και τη θυμω, επειδαν αποθανωσι, τα μεν σοματα αυτων κολαζεσθαι (Lucien). Il a été décrété par le sénat et par le peuple qu'après qu'un riche sera mort, son corps sera puni dans ces lieux.

Le simultané-présent s'emploie encore pour le futur. *Je pars demain, je fais tantôt mes adieux*; c'est-à-dire *je partirai demain, je ferai tantôt mes adieux*. C'est que ces propositions expriment une action résolue dans le moment de la parole, et considérée comme ayant déjà lieu.

2^o C'est encore pour rapprocher de l'acte de la parole un fait historique que le passé dans la période présente se dit pour le passé dans la période écoulée : *Sur les accusations vagues et contradictoires qu'on alléguait contre lui, je prends sa défense avec feu et succès; à peine ai-je parlé qu'un bruit sourd s'élève de toutes parts*, etc. Il est clair que *à peine ai-je parlé* se dit là pour *à peine eus-je parlé*.

Réciproquement le tems passé dans la période dont il ne reste plus rien, se dit pour l'antérieur à la parole dans la période qui dure encore.

L'insecte du combat se retire avec gloire;
Comme il *sonna* la charge, il sonne la victoire.

(LA FONTAINE.)

Il sonna fait absolument le même sens que *il a sonné*.

Je chante ce héros qui *régna* sur la France
Et par droit de conquêtes et par droit de naissance.

(VOLTAIRE.)

Régna fait le même sens que *a régneré*.

Le flot qui l'*apporta* recule épouvanté.

(RACINE.)

Apporta se dit là pour *a apporté*.

3^o On emploie fréquemment le passé pour l'antérieur-futur : *j'ai fini dans un moment, j'ai bientôt fait, si vous avez relu demain cet ouvrage, vous m'en direz votre avis*. Dans ces phrases les actions *finir, faire, relire*, antérieures à une époque qui est postérieure à la parole et qui est exprimée par *dans un moment, bientôt* et *demain* sont rendues par l'emploi du passé plus positives ; plus certaines, que si l'on disait : *J'aurai fini dans un moment, j'aurai bientôt fait, lorsque vous aurez lu demain cet ouvrage, vous m'en direz votre avis* : formes futures qui de leur nature emportent une sorte de contingence dont le passé fait ici abstraction.

C'est pour marquer cette contingence que l'on emploie l'antérieur-futur pour le passé :

. Αλεξανδρος καὶ μενελαος

. Μαχησονται περὶ σειο'

Τῷ δε κε νικησαντι φιλη κεκληση ακοιτις

Iliade, ch. III.

Cependant Paris et Ménélas combattront pour vous ; et vous aurez été nommée (vous avez été nommée) l'épouse chérie du vainqueur (vous êtes destinée à être, vous serez).

En général le futur 3^e grec exprime une destinée, une chose résolue avant le moment de la parole et devant s'accomplir après le moment de la parole antérieurement à une époque future avec laquelle il est mis en relation ; d'où il suit qu'il prend la figurative du futur et le redoublement et augment du parfait :

Ὁ δε κεν κεκολωσεται, ὃν κεν ἴκωμαι.

(*Iliade, Ch. I.*)

Celui que je dépourillerai aura frémi d'une rage inutile (est destiné à frémir, etc.).

De ce que cette forme de futur-grec marque une destinée, une chose délibérée par une volonté supérieure dans un tems passé pour recevoir son exécution dans un tems à venir, il s'ensuit qu'elle ne peut se dire ni à l'actif ni au moyen; car l'actif fait l'action sur un autre, le moyen la fait sur soi ou pour soi, le passif la reçoit; et l'homme ne peut être le principe d'une destinée, il en est l'objet. D'où il suit que le verbe grec n'a point à l'actif ni au moyen cette forme de futur 3^e.

Dans les occurences où il faut exprimer le tems antérieur futur, la langue grecque se sert de l'aoriste 1^{er}.

Καὶ κρατῆσας τῆς πολεμῆς τῶν βαρβάρων, τῶν μὲν μαχέσσομενων υπερτησ ἑλλάδος πόλεων οὐδεμίαν ἀνασθατον ποιήσω (Lycurgue.)

Quand j'aurai vaincu les Barbares, je ne dévasterai aucune des villes qui auront combattu pour la Grèce.

A l'imitation du grec, la langue française, pour exprimer une vérité d'éternelle durée, fait usage de l'antérieur futur (3^e futur) sous la même construction et pour le même motif. « Si le tombeau est pour l'homme la fin de tout; le genre humain se divise en deux parties dont l'une se livre impunément au crime, l'autre s'attache sans fruit à la vertu..... les voluptueux et les fourbes..... seront ainsi les seules têtes bien montées, et le Créateur qui a mis tant d'ordre dans le monde corporel, n'aura établi ni règle ni justice dans la nature intelligente, même après lui avoir inspiré une très-haute idée de la règle et de la justice. » (PLUCHE, *Spect. de la nature*, disc. prél. t. VIII.)

Dès le commencement de ce discours, on trouve une époque postérieure fixée par un fait hypothétique, *si le tombeau est la fin de tout*, forme contingente qui signifie, *si le tombeau doit être pour l'homme la fin de tout*. De cette hypothèse sont tirées deux conséquences postérieures au fait qui en est le principe; *les voluptueux seront ainsi les têtes bien montées, et Dieu n'aura établi*; elles sont toutes deux affectées de la forme future pour marquer leur postériorité au fait contingent; mais elles varient cette forme future pour exprimer leur relation entre elles;

n'aura établi est sous la forme de l'antérieur-futur, et par conséquent plus prochain de la vérité hypothétique pour indiquer qu'il en est considéré comme une conséquence immédiate; *seront les têtes* est sous la forme de simultanément-futur pour indiquer qu'il est postérieur à *n'aura établi*, dont il est conséquence, et qu'il est ainsi plus éloigné de la vérité hypothétique dont il est conséquence médiate.

De là nous concluons contre le sentiment de Beauzée (*Encyclopédie*, t. 1) que dans ce cas le passé serait une faute, et que Pluche n'aurait pu dire, *le Créateur n'a établi ni règle ni justice*, puisque, selon le grammairien, « le passé exclut entièrement et incontestablement l'idée d'avenir, et qu'il était essentiel de rendre sensible la liaison de cette conséquence avec l'hypothèse de la destruction totale de l'homme que *l'on suppose future*; » et que rien ne convenait mieux pour cela que le futur qui exprime essentiellement la relation à une époque postérieure à l'acte de la parole.

Cette phrase renferme des exemples du présent employé pour le futur : *si le tombeau est pour l'homme la fin de tout*, forme conditionnelle postérieure à la parole, mais antérieure à l'effet suivant, *le genre humain se divise en deux parties*, effet conditionnel déduit à l'occasion de la vérité hypothétique, postérieur à cette vérité, et par conséquent à l'acte de la parole : *dont l'une se livre impunément au crime, l'autre s'attache sans fruit à la vertu*; deux motifs sur lesquels est fondée la division du genre humain en deux classes, motifs, causes antérieures à cette division, mais postérieures conditionnelles éloignées au principe hypothétique *si le tombeau est la fin de tout*, et par conséquent postérieures à la parole; c'est donc comme si Pluche eût dit : *si le tombeau aura dû être pour l'homme la fin de tout, le genre humain se divisera en deux classes dont l'une se sera livrée impunément au crime, l'autre se sera attachée sans fruit à la vertu*, etc.

Nous avons développé cette analyse pour préparer l'explication du futur-passé latin sur lequel, M. Destutt de

Tracy, dans sa Grammaire philosophique, p. 212 et 213 ; a donné d'excellentes observations : « *Futurum fuisse*, dit-il, c'est mot à mot, *avoir été devant être*, *avoir été celui qui sera*, en un mot, *avoir été dans un certain état*. C'est un emploi particulier du passé de l'infinitif, un véritable tems passé. » C'est le postérieur-passé du mode nominal. On trouve dans Cornélius Nepos, un exemple qui confirme cette observation : « *Neque verò non fuit apertum, si ille non fuisset, Agesilaum Asiam Tauro tenens regii fuisse experturum* (Conon ch.2). Il fut certain que si Conon ne se fût pas trouvé dans l'Asie-Mineure, Agésilas aurait enlevé au roi cette province jusqu'au mont Taurus. » Il est évident 1^o que *experturum fuisse*, exprime une action antérieure à *fuit apertum*, c'est ce que signifie *fuisse* ; 2^o qu'il exprime une action postérieure à *si non fuisset*, c'est ce que signifie *experturum*. Ainsi *experturum fuisse* est le postérieur passé du mode nominal comme *experturum esse* en est le postérieur-présent, et *experturum fore*, le postérieur-futur. Mais les tems de l'infinitif latin sont indéfinis, indéterminés, et de même que l'antérieur-présent, *j'ai fait*, peut s'employer pour antérieur futur, *j'aurai fait*, comme nous l'avons montré, de même *futurum fuisse*, *avoir dû être*, correspondant à *futurum fui*, *je dus être*, pourra s'employer à la place de *futurum fore*, correspondant de *futurus fuero*, *j'aurai dû être* ; et l'on pourra dire : *Scio me futurum fuisse*. En effet, *fuisse* peut être aussi bien l'infinitif de *fuero* que de *fui*, et comme nous l'avons déjà montré, *futurum fuisse* est postérieur non de son verbe principal, mais d'un verbe accessoire qui se construit avec lui comme sa circonstance de principe hypothétique dont il est l'effet conditionnel, et par conséquent auquel il est postérieur. Mais à cause de l'indétermination de l'époque de comparaison, ce postérieur passé pourra également se placer dans l'époque présente ou future, comme il appartient à l'époque passée ; dans l'un et l'autre cas il conservera sa nature indestructible et immuable de postérieur passé.

Ainsi, l'usage est d'accord avec l'analogie sur l'emploi de *futurum fuisse*. Le savant Destutt de Tracy, qui se fonde sur l'analogie, pour nier que ce tems soit au futur passé correspondant à *j'aurai été*, croit cependant que l'usage lui donne une signification future dans *scio me futurum fuisse*, en faisant un renversement d'idées; car, dit-il, « pour lui donner une signification future, pour lui faire signifier *être celui qui aura été, devoir être ayant été*, il faut transporter l'expression future du participe au passé de l'infinitif et l'expression passée de l'infinitif au futur du participe. Un tel renversement d'idées peut être autorisé par l'usage; mais il n'est pas fondé en raison. »

Nous ne partageons point cette opinion; car *scio futurum fuisse* signifie, *je sais que j'aurais été*, et ce n'est que par imitation, et en conséquence de l'indétermination de l'époque qu'il peut signifier, *je sais que j'aurai été*. L'indétermination de l'époque de comparaison fait que ce tems de l'infinitif, en passant de la période passée dans la période future, ne change point sa nature essentielle de postérieur-passé, de postérieur à une époque et antérieur à une autre en même occurrence. *Cupio me esse clementem, cupiebam me esse clementem, cupiam me esse clementem*; on voit dans ces exemples le mode nominal *esse*, rapporté à trois époques différentes, sans changer sa nature essentielle de simultané à une époque quelconque. Nous en concluons qu'il n'y a point de renversement d'idées dans l'usage de *futurum fuisse*, à l'époque future, et que la raison en autorise les différens usages. Il n'en serait pas de même d'un tems dont l'époque de relation serait fixée déterminément, et *j'aurais été*, ne pourrait se dire pour *j'aurai été*.

Ces idiotismes, qui ne sont plus des anomalies, des locutions bizarres, dès qu'ils sont ramenés à un système régulier fondé sur la nature des idées dont ils sont les signes, vont s'éclaircir sous de nouveaux points de vue dans la correspondance des tems où nous essaierons d'analyser les usages généraux des langues.

USAGES DES TEMS RELATIFS POSITIFS.

Les termes d'une comparaison, les élémens de toute composition doivent être pris dans la même nature de choses ou dans une espèce correspondante du même genre. Ainsi, pour construire les tems d'un mode avec ceux d'un autre mode, il faut les prendre dans la même période de durée.

PÉRIODE ENCORE PRÉSENTE.

1. Epoques simultanées.

La lecture est nécessaire, car elle nourrit l'esprit.
J'ai lu quand vous avez écrit.
Vous lisez quand j'écris.
J'allais chez vous lorsqu'il m'est survenu une affaire.

2. Périodes simultanées.

Je lis pendant que vous écrivez.
Vous lisez quand (toutes les fois que) j'écris.

3. Antérieurs l'un à l'autre.

J'ai lu quand vous avez eu écrit.
J'avais lu quand vous avez écrit.

4. Postérieurs l'un à l'autre.

J'ai lu quand vous avez eu écrit.
J'avais lu quand vous avez écrit.

PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultanés-époques.

Je lisais quand vous écriviez.
Je lisais quand vous écrivîtes.
Je lus quand vous écrivîtes.

2. Simultanés-périodes.

Je lisais pendant que vous vous écriviez.
Je lus pendant que vous écriviez.
Vous lisiez quand (toutes les fois que) j'écrivais.

3. Antérieurs l'un à l'autre.

J'avais lu quand vous écrivîtes.
J'avais lu quand vous écriviez.
Vous lisiez quand (toutes les fois que) j'avais écrit.

4. Postérieurs l'un à l'autre.

Je devais hier souper avec mon ami, l'arrivée de
mon frère m'en empêcha.
Si je le trouve, je le lui dirai.
Je lus quand vous eûtes écrit.
Je lisais quand vous aviez eu écrit.

PÉRIODE FUTURE.

1. Simultanés-époques.

Je lirai quand vous écrirez.
Quand nous aurons été sortis, ils auront renoué la
partie.

2. Simultanés-périodes.

Je lirai pendant que vous écrirez.
Je lirai toutes les fois que vous écrirez.

3. Antérieurs l'un à l'autre.

J'aurai lu quand vous écrirez.
Si je dois jamais subir un nouvel examen, je m'y
préparerai avec soin.

4. Postérieurs l'un à l'autre.

Vous redouterez le jugement que le public devra porter de votre ouvrage. Si le tombeau est pour l'homme la fin de tout, le créateur n'aura établi ni règle ni justice. Je lirai quand vous aurez eu écrit.

Remarquons la différence d'effet ou de sens de *j'allais chez vous* et *je vais chez vous*. *J'allais chez vous* énonce l'action d'aller comme finie au moment où vous rencontrez la personne et que vous ne voulez pas l'obliger de retourner. *Je vais chez vous* énonce l'action d'aller comme non finie et la résolution de continuer ; ce qui se dit pour déterminer la personne à retourner avec vous.

Beauzée, dans l'*Encyclopédie*, article *tems*, a donné pour exemple de prétérit, *j'ai eu lu tout ce livre avant que vous en eussiez lu la moitié*. Nous n'approuvons pas cette construction ; car c'est une règle générale qu'on ne doit construire ensemble que des tems de la même période. Or *j'ai eu lu* est un antérieur dans la période encore présente, et *vous eussiez lu* est un antérieur dans la période de passé dont il ne reste plus rien. Il faudrait dire dans la période présente, *j'ai eu lu tout ce livre avant que vous en ayiez lu la moitié* ; *j'eus lu tout ce livre avant que vous en eussiez lu la moitié*.

USAGES DES TEMS SUBORDONNÉS OU VOULUS.

Les tems subordonnés en français s'emploient lorsque la phrase principale renferme dans son verbe ou dans son conjonctif une idée rationnelle, une volonté, une possibilité, un désir, une incertitude, un doute, une supposition, une condition, etc.

TEMS SUBORDONNÉS,

Objets de l'acte de l'esprit interrogatif et négatif.

1. SIMULTANÉS A LA PHRASE PRINCIPALE.

i. Dans la période présente.

Je ne crois pas que vous entendiez. Je ne suis pas sûr qu'il soit heureux.

Etes-vous sûr qu'il soit heureux ?

ii. Dans la période passée.

Je ne croyais pas que vous entendissiez. Je n'ai pas cru qu'il fût heureux. Je n'ai pas dit qu'il fût heureux. Croyiez-vous qu'il fût heureux ? Pensiez-vous que je soupasse lorsque vous êtes venu ?

iii. Dans la période future.

Je ne croirai pas que vous entendiez. Je ne dirai pas qu'il soit heureux. Croirez-vous qu'il soit heureux ?

2. ANTÉRIEURS A LA PHRASE PRINCIPALE.

i. Dans la période présente.

Je ne crois pas que vous ayiez entendu. Je ne crois pas que vous ayiez eu fini longtems avant moi. Je ne crois pas que vous veniez d'arriver. Etes-vous sûr qu'il ait été heureux ?

ii. Dans la période passée.

Je ne croyais pas que vous eussiez entendu. Je ne croyais pas que vous eussiez eu fini longtems avant moi. Je ne croyais pas que vous [vinssiez d'arriver. Je n'ai pas dit qu'il eût été heureux. Croyiez-vous qu'il eût été heureux ? Je ne croyais pas que vous eussiez été malade.

III. Dans la période future.

Je ne croirai pas que vous ayiez entendu. Je ne croirai pas que vous ayiez eu fini longtems avant moi. Je ne croirai pas que vous veniez d'arriver. Je ne dirai pas qu'il ait été heureux. Croirez-vous qu'il ait été heureux?

3. POSTÉRIEURS A LA PHRASE PRINCIPALE.

I. Dans la période présente.

Je ne crois pas que vous deviez sortir la semaine prochaine. Je ne crois pas que vous alliez sortir. Si je croyais qu'il n'arrivât pas, je partirais.

II. Dans la période passée.

Je ne croyais pas que vous dussiez sortir le lendemain. Je ne croyais pas que vous allassiez sortir. Pensiez-vous que je dusse souper lorsque vous êtes venu ? Si j'avais été sûr qu'il n'arrivât pas, je serais sorti.

III. Dans la période future.

Je ne croirai pas que vous deviez sortir la semaine prochaine. Je ne croirai pas que vous alliez sortir.

La langue latine exprime ces tems français par le mode nominal, les simultanés par le simultané, les antérieurs par l'antérieur, et les postérieurs par le postérieur.

Quand l'acte de l'esprit est affirmatif, les tems de la phrase accessoire se mettent au positif, en français, comme :

Je crois que vous entendez ;
Je croyais que vous entendiez ;
Je croirai que vous entendez ;
Je crois que vous avez entendu ;
Je croyais que vous aviez entendu ;

Je croirai que vous avez entendu ;
Je crois que vous devez sortir ;
Je croyais que vous deviez sortir ;
Je croirai que vous devez sortir.

Ils se mettent encore au mode nominal en latin , et selon la simultanéité ou l'antériorité ou la postériorité de leur relation au verbe principal , ils s'expriment par le simultané ou l'antérieur ou le postérieur du mode nominal objectif. Il n'y a donc que trois points de vue à observer pour traduire ces tems du français en latin ; c'est une règle invariable, simple et facile à comprendre. Le fameux *que retranché* des rudimentaires , est donc une chimère de difficultés qui disparaissent devant l'analyse. Voyez l'excellente méthode latine de Guérault.

Le français se sert quelquefois du tour latin : je désire vous voir heureux , je crois vous avoir vu à la campagne , j'espère aller vous voir bientôt.

Le grec traduit toutes ces phrases objectives ou par le mode-nominal ou par le mode attributif.

Του τρωϊκου πολειμου τινες φασιν αρχην ειναι την των θεων κρισιν ηρας και αθηνας και αφροδιτης περι καλλους υπ' αλεξανδρου γενομενην. (Pseudo-Plat.)

On prétend que l'origine de la guerre de Troie fut le jugement que prononça Pâris, entre les trois déesses Junon, Minerve et Vénus, au sujet de la beauté.

Ανθρωπων εγω ακουω φιλοκινδυνστατους ειναι τους Κελτους. (Æ-lien.)

J'entends dire que les Celtes sont, de tous les hommes, ceux qui bravent le danger avec le plus d'allégresse.

Οισθα ως ουδεν ημιν πεπρακται (Lucien.)

Sais-tu que rien n'a été fait par nous ?

Δηλον γαρ (εστι) ως ο μηδεν ων αυτω χρησιμος, ουδ' αν αλλον φρονιμον ποιησειεν. (Isocate.)

Car il est clair qu'un homme inutile à lui-même ne peut montrer à autrui la voie de la sagesse.

IDENTITÉS SUJETS D'UN MODIFICATIF QUI LES DÉTERMINE COMME MOYEN DE FIN.

Il suffit	}	que	{	il soit informé de ce fait.
Il est tems				il ait été informé de cette vérité.
Il sera utile				

Il suffisait	}	que	{	il fût informé de ce fait.
Il sera nécessaire				on l'informât de ce fait.
Il était utile				il en eût été informé à tems.
Il aurait été utile				on l'eût informé de ce fait.
Il eût fallu				

Il vaut mieux que il ait été à l'armée que d'être resté dans sa famille.

Il valait mieux que	{	il rejetât de telles offres que de les accepter.
		il les eût rejetées que de les accepter.

IDENTITÉS OBJETS D'UNE VOLONTÉ.

On veut, on demandera que il soit puni, il ait été puni.
 On voudrait, on désirait que il acceptât cette place, il eût accepté cette place.

J'ai peur que vous ne soyiez vaincu.

Je crains, je tremble qu'on ne nous surprenne.

J'empêcherai qu'on ne trouble votre repos.

IDENTITÉS-CIRCONSTANCES SOUS DES CONJONCTIFS.

1. De postériorité figurant négation dans l'esprit.

Ecrivez avant que la nuit ne tombe.

Mentor craignait les maux avant qu'ils arrivassent.
 (Fénélon.)

Il écrivait, il avait écrit, il a écrit avant que la nuit ne tombât, la nuit ne fût tombée.

J'ai eu lu tout ce livre avant que vous en ayiez lu la moitié.

J'eus lu tout ce livre avant que vous en eussiez lu la moitié.

Vous que mon bras vengeait dans Lesbos enflammée
Avant que vous eussiez rassemblé votre armée.

(RACINE.)

Des grands hommes la mort consacre les vertus ;
Rarement on les loue avant qu'ils ne soient plus.

(FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.)

Tace, inquit, ante hoc novi quàm tu natus es.

(PHÈDRE.)

Tais-toi, dit l'animal puissamment encorné,
Je sais ce que tu dis avant que tu sois né.

(FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.)

Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée
On pourra voir la Seine à la saint Jean glacée.

(BOILEAU.)

2. De volonté négative ou positive.

Négative : Je n'écris pas, de peur que, de crainte
que il ne s'ennuie.

Je n'ai pas écrit, de peur qu'il ne s'ennuyât.

Positive : On l'aidera, pourvu que il soit reconnaissant,
il l'ait mérité.

3. D'objet d'opposition vaine.

Je me suis opposé à ce qu'il vînt.

4. De principe d'opposition vaine.

Il n'écrit pas, quoiqu'il en ait le tems.

Il n'écrira pas, quoiqu'il soit libre.

Il n'a pas écrit, quoiqu'il aimât d'écrire.

Il n'écrivait pas, quoiqu'il en eût été prié.

5. De négation.

Il a obtenu cette place, sans qu'il l'eût méritée.

Il n'a pas obtenu une si belle réputation sans qu'il ne
l'eût méritée.

Je n'entreprendrai rien que je n'aie consulté mon ami.

6. De fin.

On l'a flatté, pour qu'il chantât.
On l'a interrogé afin qu'il fût jugé.

IDENTITÉS INCIDENTES.

1. Sur un terme-objet dont l'existence est douteuse.

Je ne connaissais pas un seul homme qui n'eût accepté une telle grâce.

Connaissez-vous quelqu'un, y a-t-il personne qui acceptât cette place, eût accepté cette place ?

2. Sur un terme-objet dont l'existence est fictivement niée dans la principale.

Indiquez-moi un homme qui soit capable de remplir cette place.

Vous m'indiquerez un homme qui, jusqu'ici, ait bien rempli ses devoirs dans les places qu'il a occupées.

M'indiqueriez-vous bien un homme, m'avez-vous indiqué un homme qui aimât ses devoirs et qui les ait toujours préférés à ses plaisirs ?

3. Sur un modificatif superlatif.

Le meilleur, le plus beau, le plus grand qui soit en France.

Il est le seul, il est l'unique grand homme que l'envie ait respecté.

4. Sur un modificatif de nombre ordinal.

Il a été le seul, l'unique, le premier, le second, le dernier poète qui écrivit correctement, eût écrit correctement.

5. Sur un modificatif pronominal de la phrase suivante.

Est-il tel que je puisse me fier à lui ?

6. Sur un terme-sujet dont l'existence est négative.

Il n'est point d'homme qui ne soit victime de sa vanité,
n'ait été quelquefois victime de sa vanité.

IDENTITÉS-OBJETS DE L'ACTE DE L'ESPRIT DUBITATIF.

Je doute qu'il vienne.
Je doute qu'il ait soupé de si bonne heure.
Je ne doute pas que l'affaire n'ait été réglée lorsque
vous lisiez cette lettre.
Je ne doute pas que vous ne vous repentiez de votre vie
passée.
Je doutais auparavant que les légions vinsent.

Les tems subordonnés à l'acte de l'esprit affirmatif et
négatif, se traduisent par le mode-nominal; mais les tems
subordonnés à l'acte de l'esprit dubitatif se traduisent en
latin par le mode subordonné.

PÉRIODE PRÉSENTE.

Dubito an veniat.	Je doute qu'il vienne.
Dubito an venerit.	Je doute qu'il soit venu.
Nescio an venturus sit.	Je ne sais s'il viendra.
Nescio an venturus fuerit.	Je ne sais s'il sera venu.

PÉRIODE PASSÉE.

Dubitabam an veniret.	Je doutais qu'il vint.
Dubitabam an venisset.	Je doutais qu'il fût venu.
Dubitabam an venturus esset.	Je doutais qu'il dût venir.
Dubitabam an venturus fuisset.	Je doutais qu'il eût dû venir.

PÉRIODE FUTURE.

Dubitabo an veniat.	Je douterai qu'il vienne.
Dubitabo an venerit.	Je douterai qu'il soit venu.
Dubitabo an venturus sit.	Je douterai qu'il doive venir.
Dubitabo an venturus fuerit.	Je douterai qu'il ait dû venir.

Ces exemples montrent que les tems subordonnés de la période future s'emploient pour les tems de la période présente, quand ceux-ci sont relatifs; d'où il suit qu'ils sont indéfinis. Mais il y a quelque différence dans l'usage de ces tems en français et en latin; nous l'avons fait voir pour le français, en voici les usages pour le latin :

L'identité objet de l'acte de l'esprit affirmatif et négatif s'exprime en latin par le mode-nominal (infinitif). Voyez les exemples que nous venons d'en donner.

L'objet de l'acte de l'esprit dubitatif (d'après les exemples que nous venons de rapporter) se traduit par le mode-subordonné (subjonctif) avec la conjonction *an*, ou *utrùm*, ou *quin*, ou d'autres semblables;

1^o Avec *an* si le doute porte sur une seule action : *dubito an veniat.*

2^o Avec *utrùm* si le doute porte sur deux actions dont l'existence de l'une nie celle de l'autre : *dubito utrùm vigilem an dormiam.*

3^o Avec *quin* si le doute est négatif : *non dubito quin veniat.*

L'objet de la volonté qui s'énonce par le commandement, par le désir, par la crainte, la défense, l'indifférence, se traduit par le mode subordonné;

1^o Avec *ut* quand la volonté est affirmative : *volo ut venias, cupio ut venias.*

2^o Avec *ne*, quand la volonté est négative : *Prohibeo ne venias, timeo ne venias.*

3^o Avec *quin* ou *quominus*, quand la volonté est non négative : *non prohibeo quin venias, an impedies quin veniam?*

D'où il suit, 1^o que si la phrase principale exprime l'acte de l'esprit qui affirme, qui raconte, qui n'a pas de doute ni de volonté, la phrase objective se met au mode nominal; 2^o que si la phrase principale exprime l'acte de l'esprit dubitatif, incertain, hypothétique; ou la volonté affirmative, négative, non négative, la phrase objective se met au mode subordonné.

Ces deux règles sont le précis exact et vrai de vingt

pages du rudiment de Lhomond ; elles expriment d'une manière simple, et dans un ordre méthodique les observations multipliées et obscurcies d'exceptions des rudimentaires. Il est constant que, pour peu qu'un élève soit initié dans l'analyse des phrases de sa langue, il entendra facilement ces deux règles du positif et du rationnel, et les appliquera avec certitude et sans peine. Il est certain que toutes les questions des rudimens hérissées d'une multitude de règles et d'exceptions, se réduisent ainsi par l'analyse à un petit nombre de principes applicables à toutes les locutions de la langue. Si le rudiment latin était fait dans cet esprit d'analyse, la connaissance de la langue latine deviendrait aussi simple et aussi rapide qu'avec le rudiment elle se montre difficile et lente.

La langue grecque, dont la syntaxe a plus d'analogie avec le français qu'avec le latin, ne connaît pas ces distinctions que fait le latin dans les phrases que nous venons d'analyser. Elle emploie comme le français le mode nominal ou le mode attributif quand la liaison des deux phrases présente une idée positive : nous en avons rapporté des exemples plus haut. Elle emploie le mode subordonné (subjonctif), quand la liaison des phrases présente une volonté, et le mode suppositif (optatif), quand cette liaison présente une supposition, une hypothèse :

Πατροκλος ικετευσεν Αχιλλεα δοῦναι την πανοπλιαν αυτου ινα τους Τρωας ποιη νεων απωσηται (Pseudo-Plut).

Patrocle pria Achille de lui prêter son armure afin de (voulant) chasser les Troyens loin des vaisseaux.

Οὔ μιν γαρ φιλοτητι γ' εκευθανον, εἴ τις ἴδοιτο. (*Iliade*, ch. 3).

Les Troyens ne l'auraient point caché parmi eux s'ils l'eussent aperçu.

Τον δ' ὡς οὖν ενοησεν αρηφιλος μενελαος
 Ὄστε λεον εχαρη. (*Iliade*, ch. 3).

Aussitôt que Ménélas reconnut Paris, il se réjouit comme un lion à la vue de sa proie.

Les tems absolus du suppositif se remplacent souvent par ceux du positif, et par les relatifs futurs du suppositif même. « Je serais, dit M. de Tracy, signifie *je serai*, si une telle condition est remplie ou quand une telle supposition se réalisera. C'est donc un futur à l'égard du moment de l'acte de la parole. » *Je serai* peut se transporter dans la période actuelle : *Si vous chantiez à présent, je lirais.*

PÉRIODE PRÉSENTE.

1^o Simultanés entre eux : *Si je lis, vous écrivez.*

Antérieurs l'un à l'autre : *Si vous venez, je chanterai.*

Postérieurs l'un à l'autre : *Je ferais le voyage à Rome, si j'étais plus jeune.*

Ces constructions présentent un effet conditionnel et un principe hypothétique. Il est clair que l'effet est postérieur et le principe antérieur à l'effet. Dans la première construction, *si* veut dire *toutes les fois que*, et signifie que les deux actions se continuent dans la même période sans qu'elles commencent ensemble ; car l'une doit être la cause de l'exercice de l'autre, et par conséquent doit la précéder par la priorité de son exercice.

2^o Antérieurs l'un à l'autre :

Nous lui avons souvent entendu dire qu'il voulait aller à ce siège, quand même il y devrait périr.

Je ferais actuellement votre affaire, si vous m'en aviez parlé plus tôt.

Si j'avais chanté, je sortirais.

Quand je viendrais de rentrer, cela ne prouve rien.

3^o Postérieurs l'un à l'autre.

Si ma voiture était prête, je partirais demain.

Je ferais votre affaire , avant qu'il fût peu , si elle dépendait uniquement de moi.

Quand je ne devrais pas vivre longtems, je veux cependant améliorer cette terre.

Allez chez mon frère , et quand il viendrait de rentrer, amenez-le ici.

De tous ces tems de la période présente , ceux du n^o 1 marquent un rapport de simultanété à l'acte de la parole ; ceux du n^o 2 , un rapport d'antériorité , et ceux du n^o 3 , un rapport de postériorité.

PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultanés entre eux.

Si je lisais vous écriviez.

2. Antérieurs l'un à l'autre.

Les Romains auraient conservé l'empire de la terre , s'ils avaient conservé les anciennes vertus.

Si j'avais lu , vous écriviez.

Si j'avais eu chanté , je serais avec vous.

Quand j'aurais eu pris toutes mes mesures avant votre arrivée , je ne pouvais réussir sans votre crédit.

Si on lui avait donné le commandement , j'étais sûr qu'il aurait eu repris toutes nos villes avant que les ennemis pussent se montrer.

Si Clément VII eût traité Henri VIII avec plus de modération , la religion catholique serait encore aujourd'hui dominante en Angleterre.

3. Postérieurs l'un à l'autre.

Je l'attends , il m'a promis qu'il viendrait.

D'où a-t-elle su si je naîtrais noir ou blanc ?

Les fils de Tarquin consultèrent Apollon pour savoir lequel d'entre eux régnerait à Rome.

César s'attendait que Caton s'humilierait devant lui.

Le sénat ordonna que les pertes de Régulus seraient réparées aux frais de l'état.

PÉRIODE FUTURE.

1. Postérieurs l'un à l'autre.

Si je le trouve , je le lui dirai.
Se lo trovarò , glielò dirò.
Si benè facies , mercedem accipies.
Hunc librum si legas , lætabor.

2. Antérieurs l'un à l'autre.

Si veniam ei indicabo , indicavero , indicem , indicaverim , gratam rem illi faciam.

Quid consequar , si hoc gratis facero ?

Si mentes fuerint imbutæ his opinionibus , metus supplicii divini revocabit multos à scelere.

3. Simultanés entre eux.

Si quis animum virtuti consecravit , si semper tanquam in publico vivit , si sciat nec malum esse ullum nisi quod turpe est , nec bonum nisi quod honestum , hæc si quis sciat , consummavit scientiam utilem atque necessariam.

USAGES DES TEMS DU MODE NOMINAL.

Les tems du mode nominal sont indéfinis en français et peuvent se rapporter à toutes les époques.

1. Identités-sujets.

Il est difficile de tromper un vicillard.

Il était facile de vaincre les Perses.

Il serait long et difficile de compter les opinions des philosophes.

Il me tarde de vous voir.

2. Identités-objets.

Je désire combattre.
Je me souviens d'avoir lu cela.
J'espère partir demain.
Il résolut de partir.
Je voudrais savoir cela.
Conseillez-lui de ne pas jouer.

3. Identités-circonstances.

J'ai reçu la permission de partir.
Il passe son tems à lire Cicéron.
En lisant Cicéron, je sens mes idées se développer.
Je revenais de me promener.
La vraie amitié est rare à trouver.
Cicéron étant consul, la conjuration de Catilina fut découverte.
Nous ne sommes pas venus pour ravager votre pays.
Les temples ont été bâtis pour augmenter la piété.
L'automne est la saison propre à cueillir les fruits.
Qui peut devenir savant sans lire beaucoup ?
Je ne puis lire Cicéron sans l'admirer.

Le mode-nominal en latin porte la même indétermination qu'en français. Quand il forme une circonstance de sa phrase principale, il varie son expression par autant de formes différentes que nous avons rapporté d'exemples d'identités-circonstances; ces variations ne concernent que l'espèce du rapport et non le temps du connectif variable.

Le mode-nominal en grec suit la même construction qu'en français, et marque les rapports de circonstance par des prépositions. Mais il n'a point l'indétermination du latin et du français; il exprime les mêmes espèces de tems que le mode attributif.

USAGES DU MODE-MODIFICATIF.

Les tems du mode-modificatif sont indéfinis en français, et peuvent se rapporter à toutes les époques. Exemples :
Cicéron étant consul sauva la république.

Les courtisans préférant leurs propres intérêts au bien public, donnent rarement des conseils désintéressés.

Solon ayant publié ses lois, voyagea pendant dix ans. Pyrrhus étant entré de nuit dans Argos, y périt honteusement.

Pausanias ayant été poursuivi par les éphores, se sauva dans un temple.

Papirius devant combattre contre les Samnites, demanda la victoire.

Les citoyens devant être passés au fil de l'épée, le vainqueur leur pardonna.

Le grec a dans ce mode la plus grande conformité avec le français, excepté que ses tems n'ont point l'indétermination des tems français et caractérisent autant d'époques de comparaison qu'au mode personnel. Le latin, dont les tems sont indéterminés comme en français, ne peut marquer que les trois tems généraux du modificatif-verbal. Exemples :

Ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν
Λυσομενὸς τε θυγατέρα, φερὼν τ' ἀπέρσει ἀπόινᾳ
Σθεμμάτ' ἔχων ἐν χερσὶν ἐκῆβολου Ἀπολλωνοῦ (*Iliade*, ch. I).

Is enim venit celeres ad naves Græcorum
Redempturus filiam et ferens immensum pretium
Coronas habens in manibus longè jaculantis Apollinis.

Car il vint aux vaisseaux légers des Grecs, devant racheter sa fille, portant une immense rançon, ayant dans ses mains les couronnes d'Apollon qui lance au loin les traits.

Μελλοντες αὐτῷ φυγακὴν δίδουσι (*Aristote*).

Illi custodiam daturi.

Devant lui donner une garde.

Ἀλώπηξ εἰς οἰκίαν ἐλθούσα ὑπόκριτου (*Ésope*).

Vulpes in domum ingressa mimi.

Un renard étant entré dans une maison de comédien.

Observons que le latin ne peut traduire l'antérieur du

modificatif-verbal que par un verbe déponent, et qu'à défaut de cette forme il est forcé de recourir à une périphrase.

Φερων ποτε ξυλα κοψας, ταυτα φερων, πολλην οδον εβαδιζε, και δια τον πολυν κοπον αποθεμενος εν τοπω τινη τον φορτον, τον θανατον επεκαλειτω. †(Esop.)

Senex olim ligna cùm recidisset, ea ferens, multam viam ibat, et propter multum laborem cùm deposuisset in loco quodam onus, mortem invocabat.

Autrefois un vieillard, ayant coupé du bois, le portant, faisait beaucoup de chemin, et à cause de sa grande fatigue, ayant déposé le fardeau dans un certain lieu, il appelait la mort.

Le latin peut conserver au modificatif-verbal antérieur sa forme de modificatif et de phrase incidente, s'il se trouve dans la phrase principale un pronom auquel il puisse se lier. Ainsi, au lieu de *ligna cùm recidisset, ea ferens*, on dira également bien, *ligna recisa ferens*. En le changeant de l'actif au passif, et en le transportant du sujet à l'objet de la phrase, on conserve au modificatif sa construction de phrase incidente.

Mais s'il ne se trouve dans la phrase principale aucun pronom auquel il puisse se rapporter, on le tourne en phrase circonstantive pensée ou idée. On dira donc également bien, *cùm deposuisset onus, deposito onere, invocabat mortem*. Les circonstances décideront le choix du tour.

Ce dernier tour est ce que les grammairiens appellent *ablatif-absolu*. Il est évident que cet ablatif absolu est une circonstance de *invocabat*; une phrase circonstantive exprimant antériorité de tems. *Onere deposito, après le fardeau déposé*, une phrase liée à sa principale par sa terminaison d'ablatif, comme le *que retranché* est une phrase liée à sa principale par le cas de l'accusatif; cette idée sous la forme de phrase, cette phrase circonstantive est donc subordonnée à sa principale comme toute autre phrase accessoire; il n'y a donc rien d'absolu dans cet

ablatif, dans ce rapport de principe : par conséquent, ce rapport de phrase est faussement ou inexactement nommé *ablatif-absolu*.

Le grec aussi a son *génitif-absolu* et le français sa phrase-idée circonstantive de tems antérieur.

Χειμωνος ωρα , τω σιτων Βραχεντων , οι μυρμηκες εψυχον.
(Esopé.

Hiemi tempore frugibus madentibus, formicæ siccabant.

Au tems de l'hiver, les grains étant mouillés, les fourmis les faisaient sécher.

Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici que cette phrase-idée circonstantive s'exprime en grec par le génitif et en latin par l'ablatif. On peut en tirer la conséquence que le génitif grec renferme dans sa nature l'espèce de rapport marqué par l'ablatif latin. En effet, le génitif et l'ablatif latin désignent un rapport de principe, de cause, de motif, de moyen; c'est la même nature de relation : or le génitif en latin marque un rapport de principe déterminant un nom soit explicite soit implicite, et l'ablatif marque un rapport de principe déterminant un modificatif soit qualificatif soit verbal : le grec ne distingue pas ces deux rapports par des désinences particulières de cas : il les exprime par le génitif précédé ou non d'une préposition qui en précise les espèces. L'ablatif latin est donc un rapport détaché, séparé du génitif, comme son nom l'indique; c'est donc une erreur, dans les grammaires grecques, de comprendre l'ablatif sous le cas du datif. Le datif marque un rapport de fin, d'attribution, c'est l'objet d'une intention; il est, par conséquent, l'opposé du génitif; il ne peut donc comprendre l'ablatif comme son espèce : il est vrai qu'il désigne quelquefois des rapports de situation, de moyen, etc; mais c'est en vertu d'une préposition, et les points de vue sous lesquels sont présentés ces rapports, rentrent dans la nature de l'attribution qui est le caractère fondamental du datif. Les exemples prouvent la justesse de ces observations.

4^o RÈGLES DE CONCORDANCE DU CONNECTIF-VARIABLE.

La concordance du connectif-variable ne regarde communément que la personne et le nombre, si ce n'est qu'elle regarde aussi le genre dans les langues qui ont assujéti les personnes des connectifs d'identité à des inflexions numériques.

Or de ce que le connectif-d'identité rejette la variation de genre qui est le caractère du nom, et que le déterminatif rejette la variation de personne qui est le caractère du pronom, il suit que le connectif-variable est immédiatement subordonné au pronom et le déterminatif au nom. Le nom désigne la nature des êtres et la sous-divise par les genres; le pronom désigne le rapport des êtres à l'acte de la parole et en marque les degrés par les personnes. De même le déterminatif modifie la nature des êtres en les exposant à nos sensations, et le connectif-variable modifie la personne des êtres en les exposant à l'acte de la parole, en marquant leur rapport à la fin de la pensée.

I. La loi générale de concordance est que tout connectif-variable mis à un mode personnel suppose avant soi un sujet exprimé par un pronom ou un nom, et qu'il s'accorde avec ce sujet en nombre et en personne.

Tu nidum servas, ego laudo ruris amœni rivos.
(Horace.)

Tu gardes le nid, je loue les ruisseaux d'une campagne agréable.

Avarus animus nullo satiatur lucro. (Syrius.)

Un cœur avare n'est rassasié par aucun gain.

II. Sous plusieurs sujets le connectif-variable se met au pluriel, parce que plusieurs sujets forment un nombre pluriel.

Grammaticæ quondam ac musicæ junctæ fuerunt.
(Quintilien.)

La grammaire et la musique furent autrefois réunies.

III. Si les sujets sont de différentes personnes, le connectif variable prend la variation de la personne la plus générale, qui renferme les autres comme ses espèces. La personne principe de la parole est plus générale que la personne objet de la parole, et que la personne sujet de la parole, puisque la personne qui parle rapporte à son action comme moyen et objet les autres personnes.

Ego Themistocles, veni ad te de his rebus.

Moi Thémistocle, suis venu vers toi, Darius, au sujet de ces choses.

Quand le principe de la parole ou quelque autre personne ne se nomme pas, c'est que cela n'est pas nécessaire dans la fin de la pensée.

Pater et ego fratresque mei pro vobis arma tulimus.

(Tit. Liv.)

Mon père, mes frères et moi avons porté les armes pour vous.

L'arrangement des sujets est différent dans le latin et dans le français; le latin suit l'ordre de leur subordination, et le français, par déférence pour la personne présente et par un sentiment de civilité universelle, renverse cet ordre successif. Quant à la noblesse des personnes, il est évident que c'est un motif ridicule admis par les grammairiens pour rendre raison de la concordance personnelle avec des sujets de personne différente.

IV. Quelquefois le connectif variable se rapporte individuellement à chaque sujet, s'accorde avec le sujet le plus voisin et se sous-entend pour les autres.

Ille timore, ego risu corruvi. (Cicer.)

Il tomba de peur, et moi à force de rire.

Remarquez la différence du français et du latin : le

verbe en latin s'accorde avec le dernier sujet et en français avec le premier.

Nec vero id collocutio hominum aut consensus officit.
(Cicer.)

Et certes un pour parler des hommes ou une conspi-
ration ne fait point cela.

Cette division des sujets qui empêche qu'ils ne se généralisent pour être modifiés simultanément par le même connectif d'identité, vient de ce qu'ils sont déterminés chacun avec des circonstances différentes.

V. Quelques noms qui expriment multitude, pluralité d'individus sous la forme du nombre singulier, demandent le connectif variable au nombre singulier, ou nombre pluriel, selon les vues de l'esprit qui considère ou l'unité de la collection ou les individus renfermés sous l'unité de la collection.

Turba ruit ou ruunt.

Dans le cas du nombre pluriel, ce sont les individus généralisés qui deviennent sujets.

Le grec emploie une construction contraire ; avec un nom pluriel le connectif variable se met au singulier : ζωα τρεχει, animalia currit. C'est que l'esprit considère la généralité du nom animalia, το γενος, genus, qui devient sujet ; ζωα (τουτο γενος) τρεχει, animalia (hoc genus), (hoc genus) currit. Le même motif autorise les autres ellipses où le verbe au nombre singulier a pour sujet un nom du nombre pluriel : c'est la construction ordinaire de la phrase grecque lorsque ce nom est du genre neutre. Cependant il n'est pas rare de trouver des exemples de la forme régulière sans ellipse, où le connectif variable est au pluriel.

Τα παθηματα τοις ανθρωποις μαθηματα γινονται.

Les accidens sont des leçons aux hommes.

VI. Il y a des connectifs variables dont le sujet est une phrase ; ils se mettent dans ce cas à la troisième personne

du singulier, parce qu'une phrase est toujours du singulier et du genre neutre.

Oportet ut veniat.

Il faut qu'il vienne.

Accidit ut Athenienses Chersonesum colonos vellent mittere. (Nep.)

Il arriva que les Athéniens voulaient envoyer une colonie à la Chersonèse.

Me liceat casum miserari insontis amici (Virg.)

Licuit semperque licebit signatum præsentis nota

Producere nomen. (Hor.)

Quelquefois ils ont pour sujet un nom dont ils prennent les variations.

Qui dies quàm crebro accidat experti debemus scire.
(CICER.)

En accido ad tua genua. (TACITE.)

Nam neque divitibus contingunt gaudia solis. (HOR.)

Nec velle experiri quàm se aliena deceant; id enim maximè quemque decet, quod est cujusque maximè suum. (CIC.)

Nam quod tibi lubet, idem mihi libet. (PLAUT.)

Est enim aliquid quod non oporteat, etiamsi liceat, quidquid vero non licet, certè non oportet.
(CICER.)

Hæc fata ab illo oportebant. (TER.)

Adhuc Achilles, quæ adsolent, quæque oportent signa ad salutem esse omnia huic esse video (TER.)

VII. Il y a des connectifs-variables qui expriment l'existence des météores et autres phénomènes naturels, dont l'esprit ignore souvent la cause, ou dont la cause est assez connue pour que l'ellipse en soit permise. Ils sont, dans ce cas, sans sujet exprimé; comme fulgurat, fulminat, lucescit, pluit, vesperascit, etc. Il est facile de suppléer le sujet: cælum fulgurat, fulminat, pluit, vesperascit, sol lucescit.

On trouve dans les écrivains les plus sûrs des sujets exprimés à ces connectifs-variables.

Malum quàm impluit cæteris, non impluit mihi.

(PLAUT.)

Multus ut in terras depluerit que lapis. (TIBUL.)

Non densior aere grando, nec de concussa tantum.

Pluit ilice glandis. (VIRG.)

Fulminat Ænea armis. (VIRG.)

Antra ætnea tonant. (VIRG.)

Et elucescet aliquando ille dies. (CIC.)

Vesperascente cælo Thebas possunt pervenire. (NEP.)

VIII. Il y a de même des connectifs-variables qui expriment des affections morales dont la cause est inconnue, ou dont la cause est tellement connue que l'ellipse en est naturelle. Pour rendre à la phrase sa plénitude, il est facile de rétablir le sujet elliptique de ses connectifs,

Commençons par des phrases où le sujet soit exprimé, afin d'avoir des autorités pour nous diriger dans le supplément des ellipses.

Et me quidem hæc conditio non pœnitet. (PLAUT.)

Et à la vérité, cette condition ne me peine point.

Ira ea tædet quæ invasit. (SENEC.)

Quod pudet facilius fertur quàm quod piget. (PLAUT.)

Le sujet elliptique est donc *conditio* ou d'autres semblables, selon les circonstances de la parole.

Non pœnitet me famæ (TER.), c'est à dire, (*respectus*) famæ non pœnitet me; la considération de la renommée ne me peine point, je me moque du qu'en dira-t-on.

Tui me miseret (CICER.), c'est à dire (*sors*) tui miseret me; le sort de toi me touche, votre sort me fait pitié, j'ai pitié de vous.

Hujus facti me piget (CICER.), c'est à dire, (*memoria*) hujus facti piget me; le souvenir de votre action me chagrine, je suis fâché de cette action.

Fratris me pudet (TER.), c'est à dire (*vita*), fratris (mei) pudet me; la vie de mon frère me rend honteux;

j'ai honte de la vie de mon frère, mon frère me fait honte.

Tædet nos vitæ (CIC.), c'est à dire (diurnitas ou miseria) vitæ tædet nos; la longueur ou la misère de la vie nous ennuie; nous nous ennuyons de la vie.

Non seulement le sujet de ces connectifs se trouve exprimé au singulier, quelquefois les bons auteurs le donnent même au pluriel.

Semper metuit quem sæva pudebunt supplicia. (LUCRÈCE.)

Non te hæc pudent. (TER.)

Ad clinem scopulo inveniunt miserentque foventque. (VAL. FLACC.)

Verbis ejus defatigati pertœduissent (supp. se). (AUL. GELL.)

IX. Il y a des formes du connectif-variable qui expriment le mode moyen d'action; ce mode, qui n'est ni l'action ni la passion, prend un caractère particulier de construction dans la phrase.

Ce mode est personnel sous un sujet qui n'est ni l'agent ni le patient de l'action; c'est l'expression de l'acte de la personne qui agit par sa propre faculté sur elle-même.

« Quand une puissance agit, il faut, dit Beauzée, distinguer l'action, l'acte et la pensée. *L'acte* est l'effet qui résulte de l'opération de la puissance (res acta) considéré en soi et sans aucun rapport soit à la puissance qui l'a produit, soit au sujet sur qui est tombée l'opération de la puissance; c'est l'effet vu dans l'abstraction la plus complète. *L'action* est l'opération même de la puissance; c'est le mouvement physique ou moral qu'elle se donne pour produire l'effet, mais sans aucun rapport au sujet sur qui peut tomber l'opération. La *passion* enfin est l'impression produite dans le sujet sur qui est tombée l'opération. »

« Ainsi, ajoute Beauzée, l'acte tient en quelque manière le milieu entre l'action et la passion; il est l'effet immédiat de l'action et la cause immédiate de la passion; il n'est ni l'action ni la passion. Qui dit action, suppose une puissance qui opère; qui dit passion, suppose un sujet

qui reçoit une impression ; mais qui dit acte, fait abstraction et de la puissance active et du sujet passion. »

Or voilà justement ce qui distingue les modes d'action des verbes latins; *laudo*, je loue, *laudor*, je suis loué, *laudatur*, il est loué, on loue, qu'il ne faut pas confondre avec *laudatur* (il est loué), ayant un nom pour sujet ; car *laudatur* (moyen) a pour objet le mode nominal du verbe; c'est comme si l'on disait *laudare est*, forme qui se trouve souvent ainsi décomposée dans la phrase. On dit également, remarque avec raison Beauzée, *multi homines reperuntur* (plusieurs hommes sont trouvés) et *multos homines reperire est* (trouver plusieurs hommes est) ; ce qui, selon le tour de notre langue, signifie également, on trouve plusieurs hommes. C'est ainsi que Virgile, qui a dit, *nec non et Tityon terræ omnipotentis alumnum cernere erat*, aurait pu dire, si ce n'eût été la contrainte du vers, *nec non et Tityus terræ omnipotentis alumnus cernebatur*. *Itur, fletur, statur, curritur*, etc., sont donc pareillement des expressions équivalentes à *ire est, flere est, stare est, currere est* : or, dans ces phrases, il y a très-nettement un sujet, savoir : *ire, flere, stare, currere*, parce que l'infinitif est un véritable nom ; donc les expressions correspondantes à *itur, fletur, statur, curritur*, ne sont que des expressions abrégées qui renferment tout à la fois le sujet et le verbe, de même à peu près que *eo, fleo, sto, curro*, sont équivalentes à *ego sum iens ego sum flens, ego sum stans, ego sum currens*, renfermant conjointement le sujet de la première personne et le verbe.

Le sujet de ces verbes au mode moyen ou exprimant l'acte de la personne qui agit ou est supposée agir, désigne l'existence comme simultanée ou comme antérieure ou comme postérieure, et sous ces aspects différens produit les tours suivans.

Nec non et Tityon terræ omnipotentis alumnum cernere erat. (VIRG.)

On pouvait aussi voir Tityon nourrisson de la terre puissante.

2. Antérieurs.

Ab universo senatu conclamatum est. (TIT. LIV.)

Avoir été crié par le sénat est, le sénat avoir crié est, tout le sénat s'écria.

Diū non perlitatum tenuerat dictatorem. (TIT. LIV.)

N'avoir pas fait pendant longtems des sacrifices agréables aux Dieux avait retenu le dictateur.

Me in Arcadiā scio spectatum suum (VARR.); spectatum suppl. esse, pour spectasse.

Justam rem et facilem esse oratum à vobis volo. (PLAUT.)

3. Postérieurs.

Aliqua consilia reperiendum est. (PLAUT.)

Devoir trouver quelques conseils est, c'est à dire, il faut trouver quelques conseils.

Æternas quoniam pœnas in morte timendum est. (LUCRCE.)

Perdomandum feroces animos esse. (TIT. LIV.)

Le sujet antérieur est ce que Beauzée appelle *supin*, qu'il confond avec une forme semblable en *um*, qui exprime postériorité de tems sous une construction de régime indirect. Le sujet postérieur est ce que le même grammairien confond également avec le gérondif en *dum*, qui est un régime indirect de l'infinitif. Ce grammairien n'a donné qu'un essai incomplet d'analyse sur la phrase au commencement du tome second de sa grammaire ; il n'en a point approfondi les rapports et les usages, et il s'est mépris en beaucoup d'occasions sur les analyses qu'il a faites. L'analyse grammaticale n'avait pas encore été exposée sous une théorie complète, ainsi que

nous l'avons tenté, et nous croyons avoir résolu le problème à cet égard.

X. Les applications que nous avons faites de la loi générale de concordance prouvent l'unité du principe de la syntaxe et la fidélité constante de l'usage à ce principe.

5. COMPARAISON DE CETTE THÉORIE DES TEMS VERBAUX A CELLE DE BEAUZÉE.

Les dénominations des formes du connectif-variable comme celles des autres objets de nos connaissances doivent, pour être justes et vraies, renfermer la définition de la nature et de l'usage de ces formes qu'elles désignent. Une définition est, en effet, la décomposition de toutes les idées générales et particulières qui entrent dans la notion d'un objet; elle remonte à l'origine de l'objet; elle en suit la génération jusque dans les derniers développemens qui constituent son caractère distinctif. Elle commence donc par énoncer l'analogie qui lie l'objet avec les autres de sa nature ou de son genre; puis elle détermine la différence qui sépare son espèce des autres espèces renfermées dans le même genre; enfin elle expose le caractère qui sépare cet objet, non-seulement des autres espèces, mais encore des parties comprises dans la même espèce. La dénomination d'un objet n'est donc exacte que quand elle exprime le produit de ces décompositions; elle doit donc faire passer l'esprit par toutes les idées générales et particulières qu'elle a notées, afin de le conduire sûrement au caractère individuel de l'objet; elle doit donc exprimer, par sa forme, toutes ces nuances. Voyons si nous avons été fidèle à ces principes, et si Beauzée ne s'en est point écarté dans le système des tems.

Beauzée a démontré : 1^o que la division générale des tems se prend dans la manière de les envisager comme simultanés, antérieurs et postérieurs à l'époque de comparaison; 2^o que la sous-division la plus générale se tire

de la position de l'époque de comparaison, laquelle se fixe primitivement au moment de la parole, et secondairement dans une période passée ou dans une période future, ce qui fait trois sortes d'époques de comparaison avec lesquelles tous les tems sont en relation dans toutes leurs formes possibles. Mais il n'en a point conclu la définition des tems en absolus et relatifs, et n'a point déterminé positivement les trois périodes, présente, passée et future, dans lesquelles ils peuvent exprimer des relations ou de simultanéité ou d'antériorité ou de postériorité à l'époque de comparaison.

Par une conséquence contraire aux principes qu'il venait si bien d'établir, il a pris les idées de présent, de passé et de futur pour l'essence et le fondement de chaque tems ; puis, regardant les idées de simultanéité, d'antériorité et de postériorité comme des idées accessoires de celles de présent, de passé et de futur, il a déduit des présents-simultanés, des présents-antérieurs, des présents-postérieurs, etc., dénominations qui sont l'inverse de ses principes. Nous concevons très-bien le présent-simultané *je lis* ; mais nous ne concevons pas comment *je lisais*, *je lirai*, sont des présents, puisqu'après les avoir décomposés, nous ne leur trouvons d'autre rapport avec le présent que le caractère commun de simultané à une époque de comparaison : si c'est cette idée que Beauzée a voulu exprimer, il reste toujours vrai qu'il n'a pas été conséquent à ses principes. Bien plus, il nous est clair que ce grammairien, si judicieux d'ailleurs, ne pouvait, sans une autre inconséquence plus évidente, continuer la division sur les mêmes bases pour les passés-antérieurs et les passés-postérieurs. En effet, si le passé exprime une existence antérieure à l'acte de la parole, comme il l'a dit en fixant l'époque de comparaison, peut-on concevoir qu'un tems futur soit passé en même tems ? La dénomination de futur-passé ne se compose-t-elle pas de deux idées-opposées, et peut-elle exciter dans l'esprit la notion d'un tems postérieur à la parole, mais antérieur à un autre tems qui, lui-même, est également postérieur à la parole ? On ne pourra

disconvenir que ce ne soient là des associations d'idées qui s'excluent par l'opposition de nature et qui portent l'évidence d'une notion mal définie, mal analysée. Ce que nous concevons moins encore, c'est qu'un enfant à qui l'on vient de définir le présent, selon l'acception reçue dans la langue par l'idée d'une coexistence simultanée à l'acte de la parole, puisse comprendre la notion d'un prétérit-présent, d'un futur-présent. L'usage, d'accord avec l'analogie des langues, entend par futur une existence postérieure à l'acte de la parole dans le tems à venir, et par passé ou prétérit une existence antérieure à l'acte de la parole, dans le tems qui n'est plus. Comment, après ces idées expliquées à un élève, peut-on lui faire comprendre la notion d'un futur-passé ?

Si donc les caractères généraux et essentiels des tems sont la simultanéité, l'antériorité et la postériorité d'existence à une époque de comparaison, si cette époque, qui constitue leur caractère accessoire et distinctif, occupe le centre de relation dans la période présente, passée et future, et si, rapportés à cette époque, qui a, dans chaque période, les caractères de présent, de passé et de futur, les tems modifient leur caractère général par l'adjonction de l'idée accessoire de présent, de passé ou de futur, que l'on retrouve exprimée ou combinée dans le matériel de leur expression, nous concluons 1^o que dans la période présente, nous devons distinguer un simultané-présent, un antérieur-présent, un postérieur-présent ; 2^o dans la période passée, un simultané-passé, un antérieur-passé, un postérieur-passé ; 3^o dans la période future, un simultané futur, un antérieur-futur, un postérieur-futur.

Voilà la sous-division la plus générale des tems; Beauzée en a fait sa troisième division générale, et d'après la position de l'époque de comparaison qu'il fixe au moment de la parole, il devait, pour être conséquent, en faire le fondement de la seconde division générale. En effet, ce n'est qu'après avoir fixé l'époque de comparaison dans la période présente, passée ou future, qu'il pouvait dire que les tems se sous-divisent en définis et indéfinis, selon la

distance plus ou moins précise qui sépare ou rapproche leur relation à l'époque comparative. Ce n'est réellement qu'après avoir distingué des simultanés-passés, des antérieurs-passés, des postérieurs-passés, qu'on peut établir la troisième division générale ou seconde sous-division des tems en définis et indéfinis.

Ces nuances délicates, loin d'être des subtilités, sont très-importantes, et c'est faute de les avoir analysées et d'en avoir suivi la succession, que Beauzée n'a trouvé dans *je lisais* qu'un *présent-antérieur*, et dans *je lirai* qu'un présent postérieur.

DÉCLINAISONS DES VERBES EN SEPT LANGUES.

CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ.

1° CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ INHÉRENTÉ ET PERMANENTE (ÊTRE)(1)

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE POSITIF ABSOLU.

1. Simultané à l'acte de la parole.

εἰμι	sum	ich bin	I am	io sono	yo soy	je suis
εἶ plus usité que εἰς	es	du bist	thou art	tu sei	tu seres	tu es
ἐστί	est	er ist	he is	egli è	el es	il est
ἐσμέν.	sumus	wir sind	we are	noi siamo	nostros somos	nous sommes
ἐστέ	estis	ihr seyd	you are.	voi siete	vosotros sois	vous êtes
εἰσι	sunt	sie sind	they are	eglino sono	ellos son	ils sont
ἔσονται (2)						
ἔσονται						

2. Antérieur à l'acte de la parole.

“	fui	Ich bin gewesen (je suis été)	I have been (j'ai été)	io sono stato (je suis été)	yo he sido (j'ai été)	j'ai été, j'ai eu été, je viens d'être
	fuisti	- bist gewesen	- hast been	- sei stato	- has sido	tu as été
	fuit	- ist gewesen	- has been	- è stato	- ha sido	il a été
	fuimus	- sind gewesen	- have been	- siamo stati	- hemos sido	nous avons été
	fuiatis	- seyd gewesen	- have been	- siete -	- habeis sido	vous avez été
	fuertunt	- sind gewesen	- have been	- sono -	- han sido	ils ont été

(1) Nous ne donnons pas ici le verbe hébraïque *icoué*, afin de diminuer les frais d'impression de cet ouvrage; nous offrirons plus loin, d'ailleurs, la déclinaison du verbe *phâl*, avec les explications nécessaires.

(2) La première personne du pluriel en *μεν* est commune au duel dans tous les tems.

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

3. Postérieur à l'acte de la parole.

μέλλω εἶναι	futurus sum	ich soll seyen (je dois être)	I shall ou will be (je dois être)	io devo essere ou io ho da' essere	yo he de ser (j'ai d'être)	je dois être je vais être
μελλεις ειναι	futurus es	etc.	thou shalt, etc.	etc.	etc.	etc.
μελλεν ειναι	futurus est		he shall, etc.			
μελλομεν, etc.	futuri sumus futuri estis futuri sunt					

MODE POSITIF RELATIF.

1. Simultané périodical à un passé.

ἦμην	eram	ich war	I was	io era	yo era	j'étais
ἦσθ	eras	- warest	- wast	eri	eras	tu étais
ἦτο	erat	- war	- was	era	era	il était
ἄμεθα ἦμεθον (duel)	eramus	- waren	- were	eravamo	éramos	nous étions
ἦσθε ἦσθην	eratis	- waret	- were	eravate	érals	vous étiez
ἦντο ἦσθην	erant	- waren	- were	erano	eran	ils étaient

2. Simultané historique à un passé.

ἦν	fui	ich hin gewesen etc	I was etc.	io fui	yo fûi	je fus
ἦς, souvent ἦσθα	fuisti			foisti	fuiſti	tu fus
ἦ moins bien que ἦν	fuit			fû	fue	il fut
ἦμεν	fuiſmus			fummo	fuiſmos	nous fûmes
ἦτε ou ἦστε	fuiſtis			foſte	fuiſteis	vous fûtes
ἦσαν	fuerunt			furono	fueron	ils furent
duel : ἦσαν ἦσαν						

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

3. Antérieur périodal à un passé.

«	fueram	ich war gewesen (j'avais été) etc.	I had been (j'avais été) etc.	io era stato (j'étais été) etc.	yo habia sido (j'avais été) etc.	j'ai été, j'avais eu été, je venais d'être
	fueras					tu avais été
	fuerat					il avait été
	fueraimus					nous avions été
	fueraitis					vous aviez été
	fueraint					ils avaient été

4. Antérieur historique à un passé.

«	Jampridem fui etc.	ich bin gewesen etc.	I had been etc.	io fui stato (je fus été) etc.	yo hube sido (j'eus été) etc.	j'eus été j'eus eu été je vins d'être
						tu eus été
						il eut été
						nous eûmes été
						vous eûtes été
						ils eurent été

5. Postérieur périodal à un passé.

«	futurus eram futurus fueram etc.	ich sollte seyn (je dus être) etc.	I was to be etc.	io dovevo essere io avevo da essere etc.	yo habia 'de'ser etc.	je devais être, j'avais dû être, j'allais être.
---	--	--	---------------------	--	--------------------------	---

6. Postérieur historique à un passé.

«	futurus fui etc.	ich habe seyn gesolt (je dus être.) etc.)	I was to be I had to be etc.	io davetti essere io ebbi da essere etc.	yo hube de ser etc.	je dus être, j'eus dû être, j'ai dû être.
---	---------------------	--	------------------------------------	--	------------------------	---

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

7. Simultané à un futur.

ἔσομαι	ero	ich werde seyn (je deviens être) etc.	I will be (je veux être)	yo sarò	yo seré	je serai
ἔσῃ pour σοί- σαι	eris	wirst seyn	will be	sarai	seros	tu seras
ἔσεται et plus souvent	erit	wird seyn	will be	sarà	serà	il sera
ἔσομεθα	erimus	werden seyn	will be	saremo	serémos	nous serons*
ἔσεσθε	eritis	werdet seyn	will be	sarete ;	seréis	vous serez
ἔσονται	erunt	werden seyn	will be	saranno	seran	ils seront
ἔσομεθον						
ἔσεσθον						
ἔσεσθον						

8. Antérieur à un futur.

ε	fuerò	ich werde seyn gewesen (je deviens être été) etc.	I shall have been (je dois avoir été) etc.	io sarò stato (je serai été)	yo habre sido (j'aurai été)	j'aurai été
	fueris			etc.	etc.	tu auras été
	fuerit.					il aura été
	fuerimus ;					nous aurons été
	fueritis					vous aurez été
	fuerint					ils auront été

9. Postérieur à un futur.

ε	futurus ero	ich werde seyn sollen (je deviens de- voir être) etc.	I will be to be je veux devoir être. etc.	io dovrò essere io avrò da essere	yo habre de ser (j'aurai d'être)	je devrai être j'aurai dû être
	etc.		etc.	etc.	etc.	etc.

Suite du verbe ÊTRE.

GREG.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE SUBORDONNÉ ABSOLU.

1. Simultané à la volonté présente avec laquelle il est combiné.

ἔσθι	es	sey	Be thou	sii	re	sois
ἔστω						
ἔσθε	sitis	seyd	Be you	siate	sed	soyez
ἔστωσαν						
ἔστων			Let us be			soyons
ἔστων						

2. Antérieur à un présent et combiné avec la volonté présente ou futur.

ἦν	est	e'	have been	sii stato	haya sido	aie été
				siate stali		aie eu été

3. Postérieur à la volonté présente.

ἔσο	esto	solat seyn	be thou thou shalt be	sarai (tu)		tu seras ou sois
ἔσθε	estote	solt seyn	be you	sarete (voi)		soyez

MODE SUBORDONNÉ RELATIF.

1. Simultané à un présent ou à un futur.

ᾧ	sim	ich sey	I may be	io sia	yo'sea	il faut } il faudra } que je sois
ᾗ	sia	seyest seyst	etc.	sii	seas	que tu sois
ᾗ	sit	sey		sia	sea	qu'il soit
ᾗμεν	simus	seyn		siamo	seamos	que nous soyions
ᾗτε	sitis	seyd		siate	seais	que vous soyiez
ᾗσι	fint	seyen, seyh		siamo, sieno	sean	qu'ils soient
ᾗτων						
ᾗτων						

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

2. Antérieur à un présent ou futur.

er	fu ^{er} im	ich sey gewesen (je sois été)	I may have been	io sia stato (je sois été)	yo haya sido (j'aie été)	il faut } que il faudra } j'aie } été } j'aie } eu } été
	fu ^{er} is	etc.	etc.	etc.	etc.	que tu aies été
	fu ^{er} it					qu'il ait été
	fu ^{er} imus					que nous ayions été
	fu ^{er} itis					que vous ayiez été
	fu ^{er} int					qu'ils aient été

3. Postérieur à un présent ou futur.

er	futurus sim, futurus fu ^{er} im	ich solle seyn	I may be	io debba essere io abbia da es- sere	yo haya de ser	Il faut, il faudra que je doive être, que j'aie dû être.
	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.

4. Simultané à un passé.

er	essem ou forem	ich ware	I might be	io fossi	yo fuere	Il a fallu, il fal- lait, il fallut, il avait fallu, il faudrait, il au- rait fallu que je fusse
	esses	warest	thou mightest be	fossi	fuesses	tu fusses
	esset	ware	the might be	fosse	fuesso	il fût
	essemus	waren	we might be	fossimo	fuissemos	nous fussions
	essetis	waret	you might be	foste	fuisseis	vous fussiez
	essent	waren	they might be	fossero	fuisesen	ils fussent

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

5. Antérieur à un passé.

ε	fuissem fuisset fuissemus fuissetis fuisissent	ich ware gewesen (je fusse été) etc.	I should have been etc.	io fossi stato (je fusse été) etc.	yo hubiese sido	j'eusse été j'eusse eu été, tu eusses été il eût été nous eussions été vous eussiez été ils eussent été
---	--	--	----------------------------	--	-----------------	---

6. Postérieur à un passé.

ε	futurus essem futurus fuisset etc.	ich sollte seyn (je dusse être) etc.	I should be etc.	io doversi essere io avessi da essere etc.	yo hubiese de ser etc.	je dusse être j'eusse dû être etc.
---	--	--	---------------------	--	---------------------------	--

MODE SUPPOSITIF ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

ε	quidni sim - sis - sit - simus - sitis - sint	ich musse seyn musset seyn musse seyn musse seyn musset seyn mussen seyn	I may or can be thou mayest or canst be he may or can be we may or can be you - they -	io sia si sia siamo siate siano	yo fuera fueras fuera fuéramos fuerais fuéran	que ne suis-je ! je serais je puis être que n'es-tu ! que n'est-il ! que ne sommes-nous ! que n'êtes-vous ! que ne sont-ils !
---	--	---	---	--	--	--

2. Antérieur à la parole.

ε	quidni fuerim - fueris - fuerit - fuerimus - fueritis - fuerint	ich habe mussen etc.	I might be etc.	io sia stato etc.	yo hubiera sido etc.	que n'ai-je été ! j'ai pu être
---	--	-------------------------	--------------------	----------------------	-------------------------	-----------------------------------

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

5. Postérieur à la parole.

«	utinam sint	futurus	ich werde seyn mussen	may I be	io debba essere.	yo hubiera de ser	puisse-je être.
	etc.		etc.	etc.	etc.	etc.	etc.

MODE SUPPOSITIF RELATIF.

Effets conditionnels.

1. Simultané à la parole dans la période présente ou future.

ἔσομαι	essem si	ich werde seyn (je devinsse être)	I would be	io sarei	yo seria	je serais si
ἔσοιο	esses	wurdest seyn	thou wouldst be	saresti	verias	tu serais
ἔσοιτο	esset	würde seyn	he would be	sarebbe	seria	il serait
ἔσοιμεθα	essemus	würde seyn	we would be	saremmo	seriamos	nous serions
ἔσοισθε	essetis	würdet seyn	you -	saresto	seriais	vous seriez
ἔσοιντο	essent	würden seyn	they -	sarebbero	serian	ils seraient
ἔσοιμεθον						
ἔσοισθον						
ἔσοισθην						

2. Antérieur à la parole dans la période présente ou future.

«	fuerim si fuissem si	ich würde gewe- seyn	I would have been	Io sarei stato (je serais été)	yo hubiera sido	j'aurais été si j'eusse été si
	etc.	etc.	etc.			tu aurais été il aurait été nous aurions été vous auriez été ils auraient été

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

3. Postérieur à la parole dans la période présente ou future.

ε	futurus essem si si	ich würde sollen seyn (je deviendrais devoir être)	I should be I should have been	io dovrei essere io avrei da esse- sere	yo hubiera de ser	je devrais être si j'aurai dû être si
	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.

2. Principes hypothétiques.

1. Simultané à la parole dans la période présente ou future.

ΕΙΥΥ	si essem	wenn ich würde seyn 'si je serai)	If I were	se faro (si je serai)	si yo fuero ¹ (si je ferai)	si j'étais
ΕΙΥΥς	si essec	etc.	etc.	etc.	etc.	si tu étais
ΕΙΥΥ	si esset					s'il était
ΕΙΥΥ, ΕΥ, ΟΥ ΕΙΥΥ ΕΙΥΥ, ΕΥ.	si essemus					si nous étions
ΕΙΥΥ, ΕΣ	si essetis					si vous étiez
ΕΙΥΥ, ΟΥΥ et mieux ΕΙΥΥ	si essent					s'ils étaient
ΕΙΥΥ, ΤΟΥ						
ΕΙΥΥ, ΤΩ						

2. Antérieur à la parole dans la période présente ou future.

ε	si fuerim si fuissim	wenn ich gewes- sen wäre	if I had been	se sarò stato	si yo habiere sido si yo habiera sido	si j'avais été si j'eusse été
	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.

3. Postérieur à la parole dans la période présente ou future.

ε	si futurus essem ou fuissim	wenn ich würde seyn sollen	if I were to be	se dovrei essere	si yo hubiera de ser	si je devais être si je dusse être.
	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.	etc.

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE INTÉGRANT.

1. *Objectif ou subjectif.*

1. Simultané à une époque quelconque.

εἶναι	esse, fore	seyn (autrefois wesen)	to be	essere	ser	être
-------	------------	---------------------------	-------	--------	-----	------

2. Antérieur à une époque quelconque.

α	fuisse	gewesen seyn (être été)	to have been (avoir été)	essere stato (être été)	haber sido (avoir été)	avoir été
---	--------	----------------------------	-----------------------------	----------------------------	---------------------------	-----------

3. Postérieur à une époque quelconque.

ἔσθαι	futurum esse futurum fuisse	sollen seyn (devoir être)	out to be	dovere essere	haber de ser	devoir être avoir dû être
-------	--------------------------------	------------------------------	-----------	---------------	--------------	------------------------------

2. *Circonstantif.*

1. Simultané à une époque quelconque.

α	in amando amandi	•	•	•	•	en étant d'être
---	---------------------	---	---	---	---	--------------------

2. Antérieur à une époque quelconque.

α	ab amando amatu	•	•	•	•	d'être à être
---	--------------------	---	---	---	---	---------------

3. Postérieur à une époque quelconque.

α	ab amandum amatum	•	•	•	•	pour être
---	----------------------	---	---	---	---	-----------

Suite du verbe ÊTRE.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE INCIDENT.

1. Simultané à une époque quelconque.

ὄν, génit. ὄντος οὕσα οὕσης ὄν ὄντος	ens, entis (inu- sité)	seynd (inusité)	being	essendo	siendo	étant
---	---------------------------	-----------------	-------	---------	--------	-------

2. Antérieur à une époque quelconque.

α	amatus, aimé imitatus, ayant imité	gewesen seynd gewesen (ayant été)	been having been (ayant été)	stato essendo stato (étant été)	! sido habiendo sido (ayant été)	été ayant été
---	--	---	------------------------------------	---------------------------------------	--	------------------

3. Postérieur à une époque quelconque.

ἔσόμενος, β. ου ν, ης ου, ου	futurus	sollend seyn (devant être)	owing to be	doendo essere	habiendo de ser	devant être
---------------------------------------	---------	-------------------------------	-------------	---------------	-----------------	-------------

REMARQUES SUR LE CONNECTIF VARIABLE ÊTRE.

Le connectif *être* est le plus défectueux en hébreu ; il est plus développé, mais encore bien imparfait en grec ; il est plus développé et moins imparfait en latin ; il a tout son développement dans les langues modernes.

En hébreu, le futur *icoué*, qui marque la manière d'être, la continuité de l'état, qui, sous la forme d'un tems déterminé, représente un véritable aoriste, tems indéterminé, et qui comprend à la fois le présent, le passé et le futur, a formé un des noms propres de l'Être Suprême, *icoué*, qui signifie l'*Eternel*, et que saint Jean, dans l'Apocalypse, ch. 1, verset 4, a traduit ainsi : *qui est, qui fut, qui erit*. La forme *aéié*, qui est une variante de la racine *éoué*, et qui est une première personne, a donné un autre nom propre de Dieu, qui signifie l'*être absolu, essentiel, dont l'existence ne dépend d'aucun ordre*, qui tire son essence de lui-même. Ce nom se trouve une seule fois, et c'est dans l'exode ch. 3, v. 14, *aéié aschir, aéié*, et que Bossuet, discours sur l'*Hist. univ.*, 2^e partie, ch. 3, traduit : *Je suis celui qui suis*. Ailleurs, Dieu, en parlant de lui-même, se sert du nom *icoué*, æternus.

Le grec se sert de $\gamma\iota\nu\omicron\mu\alpha\iota$, $\tau\upsilon\chi\lambda\alpha\nu\acute{\omega}$, $\mu\epsilon\lambda\lambda\omega$, pour remplacer les tems défectueux.

2° CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ ACCIDENTELLE ET PASSAGÈRE.

(DEVENIR.)

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE SUPPOSITIF ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

γίνομαι, γίγνομαι	fio, fis, fit, etc.	ich werde	i become	io sto	yo estoy	je deviens, je me trouve
-------------------	---------------------	-----------	----------	--------	----------	--------------------------

2. Antérieur à la parole.

γεγεννημαι, γεγονα	factus sum	ich bin gewor- den	i am become	io sono stato	yo he estado,	je suis devenu
--------------------	------------	-----------------------	-------------	---------------	---------------	----------------

3. Postérieur à la parole.

μὲλλον γίνεσθαι	faciendus sum	ich soll werden	i shall become	io debbo stare	yo he de estar	je dois devenir
-----------------	---------------	-----------------	----------------	----------------	----------------	-----------------

MODE SUPPOSITIF RELATIF.

1. Simultané périodal à un passé.

εγίνομην	fiebam	ich wurde ward	i was becoming	io stava	yo estaba	je devenais
----------	--------	-------------------	----------------	----------	-----------	-------------

2. Simultané historique à un passé.

εγεννηθην	factus fui	ich bin gewor- den	i became	io stetti	yo estuve	je devins
-----------	------------	-----------------------	----------	-----------	-----------	-----------

3. Antérieur périodal à un passé.

εγονοισιν	factus eram	ich war gewor- den	i was become	io ero stato	yo había estado	j'étais devenu
-----------	-------------	-----------------------	--------------	--------------	-----------------	----------------

Suite du verbe DEVENIR.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

4. Antérieur historique à un passé.

ΕΥΣΟΧΙΑΣ	factus fueram	ich bin gewor- den	i was become	io fui stato	yo habe estado	je fut devenu
----------	---------------	-----------------------	--------------	--------------	----------------	---------------

5. Postérieur périodaf à un passé.

ΕΜΕΛΛΟΝ ΓΕΝΗ- ΘΗΝΑΙ	faciendus eram, fui	ich sollte wer- den	i was willing be- come	io dovevo stare	yo habia de estar	je devais deve- nir
------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------	-----------------	-------------------	------------------------

6. Postérieur historique à un passé.

ΕΜΕΛΛΗΣΑ ΓΕ- ΝΗΘΗΝΑΙ	faciendus fue- ram, fui	ich bin werden sollen	i was become	io dovestistare	yo habe de estar	je dus devenir
-------------------------	----------------------------	--------------------------	--------------	-----------------	------------------	----------------

7. Simultané à un futur.

ΓΕΝΗΣΟΜΑΙ	nam, fiet, i: ; etc.	ich werde wer- den.	i will become	io starò	yo estaré	je deviendrai
-----------	-------------------------	------------------------	---------------	----------	-----------	---------------

8. Antérieur à un futur.

ΕΣΟΜΑΙ ΓΕΓΟ- ΝΟΣ	factus ero, ue	ich werde ge- worden seyn	i shall have be- come	io starò stato	yo habre estatò	je serai devenu
---------------------	----------------	------------------------------	--------------------------	----------------	-----------------	-----------------

9. Postérieur à un futur.

ΕΜΕΛΛΗΣΩ ΓΕ- ΝΕΘΑΙ	faciendus ero, fuero	ich werde wer- den sollen	i shall to be- come	io dovrò stare	yo habré de es- tar	je devrai deve- nir
-----------------------	-------------------------	------------------------------	------------------------	----------------	------------------------	------------------------

MODE SUBORDONNÉ ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

ΓΙΝΟΥ	si, sitc	werde (du)	become (thou)	sta	esta (tu)	deviens, deve- nez
-------	----------	------------	---------------	-----	-----------	-----------------------

2. Antérieur à un passé.

ΓΕΓΟΝΕ	factus sis					sois devenu
--------	------------	--	--	--	--	-------------

Suite du verbe DEVENIR.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

3. Postérieur à un passé.

γεννηθητι	fito, fitote	sollt werden				doit devenir devez devenir
-----------	--------------	--------------	--	--	--	-------------------------------

MODE SUBORDONNÉ RELATIF.

1. Simultané à un passé.

γεννηθειν	fierem	ich würde	i might become	io stess	yo estaviesc	je devinsse
-----------	--------	-----------	----------------	----------	--------------	-------------

2. Antérieur à un passé.

γεννηθης ειην	factus fueram, fuissem	ich war gewor- den	i might have be- come	io fossi stato	yo habiese es- tado	je fusse devenu
---------------	---------------------------	-----------------------	--------------------------	----------------	------------------------	-----------------

3. Postérieur à un passé.

μελλοντα γεννηθηναι	faciendus essera fuissem	ich sollte wer- den	i might have to become	io doversi stare	yo habiese de- estar	je dusse deve- nir
---------------------	-----------------------------	------------------------	---------------------------	------------------	-------------------------	-----------------------

4. Simultané à un futur.

γεννημαι	fiam, fias, fiat	ich werde	i may become	io stia	yo tale	je devienne
----------	------------------	-----------	--------------	---------	---------	-------------

5. Antérieur à un futur.

γεννησθαι	factus sim	ich sey gewor- den	i may have be- come	io sia stato	yo haya estado	je sois devenu
-----------	------------	-----------------------	------------------------	--------------	----------------	----------------

6. Postérieur à un futur.

μελλοντα γεννησθαι	faciendus sim	ich solle wer- den	i may have to become	io debba stare	yo haya de es- tar	je doive devenir
--------------------	---------------	-----------------------	-------------------------	----------------	-----------------------	------------------

MODE SUPPOSITIF ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

γεννημεν	quidni fiam possum fieri	ich musse wer- den	may i become	io stia	yo estuviera	puisse-je deve- nir.
----------	-----------------------------	-----------------------	--------------	---------	--------------	-------------------------

Suite du verbe DEVENIR.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANCAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

2. Antérieur à la parole.

γεγονοιμαι	quidni sim, fueri	factus potui	ich habe werden müssen	may have i be- come	io sia stato	yo hubiera es- tado	quo ne suis-je devenu
------------	-------------------------	-----------------	---------------------------	------------------------	--------------	------------------------	--------------------------

3. Postérieur à la parole.

μελλοσπειμι γινεσθαι	utinam facien- dus sim, pote- ro fieri	ich werde wer- den müssen	shall may i be- come	io debba stare	y hubiera de es- tar	fassent les dieux que je devien- ne bientôt
-------------------------	--	------------------------------	-------------------------	----------------	-------------------------	---

MODE SUPPOSITIF RELATIF.

1. Simultané à un passé.

γεννησειν	fierem, tunc po- tui fieri	wenn ich werde werden	I could become	se io starò	yo estuviere	si je devenais
-----------	-------------------------------	--------------------------	----------------	-------------	--------------	----------------

2. Antérieur à un passé.

γεγονως ειην	factus essem, fuissem	wenn ich gewor- den ware	if i were be- come	se sarò stato	yo hubiera es- tado	si j'étais devenu
--------------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------	---------------	------------------------	-------------------

3. Postérieur à un passé.

γενοιμην	faciendus essem, fuissem	wenn ich wurde werden sollen	if i were to be- come	se dotrò stare	yo hubiera de estár	si je devais deve- nir
----------	-----------------------------	---------------------------------	--------------------------	----------------	------------------------	---------------------------

4. Simultané à un futur.

γεννησοιμην	fierem	ich wurde wer- den	i would become	io starei	yo estavia	je devienrais si
-------------	--------	-----------------------	----------------	-----------	------------	------------------

5. Antérieur à un futur.

γεγονως εσοι- μην	factus forem	ich wurde ge- worden seyn	i would have be- come	io sarei stato	yo habria es- tado	jo serais devenu si
----------------------	--------------	------------------------------	--------------------------	----------------	-----------------------	------------------------

Suite du verbe DEVENIR.

GREC.	LATIN.	ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-------	--------	-----------	----------	----------	-----------	-----------

6. Postérieur à un futur.

μελλησοιμι γενεσθαι	faciendus forem	ich würde sollen worden	i should become.	io dovrei stare	yo habria de es- tar	je devrais deve- nir si
------------------------	-----------------	----------------------------	------------------	-----------------	-------------------------	----------------------------

MODE INTÉGRANT.

1. Simultané à une époque quelconque.

γενεσθαι ηγγι- νεσθαι	fieri, fore	werden	to become	stare	estar	devenir, se trou- ver
--------------------------	-------------	--------	-----------	-------	-------	--------------------------

2. Antérieur à une époque quelconque.

γεγοναι	factus esse factum iri	geworden seyn	to have become	essere stato	haber estado	être devenu
---------	---------------------------	---------------	----------------	--------------	--------------	-------------

3. Postérieur à une époque quelconque.

γεννησεσθαι	faciendum esse faciendum fore	sollen werden	ought to become	dovere stare	haber de estar	devoir devenir avoir dû devenir
-------------	----------------------------------	---------------	-----------------	--------------	----------------	------------------------------------

MODE INCIDENT.

1. Simultané à une époque quelconque.

γινημενος γινημενος			becoming	stando	estando	devenant
------------------------	--	--	----------	--------	---------	----------

2. Antérieur à une époque quelconque.

γεγονως, υκη, ος	factus	geworden (1)	become	stato	estado	devenu :
---------------------	--------	--------------	--------	-------	--------	----------

3. Postérieur à une époque quelconque.

γεννησομενος	faciendus	sollen werden	owing to beco- me	dovendo stare	habiendo de es- tar	devant devenir ayant dû deve- nir
--------------	-----------	---------------	----------------------	---------------	------------------------	---

(1) Avec les verbes passifs, il faut worden.

Le connectif-variable *isché* (devenir), le seul impersonnel en hébreu, n'exprime jamais que la liaison de la modification avec une seconde ou une troisième personne tant du singulier que du pluriel, suivant qu'elle est indiquée par le sujet de la phrase qui est ou un nom séparé ou même un pronom affixe à ce connectif. Il ne s'associe jamais à l'attribut de la première personne tant du singulier que du pluriel.

CONNECTIF-VARIABLE DE FACULTÉ D'ACTION PERMANENTE OU PASSAGÈRE, AVOIR.

Après avoir donné la déclinaison, ou, comme on dit vulgairement, la conjugaison du connectif-variable *être*, et celle de son dépendant, *devenir*, nous passerons au connectif-variable *avoir*, le second des verbes auxiliaires.

Faisons préalablement remarquer que ce verbe de faculté d'action n'est pas auxiliaire de la déclinaison des verbes d'action ou verbes actifs dans les langues anciennes; il ne l'est que pour les langues modernes, comme l'allemande, l'anglaise, l'italienne, l'espagnole, la française et le grec vulgaire ou grec moderne.

Connectif-variable de faculté d'action permanente ou passagère.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE POSITIF ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

ich habe	i have	io ho, ou o	yo he	j'ai
du hast	thou hast	tu hai, ou ai	tu has	tu as
er hat	he has	egli ha, ou à	el habe	il a
wir haben	we have	noi abbiamo	nosotros hemos	nous avons
ihr habet	you have	voi avete	vosotros habeis	vous avez
sie haben	they have	eglino hanno ou anno	ellos han	ils ont

2. Antérieur à la parole.

ich habe gehabt	i have had	io ho avuto	yo he habido	j'ai eu
hast gehabt	hast	hai —	has —	tu as eu
hat gehabt	has	ha —	ha —	il a eu
haben gehabt	have	abbiamo —	hemos —	nous avons eu
habet gehabt	—	avete —	habeis —	vous avez eu
haben gehabt	—	hanno —	han —	ils ont eu

3. Postérieur à la parole.

ich soll haben, etc.	i shall have, etc.	avrò, etc.	yo he de haber, etc.	je dois avoir, etc.
----------------------	--------------------	------------	----------------------	---------------------

MODE POSITIF RELATIF.

1. Simultané périodal à un passé.

ich hatte	i had ou i was ha- ving	io avevo	yo habia	j'avais
hattest	hadst	avevi	habias	tu avais
hatte	had	aveva	habia	il avait
hatten	had	avevamo	habiamos	nous avions
hattet	had	avevato	habiais	vous aviez
hatten	had	avevano	habian	ils avaient

Suite du verbe AVOIR.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

2. Simultané historique à un passé.

ich habe gehabt	i had hadst had had had had	io ebbi avesti ebbe avemmo aveste ebbero ou eb- bono	yo hube hubiste hubo hubimos hubisteis hubieron	j'eus tu eus il eut nous eûmes vous eûtes ils eurent
-----------------	--	--	--	---

3. Antérieur périodal à un passé.

ich hatte gehabt, etc.	i was having had	avevo avuto	yo habia habido	j'avais eu, etc.
---------------------------	------------------	-------------	-----------------	------------------

4. Antérieur historique à un passé.

ich hatte gehabt	i had had	ebbi avuto	yo hube habido	j'eus eu, etc.
------------------	-----------	------------	----------------	----------------

5. Postérieur périodal à un passé.

ich sollte haben	i was to have	dovevo avere	yo habia de haber	je devais avoir
------------------	---------------	--------------	-------------------	-----------------

6. Postérieur historique à un passé.

ich habe haben sol- len	i was to have	dovetti avere	yo hube de haber	je dus avoir
----------------------------	---------------	---------------	------------------	--------------

7. Simultané à un futur.

ich werde haben wirst wirt werden werdet werden	i will have wilt will — — —	avrò avrà avrà avremo avrete avranno	yo habre habras habras habremos habreis habran	j'aurai tu auras il aura nous aurons vous aurez ils auront
--	--	---	---	---

8. Antérieur à un futur.

ich werde gehabt haben	i will have had	avrò ovuto	yo habre habido	j'aurai eu, etc.
---------------------------	-----------------	------------	-----------------	------------------

Suite du verbe AVOIR.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

9. Postérieur à la parole.

ich werde haben sollen	i will be to have	dovrò avere	yo habre de haber	je devrai avoir, etc.
---------------------------	-------------------	-------------	-------------------	-----------------------

MODE SUBORDONNÉ ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

habe (du) habet (ihr)	have thou have you let us have	abbi tu abbiate abbiamo	hayas hayais	aie ayez ayons
--------------------------	--------------------------------------	-------------------------------	-----------------	----------------------

2. Antérieur à la parole.

habe gehabt	have had	abbi avuto	hayas habido	aie en ayez eu
-------------	----------	------------	--------------	-------------------

3. Postérieur à la parole.

sollt haben	ought to have thou	avrai tu	habrás tu	doive avoir devez avoir
-------------	--------------------	----------	-----------	----------------------------

MODE SUBORDONNÉ RELATIF.

1. Simultané à un passé.

ich hatte hattest hatte hatten hattet hatten	i might have thou mightest — he might — we — — you — — they — —	avessi avessi avesse avessimo aveste avessero ou aves- sono	yo hubiese hubieses hubieses hubiesemos hubieseis hubiesen	j'eusse tu eusses il eût nous eussions vous eussiez ils eussent
---	--	---	---	--

2. Antérieur à un passé.

ich hatte gehabt	i might have had	avessi avuto	yo hubiese habido	j'eusse eu, etc.
------------------	------------------	--------------	-------------------	------------------

3. Postérieur à un passé.

ich sollte haben	i might to have	dovéssi avere	yo hubiese de ha- ber.	je dusse avoir, etc.
------------------	-----------------	---------------	---------------------------	----------------------

Suite du verbe AVOIR.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

4. Simultané à un futur.

ich habe	that i may have	io abbia	yo haya	que j'aie
habest	thou mayst —	abbi	hayas	tu aies
habe	he may —	abbia	haya	il ait
haben	we — —	abbiamo	hayamos	ayons ou ayions
habet	you — —	abbiate	hayais	ayez ou ayiez
haben	they — —	abbieno	hayan	aient

5. Antérieur à un futur.

ich habe gehabt	i may have had	abbia avuto	yo aya hido	j'aie eu, etc.
-----------------	----------------	-------------	-------------	----------------

6. Postérieur à un futur.

ich sollen haben	i may to have	io debba avere	yo aya de haber	je dois avoir, etc.
------------------	---------------	----------------	-----------------	---------------------

MODE SUPPOSITIF ABSOLU.

1. Simultané à la parole.

ich musse haben	i can have	io abbia, etc.	yo habria	je puis avoir,
				si j'avais,
mussest haben	canst —		habrias	si j'ai, c'est que
musse haben	can —		habria	etc.
mussen haben	— —		habriamos	
musset haben	— —		habriais	
mussen haben	— —		habrian	

2. Antérieur à la parole.

ich habe haben	i can have had	io abbia avuto	yo habria habido	j'ai pu avoir,
mussen				si j'avais eu,
				si j'ai eu, c'est que
				etc.

3. Postérieur à la parole.

ich werde haben	i shall be able to	io debba avere	yo habria de ha-	je pourrai avoir,
mussen	have		ber	si je puis avoir,

Suite du verbe AVOIR.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

MODE SUPPOSITIF RELATIF.

1. Simultané à un passé.

ich würde haben	i could have	io avrei avresti avrebbe avremmo avreste avrebbero avrebbero	yo hubiera hubieras hubiera hubieramos hubierais hubieran	je pus avoir, si j'eus c'est que etc.
-----------------	--------------	--	--	---

2. Antérieur à un passé.

ich würde gehabt haben	i would have had	avrei avuto	yo hubiera habido	j'eus pu avoir, si j'eusse eu, etc.
---------------------------	------------------	-------------	-------------------	---

3. Postérieur à un passé.

ich würde sollen haben	i should be to have	io dovrei avere	yo habria de haber	je pus devoir avoir, si je dus avoir, si j'eusse dû avoir
---------------------------	---------------------	-----------------	--------------------	---

4. Simultané à un futur.

ich werde haben, etc.	i could have etc.	io avrò etc.	yo hubiere hubieres hubiere hubieremos hubiereis hubieren	je pourrai avoir, j'aurais si, etc.
--------------------------	----------------------	-----------------	--	---

5. Antérieur à un futur.

ich gehabt hatte, etc.	i could have had etc.	avrò avuto etc.	yo hubiere habido etc.	j'aurai pu avoir, j'aurais eu si etc.
---------------------------	--------------------------	--------------------	---------------------------	---

Suite du verbe AVOIR.

ALLEMAND.	ANGLAIS.	ITALIEN.	ESPAGNOL.	FRANÇAIS.
-----------	----------	----------	-----------	-----------

6. Postérieur à un futur.

ich würde haben sollen, etc.	i ought to have etc.	dovrò avere etc.	yo hubiere de ha- ber. etc.	je pourrai devoir avoir, je devrais avoir si etc.
---------------------------------	-------------------------	---------------------	-----------------------------------	--

MODE INTÉGRANT.

1. Simultané à un temps quelconque.

haben	to have	avere	haber	avoir
-------	---------	-------	-------	-------

2. Antérieur à un temps quelconque.

gehabt haben	to have had	avere avuto	haber habido	avoir eu
--------------	-------------	-------------	--------------	----------

3. Postérieur à un temps quelconque.

sollen haben werde haben	ou ought to have	dovere avere	haber de haber	devoir avoir
-----------------------------	------------------	--------------	----------------	--------------

MODE INCIDENT.

1. Simultané à un temps quelconque.

habend	having	avendo	habiendo	ayant
--------	--------	--------	----------	-------

2. Antérieur à un temps quelconque.

gehabt	having had	avuto	habido	ayant eu
--------	------------	-------	--------	----------

3. Postérieur à un temps quelconque.

sollend haben	owing to have	dovendo avere	habiendo de haber.	devant avoir.
---------------	---------------	---------------	--------------------	---------------

DÉCLINAISON DU VERBE PROPREMENT DIT.

VERBE HÉBRAÏQUE.

Tout verbe en hébreu peut varier de cinq manières générales la modification qu'il attribue au sujet de la phrase, et former cinq modes d'action connus dans les grammaires sous les noms de voix (voce), parce qu'ils expriment dans le sujet les diverses significations de l'attribut. Le verbe *phâl* (faire), qui est adopté depuis longtemps pour être le modèle de tous les verbes réguliers, donne aux cinq modes généraux d'action le nom des siens.

Ainsi, la première, qui est connue des rudimentaires sous le nom de *phâl*, signifie faire, produire; la seconde, qui est le passif de la première et qui se nomme *nouphâl*, signifie être fait, être produit; la troisième, qui est un autre actif inconnu des rudiments, et qui se nomme *éphâïl*, signifie faire faire, faire produire; la quatrième, qui est le passif de la troisième et qui se nomme *éphâl*, signifie faire être fait, être fait faire, faire être produit, être fait produire; enfin la cinquième, que les rudimens appellent verbe réfléchi ou réciproque, et qui se nomme *éhtaphâl*, signifie se faire, se produire.

Ainsi, pour désigner la deuxième voix, par exemple, de *mésar*, livrer, on dit le nouphâl de *mésar* est *noumésar*, être livré; c'est comme si, en latin, on disait l'*amor de laudo* est *laudor*, au lieu de dire la voix passive du verbe *laudo*.

On rencontre souvent, en hébreu, des verbes qui ne sont pas susceptibles de ces cinq voix; d'autres, qui en seraient susceptibles, mais qui ne les ont pas: ces variétés sont également dans les autres langues. Quelques verbes ont à l'éphâïl, à l'éthaphâl, etc., la signification de *phâl*; et réciproquement la voix *phâl*, quelquefois la signification de quelques-unes des autres voix. On voit des verbes qui, dans une voix, ont la double signification active et passive.

Cette différence dans la nature des modifications a fait donner aux verbes les différens noms de *transitifs*, *intransitifs*, *communs*, etc. La connaissance de ces dénominations diverses est inutile pour la déclinaison du verbe en hébreu comme dans les autres langues. Il est plus utile de diviser les *verbes en réguliers*, qui suivent une loi commune au plus grand nombre, et en *irréguliers*, qui s'écartent de cette loi commune. Quant à l'hébreu, l'irrégularité n'est ordinairement que dans les lettres radicales. Dans les autres lettres, il y a presque toujours uniformité. Par cette raison nous n'exposerons les verbes irréguliers que sommairement; les réguliers auront seuls un développement complet, qui sera commun pour tous, et ce développement est simple.

Chacun des cinq modes généraux d'action se modifie par les trois modes de l'identité : 1^o par le mode impersonnel nominal (infinitif), qui exprime sous la même forme le tems simultané, l'antérieur et le postérieur; 2^o par le mode impersonnel modificatif (participe), qui exprime sous la même forme le tems simultané, l'antérieur et le postérieur, et qui suit la loi des qualificatifs pour désigner le féminin et le pluriel; 3^o par le mode personnel ou attributif, qui exprime l'attribut complet déterminé par la personne et le tems.

Le mode attributif personnel n'a que deux formes d'identité : l'une positive qui, modifiée par un submodatif, sert pour la forme subordonnée (subjonctif) et la forme suppositive (optatif); l'autre rationnelle impérative (impératif), qui s'emploie pour commander, prier, permettre, exhorter, quelquefois pour promettre, comme lorsque Dieu dit dans les proverbes, iv, 4 : *serva mandata mea et vive* (pour vives).

La forme positive du mode personnel n'a que deux tems : 1^o l'antérieur à la parole, qui exprime ce qu'on appelle dans les rudimens *imparfait*, *parfait*, *plusque parfait*, *aoriste* ou prétérît de l'indicatif, du subjonctif et de l'optatif ou conditionnel, souvent aussi le *présent* et le *futur*; 2^o le postérieur à la parole, qui a d'abord la valeur

des différens futurs des autres langues, et qui sert, en outre, à exprimer l'impératif, à signifier l'habitude de l'action ou de l'état exprimé par le verbe; et à marquer un tems indéterminé nommé *aoriste*, comme quand on dit en français : l'homme sage considère la fin et les moyens d'y arriver. Nous avons dit, d'après Harris, au système des tems, pourquoi le verbe hébraïque n'a point de présent. Dans les phrases incidentes il se traduit par le modificatif-verbal, précédé de l'aoriste, comme en grec quand on dit : celui qui frappe, *ὁ τρωθων* (celui frappant).

La forme impérative n'a qu'un tems qui est proprement un postérieur à la parole, puisqu'il se remplace souvent par le futur. Il manque de la première et de la troisième personnes tant du singulier que du pluriel.

D'où il suit que le système de la déclinaison du verbe en hébreu est fort imparfait.

Nous allons présenter dans un tableau la déclinaison ou conjugaison du verbe en hébreu, sans toutefois employer les caractères hébraïques, mais nous bornant à en traduire ou figurer la prononciation, comme moyen de diminuer les frais de composition ou d'impression de cet ouvrage.

Déclinaison du verbe en hébreu.

	Tems.	Mode phal.	Mode nouphal.	Mode éphal.	Mode éphâl.	Mode éthaphal.																
Passé.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Singular</td> <td style="width: 50%;">3^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> <tr> <td>2^e pers. commun.</td> <td>1^{re} pers. commun.</td> </tr> <tr> <td>3^e pers. commun.</td> <td>2^e pers. femelin. commun.</td> </tr> </table>	Singular	3 ^e pers. masculin. femelin.	2 ^e pers. commun.	1 ^{re} pers. commun.	3 ^e pers. commun.	2 ^e pers. femelin. commun.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal phisé phalath phalath phalath</td> <td style="width: 50%;">noupal (mêmes éléments ou désinences que phal)</td> </tr> </table>	Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments ou désinences que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath</td> <td style="width: 50%;">éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)</td> </tr> </table>	Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">(cette forme manque)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl</td> <td style="width: 50%;">éthaphâl (mêmes éléments et mêmes augmens que phal devant le caractère résdyque)</td> </tr> </table>	Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments et mêmes augmens que phal devant le caractère résdyque)
Singular	3 ^e pers. masculin. femelin.																					
2 ^e pers. commun.	1 ^{re} pers. commun.																					
3 ^e pers. commun.	2 ^e pers. femelin. commun.																					
Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments ou désinences que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)																					
Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)																					
Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments et mêmes augmens que phal devant le caractère résdyque)																					
Fémin.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Singular</td> <td style="width: 50%;">3^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> <tr> <td>2^e pers. commun.</td> <td>1^{re} pers. commun.</td> </tr> <tr> <td>3^e pers. femelin.</td> <td>2^e pers. masculin. femelin. commun.</td> </tr> </table>	Singular	3 ^e pers. masculin. femelin.	2 ^e pers. commun.	1 ^{re} pers. commun.	3 ^e pers. femelin.	2 ^e pers. masculin. femelin. commun.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal phisé phalath phalath phalath</td> <td style="width: 50%;">noupal (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath</td> <td style="width: 50%;">éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)</td> </tr> </table>	Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">(cette forme manque)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl</td> <td style="width: 50%;">éthaphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)
Singular	3 ^e pers. masculin. femelin.																					
2 ^e pers. commun.	1 ^{re} pers. commun.																					
3 ^e pers. femelin.	2 ^e pers. masculin. femelin. commun.																					
Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes augmens et crémens que phal)																					
Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes augmens et crémens que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)																					
Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)																					
Impératif.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Singular</td> <td style="width: 50%;">2^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> <tr> <td>Pluriel</td> <td>2^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> </table>	Singular	2 ^e pers. masculin. femelin.	Pluriel	2 ^e pers. masculin. femelin.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal phisé phalath phalath phalath</td> <td style="width: 50%;">noupal (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">iphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath</td> <td style="width: 50%;">éphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">(cette forme manque)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl</td> <td style="width: 50%;">éthaphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)		
Singular	2 ^e pers. masculin. femelin.																					
Pluriel	2 ^e pers. masculin. femelin.																					
Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes éléments que phal)																					
Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes éléments que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)																					
Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)																					
Mode incident (participle). Mode inférent (infinitif).	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Singular</td> <td style="width: 50%;">2^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> <tr> <td>Pluriel</td> <td>2^e pers. masculin. femelin.</td> </tr> </table>	Singular	2 ^e pers. masculin. femelin.	Pluriel	2 ^e pers. masculin. femelin.	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal phisé phalath phalath phalath</td> <td style="width: 50%;">noupal (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">iphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath</td> <td style="width: 50%;">éphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes éléments que phal)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl</td> <td style="width: 50%;">(cette forme manque)</td> </tr> </table>	Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl</td> <td style="width: 50%;">éthaphâl (mêmes éléments que phal)</td> </tr> </table>	Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)		
Singular	2 ^e pers. masculin. femelin.																					
Pluriel	2 ^e pers. masculin. femelin.																					
Phal phisé phalath phalath phalath	noupal (mêmes éléments que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	iphâl (mêmes éléments que phal)																					
Phal ephâl éphasé éphasath éphasath éphasath éphasath	éphâl (mêmes éléments que phal)																					
Phal iphâl ihaphâl ihaphâl ihaphâl iphâl	(cette forme manque)																					
Phal éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl éthaphâl	éthaphâl (mêmes éléments que phal)																					

La déclinaison du verbe en hébreu commence par la troisième personne, parce qu'elle est plus simple que les autres qui sont formées par l'addition de quelques lettres. C'est pourquoi quelques grammairiens la regardent comme la racine du verbe. D'autres disent que la racine est l'infinitif, parce qu'elle n'est composée d'ordinaire aussi que de trois lettres. Cette dernière opinion est plus conforme à la nature de la modification exprimée pour le verbe, parce que sous cette forme elle est montrée dans toute sa généralité avant qu'elle soit particularisée, déterminée à tel tems ou à telle personne. Leibnitz dit que la racine est l'impératif, parce que cette forme a moins de lettres que l'infinitif.

Les verbes réguliers se reconnaissent par trois lettres radicales qu'ils conservent constamment dans toutes leurs formes ; par exemple, *phâl* (faire), *nésar* (livrer), *béran* (bénir), *sathab* (écrire). Il faut observer que l'écriture hébraïque n'a proprement que des consonnes.

Les verbes irréguliers sont défectueux ou d'une seule lettre, comme *ihar* (former), ou de deux lettres, comme *abé* (vouloir) ; d'autres ont quatre lettres radicales, comme *carébel* (couvrir) ; quelques-uns ont jusqu'à cinq lettres radicales, comme *iphiphé* (être beau), *séréchéré* (tourner).

Les verbes irréguliers ne diffèrent presque jamais des réguliers dans les augmens et les crémens ; la différence n'est que dans les radicales. Cependant leur déclinaison admet quelques variantes que nous omettons ici comme celle des verbes réguliers.

DÉCLINAISON DU VERBE GREC.

La déclinaison du verbe grec peut exprimer trois modes d'action, connus dans les grammaires sous le nom de voix : *voix active*, quand l'action du sujet se porte sur un objet extérieur ; *voix passive*, quand le sujet reçoit l'action ; *voix moyenne*, lorsqu'il fait l'action sur lui-même ou qu'il s'en attribue le résultat, ou qu'il exprime son état, sa manière d'être, son action intransitive.

VOIX ACTIVE.

CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ COMPOSÉE AVEC LE MODIFICATIF, PENSÉE ET IDÉE.

IDENTITÉ PENSÉE POSITIVE.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.

Singulier.	Première personne.	Τύψ-ω	je frappe,
	deuxième	— εις	tu frappes,
	troisième	— ει	il frappe,
Pluriel.	Première personne	ομεν	nous frappons,
	deuxième	— ετε	vous frappez,
	troisième	— ουσι	ils frappent,
	duel	ετων	vous frappez deux,
		— ετων	ils frappent deux.

2. Antérieur-présent.

Singulier.	Τίτυφ-α, ας, ε	j'ai, tu as, il a frappé.
Pluriel.	ομεν, ατε, ουσι	nous avons, vous avez, ils ont frappé.
Duel.	ατων, ατων	vous avez, ils ont frappé deux.

3. Postérieur-présent.

S.	Τυπ-ω, εις, ει	je dois, tu dois, il doit frapper.
Pl.	ομεν, ειτε, ουσι	nous devons, etc.
D.	ειτων, ειτων	vous devez, ils, etc.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané-passé périodal.

Ἐτυπ-ον, ες, ε je frappais, etc.
ομεν, ετε, ου.
ετων, ετην.

2. Simultané-passé historique.

Ἐτυψ-α, ας, ε je frappai.
ομεν, ατε, αν.
ατων, ατην.

3. Antérieur-passé périodal.

Ἐτετύφ-ειν, εις, ει j'avais frappé.
εινμεν, ειτε, εισαν.
ειτων, ειτησι.

4. Antérieur-passé historique.

Ἐτυπ-ον, ες, ε j'eus frappé.
ομεν, ετε, ου.
ετων, ετην.

5. Postérieur-passé périodal.

Ἐμελλον τυπεῖν je devais frapper.

6. Postérieur-passé historique.

Ἐμελλησα τυψαι je dus frapper.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.	2. Antérieur-futur.	3. Postérieur-futur.
<p>Τύψ-ω, εις, ει je frapperai.</p> <p>— ωμεν, ετε, ουσι.</p> <p>— ετων, ετων.</p>	<p>Τετυψώς ἔσομαι j'aurai frappé.</p> <p>— εση.</p> <p>— ἔσονται.</p>	<p>Μελλήσω τυπεῖν je devrais frapper.</p>

IDENTITE PENSÉE RATIONNELLE, SUBORDONNÉE A LA VOLONTE.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.	2. Antérieur-présent.	3. Postérieur-présent.
<p>Τύπτ-ε, frappe.</p> <p>— ετω, qu'il frappe</p> <p>— ετε, frappez.</p> <p>— ετωσαν, qu'ils frappent</p> <p>— ετων, frappez deux.</p> <p>— ετων, qu'ils frappent deux.</p>	<p>Τετυψ-ετω, aie frappé.</p> <p>— ετε, ετωσαν</p> <p>— ετων, ετων.</p>	<p>Τύπτ-ω, ης, η, que je frappe.</p> <p>— ωμεν, ητε, ωσι</p> <p>— ητων, ητων.</p>

2. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané-passé historique.	2. Antérieur-passé historique.	3. Postérieur-passé historique.
<p>Τύψ-ον, ατω, que je frappe.</p> <p>— ατε, ατωσαν.</p> <p>— ατων, ατων.</p>	<p>Γύπτ-ω, ης, η, que j'eusse frappé.</p> <p>— ωμεν, ητε, ωσι</p> <p>— ητων, ητων.</p>	<p>Μελλήσω τύψαι, que je dusse frapper.</p>

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.	2. Antérieur-futur.	3. Postérieur-futur.
<p>Τύψ-ω, ης, η, que je frappe.</p> <p>— ωμεν, ητε, ωσι</p> <p>— ητων, ητων.</p>	<p>Τετυψ-ω, ης, η, que j'aie frappé.</p> <p>— ωμεν, ητε, ωσι</p> <p>— ητων, ητων.</p>	<p>Μελλώ τυπεῖν, que je doive frapper.</p>

IDENTITE PENSÉE RATIONNELLE SUPPOSITIVE.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.	2. Antérieur-présent.	3. Postérieur-présent.
<p>Τύπτ-αιμι, εις, αι, je puis frapper.</p> <p>— αιμεν, αιτε, αιεν</p> <p>— αιτων, αιτην.</p>	<p>Τατύφ-αιμι, εις, αι, j'ai pu frapper.</p> <p>— αιμεν, αιτε, αιεν</p> <p>— αιτων, αιτην.</p>	<p>Τυπ-οἶμαι, οἷς, οἷ, puisssé-je frapper.</p> <p>— οἶμεν, οἶτε, οἶεν</p> <p>— οἶτων, οἶτην.</p>

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané passé historique.	2. Antérieur-passé historique.	3. Postérieur-passé historique.
Τύψ-αίμι, αις, αι, si je frappais.	Τύπ-οίμι, αις, αι si j'eusse frappé.	Μελλησαιμι τύψαι si je dusse frapper.
— αιμεν, αιτε, αιεν	— οιμεν, οιτε, οιεν	
— αιτων, αιτων.	— οιτων, οιτων.	

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.	2. Antérieur-futur.	3. Postérieur-futur.
Τύψ-οίμι, αις, αι je frapperais si.	Τετυφώς έσοίμην j'aurais frappé si.	Μελλήσαιμι τυπείν je devrais frapper.
— οιμεν, οιτε, οιεν		
— οιτων, οιτων.		

IDENTITE IDÉE.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané présent.

Intégrante.

Incidente.

Τύπτειν frapper maintenant.

Τύπτων frappant maintenant.

2. Antérieur présent.

Τετυφεναι avoir frappé aujourd'hui.

Τετυφ-ώς ayant frappé aujourd'hui.

3. Antérieur présent.

Τυπείν devoir frapper à l'instant.

Τυπ-ών devant frapper à l'instant.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané passé historique.

Τύψαι frapper autrefois.

Τύψ-ας frappant alors.

2. Antérieur passé historique.

Τυπείν avoir frappé autrefois.

Τυπ-ών ayant frappé alors.

3. Postérieur passé historique.

Μελλησαι τυψαι devoir frapper autrefois.

Μελλησας τυψαι devant frapper alors.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané futur.

Intégrante.

Incidente.

Τύψειν frapper un jour.

Τύψ-ων frappant un jour.

2. Antérieur futur.

I

Γετούφος ἔσσεσθαι avoir frappé un jour.]

Γετούφος ἐσόμενος ayant frappé un jour.

3. Postérieur futur.

Μελλήσειν τυπεῖν devoir frapper un jour.

Μελλήσων τυπεῖν devant frapper un jour.

VOIX PASSIVE.

CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ COMPOSÉE AVEC LE MODIFICATIF, PENSÉE ET IDÉE.

IDENTITE PENSÉE POSITIVE, OU MODE DETERMINE POSITIF.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.

Τύπτ-ομαι, η, εται
— ρμειθα, εσθε, ονται
— ρμειθον, εσθον, εσθον
Je suis frappé, etc.

2. Antérieur-présent.

Τέτυ-μμαι, ψαι, πται
— μμειθα, φθι, μμείναι, έισι
— μμειθον, φθον, φθον
J'ai été frappé, etc.

3. Postérieur-présent.

Τυπ-ήσομαι, ήση, ήσεται
— εσόμεθα, ήσεισθε, ήσονται
— εσόμεθον, ήσεισθον, ήσεισθον
Je vais être frappé, etc.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané-passé périodal.

Έτυπ-όμην, ου, ετο
— ρμειθα, εσθε, οντο
— ρμειθον, εσθον, εσθον
J'étais frappé, etc.

2. Simultané-passé historique.

Έτύφ-θην, θης, θη
— θημεν, θητε, θησαν
— θημεν, θητον, θητην.
Je fus frappé, etc.

3. Antérieur-passé périodal.

Έτετύ-μμην, ψυ, ητο
— μμειθα, φθι, τετυμμενοι
ήσαν
— μμειθον, φθον, φθον
J'avais été frappé, etc.

Antérieur-passé historique.

ρύπ-ην, ης, η
— ημεν, ητε, ησκη
— ημεν, ητον, ητην.
J'eus été frappé.

5. Postérieur-passé périodal.

Έμελλον τυπηῖναι.
Je devais être frappé.

6. Postérieur-passé historique.

Έμίλλησα τυπεθηναι.
Je dus être frappé.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.	2. Antérieur-futur.	3. Postérieur futur.
<p>Τυφ-θησάμαι, θήσῃ, θήσεται — θήσόμεθα, θήσεσθε, θήσαν- ται — θήσασμεθον, θήσεσθον, θή- σεσθον. Je serai frappé, etc.</p>	<p>Τετύψ-ομαι, ἤ, ἐναι — ομεθα, εσθε, ἔνται — ομεθον, εσθον, ἐσθον. J'aurai été frappé, etc.</p>	<p>μελλήσω τυπήσεσθαι, Je devais être frappé, etc.</p>

MODE DÉTERMINÉ RATIONNEL.

MODE SUBORDONNÉ.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.	2. Antérieur-présent.	3. Postérieur-présent.
<p>Τύπτ-ου, ἐσθω — εσθε, ἐσθωσαν — εσθον, εσθων. Sois frappé, etc.</p>	<p>Τέτυ-ψο, φθω — φθε, φθωσαν — φθον, φθων. Aie été frappé.</p>	<p>Τύπτ-ομαι, ἤ, ἔνται — ομεθα, ἠσθε, ἔνται — ομεθον, ἠσθον, ἠσθον. Que je sois frappé à l'instant.</p>

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané-passé historique.	Antérieur-passé historique.
<p>Τύφ-θητι, θητω aie été frappé. θητε, θητωσαν. θητον, θητων.</p>	<p>Τύπηθι, ητω, ητε, ητωσαν aie été frappé. ητον, ητων. Τυπῶ, ἦς, ἤ que j'eusse été frappé. ῶμεν, ἦτε, ὦσι. ἦτον, ἦτων.</p>

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.	2. Antérieur-futur.
<p>Τυφ-θῶ, ἦς, ἤ que je sois frappé. ῶμεν, ἦτε, ὦσι. ῶμεν, ἦτον, ἦτων.</p>	<p>Τετυμμένος, ὄ, ἦς, ἤ que j'aie été frappé. Τετυμμένοι, ὶμεν, ἦτε, ὦσι. Τετυμμένω, ὶμεν, ἦτον, ἦτων.</p>

MODE DÉTERMINÉ RATIONNEL SUPPOSITIF.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané-présent.	2. Antérieur-présent.	3. Postérieur-présent.
<p>Τυπτ-όμεν, αιο, αιτο — αιμεθα, αισθε, αιντο — αιμηθον, αισθον; αισθην Je puis être frappé.</p>	<p>Τετυμμένος εἶην, εἶης, εἶη τετυμμένοι εἶχημεν, εἶητε, εἶησαν τετυμμένω εἶχημεν, εἶητον, εἶη- των. J'ai pu être frappé.</p>	<p>Τυπ-ησάμην, ἦσαι, ἦσαιτο — ἦσάμεθα, ἦσαισθε ἦσαιντο — ἦσαιμεθον, ἦσαισθον, ἦσαισ- θην. Puisse-je être frappé.</p>

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané passé historique.

Τυφ-θείην, θείης, θείη.
 θείημεν, θείητε, θείησαν.
 θείημεν, θείητον, θείητην.
 Je pus être frappé.

2. Antérieur-passé historique.

Τυπ-είην, είης, είη.
 είημεν, είητε, είησαν.
 είημεν, είητον, είητην.
 J'eus pus être frappé.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané-futur.

Τυφ-θισοίμην, θισοιο, θισοιτο.
 θισοίμεθα, θισοισθε, θισοίντο.
 θισοιμεθον, θισοισθεν, θισοισθην.
 Je pourrai être frappé.

2. Antérieur-futur.

Τετυφ-είμην, ειο, ειτο.
 ειμεθα, εισθε, ειντο.
 ειμεθον, εισθεν, εισθην.
 J'aurais été frappé.

MODE INDÉTERMINÉ.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE.

1. Simultané présent.

Mode intégrant.

Mode incident.

Τυπθισθαι être frappé maintenant.

Τυπθισμενος, η, εν étant frappé maintenant.

2. Antérieur présent.

Τετύφθαι avoir été frappé aujourd'hui.

Τετυμμενος, η, εν ayant été frappé aujourd'hui.

3. Postérieur présent.

Τυπήσασθαι devoir être frappé aujourd'hui.

Τυπήσομενος, η, εν devant être frappé aujourd'hui.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE.

1. Simultané passé historique.

Τυφθῆναι être frappé autrefois.

Τυφθεις-θεντος, θείσα, θεισης, θεν, θεντος frappé autrefois.

2. Antérieur passé historique.

Τυπῆναι avoir été frappé autrefois.

Τυπ-εις, εντος, είσα, είσης, εν, εντος ayant été frappé autrefois.

3. TEMS RELATIFS DADS LA PÉRIODE FUTURE.

1. Simultané futur.

Mode intégrant.

Mode incident.

Τυφθήσεσθαι être frappé un jour.

Τυφθήσμενος, η, εν étant frappé un jour.

2. Antérieur futur.

Τετύψεσθαι avoir été frappé un jour.

Τετύψμενος, η, εν ayant été frappé un jour.

VOIX MOYENNE.

CONNECTIF-VARIABLE D'IDENTITÉ COMBINÉE AVEC LE MODIFICATIF, AU MODE PERSONNEL ET AU MODE IMPERSONNEL.

MODE PERSONNEL.

§ 1. FORME POSITIVE.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE :

1. Simultané-présent.

τύπτ-μαι, η, εται
— ρμεθα, εσθε, ονται
— ρμεθον, εσθον, εσθον
Je me frappe, etc.

2. Antérieur-présent.

τέτυπ-α, ας, ε
— αμεν, ατε, ασι
— αμεν, ατον, ατον.
Je me suis frappé.

3. Postérieur-présent.

τυπ-οῦμαι, ῆ, εἶται
— οῦμεθα, εἶσθε, οὔνται
— οῦμεθον, εἶσθον, εἶσθον.
Je vais me frapper.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE :

1. Simultané-passé périodal.

ἔτυπ-όμην, ου, ετο
— ὄμεθα, εσθε, ονθο
— ὄμεθον, εσθον, εσθον.
Je me frappais.

2. Simultané-passé historique.

ἔτυψ-άμην, ὦ, ατο
— ἄμεθα, ἀσθε, ἀνθο
— ἀπεθον, ἀσθον, ἀσθον.
Je me frappai.

3. Antérieur-passé périodal.

ἔετυπ-ειν, εις, ει
— εἶμην, εἶτε, εἶσαν
— εἶμεν, εἶτον, εἶτην.
Je m'étais frappé.

4. Antérieur-passé historique.

ἔτυπ-όμην, ου, ετο
— ὄμεθα, εσθε, ονθο
— ὄμεθον, εσθον, εσθον.
Je me fus frappé.

5. Postérieur-passé périodal.

ἔμελλον τυπέσθαι.
Je devais me frapper.

6. Postérieur-passé historique.

ἔμελλοισα τυψασθαι.
Je dus me frapper.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE :

<p>1. Simultané-futur.</p> <p>Τύψ-ομαι, η, εται — ὀμέθα, εσθε, ονθαι — ὀμεθον, εσθον, εσθον. Je me frapperai.</p>	<p>2. Antérieur-futur.</p> <p>Τετυπως ἔσομαι Je me serai frappé.</p>	<p>3. Postérieur-futur.</p> <p>Μελλωσω τυπέσθαι. Je devrai me frapper.</p>
--	---	---

§ 2. FORME RATIONNELLE.

1° Forme voulue ou subordonnée.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE :

<p>1. Simultané-présent.</p> <p>Τύπθ-ου, ἔσθω — εσθε, ἔσθωσαν — εσθων, ἔσθων Frappe-toi.</p>	<p>2. Antérieur-présent.</p> <p>Τέτυπ-ε, ἔτω — ετε, ἔτωσαν — ετων, ἔτων Que tu te sois frappé.</p>	<p>3. Postérieur-présent.</p> <p>Τύπτ-ωμαι, η ηται — ὀμεθα, ησθε, ωνθαι — ὀμεθον, ησθον, ησθον. Que je me frappe.</p>
---	---	--

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE :

<p>1. Simultané-passé historique.</p> <p>Τύψ-αι, ἄσθω. ασθε, ἀσθωσαν. ασθον, ἄσθων. Que tu frappasses.</p>	<p>2. Antérieur-passé historique.</p> <p>Τυπ-ού, ἔσθω. εσθε, ἔσθωσαν. εσθον, εσθων. ωμαι, η, ηται, etc. Que je me fusse frappé.</p>
---	--

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE :

<p>1. Simultané-futur.</p> <p>Τύψ-ωμαι, η, ηται. ὀμεθα, ησθε, ωνθαι. ὀμεθον, ησθον, ησθον. Que je me frappe.</p>	<p>2. Antérieur-futur.</p> <p>Τετύπ-ω, ης, η. ωμεν, ητε, ωσι. ωμεν, ητον, ητων. Que je me sois frappé.</p>
---	---

2° Forme suppositive.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE :

<p>1. Simultané-présent.</p> <p>Τυπ-άμην, οιο, οίτο — αμεθα, αισθε, αινθο — αμεθον, αισθον, αισθην Je puis me frapper.</p>	<p>2. Antérieur-présent.</p> <p>Τετυπ-ομαι, οιο, οι — αμεν, οίτε, οίεν — αμεν, οίτον, οίτην. J'ai pu me frapper.</p>	<p>3. Postérieur-présent.</p> <p>Τυπ-ομην, οίο, οίτο — αμεθα, αίσθε, αίντο — αμεθον, αίσθον, αίσθην. Puisse-je me frapper.</p>
---	---	---

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE :

1. Simultané-passé historique.

Τυψ-αίμην, αιο, αιο.
αίμεθα, αισθε, αιντο.
αίμεθον, αισθον, αίσθην.
Je pus me frapper.

2. Antérieur-passé historique.

Τυπ-αίμην, αιο, αιο.
αίμεθα, αισθε, αιντο.
αίμεθον, αισθον, αίσθην.
J'eus pu me frapper.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE :

1. Simultané-futur.

Τυψ-αίμην, αιο, αιο.
αίμεθα, αισθε, αιντο.
αίμεθον, αισθον, αίσθην.
Je pourrai me frapper.

2. Antérieur-futur.

Τετυπώς έσοίμην.
J'aurai pu me frapper.

MODE IMPERSONNEL.

1. TEMS ABSOLUS DANS LA PÉRIODE PRÉSENTE :

1° Simultané présent.

Forme intégrante.

Τύπτεσθαι se frapper maintenant.

Forme incidente.

Τυπόμενος, η, εν se frappant maintenant.

2° Antérieur présent.

Τετυπεναι s'être frappé aujourd'hui.

Τετυπώς, υἷα, ός s'étant frappé aujourd'hui.

3° Postérieur présent.

Τυπῆσθαι devoir se frapper bientôt.

Τυπόμενος, η, εν devant se frapper à l'instant.

2. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE PASSÉE :

1° Simultanée passé historique.

Τύψασθαι se frapper autrefois.

Τυψάμενος, η, εν se frappant autrefois.

2° Antérieur passé historique.

Τυπῆσθαι s'être frappé autrefois.

Τυπόμενος, η, εν s'étant frappé autrefois.

3. TEMS RELATIFS DANS LA PÉRIODE FUTURE.

1° Simultané futur.

Forme intégrante.

Forme incidente.

Τυψέσθαι se frapper un jour.

Τυψόμενος, η, εν se frappant un jour.

2° Antérieur futur.

Τετυπηὸς ἔσσεσθαι s'être frappé un jour.

Τετυπηὸς ἐσόμενος s'étant frappé un jour.

PRINCIPAUX DIALECTES DE LA DÉCLINAISON GRECQUE.

1. TEMS DE LA VOIX ACTIVE.

Simultané présent.

Forme positive.	Forme subordonnée.	Forme suppositive.
Dor. ες, éol. ης (pour εις).	Att. ενθεν (pour ἐτωσαν).	Éol. ησθα pour ης.
Dor. ε, éol. η (pour ει).		Ioniq. ησι pour η.
Dor. εμες (pour εμεν).		Dor. ωμες pour ωμεν.
Dor. εντι εισι, éol. ενθη (pour ευσι).		Dor. ωντι pour ωσι.

Simultané passé périodal.

Dor. εμες (pour εμεν);		“		“
------------------------	--	---	--	---

Simultané passé historique.

Dor. αμες (pour αμεν).		Att. σαντων (pour σατωσαν.		“
------------------------	--	----------------------------	--	---

Antérieur passé périodal.

Att. εσαν (pour εισαν).		“		“
-------------------------	--	---	--	---

Simultané futur.

Dor. ξῶ (pour σω).		“		“
Att. ῶ (pour σω).				
Dor. οὔντι, εόντι (pour σωσι).				

Postérieur présent.

Ion. έω (pour ῶ), έεις (pour εις), εει pour ει; εομεν pour εῶμεν; εετε pour ειτε; έουσι pour ουσι.		“		
Dor. ουμες pour εῶμεν.				
Dor. οὔντι, εῦσι pour εῶσι.				

2. TEMS DE LA VOIX PASSIVE.

Simultané présent.

<p>Forme positive.</p> <p>Ioniq. εσσι, εισι, εσι, att. εσσι pour η̄.</p> <p>Dor. ὄμισθα pour ὄμιθα.</p>	<p>Forme subordonnée.</p> <p>Ioniq. εσο, εσο, dor. εσ pour εσ.</p> <p>Ioniq. ησσι, ησι pour η̄.</p>	<p>Forme suppositive.</p> <p>Ioniq. εισο pour εσο.</p>
---	---	--

Simultané passé historique.

<p>“</p>	<p>Ioniq. θεω, poët. θειω pour θεω.</p> <p>Ioniq. θεης, poët. θειης pour θε̄ς.</p> <p>Ioniq. θε̄σι, θε̄σι pour θε̄.</p> <p>Poët. θε̄σι, θε̄σι pour θε̄.</p>	<p>Att. ε̄μεν pour ε̄μεν.</p> <p>Att. ε̄τε pour ε̄τε.</p> <p>Att. ε̄σαν, ε̄εν pour ε̄σαν.</p>
----------	---	---

3. TEMS DE LA VOIX MOYENNE.

Simultané présent.

<p>1. Forme positive.</p> <p>(Comme au passif.)</p>	<p>2. Forme subordonnée.</p> <p>(Comme au passif,</p> <p>de plus, ion. ησι pour η̄).</p>	<p>3. Forme suppositive.</p>
---	--	------------------------------

Simultané passé historique.

<p>Dor. ασι, ασι pour ω.</p>	<p>“</p>	<p>Ion. σῑζτε pour σῑντε.</p>
------------------------------	----------	---------------------------------

Antérieur présent.

<p>Dor. αν̄τι pour ασι.]</p>	<p>“</p>	<p>“</p>
------------------------------	----------	----------

Antérieur passé périodal.

<p>Att. ην̄ ou εσ̄ pour ειν̄.</p> <p>η̄μεν, ε̄μεν pour ε̄μεν.</p> <p>η̄σαν pour ε̄σαν.</p>	<p>“</p>	<p>“</p>
--	----------	----------

Simultané passé périodal.

<p>Ion. εσ̄θε pour εν̄τε.</p>	<p>“</p>	<p>“</p>
-------------------------------	----------	----------

Simultané futur.

<p>“</p>	<p>“</p>	<p>Ion. σῑζτε pour σῑντε.</p>
----------	----------	---------------------------------

Simultané présent.

Forme intégrante.	«	Forme incidente.
Dor. εν; éol. ην; ion. εμεν pour ειν.		Éol. εσα, εσαα pour εσαα.
Dor. αις, ion. αειν pour ἄν,		
Dor. εις, ion. εειν pour ειιν.		

Simultané passé historique.

Dor. σαμεν pour σαι.	«	«
----------------------	---	---

Simultané futur.

Dor. σεμεν, σεμεναι pour σειν.	«	«
--------------------------------	---	---

Simultané passé historique.

Éol. θῆμεν pour θηναι,	«	«
Dor. θημεναι —		

VERBES CONTRACTES.

On appelle *verbes contractes* ceux qui ont au présent la terminaison précédée des pénultièmes α, ε, ω. La terminaison se contracte au présent et à l'imparfait avec ces voyelles qui forment une syllabe contracte marquée d'un accent circonflexe; d'où ces verbes se nomment aussi *verbe scirconflexes*. Les autres tems ont une terminaison qui commence par une consonne et n'admettent aucune contraction; mais la voyelle pénultième se change ordinairement en sa longue, comme τιμα-ω, τιμησω; φιλω, φιλησω, δηλω δηλωσω. Un grand nombre de verbes gardent la pénultième brève, comme λελεω, τελεσω; γελαω, γελασω. Quelques-uns ont à la fois la longue et la brève comme αινεω futur αινησω ou αινεσω.

PRINCIPES DE CONTRACTION.

1. αω, αό, αου se contractent en ᾠ ,

αοι	ᾠ̄,
αη, αε	ᾠ,
αει, αη	ᾠ̄,
2. εω. L'ε se retranche devant les voyelles longues et les diphthongues.

εε se contracte en ει,	
έο	εῶ,
3. οε, οο, οου se contractent en ᾠ̄,

οη, οω	ᾠ̄,
οη, οει, οοι	ᾠ̄,
οειν, à l'infinitif	εῶν.

Nous donnerons ci-après les tems d'un verbe contracté ou circonflexe dérivé d'un primitif en εω. Nous en offrons ensuite un en αω et un autre en οω.

Verbe contracte ou circonflexe dérivé d'un primitif en εω.

VOIX ACTIVE.

Simultané présent.

Forme positive.

Φιλ-έω, έεις, έεις j'aime.
 ω, εις, ει.
 εμμεν, εετε, έουσι.
 ομμεν, ειτε, ουσι.
 ερμεν, εετον, εετον.
 ομμεν, ειτον, ειτον.

Forme subordonnée.

Φιλ-εε, εετω, aime.
 ει, ειτω.
 εετε, ειτωσαν.
 ειτε, ειτωσαν.
 εετον, εετων.
 ειτον, ειτων.

Forme suppositive.

Φιλ-εοιμι, εοις, εοι J'aimerais.
 οιμι, οις, οι.
 εοιμεν, εοιτε, εοιεν.
 οιμεν, οιτε, οιεν.
 εοιμεν, εοιτον, εοιτην.
 οιμεν, οιτον, οιτην.

Simultané passé périodal.

Επιλ-εον, εες, εε j'aimais.

ον, εις, ει.
 εμμεν, εετε, εον.
 ομμεν, ειτε, οον.
 ερμεν, εετον, εετην.
 ομμεν, ειτον, ειτην.

**Φιλ-έω, έης, έη que j'aime,
 que j'aimasse.**

ω, ης, η.
 έωμεν, έητε, έωσι.
 ωμεν, ητε, ωσι.
 έωμεν, έητον, εητον.
 ωμεν, ητον, ητον.

VOIX PASSIVE.

Simultané présent.

**Φιλ-εομαι, έη, εεται je suis
 aimé.**

ομαι, η, ειται.
 εομεθα, εεσθε, εονθα.
 ομεθα, εισθε, ουνται.
 εομεθον, εεσθον, εεσθον.
 ομεθον, εισθον, εισθον.

Φιλ-εου, εεσθω sois aimé.

ου, εισθω.
 εεσθε, εεσθωσαν.
 εισθε, εισθωσαν.
 εεσθον, εεσθων.
 εισθον, εισθων.

**Φιλ-εοιμην, εοις, εοιτα je serais
 aimé.**

οιμην, οις, οιτο.
 εοιμεθα, εοισθε, εοιντο.
 οιμεθα, οισθε, οιντο.
 εοιμεθον, εοισθον, εοισθην.
 οιμεθον, οισθον, οισθην.

Simultané passé périodal.

**Επιλ-εοιμην, εου, εετο j'étais
 aimé.**

οιμην, ου, ειτο.
 εοιμεθα, εεσθε, εοννο.
 οιμεθα, εισθε, ουνται.
 εοιμθον, εεσθον, εεσθην.
 οιμεθον, εισθον, εισθην.

**Φιλ-εομαι, έη, εηται que je suis
 aimé, que je fusse aimé.**

ομαι, η, ηται.
 εοιμεθα, εησθε, εωνται.
 οιμεθα, ησθε, ωνται.
 εοιμεθον, εησθον, εησθον.
 οιμεθον, ησθον, ησθον.

Simultané futur.

Φιλ-εσω j'aimerai.

Φιλ-ηθησομαι je serai aimé.

Antérieur futur.

Πεφίληκα j'ai aimé.
Πεφίλημαι j'ai été aimé.

Les autres tems se forment
régulièrement de ces deux
tems.

Le *moyen* est le même que
le passif au présent et à l'im-
parfait.

Forme intégrante.

Forme incidente.

Actif.

Simultané présent.

Φιλείν aimer.
Φιλεῖν.

Φιλέον, εοντος aimant.
ῶν, οὔντος.
έουσα, εουσης.
οὔσα, ουσης.
εον, εοντος.
οὔν, οὔντος.

Passif.

Simultané présent.

Φιλεσθαι, être aimé.
Φιλιέσθαι,

Φιλιόμενος aimé.
οὔμενος.

Verbe contracte d'un dérivé primitif en αω.

ACTIF.

Forme positive.

Forme subordonnée.

Forme suppositive.

Simultané présent.

Τιμ-άω, άεις, άει j'honore.
ῶ, ᾶς, ᾶ.
αίμεν, άετε, αουσι.
ῶμεν, άτε, ὦσι.
άόμεν, άετον, άετον.
ῶμεν, ᾶτον, ᾶτον.

Τιμ-αι, αέτώ honore.
α, ατω.
αετέ, αέτωσαν.
ᾶτε, άτώσαν.
άετον, αετων.
ᾶτον, άτων.

Τιμ-άοιμι, άοις, άοι j'honore-
rais.
ῶμι, ὦς, ὦ.
αοιμεν, άοιτε, άοιεν.
ῶμεν, ὦτε, ὦεν.
αοιμεν, αοιτον, αοιτον.
ῶμεν, ὦτον, ὦτην.

Simultané passé périodal.

<p>Ἐτίμ-αον, αες, αε j'honorais.</p> <p>ων, ας, α. άομεν, άετε, άάν. ώμεν, άτε, ωσι. αομεν, αετον, αετην. ώμεν, άτον, ατην.</p>	<p>Τίμ-άω, άης, άη que j'honore.</p> <p>ώ, άς, ά. άωμεν, άητε, άωσι. ώμεν, άτε, ωσι. άωμεν, άητον, άητον. ώμεν, άτον, άτον.</p>
---	---

PASSIF.

Simultané présent.

<p>Τίμ-άομαι, άη, άεται je suis honoré.</p> <p>ώμαι, ά, άται. αομεθα, αεσθε, αονται. ώμεθα, άσθε, ώνται. άομεθον, άεθον, άεσθον. ώμεθον, άσθον, άσθον.</p>	<p>Τίμ-άου, άεσθω sois honoré.</p> <p>ώ, άσθω. άεσθε, αεσθωσαν. άσθε, άσθωσαν. αεσθον, αεσθων. άσθον, άσθων.</p>	<p>Τίμ-αοίμην, άοιο, άοιτο je serais honoré.</p> <p>ώιμην, ώο, ώτο. αοίμεθα, αοισθε, αοινοτο. ώιμεθα, ώσθε, ώντο. αοίμεθον, αοισθον, αοισθην. ωιμεθον, ώσθον, ώσθην.</p>
--	--	--

Simultané passé périodal.

<p>Ἐτίμ-αόμην, άου, άετο j'étais honoré.</p> <p>ωμην, ώ, άτο. αομεθα, άεσθε, αοντο. ώμεθα, άσθε, ώντο. αόμεθον, άεσθον, άεσθην. ώμεθον, άσθον, άσθην.</p>	<p>Τίμ-άομαι, άη, άηται que je sois honoré.</p> <p>ώμαι, ά, άται. αομεθα, άεσθε, αωνται. ωμεθα, άσθε, ώνται. αομεθον, άησθον, άησθον. ωμεθον, άσθον, άσθον.</p>
---	---

Simultané futur.

Τίμ-ήσω j'honorerai.
 Τιμηθήσομαι je serai honoré.

Antérieur présent.

Τετίμηκα j'ai honoré.
 Τετιμημαι j'ai été honoré.
 Forme intégrante.

Forme incidente.

ACTIF.

Simultané présent.

<p>Τίμ-άειν honorer.</p> <p>ών.</p>	<p>Τίμ-άων, άοντος honorant.</p> <p>ών, ώντος. αούσα, αουσης. ώσα, ώσης. άον, αοντος. ών, ώντος.</p>
-------------------------------------	--

PASSIF.

Simultané présent.

Τιμάσθαι être honoré.
ἄσθαι.

Τιμάμενος, η, εν honoré.
ῶμενος, η, εν.

VERBE CONTRACTE DÉRIVÉ D'UN PRIMITIF EN ΟΩ.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.

Mode subordonné.

Mode suppositif.

Simultané présent.

Δηλ-ῶω, ὄεις, ὄει je montre.
ῶ, ῶις, ῶϊ.
ὄμεν, ὄετε, ὄουσι.
ὄμεν, ὄυτε ὄυσι.
ὄμεν, ὄετον, ὄετον.
ὄμεν, ὄυτον, ὄυτον.

Δηλ-οε, ὀέτω montre.
ου, ὀύτο.
οετε, οετωσαν.
ουτε, ούτωσαν.
οετον, οετων.
ουτον, ουτων.

Δηλ-οίμι, ὀίς, ὀί je montrerais.
οῖμι, οῖς, οῖ.
οίμεν, οῖτε, οῖεν.
οῖμεν, οῖτε, οῖεν.
οίμεν, οῖτον, οῖτήν.
οῖμεν, οῖτον, οῖτήν.

Simultané passé périodal.

Ἐδηλ-ούω, ὄες, ὄε je montrais.
ουν, ους, ου.
ὄμεν, ὄετε, ὄον.
ὄμεν, ὄυτε, ὄον.
ὄμεν, ὄετον, ὄετην.
ὄμεν, ὄυτον, ὄυτην.

Δηλ-ούω, ὄης, ὄη que je montré.
η, ὄητε.
ῶ, ῶις, ῶϊ.
ὄμεν, ὄητε, ὄωσι.
ὄμεν, ὄητε, ὄησι.
ὄμεν, ὄητον, ὄητον.
ὄμεν, ὄητον, ὄητον.

PASSIF.

Simultané présent.

Δηλ-όσμαι, ὄη, ὄεται je suis montré.
ῶμαι, ὄι, ὄυταῖ.
ὄμεθα, ὄεσθε, ὄονται.
ὄμεθον, ὄυθε, ὄυνται.
ὄμεθον, ὄεσθε, ὄεσθην.
ὄμεθον, ὄυθον, ὄυθον.

Δηλ-όσω, ὀέσθω sois montré.
ῶ, ὀσθω.
ὀεσθε, ὀέσθωσαν.
ῶσθε, ὀσθώσαν.
ὀεσθον, ὀέσθων.
ῶσθον, ὀσθων.

Δηλ-οίμην, ὀίτο, ὀίτο je serais montré.
οῖμην, οῖο, οῖτο.
οῖμεθα, ὀίσθε, ὀίντο.
ὀίμεθα, οῖσθε, οῖντο.
ὀίμεθον, ὀίσθον, ὀίσθην.
ὀίμεθον, ὀίσθον, ὀίσθην.

Simultané passé périodal.

<p>Εδῆλ-ομεν, ὅου, ἔατε j'étais montré. ουμην, εὔ, εὔτο. ομεθα, ὅεσθε, ὄοντο. όμεθα, εὔσθε, εὔντο. ομεθον, ὄεσθον, ὄεσθην. όμεθον, εὔσθον, εὔσθην.</p>	<p>Δηλ-όμεμαι, ὄη, ὄηται que je sois honoré. ῶμαι, οἶ, ῶται. όμεθα, ὄησθε, ὄωνται. όμεθα, ῶσθε, ῶνται. όμεθον, ὄησθον, ὄησθον. όμεθον, ῶσθον, ῶσθον.</p>
--	--

Simultané futur.

Δηλωσω je montrerai.
Δηλωθησομαι je serai montré.

Antérieur présent.

Δεδήλωκα j'ai montré.
Δεδηλωμαι j'ai été montré.

Mode intégrant.

Mode incident.

Actif.

Simultané présent.

Δηλ--έειν montrer.
εὔν.

Δηλ-όων, ὄοντος montrant.
ῶν, ῶντος.
όουσα, ὄουσης.
εὔσα, εὔσης.
όν, ὄοντος.
εὔν, εὔτος.

Passif.

Simultané présent.

Δηλ-οεσθαι, être montré.
εὔσθαι.

Δηλ-όμενος, η, ον montré
όμενος, η, ον.

VERBE EN μι.

Les verbes en μι dérivent des primitifs en εω, αω, οω, υω, auxquels on a changé la terminaison ω en μι, en allongeant les pénultièmes ε, α, ο, en η, ω, en préfixant l'augment ι et en redoublant la consonne initiale, comme dans les verbes ordinaires : θεω, τιθημι; δυω, διδωμι σταω, ιστημι: δεικνυω δεικνυμι. Ce dernier n'a point de redoublement. Ils ont un aoriste second, tandis que les contractes n'en ont pas.

Offrons successivement la déclinaison ou conjugaison de ces trois espèces de verbes, comme nous l'avons fait pour les verbes contractes ou circonflexes.

VERBE EN μι ΔΕΡΙΒΕ ΔΟΥ ΠΡΙΜΙΤΙΦ ΕΝ ΕΩ.

Positif.	Subordonné. ACTIF.	Suppositif.
Simultané présent.		
Τίθημι, ης, ησι je pose. εμεν, ετε, εϊσι. εμεν, ετων, ετων.	Τίθ-ετι, ετω pose (pone). ετε, ετωσαν. ετων, ετων.	Τίθ-ειην, ειης, ειη je poserais. ειημεν, ειητε, ειησαν. ειημεν, ειητων, ειητην.
Simultané passé périodal.		
Ἐτίθην, ης, η je posais. εμεν, ετε, εσαν. εμεν, ετων, ετην.	Τίθ-ῶ, ῆς, ῆ que je pose. ῶμεν, ῆτε, ῶσι. ῶμεν, ῆτων, ῆτον.	
Antérieur passé historique.		
Ἐθή-ην, ης, η je posai. εμεν, ετε, εσαν. εμεν, ετων, ετην.	Θεσ, θέτω pose (ponito). Θέτε, θέτωσαν. Θέτον, θέτων.	Θειην je poserais. Θῶ que je posasse.
Simultané futur.		
Θήσω je poserai.		
Antérieur présent.		
Τέθεικα j'ai posé.		
Simultané passé historique.		
Ἐθήκα je posai.		
PASSIF.		
Simultané présent.		
Τίθ-εμαι, εσαι, εται je suis posé. εμεθα, εσθε, ενται. εμεθον, εσθον, εσθην.	Τίθ-εσο, έσθω sois posé. εσθε, εσθωσαν. εσθον, εσθων.	Τίθ-ειμην, ειω, ειτω je serais posé. ειμεθα, εισθε, ειτω. ειμεθον, εισθον, εισθην.
Simultané passé périodal.		
Ετιθεμην, εσο, ετω j'étais posé.	Τιθῶμαι, ῆ, ῆται que je sois posé.	
Simultané futur.		
Τεθησμαι je serai posé.		

Antérieur présent.

Τέθειμαι j'ai été posé. | |

Simultané passé historique.

Ἐτέθη je fus posé. | |

MOYEN.

Simultané futur.

Θήσομαι je me poseraï. | |

Simultané passé historique.

Ἐθήκαμην je me posai. | |

Antérieur passé historique:

Ἐθέμην je me fus posé. | |

Intégrant.

Incident.

ACTIF.

Simultané présent.

Τίθειν poser.

| Τίθεις, έντος posant.
| εισα, εισης.
| εν, εντος, |

Antérieur passé historique.

Θίειν poser.

| Θεις posant. |

PASSIF.

Simultané présent.

Τίθεσθαι être posé.

| Τίθόμενος, η, ου posé. |

VERBE EN μι DÉRIVÉ D'UN PRIMITIF EN αω.

ACTIF.

positif.

Subordonné.

Suppositif.

Simultané présent.

ἵστανμι, ης, ησι je place.
αμεν, ατε, ασι.
αμην, ατον, ατων.

| ἵστανθι, ατω place.
| ατε, ατωσαν.
| ατον, ατων. |

| ἵστανται, αιης, αιη, que je pla-
| casse.
| αιημην, αιητε, αιησαν.
| αιημεν, αιητον, αιητην. |

ais.

erais

Simultané passé périodal.

Ίστ-ἦν, ης, η je plaçais.
αμεν, ατε, ασαν.
αμεν, ατον, ατην.

Ίστ-ῶ, ῆς, ῆ que je place.
ῶμεν, ῆτε, ῶσι.
ῶμεν, ῆτον, ῆτον.

Στη

Antérieur passé historique.

Ἔστ-ην, ης, η je fus debout.
ημεν, ητε, ησαν.
ημεν, ητον, ητην.

Ἐστ-ῆθι, ἦτω sois debout.
ῆτε, ἦτωσαν.
ῆτον, ἦτων.
Ἐτῶ, στής, στή que j'ai été
debout.

Ἐταίην, σταίης, σταίη que
j'eusse été debout.

Ἔστ

Simultané futur.

Στησω je placerai.

Simultané passé historique.

Ἔστησα je plaçai.

Antérieur présent.

Ἔστακα je me tiens debout.

PASSIF.

Simultané futur.

Σταθασμαι je serai placé.

Simultané historique.

Ἔσταθην je fus placé.

Antérieur présent.

Ἔσταμαι je suis placé.

MOYEN.

Simultané présent.

Ίστ-αμαι, ασαι, αται je me
place.

Ίστασο, ἱστασθε place-toi.

ἱσταμην, αἶο, αἶτο que je me
plaçasse.

Simultané périodal.

Ίστ-αμην, ασο, ατο je me pla-
çais.

ἱστῶμαι, ῆ, ῆται que je me
place.

Διδ-α
ο
ο

Antérieur historique.

Ἔσταμεν, ασο, ατο je me pla-
çai.

Ἐτασο, στασθε place-toi.
Ἐτώμαι, στή, στήται que je me
sois placé.

Ἐταμην, σταιο, σταιτο que je
me fusse placé, etc.

Ἐδιδ-

Simultané futur.

Στήσομαι je me placerai.

Simultané historique.

ἔστησαμην je me plaçai.

Forme intégrante.

Incidente.

ACTIF.

Simultané présent.

ἵσταναι placer.

ἵστας, αντος, plaçant.
ἄσα, ασης.
αν, αντος.

Antérieur passé historique.

ἔστηναι avoir été debout.

ἔστας, σταντας ayant été de-
bout.
ἄσα, ασης.
αν, αντος.

MOYEN.

Simultané présent.

ἵστασθαι se placer.

ἵσταμενος, η, εν se plaçant.

Antérieur historique.

ἵστασθαι s'être placé.

ἵστάμενος, η, εν s'étant placé.

VERBE EN μι DÉRIVÉ D'UN PRIMITIF EN οω.

ACTIF.

Positif.

Subordonné.

Suppositif.

Simultané présent.

Δίδ-ωμι, ὡς, ὡς je donne.
ομεν, οτε, οῦσι.
ομεν, οτον, οτων.

Διδ-ομι, ὅτῳ donne.
οτε, ὅτῳσαν.
οτον, ὅτων.

Διδ-οῖην, οἷς, οἷη que je don-
nasse.
οἷμεν, οἷητε, οἷσαν.
οἷμεν, οἷητον, οἷητην.

Simultané périodal.

ἔδιδ-ὼν, ὡς, ὡ je donnais.
ομεν, οτε, οσαν.
ομεν, οτον, ὅτην.

Διδ-ῶ, ὡς, ὡ que je donne.
ῶμεν, ὡτε, ὡσι.
ῶμεν, ὡτον, ὡτων.

Antérieur historique.

ἔδ-ων, ως, ὡ j'eus donné. ομεν, οτε, οσαν. ομεν, οτον, οστην.	Δος, δότω δότε donne. Δῶ, δῶς, δῶ que j'ai donné.	Δοίην, δοίης, δοίη que j'eusse donné.
---	--	---------------------------------------

Simultané futur.

Δώσω je donnerai.		
-------------------	--	--

Simultané historique.

ἔδωκα je donnai.		
------------------	--	--

Antérieur présent.

Δέδωκα j'ai donné.		
--------------------	--	--

MOYEN.

Simultané présent.

Δίδ-ομαι, οσαι, σται, je me donne. ομεθα, οστε, ονθαι. ομεθον, οσθον, οσθην.	Διδ-οσο, όσθω donne-toi. οσθε, οσθησαν. οσθον, οσθῶν.	Διδ-οίμην, οϊο, οϊτο que je me donnasse. οιμεθα, οϊσθε, οϊντο. οιμεθον, οϊσθον, οισθην.
--	---	---

Simultané périodal.

ἔδιδ-ομην, σο, στο je me donnais. ομεθα, οσθε, οντο. ομεθον, οσθον, οσθην.	Διδ-ῶμαι, ῶ, ῶται que je me donne. ῶμεθα, ῶσθε, ῶνθαι. ῶμεθον, ῶσθον, ῶσθον.	
--	--	--

Antérieur historique.

ἔδιδ-ομην, σο, στο je me fus donné. ομεθα, οσθε, οντο. ομεθον, οσθον, οσθην.	Δόσο, δόσθω donne-toi. Δῶμοι, δῶ, δῶται que je me sois donné.	Δοίμην, δοίιο, δοίτο que je me fusse donné.
--	--	---

Simultané futur.

Δώσομαι je me donnerai.		
-------------------------	--	--

Simultané historique.

ἔδωκαμην je me donnai.		
------------------------	--	--

PASSIF.

Simultané présent.

Δοθήσομαι je serai donné.		
---------------------------	--	--

Simultané historique.

ἔδόθην je fus donné.		
----------------------	--	--

Antérieur présent.

Δέδομαι j'ai été donné.

Mode intégrant.

Incident.

ACTIF.

Simultané présent.

Δίδοναι donner.

Διδούς, διδόντος donnant. οὔσα, ούσης. ον, όντος.

Antérieur historique.

Δούναϊ avoir donné.

[Δούς, δούτος ayant donné.

MOYEN.

Simultané présent.

Δίδοσθαι se donner.

[Διδόμενος, η, ον se donnant.

Antérieur historique.

Δόσθαι s'être donné.

[Δόμενος, η, ον s'étant donné.]

VERBE EN μι ΔΕΡΙVÉ D'UN PRIMITIF EN υοι.

ACTIF.

Positif.

Subordonné.

Suppositif.

Simultané présent.

Δείκν-ομι, υς, υσι je montre.
 υμεν, υτε, υσι.
 υμεν, υτον, υτον.

Δείκν-οθι, ύτω montre. υτε, ύτωσαν. υτον, υτων.

Δεικνόμετι, εις, οι que je mon- trasse.
--

Simultané périodal.

Έδεικν-ον, υς, υ je montrais.
 υμεν, υτε, υσαν.
 υμεν, υτον, ύτην.

Δεικ-οω, ης η que je montre.

PASSIF ET MOYEN.

Simultané présent.

Δεικν-ομαι, υσαι, υται.
 υμεθα, υσθε, υνται.
 υμεθον, υσθεν, υσθεν.

Δεικν-οσο, υσθε. υσθε, υσθωσαν. υσθεν, υσθων.

Δεικνόμεμαι, οίο, οίτο, etc.

Simultané périodal.

Ἐδεικν-υμην, υς, υτο. υμεθα, υσθε, υντο. υμεθον, υσθον, υσθην.	Δεικνυ-ῶμαι, ῆ, ῆται, etc.
--	----------------------------

Simultané futur.

Δείξω je montrerai.	
---------------------	--

Antérieur futur.

Δέδειχα j'ai montré.	
----------------------	--

Simultané futur.

Δειχθησομαι je serai montré.	
------------------------------	--

Antérieur présent.

Δέδειγμαi, j'ai été montré.	
-----------------------------	--

Intégrant.

Incident.

ACTIF.

Simultané présent.

Δεικνύμαι montrer.	Δεικνύς, ὄντος montrant.
--------------------	--------------------------

PASSIF ET MOYEN.

Simultané présent.

Δεικνυσθαι.	Δεικνυμενος, η εν.
-------------	--------------------

Les verbes de cette classe, qui n'ont pas plus de deux syllabes, sont les seuls qui aient un aoriste second, et ils ne sont usités qu'à ce tems : ἔφυν de φύω, produire; ἔκλυον de κλύμι, entendre; ἔδυν de δύω, entrer.

Les autres verbes en μι plus ou moins défectueux dans leurs tems, se déclinent comme les quatre précédents; le dictionnaire indique leurs tems usités.

DÉCLINAISON DU VERBE LATIN.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.		Mode subordonné, Simultané présent.		Mode suppositif.	
Am - o, — as — at — amus, — atis, — ant,	j'aime tu aimes il aime nous aimons vous aimez ils aiment	ama, amate,	aime aimez	am-em, — es, — et, — emus, — etis, — ent,	que j'aime que tu aimes qu'il aime que nous aimions que vous aimiez qu'ils aiment
Simultané passé.					
Amab - am, — as — at — amus — atis — ant	j'aimais			amar - em, — es — et — emus — etis — ent	j'aimerais
Simultané futur.					
Amab - o, — is — it — imus — itis — unt	j'aimerai	ama-to, — to, — tote, — nto,	doive aimer qu'il doive aimer devez aimer qu'ils doivent aimer		
Antérieur présent.					
Amav - i, — isti — it — imus — istis — erunt	j'ai aimé			amaver - im, — is — it — imus — itis — int	que j'aie aimé
Antérieur passé.					
Amaver - am, — as, — at — amus — atis — ant	j'avais aimé			amaviss - em, — es — et — emus — etis — ent	que j'eusse aimé
Antérieur futur.					
Amaver - o, — is — it — imus — itis — int	j'aurai aimé				

Postérieur présent.

Autres formes du positif.
Amaturus sum, je dois aimer

Postérieur passé.

Amaturus fui, je dus aimer

Postérieur futur.

Amaturus ero, je devrai aimer

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané présent.

Amare, aimer | amans, amantis, aimant

Antérieur présent.

Amavisse, avoir aimé

Postérieur présent.

amaturum esse, devoir aimer | amaturus, a, um, devant aimer

Postérieur passé.

Amaturum fuisse, avoir dû aimer | amaturus, a, um, devant aimer

Postérieur futur.

Amaturum fore, devoir aimer | Amaturus, a, um, devant aimer

VOIX PASSIVE DU VERBE LATIN.

Forme positive.

Forme subordonnée.

Forme suppositive.

Simultané présent.

Am-or, je suis aimé
— aris ou are, tu es aimé
— atur, il est aimé
— amur, nous sommes
aimés
— amini, vous êtes aimés
— antur, ils sont aimés

Amare, soit aimé

amamini, soyez aimés

am-er, que je sois aimé
— eris, que tu sois aimé
— etur, qu'il soit aimé
— emur, que nous soyons aimés
— emini, que vous soyez aimés
— entur, qu'ils soient aimés

Simultané passé.

Amab-ar, j'étais aimé
— aris ou re
— atur
— amur
— amini
— antur

amar-er, je serais aimé
— eris
— etur
— emur
— emini
— entur

Simultané futur.

Amab -or,	je serai aimé			
— eris ou ere			amator,	qu'il soit aimé
— itur				
— imur				
— imini				
— untur			amantor,	qu'ils soient aimés

Antérieur présent.

Amatus sum ou fui,	j'ai été aimé.			
			amatus sim,	que j'aie été aimé

Antérieur passé.

Amatus eram ou fueram,	j'avais été aimé			
			amatus essem,	que j'eusse été aimé.

Antérieur futur.

Amatus ero ou fuero,	j'aurai été aimé			
----------------------	------------------	--	--	--

Postérieur présent.

Amandus sum,	je dois être aimé			
--------------	-------------------	--	--	--

Postérieur passé.

Amandus fui,	je dus être aimé			
--------------	------------------	--	--	--

Postérieur futur.

Amandus ero ou fuero,	je devrai être aimé			
-----------------------	---------------------	--	--	--

Forme intégrante.

Forme incidente.

Simultané présent.

Amari,	être aimé			
--------	-----------	--	--	--

Antérieur présent.

Amatum esse,	avoir été aimé		amatus, a, um; aimé.	
--------------	----------------	--	----------------------	--

Antérieur passé.

Amatum fuisse,	avoir été aimé		amatus, a, um, aimé.	
----------------	----------------	--	----------------------	--

Postérieur présent.

Amandum esse,	devoir être aimé		amandus, a, um, devant être aimé.	
---------------	------------------	--	-----------------------------------	--

Postérieur passé.

Amandum fuisse,	avoir dû être aimé		amandus, a, um, devant être aimé.	
-----------------	--------------------	--	-----------------------------------	--

Postérieur futur.

Amandum iri,	devoir être aimé		amandus, a, um, devant être aimé.	
--------------	------------------	--	-----------------------------------	--

VARIANTES DE LA DÉCLINAISON LATINE.

1^o VOIX ACTIVE.

Mode positif.

Mode subordonné.

Mode suppositif.

Simultané présent.

mon-eo	le-go	aud-jo	mon-e	lege	audi	mon-eam	leg-am	audi-am
es	ir	is	es	es	as	es	as	es
et	it	it	et	et	at	et	at	et
emus	imus	imus	emus	emus	amus	emus	amus	emus
etis	itis	itis	etis	etis	atis	etis	atis	etis
ent	unt	iunt	ent	unt	ant	ent	unt	ant

Simultané passé.

mon-ebam	leg-ebam	audi-ebam	mon-erem	leg-erem	audi-irem
ebas	ebas	ebas	erem	erem	irem
ebat	ebat	ebat	erem	erem	irem
ebamus	ebamus	ebamus	eremus	eremus	eremus
ebatis	ebatis	ebatis	eremis	eremis	eremis
ebant	ebant	ebant	erent	erent	erent

Simultané futur.

mon-eho	leg-am	audi-am	moneto	legito	audito
ebis	es	es	eto	ito	ito
ebit	et	et	etote	itote	itote
ebimus	emus	emus	ento	unto	unto
ebitis	etis	ent			
ebunt	ent				

Antérieur présent.

monui	legi	audiui	monuerim	legerim	audiverim
-------	------	--------	----------	---------	-----------

Antérieur passé.

monueram	legeram	audiveram	monuissem	legissem	audivissem
----------	---------	-----------	-----------	----------	------------

Antérieur futur.

monuero	legero	audivero			
---------	--------	----------	--	--	--

Postérieur présent.

moniturus sum	lecturus sum	auditurus sum			
---------------	--------------	---------------	--	--	--

Postérieur passé.

fui	lecturus fui	auditurus fui			
-----	--------------	---------------	--	--	--

Postérieur futur.

ero	lecturus ero	auditurus ero			
-----	--------------	---------------	--	--	--

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané présent.

monere	legere (lire)	audire	monere	legere	audire
(avertir)	legisse	(teudre)	monens	legens	audiens
			tis	tis	tis
			avertissant	lisant	écoutant

Antérieur présent.

monuisse | | | | | | | |

postérieur présent.

moniturum | lecturum esse | auditorum esse | moniturus | lecturus | auditorus | | |

Postérieur passé.

moniturum | lecturum | auditorum | monituros | lecturos | audituros | | |

Postérieur futur.

monitum iri | lectum iri | auditum iri | monituros | lecturos | audituros | | |

2^o VOIX PASSIVE.

Mode positif.

Mode subordonné.

Mode suppositif.

Simultané présent.

mon-eor	leg-or	aud-ior	monere	legere	audire	mon-car	leg-ar	audi-ar
eris ou	eris ou	iris ou				cares	aris	aris
etur	ere	ire				caur	atur	atur
emur	itur	itur	monemini	legimini	audimini	eamur	amur	amur
emini	imini	imini				eamini	amini	amini
entur	untur	iuntur				caurur	aurur	aurur

Simultané passé.

mon-ebar	leg-ebar	aud-i-bar				mon-erur	leg-erur	aud-irur
ebaris	ebaris	ebaris				eruris	eruris	ireris
ebatur	ebatur	ebatur				eretur	eretur	iretur
ebamur	ebamur	ebamur				eremur	eremur	iremur
ebamini	ebamini	ebamini				eremini	eremini	iremini
ebantur	ebantur	ebantur				erentur	erentur	irantur

Simultané futur.

mon-ebor	leg-ar	audi-ar	monctor	legitor	auditor			
eboris	eris	eris						
ebitur	etur	etur						
ebimur	emur	emur						
ebimini	emini	emini						
ebuntur	entur	entur	monentor	leguntor	audiuntor			

Antérieur présent.

monitus sum | lectus sum | auditus sum | | | | | |

Antérieur passé.

monitus eram | lectus eram | auditus eram | | | | | |

Antérieur futur.

monitus ero | lectus ero | auditus ero | | | | | |

Postérieur présent.

monendus sum	legendus sum	audiendus sum					
-----------------	--------------	------------------	--	--	--	--	--

Postérieur passé.

monendus fui	legendus fui	audiendus fui					
--------------	--------------	---------------	--	--	--	--	--

Postérieur futur.

monendus ero	legendus ero	audiendus ero					
--------------	--------------	---------------	--	--	--	--	--

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané présent.

moneri [†] (être averti)	legi (être lu)	audiri (être entendu)					
--------------------------------------	----------------	--------------------------	--	--	--	--	--

Antérieur présent.

monitum esse	lectum esse	auditum esse	monitus	lectus	auditus		
--------------	-------------	--------------	---------	--------	---------	--	--

Antérieur passé.

monitum fu- isse	lectum fuisse	auditum fuis- se	monitus	lectus	auditus		
---------------------	---------------	---------------------	---------	--------	---------	--	--

Postérieur présent.

monendum esse	endum esse	audiendum esse	monendus	legendus	audiendus		
------------------	------------	-------------------	----------	----------	-----------	--	--

Postérieur passé.

monendum fuisse	legendum fuisse	audiendum fuisse					
--------------------	--------------------	---------------------	--	--	--	--	--

Postérieur futur.

monitum iri	lectum iri	auditum iri					
-------------	------------	-------------	--	--	--	--	--

DIALECTES DE LA DÉCLINAISON VERBALE EN LATIN.

ACTIF.

Antérieur présent,	troisième pers. plur. <i>ère</i> pour <i>erunt</i> .
	première pers. sing. <i>i</i> — <i>ivi</i> (qui passe aux autres personnes.)
Antér. passé subordonné,	première pers. sing. <i>issem</i> — <i>ivissem</i> (idem.)
	— — <i>assem</i> — <i>avissem</i> (id.)
Antér. prés. au subordonné.	— — <i>arim</i> — <i>averim</i> (id.)

PASSIF.

Les simultanés, deuxième personne singulier.	<i>are, ère</i> pour <i>aris, eris</i> .
Impératif, deuxième personne singulier.	<i>are</i> — <i>ator</i> .
	<i>ere</i> — <i>etor</i> .
	<i>ere</i> — <i>itor</i> .
	<i>ire</i> — <i>itor</i> .
Infinitif, addition de la syllabe <i>er</i>	<i>amarier</i> — <i>amari</i> .

DÉCLINAISON VERBALE EN ALLEMAND.

Le mode actif a des terminaisons propres à chacun de ses tems ; mais le passif n'en a point, et prend l'auxiliaire *seyn* (être) avec le participe passé.

Il en est de même dans les autres langues modernes.

Offrons un paradigme de la déclinaison verbale en allemand, en anglais, en italien, en espagnol et en français.

DÉCLINAISON VERBALE EN ALLEMAND.

VOIX ACTIVE.

Positif.	Subordonné.	Suppositif.
	Simultané présent.	
ich lieb-e, j'aime du est ou st er et ou t wir en ihr et ou t sie en	liebe liebet	ich lieb-e est e en et en
	Simultané passé.	
ich lieb-te ou te test te ten tet ten		ich wurde lieben, etc.
	Simultané futur.	
ich werde lieben wirst wird werden werdet werden	solts lieben solt lieben	
	Antérieur présent.	
ich habe geliebt		ich habe geliebt
	Antérieur passé.	
ich hatte geliebt		ich hatte geliebt
	Antérieur futur.	
ich werde geliebt haben		
	Postérieur présent.	
ich soll lieben		
	Postérieur passé.	
ich sollte lieben		
	Postérieur futur.	
ich werde lieben sollen		

Intégrant.	Incident.)
	Simultané présent.
lieben, aimer	liebend, aimant
	Antérieur présent.
geliebt haben, avoir aimé	geliebet ou geliebt, ayant aimé
	Postérieur présent.
sollen lieben ou werden lieben	{ devoir aimer sollend lieben, devant aimer

REMARQUES.

Les verbes réciproques en allemand se conjuguent sur *haben* (avoir).

Les verbes neutres sont de deux sortes : ceux qui se conjuguent sur *seyn* (être), et ceux qui se conjuguent sur *haben* (avoir).

Par une courtoisie qui est particulière à la langue allemande, le verbe se met au pluriel avec un sujet singulier. Exemples : Der herr graf haben befohlen, M. le comte a commandé.



DÉCLINAISON VERBALE EN ANGLAIS.

VOIX ACTIVE.

Positif.

Subordonné.]

Suppositif.

Simultané présent.

I lov-e, ou I do love, j'aime
 thou est
 he e
 we e
 you e
 they e

love thou

love you

J may love, que j'aime
 'st

Simultané passé périodal.

J did love, ou j was loving, j'ai-
 mais
 didst
 did

J might love, que j'aimasse
 est

Simultané passé historique.

J loved, j'aimai
 st

Simultané futur.

J will love
 t

Antérieur présent.

J have loved, j'ai aimé

| May have j loved, j'aie aimé

Antérieur passé.

J had loved, j'eus aimé

| Might have j loved, j'eusse aimé

Antérieur futur.

J will have loved, j'aurai aimé

Postérieur présent.

J shall love, je dois aimer

Postérieur passé.

J had to love, je dus aimer { |

Postérieur futur.

J will be to love, je devrai aimer |

Intégrant,

Incident.

Simultané présent.

To love, aimer { Loving, aimant |

Antérieur présent.

To have loved, avoir aimé | Loved, aimé |

Postérieur présent.

Ought to love, devoir aimer | Being to love, devant aimer |

REMARQUES.

Le passif du verbe anglais se décline par l'addition de l'auxiliaire *to be* (être) au participe passé.

DÉCLINAISON ITALIENNE.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.

Subordonné.

Suppositif.

Simultané présent.

io am-o, j'aime
i
a
iamo
ate
ano

ama,	aime
amate,	aimez

Simultané passé périodal.

io am-ava, j'aimais
avi
ava
avamo
avate
avano

--	--

io am-erei, j'aimerais
eresti
erebbe
eremmo
ereste
erebbero

Simultané passé historique.

io am-ai, j'aimai
asti
o
amno
aste
aronno

io amassi, que j'aimasse
sti
sse
ssimo
ste
esero

Simultané futur.

io am-erò, j'aimerai
erai
era
eremo
erete
eranno

io am-i, que j'aime
i
iamo
iate
ino

Antérieur présent.

io ho amato, j'ai aimé | io abbia amato, que j'aie aimé | io avrei amato, j'aurais aimé

Antérieur passé périodal.

io avevo amato, j'avais aimé |

Antérieur passé historique.

io ebbi amato, j'eus aimé | io avessi amato, que j'eusse aimé |

Postérieur futur.

o debbo amare, je dois aimer |

Postérieur passé périodal.

io dovevo amare, je devais aimer |

Postérieur passé historique.

io dovetti amare, je dus aimer |

Postérieur futur.

io dovrò amare, je devrai aimer |

Intégrant.

Incident.

Simultané présent.

amare, aimer | amando, aimant |

Antérieur présent.

avere amato, avoir aimé | amato, aimé |

Antérieur futur.

dovere amare, devoir aimer | dovendo amare, devant aimer |

REMARQUES.

Le passif du verbe italien se décline par l'auxiliaire *essere* (être), avec le participe passé.

VARIANTES DE LA DÉCLINAISON ITALIENNE.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.

Mode subordonné.

Mode suppositif.

Simultané présent.

io temo i e iamo ete ono		io sento i e iamo ite ono		temi temete		senti sentite		
---	--	--	--	----------------	--	------------------	--	--

Simultané passé périodal.

io tem eva evi eva evamo evate evano		io sent-iva ivi iva ivamo ivate ivano				io tem-erei eresti erebbe eremmo erete eressero		io sent-irei iresti irebbe iremmo ireste irebbero
---	--	--	--	--	--	--	--	--

Simultané passé historique.

ò tem-èi esti è (ou ette) emmo este erono		io sent-ii isti i immo iste irono		io tem-essi essi esse essimo este essero		io sent-issi issi isse issimo iste issero		
--	--	--	--	---	--	--	--	--

Simultané futur.

io tem-erò erai erà eremo erete erauno		io sent-irò irai irà iremo irete iranno		io tem-a i a iamo iate ano		io sent-a i a iamo iate ano		
---	--	--	--	---	--	--	--	--

Antérieur présent.

io ho temuto		io ho sentito		io habbia temuto		io habbia sentitò		io avrei temuto		io avrei sentito
--------------	--	---------------	--	------------------	--	-------------------	--	-----------------	--	------------------

Postérieur présent.

debbo temere		debbo sentire						
--------------	--	---------------	--	--	--	--	--	--

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané présent.

temere		sentire		temendo		sentendo		
--------	--	---------	--	---------	--	----------	--	--

Antérieur présent.

avere temuto		avere sentito		temuto		sentito		
--------------	--	---------------	--	--------	--	---------	--	--

DÉCLINAISON ESPAGNOLE.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.		Mode subordonné.		Mode suppositif.
		Simultané présent.		
echo, as a amos ais an	je jette	echa, echad,	jette jetez	ech-aria, arias aria ariamós ariais arian
		Simultané passé périodal.		
ech-aba, ahas aba abamos abais aban	je jetais			ech-ara, aras ara aramos ariais aran
		Simultané passé historique.		
ech-é, aste o amos asteis aron	je jetai	ech-ase, ases ase asemos aseis asen	que je jetasse	
		Simultané futur.		
éch-aré, aras ara arémos aréis aran	je jeterai	ech-e, es e emos eis en	que je jette	ech-are, ares are aremos areis aren
		Antérieur présent.		
ho echado,	j'ai jeté	haya echado,	j'aie jeté	habria echado,
		Antérieur passé périodal.		j'aurais jeté.
habbia echado,	j'avais jeté			
		Antérieur passé historique.		
hubo echado,	j'ens jeté	hubiese echado,	j'eusse jeté	
		Antérieur futur.		
habrè echado,	j'aurai jeté			

Le passif se décline sur le verbe *ser* (être) avec le participe passé.

Postérieur présent.

ho de echar, je dois jeter | |

Postérieur passé périodal.

habbia de echar, je devais jeter | |

Postérieur passé historique.

hube de echar, je dus jeter |

Postérieur futur.

habré de echar, je devrai jeter | |

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané présent.

echar, jeter | echando, jetant

Antérieur présent.

haber echado, avoir jeté | echado, jeté |

Postérieur présent.

haber de echar devoir jeter | habiendo de echar, devant jeter |

VARIANTES DE LA DÉCLINAISON ESPAGNOLE.

VOIX ACTIVE.

Mode positif.

Mode subordonné.

Mode suppositif.

Simultané à la parole.

ced-o	erux-o	cede	cruxe	ced-eria	crux-iria
es	es		cruxe	erias	irias
e	e		cruxid	eria	iria
emos	imos			eriamos	iriamos
eis	is			eriais	iriais
en	en			eriau	iriau

Simultané périodal à un passé.

ced-ia	crux-ia			ced-iera	crux-iera
ias	ias			ieras	ieras
ia	ia			iera	iera
iamos	iamos			ieramos	ieramos
iais	iais			ierais	ierais
ian	ian			ierau	ierau

Simultané historique à un passé.

ced-i	crux-i	ced-iese	crux-iese		
iste	iste	ieses	ieses		
io	io	iese	iese		
imos	imos	iecemos	iecemos		
isteis	isteis	ieseis	ieseis		
ieron	ieron	iesen	iesen		

Simultané futur.

ced-eré	crux-iré	ced-a	crux-a	ced-ierc	crux-ierc
eras	iras	as	as	iercs	iercs
era	ira	a	a	ierc	ierc
eramos	iremos	amos	amos	ieremos	ieremos
eréis	iréis	ais	ais	ieréis	ieréis
eran	iran	an	an	ieren	ieren

Antérieur présent, etc.

ho cedido	ho cruxido	haya cedido	haya cruxido	habria cedido	habria cruxido
-----------	------------	-------------	--------------	---------------	----------------

Mode intégrant.

Mode incident.

Simultané à la parole.

ceder (ceder)	cruxir (claquer)	do cedin	cruxiendo	
---------------	------------------	----------	-----------	--

Antérieur présent.

haber cedido	haber cruxido	cedido	cruxido	
--------------	---------------	--------	---------	--

DÉCLINAISON FRANÇAISE, VOIX ACTIVE.

Mode positif.

l'aimant
tu aimas
il aime
nous aimons
vous aimez
ils aiment

l'aimais
tu aimais
il sent
nous sentons
vous sentez
ils sentent

l'aimais
tu aimais
il craint
nous craignons
vous craignez
ils craignent

l'aime
l'aimons
l'aimez

sent
sentons
sentez

crains
craignons
craignez

Simultané passé périodical.

Mode suppositif.

Simultané présent.

l'aimais
tu aimais
il aimait
nous aimions
vous aimiez
ils aimaient

l'aimais
tu aimais
il sentait
nous sentions
vous sentiez
ils sentaient

l'aimais
tu aimais
il craignait
nous craignions
vous craigniez
ils craignaient

l'aimasse
tu aimasses
il aimât
nous aimassions
vous aimassiez
ils aimassent

sentisse
sentisses
sentissions
sentissiez
sentissent

crainnisse
craignisse
craignissent

Simultané passé historique.

l'aimai
tu aimas
il aimâ
nous aimâmes
vous aimâtes
ils aimèrent

l'aimais
tu aimais
il sentit
nous sentîmes
vous sentîtes
ils sentirent

l'aimais
tu aimais
il craignit
nous craignîmes
vous craignîtes
ils craignirent

l'aimasse
tu aimasses
il aimât
nous aimassions
vous aimassiez
ils aimassent

sentisse
sentisses
sentissions
sentissiez
sentissent

crainnisse
craignisse
craignissent

Simultané futur.

l'aimera
tu aimeras
il aimera
nous aimerons
vous aimerez
ils aimeront

l'aimerais
tu aimerais
il sentirait
nous sentirions
vous sentiriez
ils sentiraient

l'aimerais
tu aimerais
il craindrait
nous craindrions
vous craindriez
ils craindraient

l'aimera
tu aimeras
il aimera
nous aimerons
vous aimerez
ils aimeront

sentira
sentiras
sentiraient
sentirions
sentiriez
sentiraient

craindra
craindras
craindraient
craindrions
craindriez
craindraient

l'aimera
tu aimeras
il aimera
nous aimerons
vous aimerez
ils aimeront

l'aimerais
tu aimerais
il sentirait
nous sentirions
vous sentiriez
ils sentiraient

l'aimerais
tu aimerais
il craindrait
nous craindrions
vous craindriez
ils craindraient

Suite de la déclinaison française.

je ai aimé	je ai senti	je ai craint	que j'aie aimé	Antérieur présent.			
			senti	craint			
je avais aimé	je avais senti	je avais craint	Antérieur passé périodical.				
je eus aimé	je eus senti	je eus craint	Antérieur passé historique.				
			que j'eusse aimé	senti	craint		
je aurai aimé	je aurai senti	je aurai craint	Antérieur futur.				
						j'aurais aimé	senti
je dois aimer	je dois sentir	je dois craindre	Postérieur présent.				
je devrais aimer	je devrais sentir	je devrais craindre	Postérieur passé périodical.				
je dus aimer	je dus sentir	je dus craindre	Postérieur passé historique.				
je devrai aimer	je devrai sentir	je devrai craindre	Postérieur futur.				
Mode intégrant.							
Simultané présent, etc.							
aimer	sentir	craindre	aimer	sentir	craindre		
avoir aimé	scnti	craint	aimé	scnti	craint		
Postérieur futur, etc.							
devoir aimer	scntir	craindre	devoir aimer	scntir	craindre		

REMARQUES.

1^o Le passif du verbe français se décline avec l'auxiliaire *être*, accompagné du participe passé.

2^o Les verbes réfléchis, comme *se souvenir*, se déclinent dans les tems antérieurs par l'auxiliaire *être* : je me suis souvenu.

3^o Les verbes neutres ou intransitifs, qui marquent le résultat d'une action, d'un mouvement, se déclinent sur *être*, comme *tomber*, je suis tombé. Quelques-uns se déclinent, tantôt sur *être*, tantôt sur *avoir*, suivant qu'ils désignent l'effet d'un mouvement, ou la permanence d'une action : *sortir, descendre, monter*, etc.

SYNTAXE DES MOTS INVARIABLES.

Les mots invariables dans la phrase sont le submodatif (adverbe), le connectif-invariable de mot (préposition) et le connectif invariable de phrase (conjonction). Ils sont des modifications de modifications, des modifications secondaires qui servent de complément aux modifications du sujet de la pensée; ce sont des modificatifs secondaires. Ils sont indéclinables parce qu'ils déterminent le connectif d'identité, le modificatif de qualité et le modificatif d'action, qui n'ont par eux-mêmes aucune propriété de déclinaison, et qui ne sont déclinables que pour manifester leur relation avec le nom et le pronom.

CHAPITRE PREMIER.

SUBMOLATIFS.

Les submodatifs déterminent l'absolu des modifications du sujet de la pensée, ou le relatif de ces modifications comparées à d'autres modifications, et se rapportent ou au connectif d'identité ou au modificatif qualificatif et verbal.

Présentons ci-après le tableau de ces divers submodatifs.

Submodatifs	du connectif d'identité	Déterminant le mode d'action.	{ ναι, quidem, certes; οὐ non, ne pas; τῶς, forte, peut-être; ἀρα, an? μῶν, nūm, est-ce que? etc.
		Déterminant le tems.	{ σημερον, hodie, aujourd'hui; αυριον, cras, demain; θαμα, sœpe, souvent; αι, semper, toujours; etc.
		Déterminant le nombre.	{ ἐμοῦ, unà, ensemble; απαξ, semel, une fois.
	du modificatif	qualificatif.	{ σοφῶς, sapienter, sagement; ευδαιμονῶς, feliciter, heureusement; μόλις, vix, à peine; ἀγαρ, nimis, trop; αλις, satis, assez; μάλα, multum, beaucoup; μάλλον, magis, plus; μάλιστα, maximè, le plus; ἧκα, parùm, peu; ἧσσον, minus, moins; ἧκιστα, minime, le moins; etc.
		verbal.	{ ἀνω, sursùm, en haut; κατω, infra, en bas; που, ubi, où; ποσε, quò, ou; ποθεν, undè, d'où; πῆ, quὰ, par où; προικα, gratis, gratuitement; κρυβδην, furtim, en cachette; etc.

Plusieurs submodatifs-qualificatifs déterminent aussi les modificatifs-verbaux comme des submodatifs-verbaux peuvent déterminer les modificatifs-qualificatifs.

De ce nombre sont les submodatifs de degré, qui se divisent en trois ordres : le premier ordre, nommé par les grammairiens *positif*, marque le degré du modificatif considéré en lui-même ou relativement à un autre modificatif, et se divise en submodatifs-absolus, *multum*, beaucoup; *parùm*, peu; et en submodatifs comparatifs, *tam*, aussi; *tantum*; autant; *aliter*, autrement. Le deuxième ordre, que les grammairiens nomment improprement *comparatif*, puisque le degré comparatif se trouve déjà au positif, exprime dans le modificatif affirmativement ou négativement un plus grand degré d'absolu ou de comparatif, et marque, ou la supériorité de degré, *magis*, plus; ou l'infériorité de degré, *minus*, moins. Le troisième ordre, que les grammairiens appellent *superlatif*, désigne le plus haut degré du modificatif considéré en

lui-même ou relativement à plusieurs modificatifs comparés, et se distingue en absolu, maximè, très; et comparatif, quàm maximè, le plus.

Ces trois ordres de submodatifs gradatifs sont relatifs par phrase incidente ou par phrase intégrante, et se subdivisent en deux sortes, comme l'indiquera le tableau suivant.

Submodatifs	relatifs par phrase incidente. .	Égalité de degré. .	{	Tam quàm, aussi que.
				Tantum quantum, autant que.
		Supériorité de degré. .	{	Magis quàm, plus que.
	Plus quàm, plus que.			
	Infériorité de degré. .	{	Minus quàm, moins que.	
	relatifs par phrase intégrante. .	Excellence de degré. .	{	tam ut, si que, tellement que.
Tantum ut, tant que.				
Supériorité de degré. .		{	Magis	
			Plus	
Infériorité de degré. .	{	quàm ut, trop pour.		
				minus quàm ut, trop peu pour.

Le deuxième et le troisième ordres de submodatifs gradatifs de supériorité sont susceptibles de se combiner avec le modificatif qualificatif par le moyen d'un changement dans sa désinence; d'où il suit que les modificatifs qualificatifs ont la propriété de désigner la modification du sujet de la phrase par trois degrés, et se distinguent en trois degrés de signification :

Le premier degré est marqué par le modificatif revêtu de la forme sous laquelle il est posé dans le dictionnaire, par le thème ou position du modificatif : σοφῶς, sapiens, sage. Ce degré pourrait être appelé *positif*.

Le deuxième degré est marqué par une addition faite à la terminaison du positif : σοφωτερος, sapientior, plus sage. La dénomination de comparatif ne peut caractériser d'une manière précise ce degré de signification, puisqu'elle con-

vient également au superlatif qui marque aussi une comparaison.

Le troisième degré est exprimé par un autre changement de terminaison : σοφωτατως, sapientissimus, le plus sage. Ce degré de signification marque la supériorité, l'excellence sur plusieurs sujets comparés par la même modification commune à tous.

Les submodatifs de qualité ont aussi leurs degrés de signification pour les mêmes motifs, et suivant le même système : σοφῶς, sapienter, sagement; σοφωτερωσ, sapientius, plus sagement; σοφωτατος, sapientissime, le plus sagement.

Les notions précises que nous venons de rassembler dans ce chapitre, sur le submodatif, font dans les rudiments l'objet d'une multitude de règles et d'exceptions sans liaisons déterminées entre elles, et qui ne présentent rien de clair que leur confusion et leur défaut de méthode. Il est évident que la nature et les usages du submodatif ont été mal démêlés par les rudimentaires.

Nous venons de considérer les submodatifs par rapport à la logographie : si nous les considérons relativement à la lexicographie, nous les diviserons en *séparables* et *inséparables*.

Les *submodatifs inséparables* se préfixent au commencement des mots, et en modifient la signification. Les principaux sont en grec, 1^o α, qui s'appelle privatif parce qu'il marque privation, négation, et qui répond à l'*in* (dérivé de *non*) des latins : δικη, justitia, justice; αδικη, injustitia, injustice; 2^o δυσ, qui marque la difficulté, la peine, la souffrance : τυχη, fortuna, fortune, δυστυχια, infortunium, infortune. 3^o νε ou νη, qui marque négation : ποινοσ, pœna; νηποινοσ, impunitus, impuni; ανεμοσ, vent; νηνεμοσ, sans vent, calme. 4^o αρι, επι, βου, βρι, δα, ζα, qui, dans la composition, augmentent la force du mot simple, et qui se rencontrent seulement dans un petit nombre de composés.

Les *submodatifs séparables* sont ceux qui ne sont pas

susceptibles de se combiner avec le modificatif, et qui se placent tantôt devant, tantôt après lui.

Les Anglais et les Allemands font un grand usage des submodatifs séparables; ils les placent ordinairement après le verbe.

Chez ces derniers les submodatifs inséparables sont *be, emp, ent, er, ge, hinter, miss, ur, ver, wider, zer*. Les verbes composés par submodatifs inséparables rejettent du modificatif l'augment *ge* : *bedecken, bedeckt*. Les verbes composés par submodatifs séparables disposent l'augment *ge* du modificatif entre le submodatif et le simple : *abschreiben*, composé de *ab* et de *schreiben*, fait *abgeschrieben*. Les submodatifs au présent et à l'imparfait se placent tantôt devant tantôt après le verbe : *ich schreib ab*, je copie; *weil ich abschreiben*, parce que je copie. Le connectif *zu* se place également au milieu du verbe composé : *abzuschreiben*, à copier.

En grec certains submodatifs ne sont pas séparés, quoiqu'ils soient séparables : tel est, par exemple, *εὖ* qui signifie *bien-être, facilité*; *ευτυχιω*, être heureux, être favorisé de la fortune ; *ευκολος*, *facile*, par opposition à *δυσκολος*, *difficile*; *το ευποιητικον*, *beneficentia*, bienfaisance, venant de *ποιεω*, *facere*, faire.

CHAPITRE II.

CONNECTIFS-INVARIABLES.

Les connectifs-invariables (préposition, conjonction) sont des espèces de mots qui servent à caractériser le rapport exprimé par le modificatif entre deux ou plusieurs noms. Dans cette phrase, *les Tarquins furent bannis de Rome par le peuple*, le modificatif *bannis* exprime un rapport de séparation entre les *Tarquins* d'un côté, *le peuple et Rome*, de l'autre. Ce rapport, dont le sujet est *les Tarquins*, est caractérisé, 1° relativement à *Rome* par le connectif *de*, qui marque séparation et désigne le nom *Rome* comme lieu de départ, lieu de séparation; 2° rela-

tivement à *le peuple* par le connectif *par*, qui exprime principe, cause, et désigne *le peuple* comme principe du rapport. D'où il suit que les connectifs invariables servent de complément aux rapports exprimés par les modificatifs, et que les régimes en sont les termes. La dénomination de complémens donnée aux régimes est donc une dénomination fautive ou inexacte.

Le connectif-invariable exprime deux sortes de rapports : le parallélisme et la subordination des mots et des phrases. Il se divise donc naturellement en deux espèces : connectif de parallélisme, connectif de subordination.

Les *connectifs invariables de parallélisme* forment la liaison des mots ou des phrases qui ont la même importance dans le discours. Les uns lient également des mots et des phrases, comme *et, ou, ni* ; les autres ne lient que des phrases, comme *mais, or, car, donc*.

Le *connectif invariable de subordination* exprime le développement d'un rapport de subordination entre un nom subordonné dans la phrase et un nom principal déterminé par un modificatif, qui est l'énonciation générale de ce rapport. Il y a des modificatifs qui expriment complètement un rapport entre deux noms sans l'aide d'un connectif invariable, et d'autres qui énoncent seulement la généralité du rapport ; ceux-ci sont toujours déterminés par un signe qui marque la particularité, la circonstance du rapport. Ainsi l'objectif est le terme du rapport énoncé complètement dans le modificatif ; ainsi le circonstantif est le terme du rapport énoncé incomplètement dans le modificatif, mais complété par le connectif invariable, qui, seul, pourrait être appelé complément si cette dénomination exprimait suffisamment sa nature et ses usages. La dénomination de *préposition*, que lui donnent les grammairiens, est fautive ou inexacte : *préposition*, mot placé devant, disent-ils ; mais comment ne considèrent ils pas que dans le discours les mots sont placés les uns devant les autres, et que le nom de *préposition* se pourrait donner également à chacun ? Le nom de *conjonction* aurait été mieux adapté à la nature de la pré-

position : la conjonction est aux phrases ce que la préposition est aux mots ; la préposition subordonne les régimes circonstantiels aux modificatifs, comme la conjonction leur subordonne les phrases. Le nom de *connectif* (connectere, cum nectere, lier ensemble, subordonner) convient donc parfaitement à cette espèce de mot, et le modificatif *invariable*, qui lui est ajouté pour marquer son indéclinabilité, est bien propre à le distinguer du connectif variable qui marque l'identité de la modification avec le sujet.

Les connectifs invariables de subordination, selon qu'ils lient des mots ou des phrases, prennent des formes particulières et se divisent en *connectifs invariables de mots* et *connectifs invariables de phrases*.

Connectifs invariables	de mots	}	de principe : de, par
			de fin : à, pour
			de lieu : dans, sur, devant, derrière
			de tems : pendant, avant, après
			de nombre : avec, sans, outre.
	de phrases	}	de principe : de ce que, parce que
			de fin : afin que, pour que
			de lieu : partout où, en quelque lieu que
			de tems : pendant que, avant que, après que
			de nombre : sans que, si ce n'est que, outre que.

Les connectifs invariables se placent ordinairement après le modificatif-verbal : quelquefois ils se placent devant et s'annexent à sa forme pour le modifier et composer avec lui un autre modificatif-verbal. Ainsi, βαίω, aller, joint à ἀνα, *de bas en haut*, fait ἀναβαίω et signifie *monter*; joint à κατα, *de haut en bas*, il forme καταβαίω et veut dire *descendre*. Dans cette composition le régime garde ordinairement sa première forme et veut dire : *ibo ad urbem, adibo urbem*. Quelquefois il la change : *stare ad*

flumen, adstare flumini. Les développements de ces effets appartiennent à la lexicographie; il suffit à la syntaxe de les avoir remarqués. Ajoutons, néanmoins, quelques mots à cet égard.

Les connectifs considérés par rapport à la lexicographie sont séparables quoiqu'ils ne soient pas toujours séparés. Quand ils sont préfixés aux mots, ils perdent leur valeur de connectif et deviennent des submodatifs relatifs. En s'unissant au commencement des mots, ils perdent leur lettre finale ou la changent en une autre de même organe que la première du mot simple; ou ne subissent aucune mutation. Exemples :

Εισαγω (de εις-αγω), inducere, introduire; προσαγω (de προς-αγω), adducere, amener; εξαγο (de εξ-αγο), educere, faire sortir; αναβαινω (de ανα-βαινω, ascendere, monter; καταβαινω (de κατα-βαινω) descendere, descendre; προβαινω (de προ-βαινω), præire, précéder; αντιβαινω de αντι-βαινω), marcher contre, résister; αντιδιδωμι (de αντι-διδωμι), donner pour, donner en échange; αμφιβαινω (de αμφι-βαινω), circumire, aller autour: απαγο (de απο-αγω), abducere, emmener; παρεχω (de παρα-εχω), præbere (de præhabere), avoir auprès; προυχω (de προ-εχω), præcellens; αμβαλλω (de εν-βαλλω), injicere, jeter dedans; συλλαμβανω (de συν-λαμβανω), comprehendere, comprendre; αγγραφω (de εν-γραφω), inscribere, inscrire; συζαω (de συν-ζαω), convivere, vivre avec; συσσιτεω (de συν-σιτεω), manger ensemble; συστελλω de συν-στελλω), contracter; συρρεω (de συν-ρεω), confluer, couler ensemble; καταστημι (de κατα-ιστημι), constituer; υποαρπαζω (de υπο-αρπαζω), soustraire; περιρρεω (de περι-ρεω), circumfluere, couler autour.

Les connectifs προ et περι ne perdent pas leur voyelle finale devant un mot qui commence par une voyelle. Αμφι perd tantôt ι et tantôt le conserve. Souvent il entre dans la composition d'un seul verbe deux et même trois connectifs : εξαγω, faire sortir (par exemple) une armée de son camp; παρεξαγω, la faire sortir en face de l'ennemi; αντιπαρεξαγω, la faire sortir en face de l'ennemi et la

mener contre lui, ou plus brièvement, la faire avancer contre lui.

Les connectifs en hébreu se combinent avec les pronoms : *Bou*, in eo, etc. Ils se combinent de même avec les noms et avec les formes du mode nominal du verbe. Ainsi, *ladaber* ou *shidaber*, loquendi ; *médaber*, à loquendo, locutu ; *bédaber*, in loquendo, *hadaber*, ad loquendum, locutum. Sous cette forme les verbes prennent les inflexions du substantif : *laraouth*, ad vivendum (venant de *raé*, vidit), psaume 33 ; *lacarith*, ad perdendum du verbe *careth*, perdidit), psaume 33.

Les connectifs en allemand se combinent avec le déterminatif. Généralement ils se placent devant le régime ; quelquefois ils se placent après le régime ; ils se préfixent au pronom : *meinet halben*, pour *halben meiner*, à cause de moi ; *unserthalben*, pour *alben unser*, à cause de nous. D'autres fois le connectif se met devant ou après le régime : *Wegen der unkosten* ou *der unkosten wegen*, à cause des frais.

Les connectifs en allemand, comme en grec et en latin, s'emploient avec le génitif, le datif, l'ablatif, l'objectif. Quelques-uns s'emploient avec le génitif et le datif ; d'autres avec le datif et l'objectif, suivant les circonstances de la phrase.

Certains connectifs allemands sont, comme en français, composés de deux mots : *um her*, autour de ; *uber weg*, par-dessus, etc. Ils se séparent pour renfermer au milieu d'eux le régime : *sie stunden um den wagen her*, ils étaient autour du chariot.

CHAPITRE III.

SIGNES DES SENSATIONS.

Les signes des sensations (interjections) sont des espèces de modificatifs-secondaires indépendants, sans liaison grammaticale avec les autres mots dans la phrase ; ils forment des phrases incomplètement analysées ; ce sont

des mots indéclinables qui servent à exprimer le désir, la joie, la douleur, la surprise, le mépris, l'indignation, et en général tous les mouvemens de l'ame.

Voici les principaux : ô ! oh ! hélas ! ho ! ah ! malheur (væ) ! courage (eia) ! bien (euge) !

Quelques impératifs servent aux mêmes usages : allons, voyons (age) ! loin, loin (apage) !

Ces signes du discours ne présentent à la syntaxe aucun accident remarquable : c'est à la lexicographie de les décrire.

DEUXIÈME PARTIE

DE LA SECONDE DIVISION.

RECOMPOSITION DU DISCOURS

DANS LA PHRASE COMPOSÉE.

La pensée est l'opération de l'esprit qui décompose un être dans ses modifications et ses rapports relativement à une fin générale ou particulière ou individuelle.

Or, les décompositions successives de la pensée l'ordre de la génération des idées, sont écrites dans le discours qui en est la représentation figurée.

La succession des mots dans la phrase et celle des phrases dans la période est donc l'image de la succession des idées dans la pensée. Par conséquent si nous étudions le tissu du discours, nous apprendrons à connaître l'ordre de la génération des idées.

CHAPITRE PREMIER.

CONSTRUCTION PARTICULIÈRE A CHAQUE LANGUE.

L'ordre dans lequel se succèdent les mots dans le discours se nomme *construction*. Or, cet ordre est fondé sur l'analogie et le génie des langues; l'analogie et le génie des langues se modifient dans chaque idiome par l'usage ou l'habitude de parler de chaque nation. La construction du discours prend donc une conformation particulière dans chaque langue; il a donc une construction propre à chaque langue.

L'analogie est le rapport, la convenance, la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres, quoique, d'ailleurs, différentes par des qualités qui leur sont propres.

« L'analogie des langues, dit Lebatteux, est le rapport des sons, des mots, des terminaisons, des conjugaisons de ces mots à certaines formes adoptées par une nation et concentrées dans son goût par l'habitude de la langue et de l'oreille; c'est-à-dire des organes qui produisent la parole ou qui la reçoivent. »

Ainsi l'analogie en français aime à mettre un *e* à la place de l'*a* final des latins, comme *ala*, *aile*; *porta*, *porte*. Elle change *al* en *au*, *falsus*, *faux*; *b* en *v*, *liber*, *livre*; *caballus*, *cheval*. Elle établit une forme pour les négatifs, *infini*, *incertain*, *déplaisant*, etc. Telle est l'analogie concernant la formation des mots. « Elle est, ajoute Lebatteux, plus sensible encore dans les déclinaisons des noms et dans les conjugaisons des verbes, parce que les déclinaisons et les conjugaisons ne sont elles-mêmes que des modèles, des espèces de moules où les noms et les verbes prennent une configuration particulière qui modifie leur signification en y ajoutant les nombres, les genres, les cas, les tems, les modes, les personnes. C'est l'analogie qui fait qu'on dit d'un nom propre même, aussitôt qu'on l'entend, ce mot est flamand, anglais,

allemand, polonais, italien. L'analogie se prend même quelquefois pour marquer la convenance réciproque des mots d'une même famille, qui s'engendrent les uns les autres : *aimer, amour, amitié, aimable*, sont des mots analogues, parce que, exprimant le même fonds d'idées, avec les mêmes sons principaux, ils n'y ajoutent qu'une légère modification, comme les traits individuels qui distinguent le fils du père, le frère du frère. L'analogie signifie encore le rapport de convenance du son d'un mot avec l'objet qu'il exprime. Ainsi *claquer, siffler, tonner, gronder*, sont analogues avec les objets qu'ils représentent. »

Marquons ici la différence des modificatifs *analogues* et *analogiques*. Le modificatif *analogue* signifie correspondant soumis à la même analogie, susceptible des mêmes formes, des mêmes procédés analogiques. Le modificatif *analogique* signifie conforme aux vues de l'analogie, ayant rapport à l'analogie. C'est une cause intrinsèque qui rend les *choses analogues*.

« L'analogie en fait de langue, dit encore Lebattex, est donc l'habitude de la langue et de l'oreille : le génie, au contraire, est l'habitude de l'esprit qui s'est accoutumé à donner ou à recevoir les idées en tel ordre plutôt que dans tel autre. En général notre ame dans toutes ses opérations aime à être conduite par des rapports, parce que les rapports la soulagent et la mènent sans effort d'un terme à l'autre. Quand il y a des rapports, il lui semble qu'elle glisse d'une idée à une autre idée. Quand il n'y en a point, il lui semble qu'elle n'y arrive que par saut. C'est pourquoi toute langue formée a eu son analogie qui la détermine en ce qui concerne la forme des mots, et son génie qui la guide dans ce qui concerne l'arrangement de ces mêmes mots. »

Or ce génie vient du caractère des hommes qui parlent une même langue. En effet les hommes, en ce qui leur est essentiel, sont les mêmes ; ils ont tous la faculté de décomposer leur pensée par les langues, et de communiquer à leurs semblables par la parole leurs sentiments et leurs

idées. Le discours qui représente cette décomposition et qui est le canal de cette communication, doit donc avoir une forme semblable, une construction commune qui est le type de toute décomposition : voilà le génie général de toute langue.

Mais le besoin qui détermine cette décomposition, se modifie dans chaque homme suivant les lieux et les tems. Les peuples qui ont plus de vivacité et de feu, expriment moins de choses et en laissent plus deviner à leurs auditeurs, parce que se contentant de principales idées, qu'ils expriment fortement, ils négligent les autres qui pourraient les arrêter dans leur course et les empêcher d'arriver si tôt. Ceux qui ont plus de phlegme ou plus de lenteur, prennent tout le temps nécessaire pour laisser sortir tour à tour toutes les idées principales et accessoires avec toutes leurs circonstances. La manière de sentir influe donc sur la manière de penser; et autant les besoins et la manière de les satisfaire distinguent les hommes en divers peuples, autant il y a de sortes de langues distinguées par un génie particulier.

Le génie particulier de chaque nation détermine le choix des signes propres à figurer les idées et la manière de les arranger dans le discours. Ce génie s'imprime dans l'expression de la pensée et constitue le génie de chaque langue.

C'est donc par la forme matérielle des mots et par le tour de leur construction dans le tissu du discours, que les langues se divisent en langue hébraïque, grecque, latine, allemande, anglaise, italienne, espagnole, française, etc.

A mesure que le goût d'une nation se perfectionne par le discernement plus éclairé des beautés de la nature et de l'art, la langue sans changer de génie se modifie dans ses déclinaisons et dans ses constructions de manière à présenter des formes et des tours plus assortis au sentiment du beau. « Le génie de la langue française, dit Lebatteux, est dans Villehardouin comme il est dans Racine. Mais dans l'un il est offusqué par des latinismes et des barba-

rismes. Dans l'autre il est non seulement purgé de tout ce qui lui est étranger, mais embelli de tout ce qu'il pouvait recevoir de grâces. C'est le goût de la nation qui a changé, non le génie de la langue. »

D'où il suit que le goût de la nation est la règle de l'usage d'une langue.

Or le bon usage en fait de langue est la façon de parler de la plus nombreuse partie de la cour et du parlement, d'après la façon d'écrire de la plus nombreuse partie des auteurs les plus estimés du temps, et spécialement des corps académiques.

L'usage est rationnel ou positif. L'usage rationnel ou douteux est celui qui n'a pas décidé quelle doit être la façon de parler douteuse. L'usage positif ou déclaré est ou général ou particulier. L'usage général est celui qui a fixé la façon de parler d'après l'opinion unanime de tous ceux dont l'autorité fait poids et loi. L'usage particulier ou partagé est celui qui laisse le choix entre deux façons de parler ou d'écrire également autorisées par les gens de la cour et les législateurs ou académiciens et par des auteurs distingués dans le temps.

La construction du discours dont la forme est déterminée par le génie de la langue, prend pour règle l'usage dans le choix des mots et des tours. D'où il suit que la construction usuelle ou propre à chaque idiome se diversifie en autant de formes qu'il y a d'idiomes différens.

Les langues déclinaibles qui trouvent dans la déclinaison plus de moyens de marquer les rapports des mots et des phrases, peuvent varier davantage l'ordre de la succession des mots et employer plus d'inversions, plus d'ellipses pour rendre le discours harmonieux et énergique. Les langues sans déclinaison, privées de ces secours, sont réduites à disposer leurs mots presque toujours dans le même ordre; elles ont moins d'inversions et d'ellipses, par conséquent moins de ressources pour répandre la même diversité et la même harmonie dans le discours; mais elles ont leur genre de nombre et d'harmonie propre à plaire à l'esprit et à flatter le goût, et si dans certai-

nes occurrences, elles sont inférieures aux langues déclina-
bles, elles en ont d'autres où, peut-être, elles les
surpassent. Rarement, toutefois, elles peuvent les tra-
duire avec parité de construction; ce n'est que par des
différences de tour qu'elles parviennent à reproduire sous
une autre forme la succession des images présentées dans
les premières.

Le point de comparaison pour déterminer ces diffé-
rences, est l'ordre dans lequel le discours est le plus dé-
composé, et cet ordre est celui de la grammaire.

Or dans la construction grammaticale les mots se suc-
cèdent selon l'importance des rapports qu'ils expriment ;
le sujet est le terme principal, il est nommé le premier ;
le connectif-variable et le modificatif lui sont subordonnés
comme étant ses déterminations, ils paraissent ensuite ;
l'objet est le second terme du rapport exprimé par le
verbe, le terme qui en reçoit immédiatement l'action, il
se place à la suite du verbe ; la circonstance est le troi-
sième terme du rapport, le terme accessoire qui marque
la cause, le lieu, le tems, le moyen, le but de l'action,
elle vient après l'objet. Ainsi dans l'ordre grammatical
nous dirons : *Alexander vincit Darium apud Arbelam.*

Mais les objets ne se présentent pas toujours dans cet
ordre à la pensée, et le discours, qui est la peinture figu-
rée de la succession des idées dans la pensée, offre les mots
dans un ordre plus ou moins différent de la construction
grammaticale. Ce changement ou renversement d'ordre
grammatical constitue l'*inversion*.

L'*inversion* renverse plus ou moins la construction
grammaticale selon l'importance des idées et leur subor-
dination à une idée principale. Si nous voulons parler des
rois que vainquit Alexandre, nous dirons : *Darium vicit*
Alexander, Darius fut vaincu par Alexandre. Si nous fai-
sons l'énumération des victoires d'Alexandre, nous au-
rons cette construction : *Vicit Alexander Darium apud*
Arbelam, victoire d'Alexandre sur Darius auprès d'Ar-
belles. Si nous exposons l'itinéraire de l'expédition d'A-
lexandre en Asie, nous formerons cette construction :

Apud Arbelam Alexander vicit Darium, ce fut auprès d'Arbelles qu'Alexandre vainquit Darius.

L'ordre de la succession des idées dans la décomposition de la pensée détermine donc le choix de la construction des mots dans le discours. C'est pour se conformer à cet ordre qu'une langue traduisant une autre langue a recours à des constructions différentes. De là vient que dans certaines occurrences les deux langues ont parité de construction, dans d'autres disproportion ou différence de construction.

Les langues dans leur *parité* ou *similitude de construction* suivent plus ou moins l'ordre grammatical de la succession des mots et des phrases. C'est ainsi qu'en latin on dit : *Alexander vicit Darium*, et en français, *Alexandre vainquit Darius*.

Mais pour conserver l'ordre analytique des idées, les langues sont forcées de prendre des constructions plus ou moins différentes, selon la différence de leurs moyens de syntaxe. Ainsi pour traduire cette phrase, *Apud Arbelam Alexander vicit Darium*, nous devons nous servir de cette construction, *ce fut à Arbelles qu'Alexandre vainquit Darius*. Voilà ce que nous appelons *disproportion* ou *différence de construction*.

C'est de la disproportion que naissent dans chaque idiome les façons particulières de s'exprimer qui se nomment *idiotismes* et qui sont autant de moyens différents de représenter l'ordre analytique dans lequel la pensée se décompose.

D'après les exemples que nous venons de présenter, il est clair que le discours par des moyens différents se conforme à l'ordre successif de la décomposition des idées. Ainsi la construction grammaticale, l'inversion, les idiotismes sont des *constructions naturelles*, puisqu'elles se conforment à l'ordre de la génération des idées ; car la *construction naturelle* est la conformité de l'arrangement des mots et des phrases à l'ordre successif des idées. Toute construction est donc naturelle quand elle est conforme à cet ordre. La construction naturelle n'est

donc point une construction particulière différente de la grammaticale et de l'usuelle.

CHAPITRE II.

CONSTRUCTION GÉNÉRALE COMMUNE A TOUTES LES LANGUES.

La méthode de décomposer la pensée est la même dans toutes les langues, parce que tous les hommes ont les mêmes facultés pour penser et les mêmes organes pour parler ; par conséquent la construction ou constitution du discours est la même dans toutes les langues : seulement son expression prend une configuration particulière, selon l'analogie et le génie propre de chaque langue. Or l'ordre suivant lequel se décomposent nos idées dans la pensée détermine la disposition des phrases et l'arrangement des mots dans le discours. Cet ordre est réglé par l'importance des objets de la pensée, par la généralité de sa fin et par le caractère de son principe.

Nisus, voyant son ami Euryale entre les mains des Rutules qui vont le percer, décompose ainsi sa pensée par des constructions naturelles qui portent dans leur expression la naïveté des sentimens dont il est affecté.

Me, me ; adsum qui feci ; in me convertite ferrum,
O Rutuli ! mea fraus omnis, nihil iste, nec ausus,
Nec potuit ; cœlum hoc et conscia sidera testor.
Tantum infelicem nimium dilexit amicum.

VIRG. ENÉIDE, liv. 9.

« Moi, c'est moi ! me voilà, j'ai tout fait ; tournez le glaive contre moi, ô Rutules ! Tout le mal vient de moi ; lui n'a rien osé, n'a rien pu. J'en atteste les astres et le ciel qui le savent ; lui a seulement trop aimé son malheureux ami. »

(Traduction nouvelle de M. DE PONGERVILLE.)

Dans l'*Andromède* de Corneille, Cassiope voulant

attirer sur elle-même la colère des dieux et la détourner de la tête de sa fille, exprime ses sentimens dans un ordre à peu près semblable et forme un discours qui est naturel d'un bout à l'autre :

... Me voici, qui seul ai fait le crime ;
Me voici, justes dieux ! prenez votre victime :
S'il est quelque justice encore parmi vous,
C'est à moi seule, à moi qu'est dû votre courroux :
Punir les innocens et laisser les coupables ?
Inhumains, est-ce en être, est-ce en être capables ?
A moi tout le supplice, à moi tout le forfait :
Que faites-vous, cruels ! qu'avez-vous presque fait ?
Andromède est ici votre plus rare ouvrage,
Andromède est ici votre plus digne image, etc.

La manière dont l'écrivain représente dans l'expression l'importance des objets, la généralité de la fin, le caractère du principe de la pensée, détermine quatre sortes de construction : *construction naïve*, *naturelle*, *tirée*, *forcée*.

La *construction* est *naïve* quand la disposition de ses mots et le tour de ses phrases représentent fidèlement, sans aucune apparence d'artifice, la décomposition de la pensée dans l'ordre suivant lequel le sentiment a pour ainsi dire poussé les idées hors d'elle.

La *construction* est *naturelle* quand elle laisse paraître l'artifice des formes et des tours qui ont aidé le sentiment à faire la décomposition de la pensée.

La *construction* est *tirée* quand la décomposition de la pensée s'est faite par une sorte d'effort qui vient autant de l'auteur que du sujet.

La *construction* est *forcée* quand la décomposition de la pensée s'est faite malgré le sentiment et n'a eu lieu par aucune espèce de violence que l'auteur lui ait faite lui-même.

Mucius Scævola parlant à Porsenna qu'il avait voulu poignarder, nous montre dans le discours que Tive-Live

met dans sa bouche, les nuances de ces quatre constructions :

Romanus sum, inquit, civis : C. Mucium vocant (construction naïve où l'artifice du langage ne paraît point sous la simplicité de l'expression) : hostis hostem occidere volui (construction naturelle où la simplicité de la pensée est modifiée par l'artifice de l'antithèse) : nec ad mortem minus animi est, quàm fuit ad necem (construction tirée par une espèce d'effort qui vient autant de l'historien que du héros) : et facere et pati fortia Romanum est (construction forcée à sortir du sujet comme malgré elle par un air d'apprêt qui tient du fanfaron dans la bouche de Mucius).

« Je suis Romain : Mucius est mon nom : c'est un ennemi qui a voulu tuer un ennemi : je n'ai pas moins de courage pour recevoir la mort que je n'en avais pour te la donner. Il est d'un Romain de faire de grandes choses et d'essayer de grands revers. »

Ainsi l'ordre de la décomposition des idées fidèlement représenté dans le discours donne à l'expression différens caractères, et suivant le degré de force ou de faiblesse par lequel le sentiment facilite la production des idées, la construction se modifie sous autant de formes. Elle ne peut être *vraie* que lorsqu'elle est exactement conforme à la nature des choses exprimées dans la circonstance où elles sont placées, et sous ce caractère elle communique nos sentimens en communiquant nos idées : à proportion qu'elle s'en éloigne, elle rentre dans la manière de concevoir de l'écrivain et devient tirée, forcée.

1. Principe de la pensée.

Le principe de la pensée est l'homme, nature intellectuelle, morale, civile et physique; être doué d'intelligence, de conscience, d'honneur et d'organes, pour pouvoir penser, sentir, agir et se mouvoir dans l'ordre intellectuel, moral, civil et physique, en se constituant

en rapport avec les êtres intelligens, l'homme, le citoyen et les moyens d'existence.

2. Fin de la pensée.

La fin universelle, générale, particulière et individuelle de la pensée est l'ordre intellectuel, moral, civil et physique, c'est-à-dire, la religion, l'humanité, la patrie, l'existence; l'immortalité de l'ame, le bonheur général, la prospérité publique, la conservation de l'existence; la vérité absolue ou relative universelle, générale, particulière, individuelle; d'où genres d'écrire sublime, pathétique, tempéré, simple.

La vérité est la conformité d'une chose à son principe, à ses moyens et à sa fin. La vérité du discours est la conformité des expressions à leur principe qui est la nature du sujet, à leur moyen qui est la pensée, à leur fin qui est l'ordre. La vérité absolue résulte de la netteté, élégance et élévation de l'élocution. La vérité relative consiste dans le caractère que le style reçoit de sa proportion et subordination à la généralité du principe et de la fin de la pensée.

3. Moyens de la pensée.

Les moyens de la pensée sont les facultés de l'esprit et du cœur, les langues, les lettres, les arts, les sciences.

Les facultés principales qui servent à la production de la pensée, sont le génie, le goût, l'instinct, la conscience, la liberté.

Le *génie* est la faculté de découvrir les rapports qui constituent l'ordre et les formes qui constituent le beau. Le génie se dit aussi de l'aptitude ou talent naturel qui nous fait exceller dans une partie quelconque.

Le *goût* est un sentiment délicat qui par la lumière du jugement discerne les beautés de la nature et de l'art. Ses qualités sont la délicatesse ou la finesse, la correction ou

justesse. Ses degrés sont, goût général, particulier ou national, individuel; ces deux derniers sous-divisés en goût naturel, goût factice.

L'objet du goût et principe de ses plaisirs est le *beau*. Le beau est la conformité des formes d'une chose avec son principe qui est la nature, et avec sa fin qui est sa perfection ou plénitude d'existence.

Le génie qui combine les formes choisies par l'imagination, crée le *beau idéal*, qui est un amalgame de divers élémens rassemblés de différentes beautés particulières. L'Apollon du belvédère est ce qu'il y a de plus parfait dans le beau créé par l'imitation. L'Énéide de Virgile est la composition la plus parfaite dans le genre de beauté idéale exprimé par la description.

La beauté est ou absolue ou relative. La *beauté absolue* résulte de la couleur, de la figure et du mouvement combinés avec régularité et variété. La *beauté relative* résulte de la justesse, proportion, gradation et subordination des formes à la fin.

Les genres de beauté sont 1° beauté intellectuelle, sagesse, prudence, sublime des pensées; 2° beauté morale, héroïsme, générosité, sublime des sentimens; 3° beauté civile, patriotisme, sublime des images; 4° beauté physique, beauté des graces, simplicité des formes.

La *conscience* est le discernement du juste. La *moralité* ou les *mœurs* est l'habitude naturelle ou cultivée du juste. L'*instinct* est le tact délicat qui discerne le bon. La *liberté morale* est la détermination de la volonté vers le juste.

La conscience, la moralité, l'instinct, la liberté forment le moral du style ou le caractère qui porte dans l'expression le degré de force ou de faiblesse du sentiment qui facilite l'essor des idées.

Les moyens secondaires qui servent à la production de la pensée, sont les langues, les lettres et les arts.

Les *langues* sont la totalité des signes naturels ou arti-

ficiels qui représentent les idées dans la communication de la pensée par la parole ou par l'écriture.

L'*idiome* comprend les variétés d'une langue propres à quelques contrées : d'où l'on voit qu'*idiome* est synonyme de dialecte ; ainsi nous avons l'*idiome gascon*, l'*idiome provençal*, l'*idiome champenois*. On donne quelquefois à ce mot la même étendue qu'à celui de langue.

Les *lettres* sont l'expression de la pensée ; c'est le talent de penser et d'écrire avec goût.

Les *belles-lettres* sont la connaissance de tous les moyens de règles et de modèles propres à nous faciliter le talent de la communication de nos pensées. La *littérature* est le répertoire de tous ces moyens.

Les *arts* sont la connaissance du rapport des moyens à la fin. L'*art* est le talent d'appliquer les moyens à la fin.

Les *sciences* sont la connaissance du principe, des moyens et de la fin de l'ordre. L'*ordre* est le rapport de proportion, de gradation et de subordination selon lequel plusieurs choses sont constituées *unes* par un même principe et pour une même fin. Le *principe* est une idée, une action, ou une chose qui renferme plusieurs idées, plusieurs actions ou plusieurs choses qui en découlent comme conséquences. Le *moyen* est une idée, une action, ou une chose dont se sert le principe pour se diriger vers sa fin. La *fin* est le but où tend le principe et où cesse, où finit son action.

4. Objets de la pensée.

La pensée a pour objet naturel, moral, social et intellectuel la nature rapportée à l'homme, l'homme rapporté à l'ordre, et l'ordre rapporté à son sublime auteur, que l'entendement humain analyse, objets sur lesquels il exprime ou manifeste les *genres de pensées* suivants.

1° Il *narre* les traits, les faits des caractères placés sur

l'échelle de la durée ou du tems, et secondairement dans le lieu, pour l'instruction comme moyens de prudence, de modération, de tempérance : ici la faculté en exercice est la mémoire.

2^o Il *peint* les formes propres réunies sous traits d'ensemble, afin de produire pour les arts libéraux des moyens de jouissances, par l'activité et le sentiment.

3^o Il *chante* la beauté, la perfection, le bonheur, la difformité, le vice, le malheur, par réactivité de l'ame, pour reconnaissance d'identité de nature entre tous les êtres semblables.

4^o Il *raisonne* par délibération et volonté, l'identité ou vérité des caractères, des formes, en l'éclairant par vérités comparées pour l'instruction comme règles de la morale pratique.

5^o Il *décrit*, par l'imagination, les formes spécifiques divisées et sous-divisées selon leur proportion de nombre et de lieu.

6^o Il *définit*, au moyen de la raison, les caractères et formes génériques ou spécifiques conçues par vérités simples ou identités abstraites, pour être bases de la morale.

5. Production de la pensée.

Les genres de productions ou compositions littéraires correspondent aux genres de pensées et présentent ainsi les classifications suivantes :

1^o *Histoire*, qui est ou *intellectuelle*, c'est-à-dire sacrée ou ecclésiastique ; ou *morale*, c'est-à-dire, celle des opinions, des mœurs, des événemens fabuleux, genre du roman ; ou *civile*, c'est-à-dire, celle des événemens politiques, des aventures particulières, genre de l'histoire profane, de l'histoire politique ; ou *physique*, c'est-à-dire histoire naturelle ou de la nature : quatre degrés ou divisions qui donnent

- histoire universelle, générale, particulière, biographique.
- 2^o *Éloquence* ou discours oratoire, savoir : éloquence *intellectuelle*, sermon ou discours sacré ; éloquence *morale*, panégyrique, oraison funèbre ; éloquence *civile*, soit générale, harangue, soit particulière, éloges.
- 3^o *Poésie*, comprenant grands poèmes, poèmes didactiques, petits poèmes et poésies fugitives.
- 4^o *Discussion*, comprenant le discours philosophique, académique ou polémique, le discours critique, ou la censure ; le discours du barreau, ou le plaidoyer.
- 5^o *Géographie*, savoir : géographie *mathématique*, degrés de longitude et de latitude ; géographie *civile*, description des villes, des états ; géographie *politique*, description des gouvernements ; et géographie physique, etc.
- 6^o *Philosophie*, intellectuelle, métaphysique ; morale, la morale ; civile, jurisprudence, science du droit, des lois ; physique, caractères de la nature, la physique, mathématiques, etc.

6. Formation de la pensée.

La méthode ou formation de la pensée est l'ordre des idées dans la décomposition de la pensée.

Il y a deux sortes de *méthodes* : la méthode didactique ou de raisonnement et la méthode d'agrément. La *méthode didactique* définit, discute et généralise en système les sujets qu'elle analyse. Elle parle à la raison. Ses qualités essentielles sont l'exactitude, la justesse et la vérité. La *méthode d'agrément* cherche à rendre le sujet de la pensée intéressant à l'imagination en corrigeant la monotonie du fonds par la variété de la forme. Pour cet effet elle se sert de digressions, d'épisodes, de transitions, de contrastes, d'esquisses, d'application. Elle tourne les leçons en images, les préceptes en tableaux ; dans les

sujets de morale elle revêt les idées de figures empruntées de choses physiques, et dans les sujets de physique elle orne les idées de fictions tirées de choses morales.

Les moyens de la méthode sont l'invention et la disposition. L'*invention* est l'action du génie qui choisit et combine les objets de la pensée ; ce qu'on nomme *lieux communs* comprend les objets d'où elle extrait la matière du discours. La *disposition* est l'action du goût qui distribue, arrange et construit les objets de la pensée dans le discours ; les *précautions oratoires* sont les règles qui la dirigent dans sa décomposition.

La méthode varie selon le genre de la pensée et ses degrés ou espèces se mêlent plus ou moins selon que le sujet est sérieux ou badin, sublime ou enjoué, démonstratif ou pathétique. C'est la méthode qui caractérise la différence des esprits. En effet, à la manière dont la pensée se décompose, on reconnaît l'esprit clair, juste, fin, léger, vif, vaste, méthodique, transcendant, profond, lumineux, fécond, élevé, le bel-esprit, l'homme d'esprit, le beau parleur, l'habile écrivain. Tous ces caractères d'esprit se manifestent, se distinguent dans la manière d'exprimer la pensée, et des nuances infinies qui résultent de leur mélange, résulte aussi une variété inépuisable dans les caractères du style.

7. Espèces de constructions.

S'il y a deux genres de méthodes dans la décomposition de la pensée, la méthode didactique, la méthode d'agrément, il doit y avoir dans le discours deux sortes de *constructions* que nous nommerons en conséquence, *construction philosophique*, *construction oratoire*, et qui se sous-diviseront en construction naïve, naturelle, tirée, forcée, d'après la manière dont l'écrivain exécute la décomposition de la pensée.

La construction philosophique est celle de la méthode didactique. Ses qualités essentielles sont l'exactitude, la

justesse, la vérité. Elle suit plus ou moins régulièrement l'ordre grammatical de l'arrangement des mots, selon le degré de décomposition des idées.

La construction oratoire est celle de la méthode d'agrément. Ses qualités sont la variété, la propriété des tours. La construction varie et mêle ses degrés selon le genre de la pensée.

La construction oratoire comprend, dans son espèce la *construction poétique* qui n'en diffère que par la mesure et la marche des syllabes. Elle en a même la mélodie, le nombre et l'harmonie.

Toute prose bien faite est vers à peu de chose près, c'est-à-dire, aussi travaillée et aussi serrée que les vers. De même tout vers est prose, c'est-à-dire aussi aisé et aussi coulant que la prose.

Si l'on mesure en vers une période de prose, on pourra se convaincre que la prose, comme le dit avec raison Lebatteux, comporte à peu près les mêmes espaces et les mêmes repos que la versification donne à la poésie ; que de tous ces espaces il n'y en a pas un qui ne soit dans les termes marqués pour la poésie ; de sorte que la différence qu'il y a entre notre prose et notre poésie ne consiste pas tant dans la différence des espaces que dans la liberté qu'on a de les changer à tous momens dans la prose, au lieu que dans les vers le premier espace ou le premier assortiment sert de modèle et de type aux suivans. Nous en présenterons ici un exemple tiré de Fléchier ; nous y couperons la prose comme si elle formait des vers :

Je me trouble, messieurs,

Turenne meurt :

Tout se confond :

La fortune chancelle :

La victoire se lasse :

La paix s'éloigne :

Les bonnes intentions des alliés se ralentissent :

Le courage des troupes

Est abattu par la douleur

Et ranimé par la vengeance :
Tout le camp demeure immobile :
Les blessés pensent à la perte qu'ils ont faite,
Et non aux blessures qu'ils ont reçues.

Les pères mourants
Envoient leurs fils pleurer
Sur leur général mort.

L'armée en deuil est occupée
A lui rendre les devoirs funèbres,
Et la renommée qui se plaît
A répandre dans l'Univers
Les accidens extraordinaires,
Va remplir toute l'Europe
Du récit glorieux de la vie de ce prince
Et du triste regret de sa mort.

« La prose, ajoute Lebatteux, et la poésie qu'on envisage ordinairement comme deux langages différens, ne sont l'une et l'autre qu'un courant de pensées revêtues d'expressions. La nature et l'art influent pareillement, quoique inégalement, sur l'une et l'autre. La prose qui semble libre de sa nature, a pourtant ses chaînes dans l'expression comme on l'a vu ci-devant. A son tour la poésie qui semble resserrée par des règles plus étroites quant à l'expression, a ses droits de liberté, lorsqu'il ne s'agit que de pensées. Elle est aussi libre que la prose dans tout ce qui concerne l'étendue, la suite, la disposition, les variétés des périodes, des membres, des incises; et jamais elle n'est plus parfaite que quand le naturel et la liaison des choses et des idées font oublier l'art et le technique de l'expression. Prenons un exemple :

« Lorsqu'on récite les vers de Racine et qu'on les récite bien, on serait presque tenté de les prendre pour de la prose, si on n'y ressentait pas une certaine harmonie plus marquée et quelques cadences plus symétriques, qui semblent s'échapper du texte. Écoutons :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots.

Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte.
Cependant je rends grâce au zèle officieux
Qui sur tous mes périls vous fait ouvrir les yeux.
Je vois que l'injustice en secret vous irrite,
Que vous avez encor le cœur israélite.
Le ciel en soit béni ! Mais ce secret courroux,
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous ?
La foi qui n'agit point est-ce une foi sincère ?
Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos rois ;
Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide :
Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant état,
Vous, nourri dans les camps du saint roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
Qui rassurâtes seul nos tribus alarmées
Lorsque d'Ochozias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu ;
Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche !
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
« Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
« Par de stériles vœux pensez-vous l'honneur
« Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices ?
« Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses ?
« Le sang de vos rois crie et n'est point écouté.
« Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété ;
« Du milieu de mon peuple exterminiez les crimes :
« Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

Athalie, acte 1.

La poésie lyrique, dit encore Lebatteux, qui fait des assortimens de différentes espèces de vers, et qui entremêle les rimes, semble s'approcher encore plus de l'aisance et de la facilité de la prose. Écoutons ces trois strophes de J.-B. Rousseau, tirées de son ode au marquis de La Fare :

Ce feu sacré que Prométhée
Osa dérober dans les cieux, (1).
La raison à l'homme apportée,
Le rend presque semblable aux dieux ;
Se pourrait-il, sage La Fare,
Qu'un présent si noble et si rare
De nos maux devint l'instrument,
Et qu'une lumière divine
Pût jamais être l'origine
D'un déplorable aveuglement ?

Lorsqu'à l'époux de Pénélope
Minerve accorde son secours,
Les Lestrigons et le cyclope
Ont beau s'armer contre ses jours :
Aidé de cette intelligence,
Il triomphe de la vengeance
De Neptune en vain courroucé,
Par elle il brave les caresses
Des sirènes enchanteresses,
Et les breuvages de Circé.

De la vertu qui nous conserve
C'est le symbolique tableau.
Chaque mortel a sa Minerve
Qui doit lui servir de flambeau.
Mais cette déité propice
Marchait toujours devant Ulysse,
Lui servant de guide ou d'appui :
Au lieu que, par l'homme conduite,
Elle ne va plus qu'à sa suite,
Et se précipite avec lui.

(Liv. 2, Ode 8).

Qu'on ôte, ajoute Lebatteux, qu'on ôte les rimes de
cette poésie, et l'égalité trop sensible de quelques-uns de

(1) Audax Japeti genus
Ignem fraude mala gentibus intulit.

ses espaces ; elle n'a plus rien qui la rende différente d'une prose sevrée dans le genre élevé.

« Si la nature a ses lois pour l'arrangement des mots entre eux, elle a les mêmes lois pour celui des membres dans une période et des périodes dans le discours. On peut dans cette matière conclure du petit au grand et du grand au petit. La naïveté se trouve aussi bien dans une division que dans une interjection. On sent bien quand une division n'est que naturelle ; et on lui donne un autre nom, on l'appelle *heureuse*, quand elle est naïve, c'est-à-dire qu'elle paraît sortie tout d'un coup du sujet, plutôt que trouvée dans la méditation.

« La naïveté qui demande un certain arrangement des mots conforme aux vues de celui qui parle, veut encore que ces signes soient liés naturellement.

« Elle veut d'abord que l'objet qui s'est une fois montré comme régnañt, paraisse toujours tel, tant qu'il est question de lui : *servetur ad imum qualis ab incepto processerit*. Quelquefois un écrivain croit user d'adresse en substituant habilement un autre objet. Mais dès que ce n'est plus véritablement le même, l'esprit du lecteur se trouve comme en défaut ; le chemin qu'il suivait le quitte ; il demeure plus ou moins étonné selon que l'écart est grand. Par exemple, quelqu'un après avoir dit que le goût ne se borne point à une simple connaissance des ouvrages d'esprit, et que s'il se bornait à cela, on ne devrait pas employer toute la jeunesse à l'étude des lettres ; il ajoute tout de suite ; ceux qui les ont bien connues en ont pensé bien différemment ; ils les ont regardées, etc. Dans les premières phrases il s'agissait du goût, et c'est le sujet qu'on traite. Dans les deux dernières il s'agit des lettres : l'esprit est emporté malgré lui vers un autre objet, dans le tems qu'il était tout entier au premier qu'on lui avait présenté.

« La nature veut donc que toutes les parties d'un discours grandes et petites, soient unies comme le sont celles d'un tout naturel : c'est la vraie liaison et presque la seule qu'il y ait. On en voit l'exemple dans un arbre :

fruit, fleurs, feuilles, branches, tige, tout est un. Il y a de même une tige directe pour les idées et pour les mots. C'est là que sont tous les avantages et tous les droits de la nature. Tout ce qui n'est que collatéral, ou qui ne tient que par insertion artificielle, est étranger dans le discours, et il y est traité comme tel par ceux qui savent en juger. »

CHAPITRE III.

DISCOURS CONSIDÉRÉ DANS LA PENSÉE.

Le discours est une pensée ou une suite de pensées rendues sensibles par l'oraison ; et l'on peut dire en conséquence que l'oraison est la forme du discours et que la pensée en est la matière.

Dans le discours on envisage surtout l'analogie et la ressemblance de l'énonciation avec la pensée énoncée ; dans l'oraison l'on fait plus d'attention à la matière physique et aux signes vocaux qui y sont employés.

Dans toutes les langues le discours est le même, parce que l'analyse de la pensée se fait par les mêmes moyens, qui sont du ressort de la logique ; mais l'oraison est différente, parce que les signes de l'énonciation sont les différentes espèces de mots dont le matériel, l'arrangement sont différens, et dont la signification est déterminée par l'usage et par l'analogie. Ce qui la caractérise, c'est la diction qui la rend correcte ou incorrecte, claire ou obscure, pure ou barbare, harmonieuse ou mal sonnante.

L'expression de la pensée, ou le style en général, présente à l'observation trois aspects : le grammatical, l'intellectuel, le moral. Le grammatical de l'expression comprend ce qui est relatif à la diction, c'est à dire à la correction, à la pureté et à la concision du langage : c'est le caractère de l'oraison. L'intellectuel de l'expression comprend tout ce qui est relatif à l'élocution, c'est-à-dire à la clarté, précision et coloris du style : c'est le style

de l'imagination, c'est le caractère du discours. Enfin, le moral de l'expression est le sentiment qui produit les idées, leur donne du caractère, facilite leur essor et les fait pénétrer dans le cœur et l'âme de ceux qui lisent ou écoutent : c'est le style proprement dit, le style de l'âme.

DIFFÉRENCE ENTRE ÉLOCUTION, DICTION, STYLE.

L'élocution, la *diction* et le *style* servent à exprimer la manière dont les idées sont rendues : avec cette différence, que les deux derniers termes sont restreints à la manière de rendre les idées, abstraction faite des idées ; et que le premier renferme les idées et la manière de les rendre.

Elocution est générique ; les deux autres termes sont spécifiques et caractérisent l'expression par les deux points de vue différens que l'on va marquer.

Diction ne se dit proprement que des qualités générales et grammaticales du discours, et ces qualités sont au nombre de deux, la correction et la clarté. L'étude de la langue et l'habitude d'écrire les donnent presque infailliblement.

Style au contraire se dit des qualités du discours, plus particulières, plus difficiles et plus rares, qui marquent le génie et le talent de celui qui écrit ou qui parle : telles sont la propriété des termes, l'élégance, la facilité, la précision, l'élévation, la noblesse, l'harmonie, la convenance avec le sujet, etc. Ces qualités forment les caractères généraux du style ; le ton en marque les degrés d'élévation.

Actuellement considérons ces trois termes comme les trois caractères spécifiques de l'expression, et voyons dans ce cas les qualités propres de chacun. Offrons ces qualités en trois tableaux qui serviront à les faire mieux comprendre et à les mieux graver dans l'esprit.

TABLEAU DE LA DICTION.

				FIGURES.	
DICTION.	Purpérité.	Netteté.	Pureté ou propriété des mots.	Signification : acception, sens ; le non-sens, contre sens, double sens, sens louche, phrase louche, ambiguïté. Usage : bon usage, archaïsme, néologisme ; purisme, barbarisme, diction basse, grossière, vulgaire.	Métaplasme par addition, par soustraction (syncope, contraction) et par changement.
			Correction ou propriété de la correction.	Diction, correcte, incorrecte, incorrection, rapport vicieux, équivoque, sens équivoque, phrase équivoque, sens amphibologique. Idiotisme : régulier, irrégulier, hellénisme, latinisme, gallicisme, etc.	Hyperbate, parenthèse. : Syllepse.
		Concision.	Brièveté	Diction succincte, serrée, concise, laconique ; style nerveux, forcé ; brachylogie.	Ellipse.
			Diffusion.	Abondance ; style verbeux, verbiage, dattisme ; style faible, lâche, traînant, lourd.	Pléonasme, périsologie.
	Harmonie.	Mélodie.	Onomatopée, expression sonore, grave ; harmonieuse, etc. ; style dur, raboteux.	Imitation, consonance physique, consonance rationnelle, cacophonie, hiatus.	
		Nombre.	Poétique, oratoire.	:	
			Mesure, cadence, rythme, mètre, pied. Style coupé, rapide. Style périodique, majestueux, noble.		
	Convenance.	Analogie de l'expression.		Disconvenance.	
		Propriété de l'expression.			

TABLEAU DE L'ÉLOCUTION.

ÉLOCUTION.	Clarté.	Propriété	}	des idées aux choses ou exactitude, inexactitude.		Emblème, symbole, devise.	
				des termes aux idées ou justesse : terme propre ou impropre ; style obscur ; vague des idées, incertitude des applications.			
	Précision	}	énergie : vigueur, vivacité ; sécheresse.				
			probité : fécondité ; enflure, redondance ; ambages, galimatias, froideur.				
	Éloquence	Emphrasé	}	magnificence, pompe.			Tropes, métaphore, catachrèse, métonymie, synecdoque, autonomase.
				éclat des formes.			
		Grâce	}	aisance, souplesse, facilité, liberté, abandon, légèreté, volubilité de l'expression.			
	Style gracieux, enjoué, agréable ; agréments, affecterie.						
	Manière de l'écrivain.	Coloris.	}	Style austère, ferme, plein, serré, grave, profond.			Répétition, redite.
				Style fleuri, orné, coulant, doux, doucereux, aménité ; brillant, riche, éclatant, figuré ; manière, jargon, style précieux, affecté, rafiné ; jeux de mots, concetti, clinquant.			
Style mitoyen : uni, sain, égal, uniforme.							
Sagesse de l'élocution.	Convenance.	}	Épithète.				
			Variété, monotonic.				
Propriété de l'élocution.	Convenance.	}	Style de la prose.			Disconvenance.	
			Poésie du style.				

TABEAU DU STYLE.

FIGURES.

<p>STYLE.</p>	<p>formé de l'importance du sujet de la parole considéré dans l'expression.</p>	<p>Style populaire, bas, commun, trivial, burlesque.</p>	
		<p>Style familier, noble ou décent, raffiné, subtil; finesse, délicatesses du langage, du style, précautions oratoires, euphémisme, correctifs.</p>	<p>Par combinaison : Comparaison, allégorie, antithèse, allusion, gradation.</p>
		<p>Style héroïque, noble, majestueux; majesté, dignité, haut style; pbeus, grotesque, ridicule.</p>	<p>Par développement : Synonymie, énumération, périphrase, suspension, description, image, portrait, tableau, hypotypose.</p>
		<p>Style simple, forcé, naturel, recherché; naïf, réfléchi; ingénieux, marotique, anacréontique.</p>	<p>Par raisonnement : Exagération, exténuation, concession, prolepse, épiphonème.</p>
		<p>Style tempéré, médiocre: facilité, égalité, ornemens.</p>	<p>Par fiction : Hyperbole, litote, interrogation, préterition, réticence, dialogisme, ironie.</p>
		<p>Style sublime. Style pathétique, style de la haute éloquence.</p>	<p>Par mouvement : Communication, déprécation, exclamation, apostrophe, prosopopée.</p>
		<p>Chaleur: enthousiasme, froideur, véhémence, langueur.</p>	
		<p>Ampoulé.</p>	
		<p>modifiée par un sentiment sensation.</p>	<p>Le naturel, le naïf, la naïveté, une naïveté, la décence, l'ingénuité, la candeur, la franchise, la sincérité, la simplicité.</p>
		<p>Vérité du style</p>	<p>par un sentiment de rapport. La délicatesse, la finesse.</p>
<p>Convenance ou analogie du style.</p>	<p>par un sentiment moral. Eloquence degré simple, degré tempéré, degré élevé; le pathétique, la haute éloquence, le grand.</p>		
<p>Propriété du style.</p>	<p>Sagesse du style, simplicité de composition.</p>		
	<p>Conformité du style aux différens genres d'écrire.</p>	<p>Style descriptif — didactique, épistolaire, académique, du barreau. — philosophique — historique — oratoire — poétique, épique, tragique, comique de l'apologue, etc.</p>	<p>Le sublime des images, des sentimens.</p>

CHAPITRE IV.

DICTION.

La diction est la forme constitutive des parties de l'ensemble de l'oraison. Par rapport aux parties de l'oraison, la diction est la détermination du sens primitif qu'on y a attaché, des sons élémentaires qui composent les syllabes, de l'accent prosodique et de la quantité de ces syllabes et des caractères exigés par l'orthographe pour représenter toutes ces choses. Par rapport à l'ensemble de l'oraison, la diction est la détermination des accidens dont les mots sont susceptibles relativement aux vues de l'oraison.

L'euphonie est non pas sans doute le premier principe dominant qui détermine les combinaisons des sons par rapport aux mots primitifs ainsi que les formes qui donnent naissance aux mots dérivés ou qui caractérisent les accidens grammaticaux des uns et des autres. C'est donc à la diction que se rapporte l'euphonie et tout ce qui contribue à l'harmonie du discours. C'est la diction qui fait que les langues sont plus ou moins douces, plus ou moins rudes, plus ou moins chantantes, etc.

Les caractères essentiels de la diction sont la perspicuité, l'harmonie et la convenance.

DE LA PERSPICUITÉ.

La *perspicuité* de la diction se compose de la *netteté* et de la *concision* ; elle écarte les tours amphibologiques, les expressions louches, les phrases équivoques.

La *netteté* résulte du choix des mots et de leur arrangement ; elle se forme de la pureté ou de la correction.

La *pureté* ou *propriété des mots* est une qualité de la diction relative aux usages de la langue dans laquelle on écrit. La diction est pure quand il n'y a ni barbarisme dans les mots ni solécisme dans les tours, quand tout y

est dit comme il doit l'être par ceux qui parlent bien , quand elle est correcte sans pédanterie.

La pureté consiste dans la signification entière du mot et comprend avec l'idée principale la collection de toutes les idées accessoires que l'usage y a attachées.

La *signification* est l'idée totale dont un mot est le signe primitif par la décision unanime de l'usage.

L'*acception* est un aspect particulier sous lequel la signification primitive est envisagée dans une phrase.

Le *sens* est une autre signification différente de la primitive qui est entée pour ainsi dire sur cette première qui lui est ou analogue ou accessoire et qui est moins indiquée par le mot même que par sa combinaison avec les autres qui constituent la phrase. C'est pourquoi on dit également le sens d'un mot, le sens d'une phrase, au lieu qu'on ne dit pas de même la signification ou l'acception d'une phrase.

L'*archaïsme*, mot grec dont la racine est ἀρχαίος, ancien, dérivé d'ἀρχή, commencement, auquel on ajoute la terminaison ισμος, qui signifie imitation, l'archaïsme, disons-nous, est l'imitation de la manière de parler des anciens, soit que l'on en révivifie quelques termes qui ne sont plus usités, soit que l'on fasse usage de quelques tours qui leur étaient familiers et qu'on a depuis abandonnés. *Maxumè* pour *maximè*, *omnts* (contracté de omneis) pour *omnes* sont des archaïsmes dans la langue latine. Salluste paraît avoir affecté l'archaïsme dans ses histoires. Une locution imitée du grec dans notre langue est un archaïsme. Par rapport aux locutions qui ont vieilli dans notre langue, nous disons : c'est du gaulois. Rousseau, en imitant Marot, poète contemporain de François I^{er}, a donné naissance à ce que nous appelons aujourd'hui le *style marotique*. L'archaïsme peut être un défaut ou une beauté selon les circonstances. Fléchiera fait un archaïsme vicieux en disant, *ils véquirent* pour *ils véchurent* ; Bossuet en disant, *tant y a*.

L'emploi de termes, de tours nouveaux, introduits dans le langage d'après l'analogie, se nomme *néologisme*,

du grec *νεος*, nouveau, et *λογος*, parole. L'usage du néologisme ne doit avoir lieu que par un principe réel ou très-apparent de nécessité et avec toute la retenue et la discrétion possibles. Rien ne serait plus dangereux que de passer les bornes; la locution est sur les frontières, pour ainsi dire, du vice, et ce vice même ne change pas de nom; il n'y a que l'abus qui en fait la différence. L'abus est caractérisé surtout par la création inutile de mots nouveaux, par le tour affecté des phrases, par la jonction téméraire des mots, par la bizarrerie des figures.

Les vices que signale la pureté du style par rapport à la signification, sont le non-sens, le double-sens, le sens louche, la phrase louche, l'ambiguïté.

Le *non-sens* est dans une phrase qui étant correcte présente un sens différent de celui de la pensée.

Le *contre-sens* est dans une phrase qui rend une autre pensée que celle qu'on a dans l'esprit ou que l'auteur qu'on interprète, y avait. Ce vice naît toujours d'un défaut de logique quand on écrit de son propre fonds, ou de l'ignorance soit de la matière, soit de la langue quand on écrit d'après un autre.

Le *double-sens* a deux significations naturelles et convenables : par l'une il se présente naturellement pour être compris de tout le monde; et par l'autre il fait une fine allusion pour n'être entendu que de certaines personnes.

Le *sens-louche* vient de l'indétermination des idées trop générales. Il naît de l'incertitude de la relation grammaticale de quelqu'un des mots qui composent la phrase.

La *phrase louche* est celle qui paraît d'abord susceptible de deux sens, quoiqu'elle n'ait et ne puisse en avoir qu'un.

L'*ambiguïté* (mot tiré du latin *ambiguitas*, obscurité, doute, incertitude), est une incertitude sur le vrai sens d'une expression : ce qui peut venir ou de ce que l'expression trop générale présente nécessairement un sens

indéterminé et par là incertain, ou de ce que la phrase embarrasse l'esprit par un tour amphibologique qui la rend équivoque ou louche. C'est donc un vice de diction opposé à la perspicuité, qui est le mérite essentiel de tout discours. L'ambiguïté a un sens général susceptible de diverses interprétations; ce qui fait qu'on a peine à démêler la pensée de l'auteur, et qu'il est même quelquefois impossible de la pénétrer au juste.

Les vices de la diction par rapport à l'usage sont le purisme, le barbarisme, une diction basse, vulgaire, grossière, sèche.

Le *purisme* est l'affectation excessive de parler ou d'écrire avec pureté.

Le *barbarisme* altère la diction en introduisant des mots inusités ou en leur donnant un sens insolite ou en les associant d'une manière choquante et extraordinaire. Ce mot vient de ce que les Grecs et les Romains appelaient les autres peuples barbares, c'est-à-dire étrangers, et le mot *βαρβαρος* signifie étranger qui parle mal. Ce terme d'abord appliqué dans ce sens, le fut plus tard, aux peuples dont les mœurs étaient cruelles et sauvages.

La *correction* de la diction ou *propriété de la construction* est la conformité de l'expression aux règles du langage. Elle a pour objet l'arrangement des mots dans la phrase; elle bannit de l'oraison, l'incorrection, les rapports vicieux, le solécisme, l'équivoque, le sens équivoque, la phrase équivoque, l'amphibologie.

La *diction correcte* réunie à la pureté constitue le mérite principal du discours; c'est la qualité fondamentale de l'expression; les autres la modifient et en forment l'ornement et le caractère propre au genre de la pensée. Toutefois, un écrivain intelligent ne pousse pas toujours ses scrupules jusqu'à sacrifier la vivacité du style, l'énergie de l'expression, le feu de la passion aux procédés minutieux et froids qu'exige la correction: mais ce sacrifice, il ne le fait jamais sans un besoin urgent, sans être sûr d'avoir plus à gagner qu'à perdre; et même alors il s'écarte le moins qu'il est possible de la rigueur des

règles et leur rend encore cet hommage en les transgressant. C'est ainsi que Racine met dans la bouche d'Hermione ce beau vers si noblement et si heureusement incorrect :

Je t'aimais inconstant; qu'aurais-je fait, fidèle ?
(*Andromaque*, acte iv.)

La correction exigeait : Je t'aimais, quoique tu fusses inconstant; qu'aurais-je fait, si tu avais été fidèle ?

L'*incorrection* est le défaut de conformité aux règles de la grammaire de la langue dans laquelle on écrit. C'est un terme générique qui comprend sous soi le rapport vicieux, le solécisme, l'équivoque, l'amphibologie.

Gengis, dans l'*Orphelin de la Chine*, v. 4, dit à Adamé :

Mon ame à la vengeance est trop accoutumée,
Et je vous punirais de vous avoir aimée.

L'infinitif doit ici se rapporter à la personne punie, parce qu'il doit énoncer son crime : il eût fallu dire, par exemple, et je me punirais de vous avoir aimée, ou bien, et je vous punirais de m'avoir inspiré de l'amour.

Un *rapport* est *vicieux* quand un mot se rapporte à un autre auquel il ne devrait point se rapporter.

Le *Solécisme* viole les lois de la syntaxe en transgressant les règles de la déclinaison ou de la concordance ou du régime. Ce mot grec est formé de *σολοικοι*, habitans de la ville Soles, et de *ισμος*, imitation. Ces habitans étaient des peuples de l'Attique qui, étant allés s'établir dans la ville de Soles, en Cilicie, perdirent la pureté de la langue grecque dans leur commerce avec les anciens habitans de cette cité de l'Asie-Mineure.

L'*équivoque* a deux sens : l'un naturel, qui paraît être celui qu'on veut faire entendre et qui est effectivement entendu de ceux qui écoutent; l'autre détourné, qui n'est entendu que de la personne qui parle et qu'on ne soupçonne pas même pouvoir être celui qu'elle a intention de

faire entendre. Ce mot vient du latin *æquivocum*, terme qui présente plusieurs significations; *æquivocare*, parler d'une façon pour être entendu de l'autre. Ce terme avait, en quelque sorte, été jadis frappé de la peine du talion, puisque, non content d'offrir un double sens, il était des deux genres, masculin et féminin, ainsi que le rappelle ce passage de la XII. satire de Boileau :

Du langage français bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque maudite,
Ou maudit ? car sans peine aux rimeurs hasardeux
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.

Le *sens équivoque* vient de la construction mal arrangée, de l'indétermination essentielle à certains mots lorsqu'ils sont employés de manière que l'application n'en est pas fixée avec assez de précision.

La *phrase équivoque* est celle qui est susceptible de deux sens, comme par exemple celle-ci : quel ennemi a tué mon frère ?

Le *sens amphibologique* renferme ces deux défauts de netteté, louche et équivoque, mais sans en indiquer la cause. L'*amphibologie* (mot tiré du grec ἀμφιβολος, ambigu, dérivé de ἀμφι, des deux côtés; de βαλλω, je jette; et de λογος, parole, discours) est dans une phrase qui peut également servir à énoncer plusieurs sens différens, et que rien de ce qui la constitue ne détermine à l'un plutôt qu'à l'autre.

Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a amphibologie, c'est-à-dire qu'elle est équivoque, ambiguë.

L'amphibologie vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots plutôt que de ce que les termes sont équivoques.

On donne ordinairement pour exemple d'amphibologie la réponse que fit l'oracle à Pyrrhus lorsque ce prince alla le consulter sur l'événement de la guerre qu'il voulait faire aux Romains :

Aio, te, Æacida; Romanos vincere pose.

L'*idiotisme* (du grec ἰδιωτισμὸς, façon de parler adaptée au génie propre d'une langue; de ἴδιος, propre, particulier) est une façon de parler éloignée des usages ordinaires ou des lois générales du langage, adaptée au génie propre d'une langue particulière, ainsi que le rappelle, comme nous venons de le voir, l'étymologie de ce terme, lequel, pour le dire en passant, n'a rien de commun avec le même mot idiotisme, venant aussi d'un mot grec ἰδιότης, et qui signifie idiot, stupide, imbecille, dépourvu d'idées. On distingue en philologie ou grammaire générale, l'idiotisme régulier et l'idiotisme irrégulier.

• L'idiotisme régulier est celui où les règles immuables de la parole sont suivies, et où il n'y a de violé que les institutions arbitraires et usuelles. Exemple : *Neminem reperire est id qui velit*, on ne trouve personne qui le veuille.

L'idiotisme irrégulier est celui où les règles de la parole sont violées. Exemples : *Je viens de lire, je vais lire, je devais lire*.

Lorsqu'un trope (du grec τροπος, tour, dérivé τρεπω, je tourne) ou une figure de syntaxe est tellement dans le génie d'une langue qu'il ne peut être rendu littéralement dans une autre, ou qui y étant rendu littéralement, y exprime un tout autre sens, c'est un idiotisme irrégulier, parce que le sens propre des mots y est abandonné; ce qui est contraire à la première institution des mots. *Mactare*, sacrifier, signifie littéralement *magis auctare*. La *catachrèse* (du grec κατάχρησις, abus), figure qui consiste dans l'abus de la signification propre d'un mot, peut se rapporter à l'idiotisme irrégulier.

L'idiotisme considéré dans les différens langages, se distingue en hellénisme, latinisme, gallicisme, etc. Il est surabondant de dire ici que l'hellénisme (ἑλληνισμὸς, de ἑλλην, grec) est un tour, une expression, une façon de parler propre à la langue grecque; comme le latinisme est

un tour propre à la langue latine, et le gallicisme un tour particulier à la langue française.

La *concision* est cette forme de la diction qui rejette les mots superflus, qui évite les circonlocutions inutiles et ne fait usage que des termes les plus propres et les plus énergiques. Elle renferme la brièveté, la diction succincte, serrée, laconique. L'écrivain *concis* économise les mots autant qu'il lui est possible; il choisit les plus expressifs et supprime soigneusement tous les mots qui n'ajoutent rien au sens. Il ne renonce point aux ornements; mais ceux qu'il emploie, sont plus propres à donner de la force que des grâces à son discours. Il ne présente jamais deux fois la même idée, il tâche de la placer sous le jour le plus frappant. Dans l'arrangement compact et serré de ses sentences, il préfère l'énergie et la force à la cadence et à l'harmonie. Les modèles de la diction concise sont Tacite, Montesquieu dans son *Esprit des lois*, Aristote, Thucydide, Salluste. Les caractères de la concision, ainsi que nous venons de le dire, sont la force et l'énergie. La concision convient dans tous les discours qui s'adressent aux passions ou qui ont pour but de les émouvoir. La concision convient à l'imagination et au sentiment. On trouve les plus parfaits modèles du style *nerveux* dans les harangues de Démosthènes.

L'idée commune attachée à la *diction concise* et à la *diction laconique* est celle de brièveté. Voici les nuances qui distinguent ces deux mots.

Laconique, mot tiré de *λάκων*, Laconien ou Lacédémonien, peuple qui affectait beaucoup de précision dans le langage, se dit des choses et des personnes; *concis* ne se dit guère que des choses et principalement des ouvrages de la diction, au lieu que *laconique* se dit principalement de la conversation ou de ce qui y a rapport. On dit: un homme très-laconique, une lettre laconique; un ouvrage concis, une diction concise. Laconique suppose nécessairement peu de paroles; concis ne suppose que les paroles nécessaires: un ouvrage peut être long et concis lorsqu'il embrasse un long sujet; une réponse, une lettre

ne peuvent être à la fois longue et laconiques. Laconique suppose une sorte d'affectation et une espèce de défaut; concis emporte pour l'ordinaire une idée de perfection : voilà un compliment bien laconique; voilà un discours bien concis et bien énergique. Le *laconisme* est un langage bref, animé et sententieux; mais ce mot désigne proprement, comme nous l'avons dit tout à l'heure, l'expression énergique des anciens Lacédémoniens qui avaient une manière de s'énoncer succincte, serrée, animée et touchante. Citons-en un exemple, et laissons pour cela parler le jeune Anacharsis :

« Les Ephores, craignant que la garnison de Décélie ne se laissât surprendre ou n'interrompît ses exercices accoutumés, ne lui écrivirent que ces mots : « Ne vous promenez point. » Lors de la guerre du Péloponèse, leur flotte ayant été battue, un officier leur écrivit : « La bataille est perdue. » Peu de temps après ils reçurent de Lysandre, général de leur armée, une lettre conçue en ces termes : « Athènes est prise. »

Cependant l'extrême concision produit la *dureté*. Les Messéniens devaient immoler une vierge en sacrifice aux dieux irrités. On élevait des doutes sur la pureté de la jeune fille que le sort désignait. Aristodème offre la sienne. Pour détourner le coup, son amant dit qu'elle est enceinte. Le père, outré de cette imputation, et voulant constater l'innocence de sa fille, dit à celle-ci : « Meurs! » et il lui ouvre publiquement les entrailles : parole et action aussi dures que barbares.

La *brachyologie* (*βραχυς*, brevis; *λογος*, verbum) est un vice de diction opposé à la perspicacité et qui consiste dans une brièveté excessive où les sous-entendus ne sont pas aisés à suppléer : c'est un peu la manière de Perse, comme le rappellent ces deux vers de Boileau :

Perse, en ses vers obscurs, mais serrés et pressans,
Affecte de montrer moins de mots que de sens.

La *diffusion* se trouve quelquefois réunie à la concision

lorsqu'un écrivain fait reparaître, sous plusieurs formes différentes, des phrases courtes qui n'expriment chacune que fort peu de chose. Alors la diffusion modifiant l'abondance par l'énergie de l'expression, n'est point ce vice de diction opposé à la concision ; elle devient une application de la concision aux dissertations, aux raisonnemens, aux instructions, et convient aux ouvrages de jugement.

L'*abondance* est une affluence de mots et de tours heureux pour exprimer les nuances des idées, des sentimens et des images.

L'écrivain *diffus* explique complètement sa pensée ; il la représente sous différens jours et prête tous les secours possibles à l'intelligence de son lecteur. Il néglige souvent de l'expliquer dès la première fois très-clairement parce qu'il se propose d'y revenir, et il supplée par l'abondance à la force qui lui manque. Les écrivains de cette trempe sont des amateurs de la magnificence et de l'amplification. Leurs périodes ayant presque toutes une certaine longueur, il est aisé d'y placer des ornemens, et ces auteurs n'en sont point économes. Les modèles en ce genre sont Cicéron, Hérodote, Tite-Live.

Mais lorsque la diffusion est un amas confus de paroles vides de sens, elle n'est plus que du *verbiage* et du *datisme*. La *diction verbeuse* consiste à dire peu de choses en beaucoup de paroles. Le *datisme* (du grec *δατισμος*) est une expression vulgarisée par la manie que Datis, roi de Perse, avait contractée de se piquer de bien parler le grec, en employant tous les synonymes, comme par exemple, je suis satisfait, content, charmé, enchanté de vous voir ; c'est une manière de parler ennuyeuse, une répétition fatigante de mots synonymes, pour exprimer une même chose.

L'extrême diffusion rend la diction *lâche*, *traînante*, *lourde*. La diction est lâche, traînante, lourde, quand les mêmes idées sont représentées avec des accroissemens trop peu sensibles, quand on dit tout ce qui peut être entendu sans être dit, en un mot quand on paraît se défier de la pénétration, de l'intelligence du lecteur.

La diction *faible* et la diction *nerveuse* sont généralement considérées comme les mêmes que la diction diffuse et la diction concise, et elles ont en effet beaucoup de ressemblance. On remarque toujours un peu de faiblesse chez les écrivains diffus, et les écrivains nerveux inclinent d'ordinaire pour l'expression concise. Cette règle n'est pas toutefois générale ; quelques écrivains sont également remarquables par la force et par l'abondance de leur style, et parmi eux l'on peut citer Tite-Live. La diction nerveuse convient particulièrement à l'histoire et à toutes les dissertations philosophiques ou morales.

2. HARMONIE.

L'harmonie (*ἁρμονία*, suite, enchaînement, liaison, accord ; racine *ἄρω*, je concerte, j'ajuste, j'accorde) de la diction comprend le choix et le mélange des sons, leurs intonations, leur durée, le discernement et l'emploi du nombre, la texture des périodes, leur coupe, leur enchaînement, enfin toute l'économie du discours relativement à l'oreille et l'art de disposer les mots soit dans la prose soit dans les vers, de la manière la plus convenable au caractère des idées, des images, des sentimens que l'on veut exprimer ; elle se compose donc de la *mélodie*, du *nombre*, du *rhythme*, de la *cadence*, de la *coupe* des vers.

La *mélodie*, mot tiré du grec *μῆλος*, harmonie, et *ὤδη*, chant, consiste à imiter les sons par des sons, la vitesse par la vitesse, et la lenteur par la lenteur avec des nombres analogues. C'est l'imitation du bruit ou du mouvement des objets par des nombres correspondans. Ce sont les *onomatopées*, les termes imitatifs et les tours imitatifs. On sait que l'*onomatopée*, expression formée du grec *ὄνομα*, nom, et *ποιέω*, je forme, est une figure de rhétorique par laquelle on imite, en effet, le son, le bruit naturel de la chose que le mot représente. Voyez la consonnance physique ; et en passant citons pour exemples les deux passages suivans. La première citation peint à merveille les efforts des Cyclopes au travail dans les forges de Vulcain.

Olli inter se se magnâ vi brachia tollunt
In numerum versantque tenaci forcipe ferrum.
(VIRGILE, *Géorg.* Liv. IV.)

Passage que l'abbé Delille a ainsi rendu :

Et leurs bras vigoureux lèvent de lourds marteaux,
Qui tombent en cadence et domptent les métaux.

La seconde citation est tirée du *Lutrin* de Boileau :

.... La mollesse oppressée,
Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée;
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. (Ch. II.)

Le *nombre*, ainsi nommé, dit Lebatteux, parce qu'il ne saurait être que plusieurs, est le mouvement qui résulte d'une succession de syllabes réunies dans un petit espace de temps distinct et limité. Ce petit espace est divisé à l'oreille en parties aliquotes ou unités de tems, et selon que chaque syllabe occupe une ou deux de ces parties de leur tems commun, elle est brève ou longue. L'espace de temps qu'elles occupent, est ce qu'on appelle *mesure*; l'articulation de la mesure est ce qu'on appelle *cadence*; l'égalité ou l'inégalité des syllabes réunies, et si elles sont inégales, leurs diverses combinaisons, forment la diversité des nombres. Il y a nombre poétique, nombre oratoire; le nombre poétique exige plus d'art.

Le *rhythme*, mot tiré du grec ῥυθμος, qui signifie nombre, cadence, proportion, mesure, est un espace terminé selon certaines lois. Le *mètre* ou mesure est aussi un espace terminé, mais dont chaque partie est remplie selon certaines lois.

Deux langues, le grec et le latin, forment le rythme appelé spondée; de quelque façon qu'on le tourne, il y a toujours deux temps : *virgo, κοῦρη*. Le mot *spondée* vient du grec σπονδή, libation, sacrifice; il était employé pendant les sacrifices, à cause de sa mesure grave et convenable à la dignité imposante d'un culte majestueux.

Le *mètre* peut varier l'espace qui le circonscrit, en le divisant en parties plus ou moins longues, en mettant

deux brèves à la place de la dernière, d'où résulte le *dactyle*, mot tiré du grec δακτυλος, doigt, membre qui est composé ainsi que le dactyle d'une partie longue et de deux brèves. Si le mètre a deux brèves suivies d'une longue, c'est un *anapeste*, ou dactyle renversé, expression dérivée d'αναπαιω, frapper à contre-sens ; s'il y a seulement deux brèves, c'est un *pyrrique* ; trois brèves, un *tribrache* ; une brève et une longue, un *iambe* ; une longue et une brève, un *trochée* ou chorée ; enfin, s'il y a une longue, deux brèves et une longue, c'est un *choriambe*, composé du chorée et de l'iambe.

Chaque langue a sa méthode de décomposer et d'articuler le nombre prosodique. La langue française, au lieu du mètre dans le nombre poétique, compte les syllabes, les termine par la *rime*, les divise par la *césure* en *hémistiches* ou moitié de vers, fait succéder ou croise les rimes et combine ses vers, poèmes, stances, strophes ou couplets. Voici le résumé de la *diction poétique française*.

La diction poétique de la langue française est formée tant du mécanisme du vers que du choix de l'expression.

Le mécanisme du vers doit être considéré dans sa *composition* et dans sa *construction*. Dans sa composition il comprend la *mesure* du nombre et des syllabes, d'où naissent différentes espèces de vers tels que 1° grands vers, d'abord de douze syllabes, dits alexandrins ou héroïques, ensuite de dix syllabes ou endécasyllabes, ou comiques ou badins ; 2° petits vers, c'est à dire de huit syllabes, de sept, de six, de cinq, de quatre, de trois, de deux et d'une syllabe. Après la mesure viennent la *césure* ou repos au milieu du vers, d'où l'hémistiche ; et la rime, qui est exacte ou riche. Dans sa construction il y a d'abord, la disposition des rimes, la rime plate ou uniforme, et la rime croisée avec ses divers mélanges ; ensuite la combinaison des vers, d'où stances de nombre pair ou impair, et vers réguliers ou libres avec rimes croisées.

Quant au choix de l'expression, il porte sur trois points essentiels, 1° choix des mots harmonieux, pittoresques,

des termes figurés; 2^o choix de tours ou développemens de la pensée; 3^o choix des images et des idées.

La diction considérée dans la *coupe* ou liaison des phrases est coupée ou périodique. La *diction coupée* est celle dont toutes les parties sont indépendantes et sans liaison réciproque. La *diction périodique* est celle où les phrases sont liées les unes aux autres soit par le sens même soit par des conjonctions. Le style périodique a deux avantages sur le style coupé : le premier, c'est qu'il est plus harmonieux; le second, qu'il tient l'esprit en suspens. Le style coupé a plus de vivacité et plus d'éclat. On les emploie tour à tour suivant que la matière l'exige.

La *rudesse* et la *dureté*, dont nous avons déjà parlé, sont des excès de la diction nerveuse; ils proviennent des mots inusités, des constructions irrégulières, des inversions forcées, et du trop de négligence pour la douceur des sons ou pour leur harmonie.

Le style est *dur*, *raboteux*, lorsque les pensées ne naissent point les unes des autres, qu'elles se choquent ou s'écartent par la suppression des idées intermédiaires; que les métaphores sont dures et fréquentes, que les membres des périodes sont jetés plutôt que placés; enfin quand les membres sont rompus trop souvent, et que l'oreille est blessée par le défaut d'harmonie.

3. CONVENANCE.

La *convenance de la diction* est la conformité de la diction aux idées dans la fin de la pensée. Non seulement la diction doit être assortie aux idées, mais encore elle doit l'être relativement à la fin de la pensée; car entre plusieurs expressions synonymes, c'est à dire, servant à exprimer le même fonds d'idées, mais distinguées par quelque nuance, quelque modification, il y en a toujours une qui par sa nature convient le mieux au genre de la pensée. La convenance se compose donc de l'analogie de l'expression et de sa propriété au genre de la pensée.

L'*analogie de la diction* est la conformité de l'expression aux idées. C'est une analogie rationnelle de pensée. Elle est donnée ou par la nature ou par l'habitude. L'*analogie de nature* consiste dans l'imitation des effets des choses par le matériel de l'expression ou par l'arrangement des mots. Elle est un des moyens de l'harmonie imitative. L'*analogie d'habitude* est celle que des impressions répétées ont établies entre les signes de nos idées et nos idées elles-mêmes. On dit, la vertu des plantes ; on ne dit pas, des plantes vertueuses. On dit, voler à fleur d'eau ; on ne dit pas que l'eau est fleurie.

La *propriété de la diction* est la conformité de l'expression à la fin de la pensée. Les différens genres d'écrire ont chacun leur diction propre et particulière qui se subdivise et se diversifie encore relativement aux différens objets qu'embrassent et que traitent les sciences dont elle est l'expression.

La *disconvenance de la diction* est le défaut de convenance entre les mots d'une phrase, soit parce qu'ils sont construits contre l'analogie ou parce qu'ils rassemblent des idées disparates entre lesquelles l'esprit aperçoit de l'opposition ou ne voit aucun rapport. Il semble qu'on tourne d'abord l'esprit d'un certain côté, et lorsqu'il croit poursuivre la même route, il se sent tout d'un coup transporté dans un autre chemin.

FIGURES DE LA DICTION.

Pour éclairer ce que nous avons à dire sur les figures de diction, il est nécessaire de présenter la définition et la division des figures du discours.

Les *figures* du discours sont les expressions d'idées sensationnelles et individuelles substituées aux expressions d'idées intellectuelles et générales pour peindre celles-ci avec plus de clarté, de force, d'élégance et d'harmonie.

Le mot *figure* se prend ici dans un sens figuré, c'est-à-dire détourné de son acception naturelle et ordinaire. Comme la figure dans le sens primitif et propre est la dé-

termination individuelle d'un corps par l'ensemble des parties sensibles de son contour, de même une figure de langage est la détermination individuelle d'une locution par le tour particulier qui la distingue des autres locutions analogues.

Dans chaque langue l'usage et l'analogie ont décidé le matériel de la diction, le sens primitif et les formes accidentelles des parties de l'oraison, les règles de syntaxe qui conviennent à ce premier fonds préparé par le génie de la langue ; voilà, pour ainsi dire, la forme universelle du langage, qui se retrouve la même dans tous les discours, mais qui y reçoit néanmoins diverses modifications particulières, lesquelles ne laissent jamais apercevoir cette forme primitive sous le même aspect. C'est ainsi que tous les hommes ont une forme commune à l'espèce entière, et qu'ils se ressemblent tous par cette conformation générale : mais si on compare les individus, quelle variété ! quelle différence ! pas un seul ne ressemble à un autre ; la forme est toujours la même, toutes les figures sont différentes. Il en est de même des locutions dans une langue : toutes assujéties à une forme générale qui est inaltérable au fond, elles ont, si nous osons le dire, chacune leur physionomie propre, qui résulte de la différence des figures modificatives de la forme commune ; ces figures sont comme celles qui caractérisent les individus parmi les hommes ; elles annoncent l'âme et la peignent.

Les figures se divisent en trois espèces : figures de diction, figures d'élocution, figure de style.

Les *figures de diction* ont pour objet l'euphonie, l'énergie et l'harmonie.

1. *Figures d'euphonie.*

L'*euphonie*, mot grec formé de εὖ, bien, et de φωνή, son, voix, est la forme donnée au matériel du discours pour rendre la prononciation facile et agréable. Exemples : mon épée, pour ma épée ; mon ame, au lieu de

ma ame; m'aime-t-il? dira-t-on? prodest, au lieu de proest, etc.

Les figures qui ont pour objet l'euphonie, s'occupent des sons élémentaires qui composent les syllabes, et de la manière plus ou moins agréable dont leurs diverses combinaisons dans la phrase peuvent affecter l'oreille.

Les diverses altérations qui arrivent au matériel des mots pour l'euphonie, sont comprises sous le nom générique du *métaplasme*, mot dérivé de μετα, trans, πλασσω, je forme, je transforme.

Les métaplasmes arrivent 1° par addition au commencement du mot, *grenouille* de *ranuncula*; au milieu du mot, *relligio* pour *religio*; à la fin du mot, *amarier* pour *amari*; 2° par soustraction, au commencement du mot, ορτη pour εορτη, fête; au milieu du mot *di* pour *dii*; à la fin du mot, *dic*, *duc*, *fac*, pour *dice*, *duce*, *face*; 3° par changement, en faisant deux syllabes d'une seule diphthongue, *syluæ* pour *silvæ*, *terrai* pour *terræ*; en unissant en diphthongue deux voix consécutives qui se prononçaient séparément, ορφεϊ pour ορφεϊ; οὐτ prononcé ainsi pour οὐτ; en troublant l'ordre primitif des élémens du mot, ανας de νεσσα; en substituant un élément à la place d'un autre, *olli* pour *illi*; en coupant un mot en deux parties entre lesquelles on intercale un mot, *septem subjecta trioni* pour *subjecta septemtrioni*.

En français il y a deux articulations euphoniques, *s*, *t*; elles sont destinées par les règles de notre conjugaison à terminer les personnes qui doivent recevoir cette altération pour former la liaison des sons. Exemples : *souffre-t-il? parle-t-il? vas-y; donnes-y tes soins; vas-en prendre la défense*. La lettre euphonique *s* ne s'emploie point si le mot *en* est connectif-invariable : *va en Italie, souffre en patience les caprices de la fortune*. Dans cette locution, *entre quatre yeux*, l'usage le plus commun est d'insérer le *s* euphonique, pour la prononciation seulement sans l'écrire; ainsi l'on dit, comme si l'on écrivait, *entre quatre-s-yeux*.

La connaissance des méta-plasmes, peu utile pour la diction, est indispensable pour les étymologies.

2. *Figures d'énergie.*

Les figures propres à donner de l'énergie à la diction, sont l'hyperbate, la syllepse, l'ellypse, et le pléonasme.

L'*hyperbate* (υπερβατον, dérivé de υπερ, *trans*, et βαινω, *eo*) est une interruption légère d'un sens total causée ou par une petite inversion qui déroge à l'usage commun ou par l'insertion de quelques mots entre deux corrélatifs ou enfin par l'insertion d'un petit sens détaché entre les parties d'un sens principal. Exemples :

Aret ager : vitio moriens sitit aeris herba.

(VIRGILE, *Eglogue VII.*)

Les guérets sont desséchés, l'air vicié brûle l'herbe dans les prés altérés.

... Saxa, vocant Itali, mediisque in fluctibus, aras.

(VIRGILE, liv. I.)

L'ardent Notus emporte et brise trois vaisseaux

Contre ces rocs nommés autels par l'Italie,

Et dont l'immense dos sous les mers se replie.

(Traduction de MOLLEVAUT.)

L'inversion ne doit pas être confondue avec l'hyperbate. Elle est un renversement de l'ordre analytique ou successif, autorisé par l'usage commun de la langue. Selon Quintilien, il y a inversion dans ce tour :

In duas partes divisam esse causam, etc.

Mais il y a hyperbate dans le tour de Cicéron : animadverti, judices, omnem accusatoris causam in duas divisam esse partes.

La *parenthèse* (παρεντιθημι, obiter pono) est une espèce d'hyperbate par laquelle un sens complet et isolé est in-

séré dans un autre dont il interrompt la suite. En voici un exemple dans l'opéra d'*Armide*, de Quinault :

Le vainqueur de Renaud (si quelqu'un pouvait l'être)
sera digne de moi.

On doit éviter les parenthèses trop longues et les placer de façon qu'elles ne rendent point la phrase louche, et qu'elles n'empêchent pas l'esprit d'apercevoir la suite des corrélatifs.

On donne aussi le nom de *parenthèse* aux deux arcs opposés par leur cavité, entre lesquelles on enferme le sens accessoire qui interrompt la continuité du sens principal, comme on les voit dans les exemples que nous venons de rapporter. Ouvrir la parenthèse, c'est poser le premier arc avant le sens accessoire ; fermer la parenthèse, c'est poser le second arc en sens contraire pour terminer le sens accessoire et reprendre la suite du principal.

Æneas (neque enim patrius consistere mentem
Passus amor) rapidum ad naves præmittit Achatem.
VIRGILE, *Enéide*, liv.

Enée (car l'amour paternel ne permet aucun repos
à son cœur) envoie au vaisseau le rapide Achate
(Trad. nouv. de M. de PONGERVILLE.)

La *syllapse* (συλληψις, comprehensio, conception), s'emploie lorsqu'au lieu de construire les mots selon les règles ordinaires du nombre, du genre, on en fait la construction relativement à la pensée que l'on a dans l'esprit ; en un mot, lorsqu'on fait la construction selon le sens et non pas selon les mots. Exemples :

Samnium duo millia cœsi. (TITE-LIVE.)
Pars in carcerem acti, pars bestiis objecti. (SALLUSTE.)
Pharnabasus cum Appollonide et Athenagorâ vincti
traduntur (Q. CURT.)
ζωα τρέχει, animalia curret.

Cette figure doit s'expliquer par l'ellypse qui, au moyen de ses analyses, la fait disparaître.

L'*ellypse* (ελλειψις, manquement, omission), est une figure de diction, par laquelle on supprime quelques mots nécessaires à la plénitude de la phrase, mais assez indiqués par ceux qui sont énoncés pour ne laisser aucune incertitude. Cette figure abrège le discours et le rend plus vif et plus soutenu. Exemples :

Ille timore, ego risu corruï. (CICÉRO.)

Vicit pudorem libido, timorem audacia, rationem amentia.

Comprenez-vous ma pensée ? — Très-bien ; c'est-à-dire je comprends très-bien votre pensée.

Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos rois.

RACINE. *Athalie*.

Le *pléonasme* (πλεονασμος, redondance, de πλεος, plein) est une figure de diction par laquelle on ajoute à une phrase des mots qui paraissent superflus par rapport à l'intégrité grammaticale, mais qui servent pourtant à y ajouter des idées accessoires surabondantes, soit pour y jeter de la clarté, soit pour en augmenter l'énergie.

Simile somnium somniavit. (PLAUTE.)

Je l'ai vu de mes yeux.
J'irai moi-même.

Le contraire du pléonasme est *périssologie* et *battologie*, en ce sens que ce sont deux défauts, tandis que pléonasme est une qualité, comme on vient de le voir.

La *périssologie* (περισσος, superflus, λογος, dictio) est un vice de diction opposé à la concision et qui consiste à répéter, en d'autres termes, sans nécessité, une idée ou une pensée suffisamment énoncée auparavant. Exemples :

L'entretien se termina à des plaintes *réci-proques de part et d'autre*.

Cette lettre est *remplie de beaucoup* de civilités.

J'ai mal à ma tête, au lieu de *j'ai mal à la tête*.

Ces raisons sont *assez suffisantes* pour dissiper vos ennuis.

C'est à *vous*, mon esprit, à qui je veux parler.

Cette faute si reprochée à Boileau eût disparu s'il avait dit :

C'est à vous, mon esprit, que je voudrais parler.

La *battologie* (de Βαττος, Battus, nom d'un mauvais poète dont les vers n'étaient que du remplissage, et de λογος, discours) est un vice de diction qui consiste à développer une idée, une pensée par des accessoires inutiles, vides de sens, parce qu'ils reproduisent sans grace et sans besoin le même développement sous d'autres mots qui n'ajoutent rien à la force et à la vérité des précédents.

3. *Figures d'harmonie.*

Les figures d'harmonie sont principalement destinées à rendre remarquables une pensée, une maxime, une relation particulière, en fixant d'une manière marquée l'attention de l'oreille. Telles sont l'imitation par les sons, et la consonnance.

L'*imitation par les sons* ou l'*harmonie imitative* consiste dans un choix de mots, de syllabes, de lettres, disposées dans la texture de la phrase, de manière que les sons qui en résultent, légers ou graves, brefs ou longs, doux ou rudes, sourds ou sonores, muets ou éclatans, successifs ou transposés, monotones ou variés, coupés ou liés, représentent à l'oreille, comme la peinture aux yeux, l'image des idées que l'écrivain s'est formées des objets décrits, narrés ou raisonnés.

Les élémens de l'harmonie imitative sont donc le choix des sons et la coupe des phrases.

Boileau, dans son ode sur la prise de Namur, dépeint en phrases imitatives et en vers élégans le soldat qui gravit contre une brèche.

Cependant l'effroi redouble
Sur les remparts de Namur ;
Son gouverneur qui se trouble ,
S'enfuit sous son dernier mur.
Déjà jusques à ses portes
Je vois monter nos cohortes
La flamme et le fer en main ;
Et sur les monceaux de piques ;
De corps morts , de rocs , de briques ,
S'ouvrir un large chemin.

Virgile offre un exemple d'harmonie imitative dans ce vers de l'*Enéide*, liv. 1^{er} :

Luctantes ventos tempestastesque sonoras ,

Vers que Delille a dignement reproduit par celui-ci :

Les vents tumultueux, les tempêtes bruyantes.

Perse dépeint de la manière suivante un homme qui nazille :

Raucidulum quiddam balbâ de nare loquutus.

On peut encore citer comme exemple analogue ce vers de l'*Enéide*, qui rappelle les deux vers des Cyclopes à l'œuvre :

Illi inter se se multâ vi vulnera miscent. (Liv. XII.)

Ils creusent obstinés leurs horribles blessures. (MOLLEVAUT.)

L'*onomatopée* (ονοματοποιια, comme pour dire του ονοματος ποιησις, nominis creatio) a été regardée par quelques rhéteurs comme une espèce de figure qui se rapporte à

l'harmonie imitative ; mais à plusieurs égards ce n'en est pas une ; car elle ne déroge d'aucune manière ni au matériel primitif des mots ni à leur construction. C'est la forme constitutive du mot qui présente une imitation de l'idée qu'il exprime. Lafontaine est à peu près le seul de nos poètes du grand siècle qui ait réussi à former et qui ait fait passer dans ses fables quelques mots de ce genre et quelques épithètes imitatives :

La gent trotte-menu s'en vient chercher sa perte. (Liv. III.)

Ronge-maille (le rat eut à bon droit ce nom). (Liv. XII.)

Le héron au long bec emmanché d'un long cou. (Liv. VII.)

La dame au nez pointu, la belette, etc. (Liv. VII.)

La *consonnance* est la ressemblance des sons des mots dans la même phrase ou période. Elle est ou physique ou rationnelle. La *consonnance physique* est une identité de sons qui n'entraîne aucune analogie dans les idées. La *consonnance rationnelle* est une identité de sons qui désigne de l'analogie entre les idées.

Les consonnances physiques ont de la grace en latin, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage trop fréquent dans le même discours, et qu'elles se trouvent dans une position convenable en l'un et en l'autre des membres relatifs. Exemples :

Si non *præsidio* in pericula, tamen *solatio* inter adversa. (QUINTILIEN.)

Sine individîâ culpa *plectatur* et sine culpâ individîa ponatur. (*Ibid.*)

Nemo potest alteri dare *matrimonium* nisi quem penes sit *patrimonium*. (QUINTIL.)

Cette figure en français n'est autorisée ni en prose ni en vers. Dans la poésie elle est remplacée par la rime. Toutefois les proverbes chez nous offrent un bon nombre de consonnances :

Qui langue a, à Rome va.
A bon chat bon rat.
Qui terre a, guerre a.
Quand il fait beau, prends ton manteau ;
Quand il pleut, prends-le si tu veux.

La consonnance rationnelle consiste à employer dans la même période plusieurs mots dérivés du même primitif. Elle donne quelquefois au discours une élégance qui semble en accroître l'énergie. Exemples :

Quùm vanitas sit vanitatis filia,
Et vanitati vanitatem procreet,
O vanitas ! quid vanitate vanius ?

Sed ut tùm ad *senem senex* de *senectute*, sic hoc libro ad *amicum amicissimus* de *amicitiâ* scripsi.
(CICER., de *Amic.*)

Armand, qui pour six vers m'as donné six cents livres,
Que ne puis-je à ce prix te donner tous mes livres !
(GUILLAUME COLLETET.)

Plus mars que le Mars de la Thrace.
Nerone neronior ipse.

Si Rodrigue est mon fils, il faut que l'amour cède,
Et qu'une ardeur plus haute à ses flammes succède.
(CORNEILLE. *Le Cid*, acte I.)

Mais pour bien mettre ici leur crasse en tout leur lustre,
Il faut voir du logis sortir ce couple illustre.
(BOILEAU, satire X.)

A tous ces beaux discours j'étais comme une pierre,
Ou comme la statue est au festin de Pierre.

Ces exemples prouvent que la consonnance rationnelle peut se montrer avec grace et donner même au discours de la force et de l'énergie ; mais il est bien des cas où elle n'est qu'un jeu de mots, presque toujours puéril et ridicule, et une affectation que le génie de notre langue

ne permet guère ou par plaisanterie en faveur de la rime.

Écoute mon cher comte,
Si tu fais tant le fier, ce n'est pas là mon *compte*.
(DESTOUCHÉ.)

Hodiè *Perpetua et Felicitas* perpetuâ felicitate gaudent. (SAINT AUGUSTIN.)

Aujourd'hui Perpétue et Félicité jouissent d'une perpétuelle félicité.

La *cacophonie* (*κακος* mauvais, *φωνη*, son), vice de diction, est la ressemblance des sons ou des mots trop proches et dont il y a plus de deux qui se ressemblent, d'où il résulte un son qui déplaît à l'oreille.

O *fortunatam natam* me consule *Romam* !
Dans *la suite scylla la pillà*.
Perire me *malim malis mordis*
Le pain dont *nous nous nourrissons*.

En grammaire et en littérature la cacophonie ou mauvais son qui blesse l'oreille est un vice grandement à éviter ; on a blâmé, sous ce rapport, plusieurs vers de nos meilleurs poètes.

Croyez-moi, *quelqu'éclat* qui les puisse toucher.
(RACINE. *Alexandre*, acte II.)

Non, il n'est rien que *Namine n'honore*. (VOLT.)
N'auras-tu pu verser que le sang de ton maître.
(VOLT. *Mahomet*.)

Vierge *non encor née*, en qui tout doit renaître.
(J.-B. ROUSSEAU, ode X, liv. IV.)

Il est une espèce de cacophonie que l'on nomme *hiatus* (du latin *hiatus*, bâillement), et qui résulte de l'ouverture continuée de la bouche dans l'émission consécutive de plusieurs voix qui ne sont distinguées l'une de l'autre par aucune articulation.

*Ne va au bal, qui n'aimera la danse ;
Ni à la mer, qui craindra le danger ;
Ni au festin, qui ne voudra manger ;
Ni à la cour, qui dira ce qu'il pense. (PIBRAC.)*

La garde, tes doctes écrits
Montrent les soins que *tu as* pris.
MALHERBE, ode à M. de la Garde.)

CHAPITRE V.

ÉLOCUTION.

L'*élocution* est la disposition artificielle de la diction, ménagée avec goût pour donner à l'oraison de l'énergie, de la noblesse et de l'agrément.

Si l'on prend l'oraison pour une image sensible de la pensée, on peut dire que c'est la syntaxe qui en trace le dessin, que c'est la diction qui en apprête les couleurs, et que l'*élocution* les distribue avec l'entente convenable.

L'*élocution* est à la diction ce que le coloris est à la couleur. La diction sert à rendre sensibles les parties que l'analyse distingue dans la pensée, comme la couleur rend sensibles à la vue les différentes parties du corps ; et l'*élocution* ménage les parties de la diction selon les points de vue qui doivent éclairer l'esprit ou toucher le cœur, comme le coloris ménage la distribution des couleurs relativement aux nuances que répand sur les corps la diversité de leurs positions à l'égard de la lumière. Le coloris emploie les couleurs et n'est que de la couleur ; l'*élocution* emploie la diction et n'est jamais que de la diction : mais il y a de part et d'autre la même différence, celle de la matière et celle de la forme.

Les figures d'*élocution* dépendent tellement du choix et de la disposition des mots dont on se sert, que la figure disparaît dès qu'on change les termes ou qu'on en déränge l'ordonnance, quoiqu'on ne touche pas au fond de la pensée.

L'*élocution* est la facilité et la fécondité, le discerne-

ment et la sagacité plus ou moins grande de l'imagination dans le discours.

Trois qualités sont nécessaires à l'élocution, savoir la clarté, le coloris et la convenance.

CLARTÉ.

La *clarté* est une qualité de l'élocution relative à la propriété des termes et à l'ordre ou méthode des idées. Elle se compose de la propriété et de la précision. La clarté tient aux choses mêmes que l'on traite ; elle naît de la distinction des idées. C'est l'effet du choix et de l'emploi des termes, de l'ordre selon lequel on les a disposés et de tout ce qui rend facile et nette à celui qui écoute et qui lit, la compréhension du sens ou de la pensée de celui qui parle ou qui écrit.

La *propriété grammaticale* est la conformité de l'expression aux idées qu'elle représente. La *propriété de l'élocution* se forme de la conformité des idées aux objets ou de celle des termes aux idées ; ce qui fait l'exactitude et la propriété des termes.

On distingue la propriété des langues, la propriété des mots ou la pureté, la propriété des termes ou la justesse, la propriété du style ou la convenance.

L'*exactitude* de l'expression est l'exposition fidèle de toutes les idées accessoires au but que l'on se propose. Elle tombe sur les faits et les choses. Ce qui est écrit exactement dans une langue, rendu fidèlement, est exact dans toutes les langues.

La *propriété des termes* dépend de la convenance des mots avec les objets auxquels on les applique de manière que les objets soient rendus avec justesse et précision par les termes dont on se sert. Le *terme propre* est celui qui énonce précisément le sens qu'on a prétendu faire entendre. La *justesse du style* saisit les rapports, les circonscrit et les met à leur place. La propriété des termes est défectueuse par le vague des idées, l'incertitude des applications. L'*application* est le nouvel emploi d'un passage

soit de prose soit de vers. Plus le nouveau sens ou le nouveau rapport que l'application donne au passage est éloigné de son sens primitif, plus l'application est ingénieuse lorsqu'elle est juste.

L'élocution est *obscure* par un mauvais arrangement de parole, par une construction louche ou équivoque ou par une trop grande brièveté. C'est le plus grand défaut de l'élocution. L'obscurité de l'élocution vient 1^o de l'indécision des rapports, ce qui produit les équivoques, les constructions louches; 2^o de la texture des incidens trop compliqués qui jettent de la confusion et du louche dans les idées, ce qui produit un entassement confus de mots et de phrases entrelacées, vice qui sort de l'art plus souvent que de la nature; 3^o de l'affectation de paraître fin, délicat, mystérieux, profond. Il faut concilier avec la clarté les finesses et les délicatesses de l'expression, et ne pas vouloir briller aux dépens de la clarté et ne rien soigner avant elle.

La *précision* est la qualité de l'élocution relative au discernement des idées propres et nécessaires au sujet traité. Elle comprend l'énergie et la prolixité.

La précision n'exclut aucun des agrémens du style; elle doit se réunir à la clarté. L'expression la plus précise est la plus claire; et c'est au moyen de la correction et de la pureté que la clarté se concilie avec la précision: nous dirions au moyen de la propriété, si nous ne parlions que du style philosophique. Mais le style oratoire et le style poétique ont plus de latitude, et la justesse leur suffit. Dès que l'expression ou simple ou figurée répond exactement à la pensée, elle est précise et claire. Tout ce qui intercepte la lumière du style, en éteint la clarté ou en ternit l'éclat. La précision se réunit donc avec l'élégance, la richesse, l'exactitude, la liberté, la correction, la grâce; elle est toujours relative à l'effet que l'on se propose, et ne consiste qu'à se réduire aux vrais moyens de l'obtenir. Ainsi la précision du style de l'orateur et du poète n'est pas la précision du style du philosophe et de l'historien; mais le principe en est le même, savoir, de viser à son but.

Or le style philosophique a pour but de démêler la vérité, l'historique de la transmettre, l'oratoire de l'amplifier, le poétique de l'embellir. Tout ce qui rend l'idée plus lumineuse et plus frappante, l'image plus vive et plus forte, le sentiment plus pénétrant, la passion plus véhémente; tout ce qui ajoute à la persuasion, à l'illusion, aux moyens d'émouvoir, aux plaisirs d'être ému, n'est donc pas moins nécessaire au style de l'orateur et du poète que ne l'est au style du philosophe et de l'historien ce qui rend l'instruction plus facile et plus attrayante : *nequid nimis*, rien de trop, est leur règle commune; et si d'un côté l'emphase, l'enflure, la redondance sont un excès contraire à la précision, la sécheresse est l'excès opposé. Le poète ou l'orateur qui ferait gloire de préférer une expression laconique, mais faible, froide et sans couleur, à une expression moins serrée, mais revêtue d'éclat ou de force et de grâce, ne serait pas seulement économe; il serait avare et se priverait du nécessaire, en s'abstenant du superflu.

L'énergie est cette qualité qui dans un seul mot ou dans un petit nombre de mots fait apercevoir ou sentir un grand nombre d'idées, ou qui au moyen du petit nombre d'idées exprimées par les mots, excite dans l'ame des sentimens d'admiration, de respect, d'horreur, d'amour, de haine, etc., que les mots seuls ne désignent point. *Energie* dit plus que force.

La célérité des idées qui s'échappent comme des traits de lumière, communiquée à l'expression, fait la *vivacité* du style; leur facilité à se succéder même sans vitesse imitée par le style en fait la *volubilité*. Le style est *vif* quand on ne représente que le nécessaire, qu'on supprime l'utile, et qu'aux idées neuves on joint des termes inattendus.

Le style *sec* est dépouillé de toute espèce d'ornemens. L'auteur ne vise qu'à se faire entendre et s'embarrasse peu de flatter l'oreille ou l'imagination. Cette sorte de style n'est tolérable que dans les écrits didactiques; encore faut-il pour le faire supporter que l'élocution soit bien claire

et que le sujet soit sérieux et important. Aristote nous offre un modèle complet du style sec.

La *fécondité* est la facilité de l'imagination à développer ses idées par leurs circonstances les plus remarquables et à les présenter successivement par une énumération rapide dans leur rapport à la fin de la pensée. Elle fait enfanter à une idée toutes celles qui en peuvent naître, et le gland qui produit le chêne chargé de glands est le symbole de la fécondité.

La *prolixité* prise dans le sens de la fécondité est une modification de la précision, qui sous une expression succincte décrit tous les incidens nés d'une idée et se rapportant à la fin de la pensée. C'est la précision du style oratoire. Mais si la prolixité entre dans des détails minutieux et inutiles ; si elle suit sans retenue des idées étrangères au sujet que l'on traite, qui n'y tiennent point ou qui n'y tiennent qu'accidentellement, elle est alors un vice d'élocution opposé à la précision.

Le *style froid* vient tantôt de la stérilité, tantôt de l'intempérance des idées. Celui-là parle froidement qui n'échauffe point notre ame et qui ne sait point l'élever par la vigueur de ses idées et de ses expressions. La froideur du style est le résultat des figures qui manquent de justesse et qui ne peignent point nettement leur objet.

Le *style est enflé* quand les expressions sont plus grandes que les idées, ou les idées plus grandes que les choses.

On appelle *ambages* de l'élocution (du latin *ambages*, détours, équivoques) un amas confus de paroles obscures et entorillées dont on a peine à démêler le sens ; un long circuit, un verbiage ennuyeux qui loin d'éclaircir ce dont il s'agit, semble au contraire redouter la clarté et ne vouloir au plus être entendu qu'à demi.

Le *galimathias* (gallus mathiæ, polymathie) est un vice d'élocution opposé à la clarté et qui consiste dans un mélange confus de paroles et d'idées incohérentes que l'on ne saurait entendre, quoiqu'elles semblent dire quelque chose. Le caractère de cette sorte de vice est une obscu-

rité qui est dans la pensée même, que ceux qui lisent ou qui entendent, ne peuvent concevoir, parce que celui qui parle ne la conçoit peut-être pas lui-même aussi nettement qu'il le faudrait. Le galimathias simple est ce que l'auteur seul entend ; et le galimathias double, ce que n'entendent ni les lecteurs ni l'auteur lui-même.

Le galimathias, ce vice qui renferme une obscurité profonde, et qui n'a de soi-même nul sens raisonnable, a pour cousin germain le *phébus*, lequel n'est pas si obscur et a un brillant qui signifie ou semble signifier quelque chose. Quelquefois le phébus devient obscur jusqu'à n'être pas entendu, mais c'est qu'alors il s'y joint le galimathias.

Près d'elle était le galimathias,
Monstre bavard....

(VOLTAIRE. *La Pucelle*, ch. XVII.)

COLORIS.

Le *coloris* est la qualité de l'élocution relative au choix des mots et des tours propres à représenter les objets de la pensée sous la physionomie et le caractère que leur donne la nature ou que leur réfléchit l'analogie. Le *coloris* comprend l'élégance et la manière de l'écrivain.

L'*élégance* consiste dans un tour de pensée noble et poli, rendu par des expressions châtiées, coulantes et gracieuses à l'oreille. C'est la réunion de toutes les grâces du style. Elle est un résultat de la justesse et de l'agrément. C'est la clarté, le nombre et le choix des paroles. Elle suppose l'exactitude, la justesse et la pureté dont l'accord produit la correction ; mais tout cela contribue à l'élégance et n'y suffit pas. Elle exige encore une liberté noble, un air facile et naturel qui, sans nuire à la correction, en déguise l'étendue et la gêne. Elle résulte du choix des idées et des choses et du talent de placer les mots.

L'*écrivain élégant* est celui qui en instruisant l'esprit charme à la fois l'imagination et l'oreille, et ajoute à la

beauté des pensées l'art des expressions bien choisies et dégagées des ornemens déplacés ou superflus.

Le *style est élégant* lorsqu'il dit clairement, aisément, et surtout brièvement ce qui doit être dit avec le mot propre et le tour unique. Le style élégant est plus orné que le style net. On donne même habituellement ce nom au style paré de tous les genres d'ornemens sans excès ou profusion. Lorsque les ornemens du style sont trop pompeux, on lui donne le nom de *style fleuri*. Il indique toujours l'excès des ornemens. A l'élégance se rapportent la sagesse de l'élocution, la grâce, l'emphase.

L'*emphase* (εμφασις, dérivé d'εμφαινω, faire briller, dériver lui-même de φαινω, je montre; littéralement action de mettre en évidence, en illustration) se prend tantôt pour la magnificence, la pompe, l'éclat du style; quelquefois pour une recherche minutieuse dans l'élocution ou dans la déclamation. Dans le premier sens c'est l'emploi d'un mot qui dit beaucoup dans la place où il est et qui donne plus à penser qu'il n'exprime. Elle ne diffère guère de l'énergie, si ce n'est la même chose. Dans le second sens, il marque un défaut soit dans les paroles soit dans l'action de l'orateur.

Le *ridicule* du style naît des figures qui ne sont point convenables au sujet.

L'*affectation* dans le langage et dans la conversation est un vice assez ordinaire aux gens qu'on appelle *beaux-parleurs*; il consiste à dire en termes bien recherchés et quelquefois ridiculement choisis des choses triviales ou communes. L'affectation est dans la pensée, dans l'expression, dans le choix des mots, des tours ou des images. Quand on a l'idée de l'affectation dans la contenance, dans la démarche, dans la parure, on a l'idée de l'affectation dans le style. L'affectation dans le style est à peu près la même chose que l'affectation dans le langage; avec cette différence que ce qui est écrit, doit être naturellement un peu plus soignée que ce que l'on dit, parce qu'on est supposé y penser mûrement en l'écrivant; d'où il suit que ce qui est affectation dans le langage ne l'est pas quelque-

fois dans le style. L'affectation dans le style est à l'affectation dans le langage ce qu'est l'affectation d'un grand seigneur à celle d'un homme ordinaire.

Le *style insipide* vient de l'excès des ornemens; c'est le partage des Trissotins et des Vadius de tous les tems.

La *grâce* de l'élocution consiste dans l'aisance, la souplesse, la variété de ses mouvemens et dans le passage naturel et facile de l'un à l'autre. En général, le petit et le joli en tout genre sont plus susceptibles de grâce que le grand.

Le *style gracieux* est celui qui porte à l'esprit, à l'imagination, à l'ame, des idées, des peintures, des sentimens doux et agréables. Le *gracieux* est caractérisé par son opposition au désagréable. Les *grâces de l'élocution* dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes. Les *grâces* naissent d'une politesse naturelle accompagnée d'une noble liberté; c'est un vernis qu'on répand dans le discours, dans les actions, dans le maintien, et qui fait qu'on plaît jusque dans les moindres choses.

Les agrémens de l'élocution viennent d'un assemblage de traits fins que l'humeur et l'esprit animent; ils l'emportent souvent sur ce qui est plus régulièrement beau.

Le *style enjoué* ou *riant* est accompagné de quelque chose de *gai* et de *réjouissant*. Mais ces trois mots diffèrent entre eux: c'est par l'humeur qu'on est gai, par le caractère d'esprit qu'on est enjoué, et par les façons d'agir qu'on est réjouissant. Le *triste*, le *sérieux* et l'*ennuyeux* sont précisément leurs opposés.

L'abus des grâces est l'*afféterie* comme l'abus du sublime est l'*ampoulé*.

La *légèreté du style* ne fait qu'effleurer la surface des choses. En voici un exemple tiré de l'épître de Voltaire connue sous le nom des *vous* et des *tu*.

Philis, qu'est devenu ce tems
Où, dans un fiacre promenée,
Sans laquais, sans ajustemens,

De tes graces seules ornée,
Contente d'un mauvais soupé
Que tu changeais en ambroisie,
Tu te livrais, dans ta folie,
A l'amant heureux et trompé
Qui t'avait consacré sa vie ?

L'*abandon* est cette négligence presque toujours agréable, qu'on sent dans le discours lorsque l'orateur ou l'écrivain, vivement pénétré de ce qu'il veut dire, se laisse aller au mouvement naturel de son sentiment et de sa pensée, sans rechercher ni ses tours et ses expressions, ni la liaison et l'ordre rigoureux des idées.

La *beauté du style* est l'heureux accord de la clarté et du coloris sagement combinés dans l'élocution.

La *facilité* consiste dans un naturel heureux qui n'admet aucun tour recherché, et qui peut se passer de force et de profondeur.

Une période, un vers où des mots inutiles ne sont placés que pour la symétrie, pour la rime, ou pour la mesure, annonce la *gêne*, le *travail* et l'*étude*.

Le caractère de l'écrivain se communique à ses écrits : ses pensées en sont imbues ; son expression en est teinte, et l'énergie ou la faiblesse, la hardiesse ou la timidité, la langueur ou la véhémence du style dépendent plus des qualités de l'ame que des facultés de l'esprit.

Mais de la tournure habituelle de son esprit comme des affections habituelles de son ame résulte encore dans le style de l'écrivain un caractère particulier que nous appelons *sa manière* ; et celle-ci lui est naturelle : au lieu que les singularités qu'il se donne par affectation, par imitation, décelent toujours l'artifice ; et l'écrivain qui croit avoir alors *une manière* à soi, n'est que maniéré, n'a que *de la manière*.

La manière de l'écrivain est fondée sur l'ensemble ou la totalité de son discours et comprend l'effet produit par toutes les dépendances du style, le choix de ses mots, l'arrangement de ses sentences, de son degré de précision et

son genre d'ornemens au moyen de l'harmonie, des figures et des autres décorations du discours.

La manière d'écrire d'un auteur, c'est-à-dire, sa manière d'employer le coloris dans l'élocution produit trois degrés de force : degré haut, degré moyen, degré bas ; et caractérise trois sortes de manières ou de styles ; style austère, style fleuri, style mitoyen ou médiocre.

Le style *austère* est un style nerveux où l'on a négligé le soin des ornemens et de l'harmonie. Les modèles en ce genre sont : Eschyle et Pindare parmi les poètes, Thucydide parmi les écrivains en prose. Le style est *ferme, fort, austère*, quand le fond des pensées est solide, pris dans le bon sens ; que les expressions sont justes sans être polies ; les tours naturels sans paraître choisis, les liaisons négligées et plutôt dans les pensées que dans le style. Le style est *plein, serré*, quand les pensées se suivent et se touchent sans s'étendre ni se délayer, qu'elles se pressent comme pour fortifier les rangs.

La *gravité* du style est la manière dont parle un homme profondément occupé de grands intérêts ou de grandes choses : tout ce qui ressemble à l'amusement, à la dissipation, au soin de parer son langage, lui répugne. Exprimer sa pensée avec le moins de mots, et le plus de force qu'il est possible, voilà le style *austère* et *grave*. Ce caractère est celui de Tite-Live et de Tacite dans leurs harangues. Le style *grave* est aussi naturellement le plus énergique ; car l'énergie du style consiste à serrer l'expression afin de donner plus de ressort au sentiment ou à la pensée.

Le style *profond* ne s'arrête jamais aux apparences superficielles ; sa méditation s'exerce à sonder son objet, et à tirer comme de ses entrailles, ex visceribus rei, ce qu'il y a de plus riche et de plus enfoui. Le style *methodique* décompose les idées et en forme une longue chaîne et un ensemble régulier. Le style *fleuri* est un style orné, coulant, doux, moins fort qu'harmonieux et agréable : tel est celui d'Hésiode, de Sapho, d'Anacréon, d'Euripide, et particulièrement d'Isocrate. Un discours fleuri est rem-

pli de pensées plus agréables que fortes, d'images plus brillantes que sublimes, de termes plus recherchés qu'énergiques : cette méthaphore si ordinaire est justement prise des fleurs qui ont de l'éclat sans solidité. Le style fleuri convient aux pièces de pur agrément, aux idylles, aux églogues, aux descriptions des saisons, des jardins, à un opéra français ; il convient peu dans la comédie, encore moins dans la tragédie ; il doit être banni d'un plaidoyer, d'un sermon ; de tout livre instructif.

Le style *doux* est moins agréable que le style fleuri, qui est plus orné d'images riantes. Il ne doit pas être confondu avec le style *doucereux*. L'*aménité* du style est une douceur accompagnée de politesse et de grace. Elle convient particulièrement au familier noble et aux ouvrages du sentiment.

Le style est *précieux*, *affecté* et peu naturel quand nous exprimons des choses communes d'une façon nouvelle et qui n'appartient qu'à nous. Le style est *rafiné* lorsqu'à des idées ordinaires on joint une expression recherchée.

Le *jeu de mots* est une allusion grammaticale dans laquelle on paraît jouer en effet sur les mots plutôt qu'énoncer une pensée fine. La prétendue finesse de ces brillantes fadaïses dépend de l'équivoque, vice en général fort opposé à la première qualité de toutes les langues, mais spécialement au génie de la langue française.

Le mot *concetti* nous vient des Italiens chez qui il n'est pas pris en mauvaise part comme chez nous ; nous nous en sommes servis pour désigner indistinctement toutes les *pointes* d'esprit *recherchées* que le bon goût proscrit.

Le style est *brillant* par la vivacité des pensées, des images, des tours et des expressions. Le style d'Ovide, celui de l'Ariote est brillant. Dans Homère, l'allégorie de la ceinture de Vénus est brillante. La peinture du paon dans les fables de Lafontaine est *éblouissante* lorsque Junon lui dit :

Est-ce à toi d'envier la voix du rossignol,
Toi que l'on voit porter à l'entour de ton col
Un arc-en ciel nué de cent sortes de soies,
 Qui te panades, qui déploies
Une si riche queue et sembles à nos yeux
 La boutique d'un lapidaire ?
 Est-il quelqu'oiseau sous les cieus
 Plus que toi capable de plaire ?

Brillant ne se dit guère que des sujets gracieux ou enjoués. Dans les sujets sérieux et sublimes le style est riche, éclatant. L'abondance et la variété font le *brillant du coloris*. Des idées qui jouent ensemble avec justesse et avec grâce, dont les rapports sont vivement saisis et vivement exprimés font le *brillant de la pensée*. Le *brillant de l'imagination* consiste dans une foule d'images vives et imprévues, qui se succèdent avec l'éclat et la rapidité des éclairs. C'est par le tour et la délicatesse de l'expression qu'un discours a du *brillant*. C'est par la vérité, la force et la nouveauté des pensées qu'il a de l'éclat. C'est par le choix des mots, la convenance des termes et l'arrangement de la phrase qu'on donne du *lustre* à ce qu'on dit.

Le *tour* d'une phrase, d'une construction est *neuf*, quand il est formé d'un choix et d'un arrangement de termes dont on ne s'est pas encore servi dans le même genre d'écrire, et qui décomposent la pensée, les idées dans un ordre, une succession nouvelle sous des images plus vives, plus pénétrantes, et des circonstances plus piquantes, plus vraies. Une *pensée* est *neuve* quand les idées dont elle se compose sont décomposées dans un nouvel ordre, avec de nouveaux développemens qui leur donnent plus de force et de vérité dans le genre d'écrire dont on se sert.

Le *cliquant* est le faux éclat du style; c'est un éclat qui n'a point de solidité, et qui affecte inutilement de faire briller une idée, une pensée. Voltaire, en comparant les poètes épiques et après avoir placé Homère et Virgile en première ligne, a dit de l'auteur de la *Jérusalem délivrée*:

De faux brillans, trop de magie
Mettent le Tasse un cran plus bas ;
Mais que ne tolère-t-on pas
Pour Armide et pour Herminie !

Boileau a dit également à l'occasion de ce vice du style :

Tous les jours à la cour un sot de qualité
Peut juger de travers avec impunité ;
A Malherbe, à Racan préférer Théophile,
Et le *clinquant* du Tasse à tout l'or de Virgile.

Le *jargon* est un vice de langage qui consiste dans des tours de phrases particuliers, dans un usage singulier des mots, dans l'art de relever de petites idées froides, puérielles, communes, par une expression recherchée.

Le *style figuré* n'est pas celui où l'on emploie des figures (car y a-t-il moyen de parler sans figures) ? mais celui où l'on affecte d'employer beaucoup de mots ou des sens figurés ; c'est celui où l'on fait un usage excessif des tropes.

Le *style mitoyen* ou *médiocre* est le style qui tient un juste milieu entre l'austère et le fleuri et qui réunit leurs beautés. Homère et Sophocle pour la poésie, Hérodote, Démosthènes et Platon pour la prose, sont des modèles du style mitoyen.

Le *style* est *uni* quand il n'a qu'une couleur ou qu'il n'est varié que par des nuances insensibles, sans figures, sans termes recherchés, sans pensées remarquables ou qui semblent sortir du texte : *intexto vestibus colore*. Le style uni est un degré au-dessus du *style sec*. On trouve peu d'ornemens dans les compositions de ce genre ; mais en nous présentant les idées toutes nues sans s'occuper des figures ou de l'harmonie des sons, l'auteur s'applique cependant à ne point nous dégoûter comme l'écrivain sec et dur.

La force et la vivacité peuvent aussi se rencontrer dans le style uni, et ces sortes de compositions ont abondamment de quoi plaire lorsque les idées qu'elles contiennent sont justes. La différence entre l'écrivain uni et l'écrivain sec, c'est que le dernier semble être incapable d'employer des ornemens parce qu'il ignore en quoi ils consis-

tent, et que l'autre, content de s'expliquer clairement et purement, semble négliger volontairement les décorations, parce qu'il les croit inutiles à son objet ou qu'elle ne lui plaisent point ou enfin parce qu'il les dédaigne. Tel est le caractère de Locke, de Swift, auteurs anglais.

Le *style* est *sain* quand il n'y a ni plus ni moins que le nécessaire, quand il ressemble à ces corps bien constitués qui ne sont ni maigres ni gras, qui n'ont de chair que ce qu'il en faut pour avoir l'air de santé et pour exercer leurs fonctions librement, aisément et longtems.

Au style uni se rapportent naturellement et logiquement le style *uniforme*, le style *égal*.

CONVENANCES D'ÉLOCUTION.

La *convenance de l'élocution* est la conformité des expressions et des tours aux idées et aux pensées relativement au but que se propose l'écrivain dans la circonstance où il écrit.

Si nous avons à peindre les derniers momens d'une princesse mourante, nous pourrions lui faire dire : « La mort éteint la lumière de mes yeux : elle élève entre le monde et moi un nuage sans fin ; j'ai rempli ma carrière. Une force inconnue me ravit à moi-même. Que ce moment est triste ! Voilà donc quel est le terme d'une jeunesse passée dans la langueur ! »

Ces pensées sont vraies et naturelles ; l'expression en est aisée, riche ; un orateur pourrait n'être point mécontent de ce discours. Mais considérons l'élocution de ces pensées relativement aux sentimens qu'éprouve ou doit éprouver la princesse dans ses derniers momens ; il est évident qu'elle manque de cette chaleur, de ces mouvemens qui font le caractère de l'éloquence. Voici comment Fléchier tourne cette prosopopée : « La lumière de mes yeux s'éteint : Un nuage sans fin s'élève entre le monde et moi. Je meurs, et je m'échappe insensiblement à moi-même. Triste moment ! terme fatal de ma jeunesse languissante ! » Il est clair qu'ici le choix des termes, la pré-

cision des expressions, le tour des phrases rend les pensées plus conformes à la fin que se propose l'orateur, qui est de peindre le caractère des sentimens de la princesse mourante, et que le coloris de l'élocution leur donne une énergie, une vivacité, une éloquence enfin qui leur manque dans le premier discours.

D'où il suit l'élocution consiste non seulement à revêtir les expressions d'ornemens qui leur conviennent d'une manière générale, mais encore à choisir les figures qui leur conviennent dans la fin de la pensée, et à les déterminer par les tours qui décomposent les idées dans l'ordre le plus conforme à la succession des sentimens des acteurs de la parole. La convenance de l'élocution se compose donc de la sagesse des ornemens et de leur propriété relativement au genre d'écrire.

La *sagesse de l'élocution* assortit les ornemens aux expressions et les ménage avec adresse; c'est la précision des ornemens. Pour donner du coloris aux expressions, elle se sert des épithètes et de la variété.

Dans l'élocution on appelle *épithète* (επιθεσις, ajouté à) un modicatif sans lequel l'idée principale serait suffisamment exprimée, mais qui lui donne ou plus de force ou plus de noblesse ou plus d'élévation ou quelque chose de plus fin, de plus délicat, de plus touchant, ou quelque singularité piquante, ou une couleur plus riante et plus vive ou quelque trait de caractère plus sensible aux yeux de l'esprit. Cherchons des exemples de ces différens caractères de modificatifs dans le récit de la mort d'Hippolyte.

Ses *superbes* coursiers qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête *baissée*,
Semblaient se conformer à sa *triste* pensée.
Un *effroyable* cri sorti du sein des flots;
Des airs en ce moment a troublé le repos;
Et du sein de la terre une voix *formidable*
Répond en gémissant à ce cri *redoutable*.
Jusqu'au fond de nos cœurs notre sang s'est glacé;
Des coursiers *attentifs* le crin s'est hérissé,

Cependant sur le dos de la plaine *liquide*
S'élève à gros bouillons une montagne *humide* :
L'onde approche, se brise et vomit à nos yeux
Parmi des flots d'écume un monstre *furieux*.
Son front *large* est armé de cornes *menaçantes*,
Tout son corps est couvert d'écaillés *jaunissantes* :
Indomptable taureau, dragon *impétueux*,
Sa croupe se recourbe en replis tortueux.

(RACINE. *Phèdre*, acte v.)

Dans ce récit, les épithètes *liquide*, *humide*, sont nécessaires, et ne sont là que des modificatifs de diction; les épithètes *baissée*, *triste*, *attentifs*, *furieux*, sont moins indispensables, mais ne laissent pas de tenir au caractère de l'image et de la situation. Enfin, les épithètes *superbe*, *effroyable*, *formidable*, *redoutable*, *large*, *menaçantes*, *jaunissantes*, *indomptable*, *impétueux*, *tortueux*, sont des épithètes jusqu'à un certain point surabondantes, mais qui donnent plus de force et plus de couleur au tableau.

La *variété de l'élocution* donne aux expressions la figure et le tour convenables au degré d'élévation des pensées qu'elles énoncent. Elle exclut la monotonie, le style trop uniforme, trop égal.

La *monotonie* est un défaut de variété dans la manière d'écrire, une uniformité toujours la même dans l'élocution, dans le tour des phrases, dans l'usage des figures, en un mot une manière d'écrire ou de parler qui ne change jamais ses tours ni ses nuances et qui ne fait aucune différence entre le didactique et l'oratoire, entre la prière et le commandement, entre le raisonnement et le sentiment, entre la lettre familière et le discours public.

La *propriété de l'élocution* consiste à rendre les expressions et les tours conformes au genre de la pensée, c'est-à-dire au but que se propose l'écrivain. Elle détermine les formes propres de l'expression dans chaque genre d'écrire.

Ce qui fait la plus grande différence entre les vers et la prose, c'est la *poésie du style*; elle donne aux mots,

aux pensées, aux tours, un éclat, une hardiesse, une richesse, une liberté, une harmonie qui paraîtraient excessives dans le langage ordinaire. Elle prête des sentimens intéressans à tout ce qu'on fait parler, comme d'exprimer par des figures et de présenter sous des images propres à nous émouvoir, ce qui ne nous toucherait pas s'il était dit simplement en style prosaïque. Chaque genre de poème a quelque chose de particulier dans la poésie de son style.

Il faut donc que nous croyions voir, pour ainsi dire, en écoutant des vers : *ut pictura poesis*, dit Horace. Cléopâtre s'attirerait moins d'attention si le poète lui faisait dire en style prosaïque aux ministres odieux de son frère : « Ayez peur, méchans ; César, qui est juste, va venir les armes à la main ; il arrive avec des troupes. » Sa pensée a bien un autre éclat ; elle paraît bien plus relevée lorsqu'elle est revêtue de figures poétiques, et lorsqu'elle met entre les mains de César l'instrument de la vengeance de Jupiter, ce vers caractéristique :

Tremblez, méchans, tremblez ; voici venir la foudre.

Ce vers, en effet, nous présente César armé du tonnerre et les meurtriers de Pompée foudroyés.

La disconvenance est le défaut de convenance des termes aux idées relativement au genre d'écrire.

FIGURE D'ÉLOCUTION.

Les figures d'élocution ont pour objet l'imagination. Par elle, cette faculté de penser déroge aux conventions primitives qui avaient fixé la signification de chaque mot, parce qu'elle a souvent besoin d'être aidée par des images, ou parce qu'elle vient elle-même avec des images qu'elle fabrique, au secours de l'intelligence.

Les figures d'élocution sont de deux espèces : les unes ont pour objet l'énonciation d'une pensée et se rapportent à la clarté de l'élocution ; les autres sont destinées à peindre une idée et à former le coloris de l'élocution. Les premières sont l'emblème, le symbole et la devise ; les secondes sont les tropes et la répétition.

L'*emblème* (εμβάλλω, insérer, ajouter), est un petit tableau qui exprime allégoriquement une pensée morale ou politique, comme lorsqu'on fait de la fortune une femme svelte et légère, un pied en l'air, touchant à peine du bout de l'autre pied un point d'une roue ou d'un globe et tenant dans ses mains un voile enflé par le vent.

Cet exemple qui exprime clairement et distinctement le tableau, peut se passer du secours des paroles et s'appelle *emblème parfait*. Mais lorsque le rapport de l'image à l'idée n'est pas assez sensible, on l'indique par quelques mots, et cet *emblème* s'appelle *imparfait* et les paroles *Lemme* (λημμα, de λαμβανω, prendre). L'image de Scévola tenant sa main sur un foyer embrasé avec ces mots au-dessous, *agere et pati fortia romanum est*, est un *emblème imparfait*.

On se rappelle ce joli quatrain de Voltaire à une dame, en lui envoyant une navette :

L'*emblème* frappe ici vos yeux :
Si les graces, l'amour et l'amitié parfaite
Peuvent jamais former des nœuds,
Vous devez tenir la navette.

Dans l'antiquité tout est *emblème* et figure. « N'attisez pas le feu avec une épée, » c'est-à-dire, n'irritez point des hommes en colère. « Ne mettez point la lampe sous le boisseau, » c'est-à-dire, ne cachez point la vérité aux hommes.

Le *symbole* (συμβάλλω, porter avec) est un signe relatif à l'objet dont on veut réveiller l'idée; et cette relation est tantôt réelle, tantôt fictive et de convention. La faucille est le symbole des moissons; la balance est le symbole de la justice; l'olivier, le symbole de la paix; le myrte, le symbole de l'amour; le laurier, le symbole de la gloire.

Entre les deux idées du symbole, c'est-à-dire, entre celle du signe et celle de la chose, le rapport est réel, lorsque dans la vérité les objets mêmes se correspondent; le rapport est fictif ou conventionnel, lorsque la liaison des idées est l'ouvrage de l'opinion ou de l'imagination; c'est

ainsi que le caducée est le symbole de l'éloquence. L'emblème demande une ressemblance entre l'objet sensible et la pensée qu'il exprime. Il n'en est pas de même du symbole ; celui-ci ne suppose qu'une liaison d'idées établie par l'habitude. Ainsi, entre le caractère de l'aigle ou du lion et le caractère d'une âme élevée ou d'une âme forte et courageuse, il y a réellement de l'analogie et de la ressemblance ; c'est un emblème : au lieu qu'entre les signes du zodiaque et les saisons de l'année, il n'y a qu'un rapport de coexistence et d'affinité ; et ce ne sont que des symboles.

La *devise* est l'expression simple ou figurée du caractère, du génie, de la conduite habituelle d'une personne, d'une famille, d'une nation, d'un corps politique, militaire, civil, littéraire, etc. ; et tantôt elle ne s'énonce que par des mots, comme celle du chevalier Bayard, *sans peur et sans reproche* ; tantôt elle joint à ces mots une figure allégorique dont elle exprime le rapport comme celle du prince Eugène, un aigle regardant le soleil avec ces mots, *natus ad sublimia* ; ou comme celle de Maximilien de Béthune, grand-maître de l'artillerie, inventée par Robert Etienne et le chef-d'œuvre des devises, un aigle portant la foudre, avec ces mots, *quo jussa Jovis*.

Dans la devise on distingue le corps et l'âme : le corps, c'est la figure ; l'âme ce sont les mots.

Les *tropes* (de *τροπω*, tourner ; parf. m. *τετροπα*, d'où *τροπη*) ont pour fondement la correspondance de deux idées qui sont essentiellement une : la première est l'image de l'être, la seconde celle des déterminations et des circonstances qui ont accompagné l'être lorsqu'il a frappé les sens ; l'une est l'idée principale, l'autre l'idée accessoire. Ces deux idées ont entre elles une connexion qui les constitue unes : l'idée accessoire qui représente les sensations qui ont précédé la formation de l'idée principale, communique à celle-ci sa lumière et la revêt d'une forme particulière qui la rappelle plus promptement à l'esprit et la présente au sentiment sous des couleurs plus agréables, plus vives et plus nobles ; en sorte que l'idée accessoire est comme la figure individuelle, qui distingue l'idée principale des autres

idées de la même espèce et en imprime à la mémoire les traits caractéristiques comme la figure dans l'homme le distingue des autres hommes et peint sa physionomie.

Dans son poème des *Tropes*, François de Neufchâteau a su donner tout à la fois le précepte et l'exemple : Bornons-nous à une citation de cet utile ouvrage.

Chaque chose a son nom, qui n'est fait que pour elle
Dans son acception précise et naturelle ;
C'est le mot propre. On sait que tous les bons esprits
A ce mot nécessaire attachent un grand prix.....
Dans le trope, ce mot de son sens détourné,
En reçoit un éclat dont il est étonné....
Ainsi, de la vertu la fortune se joue ;
Il est des cœurs de bronze et des ames de boue.
Virgile au laboureur apprend par quels secrets
Il peut faire à ses lois obéir ses guérets.
La coquette, mettant tout son art en usage,
Compose de sa main les fleurs de son visage....
Tout l'éclat du talent par l'âge se flétrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit.

(Chant 1^{er}.)

La correspondance de l'idée accessoire avec l'idée principale forme deux espèces de rapport : rapport d'analogie, rapport d'indifférence. Le rapport d'analogie constitue la métaphore. Le rapport de différence détermine les deux idées ou comme subordonnées entre elle ou comme existantes ensemble ; le rapport de subordination caractérise la métonymie, et celui de coexistence ou de nombre caractérise la synecdoque.

Les tropes doivent avoir deux qualités : en premier lieu, qu'ils soient clairs et fassent entendre ce qu'on veut dire, puisque l'on ne s'en sert que pour rendre le discours plus expressif ; en second lieu, qu'ils soient proportionnés à l'idée qu'ils veulent réveiller.

Trop de choses empêchent les tropes d'être clairs : 1^o s'ils sont tirés de trop loin et pris de choses qui ne donnent pas occasion à l'âme de penser d'abord à ce qu'il faut qu'elle

se représente pour découvrir la pensée de celui qui parle; pour éviter ce défaut on doit tirer les métaphores et autres tropes de choses sensibles et qui soient sous les yeux, dont l'image par conséquent se présente d'elle-même sans qu'on la cherche; 2^o le défaut de liaison de l'idée du trope avec celle du mot, défaut qui empêche qu'elles se suivent et qu'en excitant l'une des deux, l'autre soit renouvelée; 3^o l'usage trop fréquent des tropes est une autre cause d'obscurité.

Les tropes ne sont point proportionnés à l'idée qu'ils doivent réveiller, 1^o quand ils sont tirés de sujets bas; 2^o quand ils sont forcés, pris de loin et que le rapport n'est point assez naturel ni la comparaison assez sensible; 3^o quand ils ne sont point assortis au genre d'écrire prosaïque ou poétique; 4^o quand ils ne sont pas conformes aux usages de la langue dans laquelle on écrit; car souvent une figure traduite d'une langue dans une autre par les équivalens même qui en approchent le plus, rend l'élocution froide et ridicule.

La *métaphore* (μεταφωρω, transporter) est une figure d'élocution qui consiste à représenter une idée métaphysique par une idée sensationnelle, une idée générale par une idée individuelle qui lui est analogue.

On se sert de la métaphore, 1^o par *nécessité* lorsque l'idée qu'on veut exprimer, manque d'expression propre. Exemples: ferrer d'argent une cassette (expression naturelle, ferrer un cheval), bâtir un vaisseau (bâtir une maison), une feuille de papier (une feuille d'arbre), langue française (langue, membre physique), aller à cheval sur un bâton (aller à cheval); cette espèce de métaphore est nommée *catachrèse*, c'est-à-dire, abus d'un mot, du grec καταχρησμαι, abuser; 2^o par raison de *préférence*, pour exprimer une idée avec plus de grâce et d'énergie; c'est la métaphore proprement dite. Exemples: la lumière de l'esprit (lumière du soleil), cet homme est un lion (homme en colère), la grammaire est la clé des sciences (clé d'une porte), cette moisson est riante (elle inspire la gaité comme les personnes qui rient).

Nul écrivain n'a employé avec plus de goût et de bonheur la métaphore que Voltaire, surtout dans ses pièces

fugitives, où l'on retrouve tant d'images gracieuses, comme les suivantes :

Si vous voulez que j'aime encore,
Rendez-moi l'âge des amours ;
Au crépuscule de mes jours
Rejoignez, s'il se peut, l'aurore, etc.
Eh quoi ! vous êtes étonnée,
Qu'au bout de quatre-vingts hivers,
Ma muse froide et surannée,
Puisse encore fredonner des vers ! etc.

A la métaphore se rapporte la *syllèpse oratoire* (συλλεπω, comprehendere), par laquelle un même mot est pris en deux sens dans la même phrase, l'un au propre, l'autre au figuré.

Ego sardois videor tibi amorior herbis. (VIRG. *Eglog.*)

Je parais à Galathée plus amer que les herbes de Sardaigne.

Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie ;
Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé ;
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

(RACINE. *Andromaque.*)

La *métonymie* (μετα, trans ; ονομα nomen ; changement de nom) est une figure d'élocution qui consiste à substituer à l'expression propre d'une idée celle d'une autre idée qui lui est subordonnée sous le rapport de cause, ou d'effet, ou de lieu, ou de signe, ou de nombre, ou de tems. Exemples : vivre de son travail (vivre de ce que l'on gagne en travaillant) ; il a lu Virgile (il a lu les ouvrages de Virgile) ; nec habet Pelion umbras (le mont Pelion n'a point d'arbres) ; il aime la bouteille (le vin) ; un damas (un sabre, un couteau fabriqué à Damas) ; sceptre (autorité royale) ; il a du cœur (il a du courage).

François de Neufchâteau parle ainsi de la métonymie dans son poème des *Tropes*, déjà cité :

C'est la métonymie, habile en l'art de peindre,
Qui sait changer un nom, l'étendre ou le restreindre.
De la cause à l'effet on peut le transporter ;
De l'effet à la cause on le fait remonter.

Mars, auteur de la guerre, en exprime la rage.
 A l'abri de Vénus il n'est point de courage.
 Tout périt par le fer, ou par lui tout fleurit ;
 Le glaive détruit l'homme et le soc le nourrit.
 Les états différens, du sceptre à la houlette,
 Trouvent dans un seul mot leur image complète.
 Thémis a son mortier, Bellone son drapeau ;
 Décoré de la mitre, on aspire au chapeau.

(Chant III.)

A la métonymie se rapporte la *métalepse* (μεταλαμβάνω, transero), qui substitue la postériorité à l'antériorité et l'antériorité à la postériorité de modification. Exemples : Nulla navis desiderabatur (aucun vaisseau ne périt) ; c'est un vin de quatre feuilles (c'est un vin de quatre ans) ; c'en est fait, madame, et j'ai vécu (je me meurs) ; je ne vous connais plus (je vous méprise).

La *synecdoque* (de συν, cum, εἷ ex, δεχομαι capio; comprehensio), est une figure d'élocution qui rappelle à l'esprit une idée individuelle par une idée générale ou une idée générale par une idée individuelle qui lui est coexistante. Exemples : Les mortels (les hommes) ; il y a cent mille âmes dans cette ville (cent mille habitans) ; le germain (les Germains révoltés ; il me l'a dit vingt fois, cent fois (plusieurs fois) ; la versisn des septante (la version des soixante et dix interprètes) ; après quelques hivers, quelques étés (quelques années) ; faire un traité avec la Porte (cour ottomane) ; la Seine a des Bourbons, le Tibre des Césars (la Seine, c'est-à-dire, les Français ; le Tibre, les Italiens) ; de l'argent (des pièces d'argent), un castor (un chapeau de castor).

En son poème sus rappelé, François de Neufchâteau, qui à l'exemple de Boileau et malgré l'étymologie, écrit *synecdoche*, au lieu de *synecdoque*, définit avec élégance ce trope dont le propre est de prendre le plus pour le moins, et le moins pour le plus, et d'aller de la partie au tout et du genre à l'espèce ; citons seulement ces deux vers :

La voile est un navire, et les flots sont la mer.
 Les canons, c'est l'airain ; l'airain vomit le fer.

L'*antonomase* (αντι, au lieu ; οναμαζω, je nomme), est une espèce de *synecdoque* par laquelle on met un nom spécifi

que au lieu d'un nom individuel ou un nom individuel pour un nom spécifique. Exemples : chez les anciens, le philosophe, c'est Aristote ; chez les latins, l'orateur, c'est Cicéron, et le poète, Virgile ; chez les Grecs, l'orateur, c'est Démosthènes, et le poète, Homère ; le destructeur de Carthage et de Numance, c'est Scipion Emilien ; un Sardana-pale, c'est un homme voluptueux ; un Néron, un prince cruel et barbare ; un Crésus, un homme riche.

L'Antonin encor, par les rhéteurs vantée,
D'emprunts du même genre offre l'heureux secours
Pour créer des surnoms ingénieux et courts.
Le Salomon du Nord en fut l'exemple insigne.
Meaux brilla par son aigle et Cambrai par son cygne.
L'éloquence est liée au nom de Cicéron,
Comme la tyrannie à celui de Néron.
Un Tartufe, chez nous, fait toujours quelque dupe.
Chez les Romains, Livie était Ulysse en jupe.

(Les Tropes, ch. III.)

La *répétition* est une figure d'élocution que l'on affecte dans des vues particulières d'ornement ou d'énergie, et indépendamment des besoins de la syntaxe.

Abner, le brave Abner, viendra nous défendre. (*Athalie.*)

Pauvre Didon, où t'a réduite
De tes amans le triste sort !
L'un en mourant, cause ta fuite,
L'autre en fuyant cause ta mort.

Un sot *ni* n'entre, *ni* ne sort, *ni* ne s'assied, *ni* ne se lève, *ni* ne se tait, *ni* n'est sur ses jambes comme un homme d'esprit. (Labruyère).

La répétition renferme la réduplication, la réversion, la conversion, la complexion, etc.

La *redite* est l'expression réitérée de la même pensée. Si la redite se fait dans les mêmes termes par intervalles et ménagée pour l'ornement ou pour l'analogie, elle est cette figure d'élocution qu'on nomme *répétition*. Si la redite se fait sous les mêmes termes sans aucun besoin, elle est un vice d'élocution qu'on nomme *tautologie* (de τὸ αὐτό, le même ; λόγος, discours). Si la redite se fait sous des termes

différens suggérés par le goût, soit pour rendre la pensée plus lumineuse, soit pour en faire mieux sentir l'énergie et l'importance, c'est une figure de pensée par développement connue sous le nom d'*expolition* : voyez les figures de pensée. Enfin, si la redite se fait sous des termes différens sans utilité et sans grace, ce n'est qu'une sorte de *périssologie*, c'est une *battologie* de paroles vides de sens.

CHAPITRE VI.

STYLE.

Le *style* (στυλος, colonne) est dans la langue écrite le caractère de l'élocution modifié par le génie de la langue, par les qualités de l'esprit et de l'ame de l'écrivain, par le genre dans lequel il s'exerce, par le sujet qu'il traite, par les mœurs ou la situation du personnage qu'il fait parler ou de celui qu'il revêt lui-même, enfin par le but qu'il se propose.

Dans ce chapitre, nous aurons inévitablement, et par analogie, à reproduire sur le style quelques-unes des idées déjà traitées dans les précédens ; la nécessité d'être clair nous oblige à ces redites ; qu'impose ici la nature du sujet, comme la similitude des rapports.

Le *style* est dans l'élocution, l'expression de l'importance du sujet de la pensée, du caractère de son principe et de son objet, de la généralité de sa fin. C'est le sentiment qui détermine la production de la pensée et se manifeste dans son expression. Les qualités du style sont donc relatives à l'importance du sujet de la pensée, au caractère de son principe et de son objet, à la généralité de sa fin. Les deux premières espèces forment le ton du style ; la dernière en détermine la convenance.

Le *ton* (τονος, de τεινω,) dans le langage est le caractère de noblesse, de familiarité, de popularité, le degré d'élévation ou d'abaissement qu'on peut donner à l'élocution depuis le bas jusqu'au sublime. Le ton du style se forme 1^o de la généralité du sujet de la pensée ; 2^o de la généralité de la personne qui parle et de celle à qui s'adresse la

parole : et il comprend 1^o les qualités relatives à l'expression de la pensée ; 2^o les qualités relatives au caractère des auteurs de la parole.

1. QUALITÉS DU STYLE RELATIVES A L'EXPRESSION.

Le style considéré dans l'expression a trois degrés de ton ; le degré bas, le degré moyen, le degré haut, et se divise en style populaire, style familier, style noble.

Le *style populaire, bas, commun*, consiste à dire comme tout le monde ce que tout le monde a pensé. C'est le langage du peuple. Ce degré de style se nomme aussi le familier populaire : dans ce cas, le degré moyen prend le nom de familier noble ou décent, qui est le langage du monde poli et cultivé.

Le style bas, lorsqu'il n'est pas synonyme de populaire, commun, se prend dans l'acception de *trivial*, et devient un vice opposé à la noblesse du style. La bassesse du style consiste principalement dans une diction vulgaire grossière, sèche, qui rebute et dégoûte le lecteur.

La bassesse et la trivialité du style tiennent absolument à l'opinion et à l'habitude ; elles varient selon les tems et les lieux. Le genre noble, soit d'éloquence, soit de poésie, n'exclut que la bassesse de convention et admet comme susceptible d'ennoblissement ce qui n'est bas que de sa nature. Félix et Narcisse, dans *Polyeucte*, en sont un exemple. Quelquefois une image ou une idée à laquelle la mode et l'opinion ont attaché le caractère de bassesse, peut à force d'art se produire en termes figurés ou vagues ; la noblesse de l'expression déguise la bassesse de l'idée. Mais ce qui est bas dans les termes aurait beau être sublime et grand soit dans le sentiment, dans la pensée ; la délicatesse de notre goût est inexorable sur ce point. La difficulté n'est pourtant pas d'éviter la bassesse dans le genre héroïque, mais dans le familier qui touche au populaire et qui doit être naturel sans être jamais trivial.

Au style populaire se rapporte le *burlesque*, qui travestit les choses les plus nobles et les plus sérieuses en plaisanteries bouffonnes.

Le style populaire consiste dans l'expression la plus simple, dans l'expression dépouillée de tous les ornemens que l'art et l'usage du monde savent lui donner pour ennoblir les choses les plus communes ; par conséquent il ne recherche pas les ménagemens ou détours d'expression du familier-noble, et quoiqu'il fasse usage des figures, il n'en a point qui lui soient propres, parce qu'une expression recherchée n'entre pas dans sa nature. Voilà pourquoi nous ne lui en avons point assigné dans le tableau ou exposé du style.

Le *style familier* est le langage du monde cultivé et poli.

Entre le populaire et l'héroïque, entre le bas et le sublime, il y a cette ressemblance, que l'un et l'autre abondent en expressions figurées, hyperboliques, pleines de force et de chaleur, parce que le langage passionné du bas peuple comme celui des héros, est l'expression immodérée ou des mouvemens de l'ame ou des impressions faites sur l'imagination. Du côté du peuple la nature est franche et libre ; du côté des héros elle est fière et hardie : ainsi l'homme inculte et grossier, l'homme altier et indépendant laissent aller leur pensée et leur ame ; l'un, parce qu'il ignore la mesure prescrite par l'usage et les convenances, et l'autre, parce qu'il dédaigne et néglige de la garder. Entre ces deux extrêmes, le langage *familier-noble* tient le milieu, et c'est à lui qu'appartiennent les ménagemens, les réserves, les détours du sentiment et de la pensée, les demi-teintes, les nuances, les reflets de l'expression. Il renferme les finesses, les délicatesses du langage.

Dans les ouvrages destinés à instruire et à plaire le familier-noble convient le mieux parce qu'il est le plus insinuant, le plus séduisant pour l'amour propre, et qu'il a toutes les adresses dont il faut user avec des hommes vains, soit pour adoucir la censure, soit pour assaisonner la louange, soit pour déguiser la leçon.

Dans les compositions d'un style relevé comme dans la poésie héroïque et dans la haute éloquence, un art essentiel à l'écrivain est de savoir entremêler du moins quel-

ques traits de familier noble, de le choisir avec goût et de le placer à propos. Ce mélange a trois avantages : l'un de détendre le haut style, de l'assouplir, d'en varier les tons ; l'autre de lui donner un air de naturel et de vérité ; le troisième de prêter au sublime des nuances qu'il n'aurait pas, les souplesses de l'expression, les délicatesses, les demi-jours. Exemples :

Madame se meurt, madame est morte. (BOSSUET.)

Je ne t'ai point aimé, cruel, qu'ai-je donc fait ?

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas.

(RACINE.)

Le *style est fin* quand à des idées recherchées et choisies, on joint une expression simple et familière ; il est *raffiné* quand à des idées ordinaires, on joint une expression recherchée.

On appelle *finesses* d'une langue, ses élégances les plus exquisés, ses nuances les plus délicates, les tours, les ellipses, les licences qui lui sont propres, les tons dont elle est susceptible, les caractères qu'elle donne à la pensée par le choix, le mélange, l'assortiment des mots. Pascal, La Bruyère, Racine, Lafontaine, madame de Sévigné, ont connu les finesses de notre langue.

On dit dans le même sens les finesses du style, du langage d'un écrivain. Les finesses du style de Lafontaine se cachent sous l'air du naturel le plus naïf. Les finesses du langage de Racine n'ont jamais rien de maniéré ni d'affecté : c'est la grâce unie à la noblesse ; c'est la plus élégante facilité ; la hardiesse même en est sage ; rien n'y décèle l'art, rien n'y marque l'effort.

On appelle spécialement *correctifs* certains adoucissements qu'on emploie dans le discours pour faire passer favorablement quelque proposition hardie, quelque expression trop forte, quelque métaphore trop élevée ou trop rabaisée, quelque mot nouveau, quelque tournure insolite et extraordinaire : par exemple, *en quelque façon, s'il faut ainsi dire, pour ainsi dire, s'il est permis d'user de ce mot, de parler ainsi*, etc.

L'*euphémisme* (εὐ, benè ; φημι, loqui) est une forme de

style par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées. *L'exécuteur*, le *maître des hautes-œuvres*, désigne le *bourreau* ; *Dieu vous assiste*, *Dieu vous bénisse*, signifie, *je n'ai rien à vous donner*.

Le *style héroïque* est le langage des héros, des hommes altiers et indépendans, des hommes élevés au-dessus de leurs semblables par leur caractère propre ou par leur dignité de représentant d'une nation. Au style héroïque se rapportent le style noble, majestueux, le haut style, le phébus, le grotesque, le ridicule du style.

La *noblesse du style* est la conformité des expressions à l'élevation du sujet. Elle est déterminée par l'opinion et les mœurs, elle varie selon les tems et les lieux. On s'en forme l'idée par la lecture des ouvrages d'éloquence et de haute poésie. Pour être naturel avec noblesse il faut un goût délicat et sûr. Il aura donc pour moi combattu par pitié ? dit Aménaïde en parlant de Tancrède ; cela est noble. Il ne s'est donc pour moi battu que par pitié ? eût été du style comique.

Le *style élevé* ne daigne apercevoir dans son objet que les rapports qui l'agrandissent ; ses conceptions ressemblent à ces pins qui percent les nues et qui laissent sécher leurs branches voisines de la terre, afin de pousser vers le ciel avec plus de vigueur et de rapidité.

Le *haut style* est partout le même parce qu'il est partout étranger à l'usage et qu'il est pris dans l'analogie des images avec les idées, laquelle analogie est la même dans tous les pays et dans tous les temps : au lieu que les propriétés, les singularités, les finesses, les délicatesses, les grâces de chaque langue, son esprit, son génie enfin sont consignés dans le langage de la société ; puisque c'est là que le naturel, les mœurs, les usages d'une nation déposent leur couleur locale.

Le *phébus*, que nous avons eu déjà occasion de citer ailleurs dans cet ouvrage, est un vice du style opposé à la netteté et qui consiste à exprimer avec des termes trop figurés et trop recherchés ce qui doit être dit plus simple-

ment et avec moins d'apprêt; d'où naît bien souvent une obscurité très approchante du galimatias.

Le *grotesque* et le *ridicule* du style proviennent du faux, de l'outré, de l'enflure de l'expression dans un sujet noble et sérieux.

2. QUALITÉS DU STYLE RELATIVES AU CARACTÈRE DES ACTEURS DE LA PAROLE
DANS LA PRODUCTION DE LA PENSÉE.

Le style considéré dans le caractère de la personne qui produit la pensée par la parole ou qui est censée la produire, et dans celui de la personne à qui s'adresse la parole, comporte trois degrés de généralité: le degré bas, le degré moyen, le haut degré, et se divise en style simple, tempéré, sublime.

Le *style simple* s'emploie dans les entretiens familiers, dans les lettres, dans les fables: il doit être pur, clair, sans ornement apparent.

Le *style sublime* est celui qui fait régner la noblesse, la dignité, la majesté dans un ouvrage: toutes les pensées y sont nobles et élevées; toutes les expressions graves, sonores, harmonieuses.

Le *style tempéré* tient le milieu entre les deux précédens; il a toute la netteté du style simple, et reçoit tous les ornemens et tout le coloris de l'élocution.

Ces trois sortes de styles se trouvent souvent dans un même ouvrage, parce que la matière s'élevant et s'abaissant, le style qui est comme porté sur la matière, doit s'élever aussi et s'abaisser avec elle.

La *simplicité* du style est une manière de s'exprimer pure, facile, naturelle, sans recherche d'ornement, et où l'art ne paraît point. La simplicité n'est pas l'opposé des ornemens, mais de l'affectation des ornemens ou d'une recherche de style trop marquée; elle est susceptible des ornemens du plus haut genre; dans ce sens elle est l'opposé du style fleuri, elle est la même chose que le style net et uni. La simplicité d'expression n'ôte rien à la grandeur des pensées, et peut sous un air négligé renfermer des beautés

vraiment précieuses. Si cette simplicité noble retrace de grandes images, elle ne diffère pas du sublime : Homère et Virgile sont des modèles de cette manière de simplicité. Le style simple s'attache à la finesse, à la justesse d'une expression châtiée et subtile où les mots pressent la pensée et la rendent avec clarté ; satisfait de tout éclaircir, il n'amplifie et n'agrandit rien ; et dans ce genre d'écrire, les uns déguisent leur adresse sous un air d'ignorance et de grossièreté ; les autres, pour cacher leur indigence, affectent un air d'enjouement et se parent de quelques fleurs. Le style comprend le style naturel, naïf, marotique, anacréontique.

Le *style naturel* consiste dans la conformité des expressions au caractère des personnes dans la situation réelle ou fictive où elles sont placées. L'auteur qui écrit avec le naturel de la simplicité s'exprime de manière que tous ses lecteurs croient qu'ils auraient écrit de même. Dans ses expressions l'art n'est point sensible ; c'est le langage de la nature ; on n'aperçoit dans son style ni l'écrivain ni son travail, mais l'homme et son caractère : il peut être riche en expressions, abondant en figures et en inventions, mais tout se présente sans effort et il semble écrire ainsi, non parce qu'il en a fait une étude, mais parce que cette manière de s'exprimer lui est naturelle. Un certain degré d'ornemens est très compatible avec cette sorte de style, et peut même lui prêter des grâces, car une attention trop minutieuse pour les mots le défigure. Le plus haut degré de cette simplicité consiste dans la naïveté.

Le *style naïf* est une nuance du naturel, un naturel plus simple, plus négligé ; c'est le naturel de l'enfance. Le *naturel* exclut la recherche et l'affectation ; le *naïf* exclut toute espèce de déguisement. On parle *naturellement* lorsqu'en exprimant sa pensée ou son sentiment, on ne s'occupe point du choix de ses mots et de la tournure de ses phrases. On parle *naïvement* lorsqu'on énonce sa pensée telle qu'elle naît dans l'esprit et sans s'inquiéter si la manière dont on l'exprime ne blesse pas le goût, les convenances ou son propre intérêt. C'est assurément le caractère d'Ho-

mère, d'Hésiode¹, d'Anacréon, de Théocrite, d'Hérodote, de Xénophon, de Térence, de Lucrèce, de Phèdre, de Jules-César. Le style naïf ne prend que ce qui est né du sujet et des circonstances : le travail n'y paraît pas plus que s'il n'y en avait point ; c'est le *dicendi genus simplex*, *sincerum*, *nativum* des Latins.

Le style naïf dans les ouvrages peut se prendre en deux sens. Un auteur est naïf, lorsque comme Joinville, par exemple, il racontera des faits avec des circonstances minutieuses, quelquefois même puériles, mais qui donnent à son récit un air de vérité qu'on aime et qui inspire la confiance. Le naïf de Lafontaine est toute autre chose ; ce n'est que l'imitation du naïf, mais une imitation plus piquante que la vérité même ; ce n'est pas sans y songer, mais par l'effet d'un art profond comme d'un sentiment exquis, délicieux, qu'il fait parler avec tant de naïveté Jean Lapin, Margot la Pie et Robin Mouton. Ce dernier genre de naïveté consiste dans le choix de certaines expressions simples qui paraissent nées d'elles-mêmes plutôt que choisies, dans des constructions faites comme par hasard, dans certains tours rajeunis et qui conservent encore un air de vieille mode. C'est le caractère du style marotique, du style qui imite la naïveté de Marot, poète du seizième siècle. Rousseau, dans l'épigramme, a très-bien réussi à imiter le style de Marot ; mais dans l'épître familière il a fait de ce style un jargon bizarre et pénible très éloigné du naturel. Par la raison contraire le style marotique embellit les contes de Lafontaine. Il donne à ses vers une gaieté plus franche, un badinage plus piquant, une naïveté plus originale. Quand on parle de la naïveté d'Angot et de Montaigne, c'est peut-être un abus de mots ; ces deux écrivains n'étaient pas naïfs pour leurs contemporains : la vétusté de leur langage en fait la naïveté, et peut-être qu'un jour le style de Fénelon sera naïf pour nos descendans comme celui d'Amyot l'est pour nous.

Le *style anacréontique* est une nuance du style naïf, dont la grâce est le caractère et qui respire la volupté comme

celui d'Anacréon, surnommé par Gresset, le Nestor du galant rivage, le patriarche des amours.

Le style *ingénieux* se rapproche beaucoup du style naïf ; il consiste à dire des choses que nous avons tous confusément dans l'ame, mais que personne n'a pris soin encore de démêler, d'exprimer, de placer à propos ; c'est les dire dans les termes les plus simples et en apparence les moins recherchés.

Le style *forcé* est l'opposé du style simple ; il consiste à développer une idée par des circonstances qui lui sont étrangères dans la fin de la pensée. Le style *recherché* est l'opposé du style naturel ; il consiste à exprimer une idée par des termes apprêtés et tirés de loin, de manière que l'ornement de l'expression ne convient point à l'idée relativement à la fin de la pensée. Le style *réfléchi* est l'opposé du style naïf ; il consiste à revêtir une idée, un sentiment, d'une expression étudiée, qui fait paraître l'artifice de l'élocution plus que la naïveté du sentiment.

Le style *tempéré* n'a ni la force ni l'élévation du style sublime ni la subtilité du style simple : il participe de l'un et de l'autre ; et d'un cours uni et soutenu, il coule sans rien avoir qui le distingue que la facilité et l'égalité ; seulement cà et là il se permet quelques reliefs dans l'expression et dans la pensée, dont il fait de légers ornemens. Le *tempéré* peut sans détonner s'allier quelquefois avec le simple et le sublime. Ses qualités principales sont la facilité, l'égalité et les ornemens.

Le style *sublime* appartient aux grands objets, à l'essor le plus élevé des sentimens et des idées. Que l'expression réponde à la hauteur de la pensée, elle en a la sublimité. Supposez donc aux pensées un haut degré d'élévation : si l'expression est juste, le style est sublime ; si le mot le plus simple est aussi le plus clair et le plus sensible, le sublime sera dans la simplicité ; si le terme figuré embrasse mieux l'idée et la présente plus vivement, le sublime sera dans l'image. « Tout était Dieu, excepté Dieu même. (BOSSUET.) voilà le sublime dans le simple. « L'univers allait s'enfon-

çant dans les ténèbres de l'idolâtrie. » (BOSSUET) : voilà le figuré.

Ce qui du côté de l'expression est le plus favorable au sublime, c'est l'énergie et la précision ; ce qui lui répugne le plus, c'est l'abondance et l'ostentation des paroles. Cette précision n'exclut pas les gradations, les développemens qui font eux-mêmes quelquefois le sublime. Lorsque les idées présentent le plus haut degré concevable d'étendue et d'élévation, et que l'expression les soutient, ce n'est plus un mot qui est sublime, c'est une suite de pensées, comme dans cet exemple tiré de Pascal : « Tout ce que nous voyons du monde, n'est qu'un trait imperceptible dans le sein de la nature ; nulle idée n'approche de l'étendue de ses espaces ; nous avons beau enfler nos conceptions, nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses ; c'est un cercle infini dont le centre est partout et la circonférence nulle part. »

L'élégance est inutile au sublime ; quelquefois elle lui est nuisible.

Le style sublime et ce qu'on appelle le *sublime* ne sont pas la même chose. Celui-ci est tout ce qui élève notre ame, qui la saisit, qui la trouble tout à coup : c'est un éclat d'un moment. Le style sublime peut se soutenir longtemps : c'est un ton élevé, une marche noble et majestueuse. Exemples :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre ;
Pareil au cèdre, il portait dans les cieus
Son front audacieux ;
Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
Foulait aux pieds ses ennemis vaincus ;
Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

(RACINE. Chœurs d'*Esther*.)

Les cinq premiers vers sont du style sublime, sans être sublimes ; et le dernier est sublime, sans être du style sublime. La strophe suivante est dans le style sublime, et les rois derniers vers sont sublimes :

L'ambition guidait vos escadrons rapides,
Vous dévoriez déjà, dans vos courses avides,
Toutes les régions qu'éclaire le soleil.
Mais le Seigneur se lève; il parle, et sa menace
Convertit votre audace
En un morne sommeil.

(J.-B. ROUSSEAU, ode 8, liv. I.)

Au sublime appartiennent la grandeur des pensées, la majesté de l'expression, la véhémence, la fécondité, la richesse, la gravité, les grands mouvemens pathétiques.

Le mot *chaleur* employé figurément, en parlant de l'éloquence, de la poésie, du style en général, a un sens plus étendu que ceux d'enthousiasme et de véhémence. L'*enthousiasme* est la chaleur de l'imagination au plus haut degré. La *véhémence* est la chaleur des mouvemens de l'âme, impétueusement exhalée. Mais la *chaleur du style* en général en est comme l'âme et la vie; c'est une métaphore prise dans la chaleur du sang. Le discours du grand-prêtre à Joas, dans *Athalie*, offre un exemple de chaleur du style :

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer,
Souffrez cette tendresse, etc.

(Acte IV, scène III.)

La chaleur de l'expression rend le *style pathétique*. On dit la *chaleur du raisonnement* lorsqu'il est pressant et rapide, surtout lorsqu'il est animé par quelque mouvement de l'âme, et mêlé d'interrogations, d'invectives, d'imprécations, etc. C'est le caractère constant de l'éloquence de Démosthènes; et le plus souvent sa chaleur y est au point qu'il n'y a rien de plus véhément.

La véhémence du style dépend moins de la force des termes que du tour et du mouvement impétueux de l'expression : c'est l'impulsion que le style reçoit des sentimens qui naissent en foule et se pressent dans l'âme, impatiens de se répandre et de passer dans l'âme d'autrui. La conviction est pressante, énergique; elle fait violence à l'entende-

ment. La persuasion seule est véhémence ; elle entraîne la volonté. Les harangues de Démosthènes sont les plus beaux exemples du style véhément.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler du mot *ampoulé* : on appelle un style, un vers, un discours ampoulé celui où l'on emploie de grands mots à exprimer de petites choses, où la force de l'expression se déploie mal à propos, où la parole excède la pensée, exagère le sentiment. Le *style ampoulé* n'est jamais qu'un style élevé outre mesure. Il n'est aucun genre où des mots vides de sens, des figures exagérées, des images qui donnent un corps gigantesque à de petites pensées, ne fassent de l'enflure et ne forme ce qu'on appelle un style ampoulé. Dans la tragédie de Théophile, poète du seizième siècle, Pyrame croyant qu'un lion a dévoré Thisbé, s'adresse à ce lion, et lui dit :

Toi, son vivant cercueil, reviens me dévorer.
Cruel lion, reviens; je te veux adorer :
S'il faut que ma déesse en ton sang se confonde,
Je te tiens pour l'autel le plus sacré du monde.

Malheureusement pour le bon goût, on ne manquerait pas d'exemples analogues dans plus d'une pièce contemporaine : paix aux vivans et vérité aux morts.

Le naturel et la vérité sont de l'essence de tous les genres ; et non seulement les figures, mais les mouvemens oratoires sont tous soumis à cette règle. Métaphore, exclamation, imprécation, apostrophe, prosopopée, hypotypose, tout ce qu'il y a de plus véhément devient *froid, languissant* ; tout ce qu'il y a de plus noble et de plus sérieux devient *grotesque et ridicule*, dès que le faux, l'outré, l'enflure, en un mot, s'y laisse apercevoir. La froideure est l'opposé de la chaleur, comme la langueur est l'opposé de la véhémence.

La *convenance* ou *analogie du style* est la conformité du caractère de l'expression à la généralité de la fin de la pensée. C'est une analogie positive de sentiment, de caractère. La convenance du style détermine la vérité et la propriété du style.

La *vérité du style* consiste à faire parler chacun son langage dans la situation réelle ou fictive où il est placé. La vérité est ferme et sans déguisement ; elle est dans les personnes : seulement elle peut marquer des vertus rudes et sauvages.

La vérité est générale, particulière ou individuelle. La *vérité générale* est la conformité des paroles, des actions, au caractère, aux mœurs, à la nature des hommes dans tous les temps et dans tous les lieux. La *vérité particulière* est la conformité au caractère d'une nation ; caractère variable qui fait varier plus ou moins la vérité selon les lieux et les temps. La *vérité individuelle* est la conformité au caractère d'un individu et dans la circonstance où il est placé. Elle est variable selon le caractère propre de chaque individu.

La vérité du style communique à l'expression de la pensée le sentiment qui affecte les auteurs de la parole et se modifie par autant de formes que le sentiment a de nuances diverses. Or le sentiment qui se produit avec l'expression de la pensée est une sensation ou une perception de rapport, ou une délibération de la volonté. Le sentiment-sensation qui se manifeste dans la vérité du style, caractérise le naturel, le naïf, la décence, l'ingénuité, la candeur, la franchise, la sincérité, la simplicité de la pensée. Le sentiment de rapport qui se manifeste dans la vérité du style, caractérise la délicatesse et la finesse de la pensée. Le sentiment moral d'énergie qui se manifeste dans la vérité du style caractérise l'éloquence de la pensée.

Le naturel du style consiste à dire ou à faire dire ce qui semble avoir dû se présenter d'abord sans étude et sans

aucun effort de réflexion et de recherche. La vérité et le naturel sont dans le style inséparables de la décence.

La *décence* consiste à dire les choses comme il convient à celui qui parle, à l'objet dont il parle et à ceux qui l'écoutent. Les convenances sont relatives aux personnages, les bienséances sont plus particulièrement relatives aux spectateurs. Les unes regardent les usages, les mœurs du tems et du lieu de l'action ; les autres regardent l'opinion et les mœurs du pays et du siècle où l'action est représentée. La décence tient de près à la dignité et à la gravité. Ces trois termes désignent également les égards qui règlent la conduite et le maintien. Ils diffèrent entre eux en ce que la décence renferme les égards que l'on doit au public, la dignité, ceux qu'on doit à sa place, et la gravité ceux qu'on se doit à soi-même.

Le *naïf* est une nuance du naturel. Le *naïf* et le *naturel* sont différens du style naïf et du style naturel : tous deux qualifient les pensées et les expressions qui tiennent à la nature du sujet que l'on traite. Ce qui est naïf naît du sujet et en sort sans effort ; c'est l'opposé de réfléchi, et c'est le sentiment seul qui l'inspire aux bons esprits. Il ne doit rien à l'art ; il ne peut être ni commandé ni retenu. Ce qui est naturel appartient aussi au sujet ; mais il n'éclot que par la réflexion ; il n'est opposé qu'au recherché, et c'est à la finesse de l'esprit qu'il est donné d'en connaître les bornes. Toute pensée naïve est naturelle ; mais toute pensée naturelle n'est pas naïve.

Ce qu'on appelle *une naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui nous échappe malgré nous, et qui peut quelquefois nous faire tort à nous-mêmes : c'est l'expression de la légèreté, de la vivacité, de l'ignorance, de l'imprudence, de l'imbécillité, souvent de tout cela à la fois. Telle est la réponse de la femme à son mari agonisant, qui lui désignait un autre mari : « Prends un tel, il te convient, crois-moi.— Hélas ! j'y songeais. — Voici une naïveté simplement en action.

Dans une barque usée et près de s'entr'ouvrir
Un vieil avare allait périr,
Quand des pêcheurs, sur le rivage,

Lui crièrent ; « L'ami, donnez votre cordage,
Nous allons vous hâler; vite, donnez , donnez ! »

Il reste sourd à ce langage.

Lors on lui jette un câble, en lui disant : « Prenez ! »

Aussitôt il saisit la corde,

Et, grace aux pêcheurs, il aborde.

(LAVALETTE, membre de la société philotechnique.)

La naïveté consiste dans je ne sais quel air simple et ingénu, mais spirituel et raisonnable, tel que celui d'un villageois de bon sens ou d'un enfant qui a de l'esprit ; elle fait les charmes du discours. Dans une naïveté il n'y a ni réflexion, ni travail, ni étude ; elle échappe comme elle se présente. Il y a de tout cela dans la naïveté ; elle suppose qu'on a examiné, comparé, choisi ; mais le travail ne paraît pas. Une naïveté ne convient qu'à un sot, qui parle sans être sûr de ce qu'il dit. La naïveté ne peut appartenir qu'aux grands génies, aux véritables talents, aux hommes supérieurs. Cette réponse admirable d'Hermione : « Ah ! fallait-il en croire une amante insensée ? » est peut-être le sublime de la naïveté. Cette réponse de Zaïre à Orosmane : « Me trahit-on ? parlez. — Eh ! peut-on vous trahir ? » est au moins une charmante naïveté.

L'ingénuité fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent : c'est souvent une bêtise, elle ne sait rien cacher. Elle peut être une suite de la sottise quand elle n'est pas l'effet de l'inexpérience ; mais la naïveté n'est souvent que l'ignorance des choses de convention faciles à prendre et bonnes à déguiser : elle n'est pas propre à flatter.

La candeur est le sentiment intérieur de la pureté de son ame, qui empêche qu'on ait rien à dissimuler. C'est la première marque d'une belle ame. Elle est dans les personnes et dans les choses, marque ce que l'âme sent, se laisse voir et montre des vertus agréables.

La franchise fait parler comme on pense ; c'est un effet du naturel ; elle ne saurait dissimuler. Elle est simple et sans art ; elle est dans le discours.

La sincérité empêche de parler autrement qu'on ne pense ; c'est une vertu. Elle ne veut point tromper.

La *simplicité* consiste à montrer ce que l'on est; la *modestie* à le cacher. La simplicité tient plus au caractère; la modestie à la réflexion. La simplicité plaît sans y penser; la modestie cherche à plaire. La simplicité n'est jamais fausse; la modestie peut l'être. La simplicité de pensée caractérise les pensées qui naissent naturellement, que la circonstance ou le sujet suggère sans qu'on les cherche, et que tout le monde peut facilement comprendre. Elle exclut les pensées raffinées, forcées; le raffinement dans les compositions signifie un genre de pensées plus recherchées, moins claires et qui exigent une disposition particulière du génie.

La *délicatesse du style* est la sagacité de l'âme qui sent vivement les nuances les plus déliées, les mouvemens les plus imperceptibles d'un sentiment et qui les produit ou les ménage dans l'expression de la pensée. Pour imiter par le style la délicatesse du sentiment, il suffit que l'expression soit naïve et simple : les tendres alarmes de l'amour, les doux reproches de l'amitié, les inquiétudes timides de l'innocence et de la pudeur, donnent lieu naturellement à une expression délicate : c'est l'image du sentiment dans son ingénuité pure; il n'y a ni voile ni détour. Tel est le caractère de ce vers de Marot :

Je l'aime tant que je n'ose l'aimer.

Les fables de Lafontaine fourmillent de traits pareils. Celle des deux pigeons, celle des deux amis, sont des modèles précieux de cette délicatesse de perception dont un cœur sensible est l'organe.

Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Mais si la délicatesse de l'expression a pour objet de ménager la délicatesse du sentiment, soit en nous-mêmes, soit dans les autres, c'est alors que l'expression doit être ou détournée ou demi-obscur : on désire être entendu, et l'on craint de se faire entendre. Ainsi l'expression est pour la pensée ou plutôt pour le sentiment un voile léger et trom-

peur qui rassure l'âme et qui la trahit. Un modèle rare de cette délicatesse est la réponse de cette seconde femme à son mari qui ne cessait de lui faire l'éloge de la première : « Hélas ! Monsieur, qui la regrette plus que moi !

Racine est plein de traits de même caractère. Dans *Phèdre*, Aricie dit à Ismène :

Et tu crois que pour moi plus humain que son père,
Hippolyte rendra ma chaîne plus légère ?
Qu'il plaindra mes malheurs ?

La même Aricie répond à Hippolyte, qui vient de lui exprimer son amour :

N'était-ce point assez de ne me point haïr ?

Phèdre elle-même dit au fils de Thésée :

Quand vous me haïriez, je ne m'en plaindrais pas.

Dans la tragédie de *Zaïre*, Atalide dit à Zaïre :

Ainsi de toutes parts les plaisirs et la joie
M'abandonnent, Zaïre, et marchent sur leurs pas.
J'ai fait ce que j'ai dû ; je ne m'en repens pas.

En aucun de ces exemples le vers ne dit ce que le cœur sent ; mais l'expression le laisse entrevoir ; et en cela la finesse et la délicatesse se ressemblent. Mais la finesse n'a d'autre intérêt que celui de la malice ou de la vivacité ; son motif est le soin de briller et de plaire : au lieu que la délicatesse a l'intérêt de la modestie, de la pudeur, de la fierté, de la grandeur d'âme : car la générosité et l'héroïsme ont leur délicatesse comme la pudeur. Il tient d'une âme généreuse le mot de Didon, qui voudrait sans l'offenser rappeler à Enée ses bienfaits :

Si bene quid de te merui, fuit autem tibi quidquam
Dulce meum..... (Enéide, liv. IV.)

« Si j'ai pu mériter de toi quelque reconnaissance, si quelque chose de moi te fut doux. »

(Traduction nouvelle de M. de PONGERVILLE.)

La *finesse du style* est la sagacité de l'esprit qui saisit promptement les rapports les plus imperceptibles, les traits les plus fugitifs d'une idée, et qui les manifeste dans la production de la pensée. C'est l'art de ne pas exprimer directement sa pensée, mais de la laisser aisément apercevoir. C'est une énigme dont les gens d'esprit devinent tout d'un coup le mot. La finesse diffère de la délicatesse. La finesse s'étend également aux choses piquantes et agréables, au blâme et à la louange même, aux choses même indécentes, couvertes d'un voile à travers lequel on les voit sans rougir. On dit des choses hardies avec finesse. La délicatesse exprime des sentimens doux et agréables, des louanges.

Ainsi la finesse convient plus à l'épigramme; la délicatesse au madrigal. Il entre de la délicatesse dans les jalousies des amans; il n'y entre point de finesse. Les louanges que donnait Boileau à Louis XIV, ne sont pas toujours également délicates; ses satires ne sont pas toujours assez fines. Un chancelier offrant un jour sa protection au parlement, le premier président se tourna vers sa compagnie: « Messieurs, dit-il, remerciez M. le chancelier; il nous donne plus que nous ne lui demandons. » C'est là une répartie très-fine. Il y a plutôt de la délicatesse que de la finesse dans ce vers, quand Iphigénie, qui a reçu l'ordre de son père de ne plus revoir Achille, s'écrie :

Dieux plus doux, vous n'avez demandé que ma vie.

(RACINE. *Iphigénie.*)

La délicatesse de l'expression dans le rapport de l'écrivain avec le lecteur est un artifice comme la finesse. Celle-ci consiste à exercer la sagacité de l'esprit; celle là consiste à exercer la sagacité du sentiment: et il en résulte deux sortes de plaisirs, l'un d'apercevoir dans l'écrivain ce sentiment exquis, l'autre de se dire à soi-même qu'on est doué comme lui, puisqu'on saisit ce qu'il exprime, et qu'on le sent comme il l'a senti.

La délicatesse est toujours bien reçue à la place de la finesse; mais la finesse à la place de la délicatesse manque

de naturel et refroidit le style : c'est le défaut dominant d'Ovide. Ce qui intéresse l'âme nous est plus cher que ce qui exerce l'esprit ; aussi, permettons-nous volontiers que l'on sente au lieu de penser ; mais nous ne permettons pas de même de penser au lieu de sentir.

La vérité du style modifiée par le mouvement de l'âme, qui s'exprime avec énergie et dignité sur un intérêt général ou particulier, forme l'éloquence, laquelle a pour but d'instruire, de plaire et d'émouvoir, et s'adresse tour à tour à trois facultés, la raison, l'imagination, le cœur : d'où trois genres d'éloquence : genre simple, genre tempéré, genre pathétique. Ils ont chacun l'avantage d'instruire, les moyens de plaire, le don d'émouvoir.

Voulez-vous instruire, éclairer, persuader par la raison ? appliquez-vous à donner à votre éloquence un caractère délié, un langage fin et subtil. Voulez-vous délasser l'attention et un moment vous occuper à plaire ? Employez-y la séduction d'un style tempéré, légèrement semé de fleurs. Voulez-vous toucher, émouvoir, étonner, troubler, entraîner vos auditeurs ? Employez-y la véhémence.

Et en effet chacun de ces trois caractères convient plus ou moins au sujet, au lieu, aux personnes, au naturel de l'orateur ; l'erreur n'est que de les classer et de leur marquer des limites : car le plus souvent ils se mêlent et se combinent comme les éléments. Telle fable de Lafontaine, telle ode d'Horace, telle page de Cicéron, de Bossuet ou de Racine, nous les présente tous les trois réunis. Les sujets les plus favorables à l'éloquence sont ceux qui donnent lieu à cette variété harmonieuse et ravissante ; et les ouvrages où elle règne sont du petit nombre de ceux dont on ne se lasse jamais.

« Il y a, dit Marmontel, deux sortes de *pathétique* : l'un qui sans doute n'appartient qu'aux mouvements de la haute éloquence, c'est celui qui ébranle et renverse ; l'autre, qui, plus doux, plus modeste, et souvent humble et suppliant, pénètre et s'insinue sans éclat et sans bruit. Celui-ci me semble le partage du genre simple : à moins qu'on ne dise

qu'alors le simple est sublime lui-même; et tel est bien mon sentiment. »

Le plus haut degré du pathétique est le *sublime*. Le sublime, dit Boileau, est une certaine force de discours propre à élever et à ravir l'âme, et qui provient ou de la grandeur de la pensée et de la noblesse du sentiment, ou de la magnificence des paroles ou du tour harmonieux, vif et animé de l'expression, c'est-à-dire d'une de ces choses regardées séparément, ou, ce qui constitue le parfait sublime, de ces trois choses jointes ensemble. Tout ce qui porte une idée au plus haut degré possible d'étendue et d'élévation, tout ce qui se saisit de notre âme et l'affecte si vivement que sa sensibilité réunie en un point laisse toutes ses facultés comme interdites et suspendues; tout cela, soit qu'il opère successivement ou subitement, est sublime dans les choses; et le mérite du style est de ne pas les affaiblir, de ne pas nuire à l'effet qu'elles produiraient seules si les âmes se communiquaient sans l'entremise de la parole. *Homines ad Deos nullâ re propriùs accedunt quàm salute hominibus dandâ*, dit Cicéron: il y a peu de pensées plus simplement exprimées, et certainement il y en a peu d'aussi sublimes que celles-là, et celle-ci, qui en est le développement, est sublime encore: « Il est au pouvoir du plus vil, comme du plus féroce des animaux, d'ôter la vie; il n'appartient qu'aux dieux et aux rois de l'accorder. » Cette maxime d'Aristote « pour n'avoir pas besoin de société, il faut être un dieu ou une brute » est encore sublime dans la pensée, quoique très-simple dans l'expression.

En général, comme le sublime est d'ordinaire une perception rapide, lumineuse et profonde, un résultat soudainement saisi de sentiments ou de pensées, il est plus rare dans ce qu'il fait entendre que dans ce qu'il exprime: c'est quelquefois le vague et l'immensité de la pensée et de l'image qui en fait la force et la sublimité. Telle est cette peinture de l'état du pécheur après sa mort, « n'ayant que son péché entre son Dieu et lui, et se trouvant de toutes parts environné de l'éternité » (Larue); telle est cette ex-